HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE DES PATOIS GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON
Maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT
Chargé du cours d'histoire de la langue française à l'Ecole des Carmes

TOME IV

38303
19/11/96

PARIS
H. WELTER, ÉDITEUR
59, RUE BONAPARTE, 59

M.D.CCC.XCI
1891

PC
2701
R56
t.4

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles fondamentales.

PURES

	Indét. p[r] la quantité.	Brèves.	Longues.
Indét. p[r] le timbre.	*a, e, i, o, u, u, œ, ə.*	*ă. ĕ, ĭ, ŏ, ŭ, ŭ, œ̆, ə̆.*	*ā, ē, ī. ō, ū, ū, œ̄.*
Ouvertes.	*ȧ, ė, ȉ, ȯ, u̇, ü̇, œ̇.*	*ă̈, ĕ̈, ĭ̈, ŏ̈, ŭ̈, ŭ̈, œ̆̈.*	*ā̈, ē̈, ī̈, ō̈, ṻ, ṻ, œ̄̈.*
Fermées.	*á, é, í, ó, ú, ú, œ́.*	*ắ, ĕ́, ĭ́, ŏ́, ŭ́, ŭ́, œ̆́.*	*ā́, ḗ, ī́, ṓ, ū́, ū́, œ̄́.*

NASALES

	Brèves.	Longues.	Demi-nasales.
Indét. p[r] le timbre.	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃, ẽ.*	*ã, ẽ, õ.*	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃.*
Ouvertes.	*ã̇, ẽ̇, õ̇, œ̃̇.*	*ẽ̇.*	*ã̇, ẽ̇, õ̇, œ̃̇.*
Fermées.	*ã́, ẽ́, ṍ, œ̃́.*	*ẽ́.*	*ã́, ẽ́, ṍ, œ̃́.*
			ã̄, ȭ.

Voyelles intermédiaires.

Pures.	*ȧ, ȧ, ã̇, ė, u̇, ü̇, u̇.*	*ȧ, ȧ.*	*ȧ, ȧ.*
Nasales.	*ã̇, ã̇, ã̇.*		

Voyelles toniques. — Toutes ces voyelles existent avec le signe de l'accent (̣) : *ạ, ẹ, ị, ọ, ụ, ụ, ọ̣, ẹ̣, ặ, ẹ̆*, etc.

Consonnes fondamentales.

b,
c (*ch* fr.),
ĉ (*ch* dur all.),
ç (*ch* doux all.),
d,
ḍ (*d* anglais),
f,
g (*g* dur),
h (aspiration française, c'est-à-dire sonore du *ĉ*),
j,
k,
l,
ḷ (*l* mouillée),
ḷ (*ḷ* interdentale),
m,
ṃ (*m* interdentale).

n,	*r̂* (*r* voisine du *ĉ*),	*ṭ* (*t* anglais),
ṇ (*n* mouillée),	*ṛ* (*r* gutturale),	*v*,
n̤ (*n* interdentale),	*r̤* (*r* interdentale),	*w* (*w* anglais),
ṅ (*n* gutturale),	*s* (*s* dure),	*ẅ* (*u* consonne),
p,	*ṣ* (*th* dur anglais),	*y*,
r (*r* linguale),	*t*,	*z*,
r̄ (*r* fortement roulée),	*t̤* (*t* interdental),	*z̤* (*th* doux anglais).

Consonnes intermédiaires.

ꞓ, *ꞓ*, *ꞓ*, *d*, *g*, *g*, *j*, *j*, *k*, *p*, *r*, *r*, *s*, *v*, *v*, *y*, *y*, *z*, *z*.

Lettres d'un type plus petit et destinées à représenter les sons à l'état naissant ou en voie de disparaître — *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *u*, *œ*, *ė*; *ȧ*, *ė*, *ȯ*, *œ̇*; *ḋ*, *ė*, *ȯ*, *œ̇*; *ã*, *ẽ*, *õ*, *œ̃*; *ɛ*, *d*, *g*, *h*, *k*, *m*, *n*, *s*, *t*, *w*, *ẅ*, *y*.

Signes de résonnance. — Résonnance pharyngienne : ₒ; résonnance nasale : ˜, ˜.

PATOIS DE SAINTE-JAMME

(SEINE-ET-OISE)

INTRODUCTION

1. Les villages de la vallée du *ru de Gally*, petit affluent de la Maudre, ont conservé jusqu'à ce jour un parler assez différent du parisien et du français d'école. Les différences, à vrai dire, ne sont pas assez marquées pour le rendre difficile à comprendre; c'est probablement à cause de cela que ce parler a pu se conserver si longtems, tandis que bien des patois plus différents ont complètement disparu. Néanmoins, il a une physionomie originale qui mérite bien d'être étudiée.

Ce parler m'est familier dès mon enfance. Je ne l'ai jamais parlé moi-même, et j'ai été habitué à considérer le langage des paysans de Sainte-Jamme qui venaient travailler chez mon père comme simplement du « français incorrect »; je ne le distinguais pas du reste de celui des paysans d'Aigremont et de Chambourcy. Néanmoins, j'ai remarqué de très bonne heure quelques formes particulières; et, à mesure que j'ai poursuivi mes études linguistiques, je les ai observées avec plus d'intéret chaque fois que je revenais au pays.

Cet été, pendant un séjour de trois mois, j'ai entrepris une étude méthodique du patois. Je n'ai pas pu la mener à terme : elle présentait de grandes difficultés, car nos paysans ne se rendant pas compte qu'ils parlent patois, on ne peut pas les interroger ni même prendre des notes devant eus; en outre, les altérations provenant de l'influence du parler parisien sont nombreuses et difficiles à démêler. Je crois pourtant utile de consigner ici mes observations, telles qu'elles sont.

2. J'ignore quelles sont les limites du patois. Au nord, il semble limité par la foret de Marly, la plaine de la Gatine et les bois de Morainvilliers; du moins le parler d'Aigremont, de Montaigu, de Chambourcy, villages situés au nord, est bien moins patoisant; mais je ne sais pas s'il en est de

même des villages situés plus à l'ouest. A l'est, Saint-Nom parait se rapprocher du parler parisien. Au sud et à l'ouest, il m'a semblé que les différences allaient en s'accentuant; jusqu'où? Je l'ignore.

3. Mes observations ont porté sur les villages suivants :

1° Sainte-Jamme, hameau de 300 habitants, sur la lisière de la foret de Marly. Population de petits cultivateurs, de journaliers, de braconniers, très peu cultivée. Aux indigènes sont mêlés un certain nombre d'étrangers, surtout bretons[1]. Beaucoup de jeunes gens quittent le village pour toujours ou pour quelque tems, et il y a des relations continuelles avec Saint-Germain; de là de nombreuses altérations dans le parler. — Les écoles, situées à Feucherolles, ont dû aussi avoir une influence, pas très considérable, à cause des nombreus changements du personnel enseignant. — Des « réunions populaires évangéliques », commencées dans ce village il y a dis ans, et qui viennent d'aboutir à l'installation d'un culte protestant, ont aussi influencé le parler (au moins chez les enfants), non pas au point de vue de la phonétique, mais à celui du vocabulaire et de la phraséologie, tout le monde sachant par cœur les « cantiques populaires » et divers textes bibliques.

2° Feucherolles, chef-lieu de la commune dont dépent Sainte-Jamme, 400 habitants. La population est plus cultivée qu'à Sainte-Jamme; il y a plusieurs boutiques, surtout de marchands de vin. Malgré la présence de deus écoles, le fréquent passage d'étrangers, etc., le parler ne parait pas différer sensiblement de celui de Sainte-Jamme.

3° Crêpières, gros village de 800 habitants, à l'ouest des précédents. C'est un véritable petit centre, avec bureau de poste et télégraphe, notaire, et plusieurs boutiques, même un tailleur. Quoique en communication régulière avec Maule et Plaisir-Grignon, la population de Crêpières est plus indépendante de ses voisins que celle de Feucherolles, et le parler local parait mieus conservé.

4° Chavenay, Davron, Beynes, Montainville, Maule.

4. La plus grande partie de mes observations a été faite à Sainte-Jamme, surtout sur la partie de la population qui a passé au protestantisme. Voici, dailleurs, l'indication de mes principales autorités, désignées par des initiales qui serviront dans la suite.

D., homme de 67 ans, natif de Medan, mais demeurant à Sainte-Jamme

---

[1] Le parler de quelques-uns de ces Bretons, venus ordinairement de la partie française des Côtes-du-Nord, ressemble étonnamment à celui des indigènes.

depuis l'âge de trois ans. Aime à lire et à causer, adopte facilement des mots nouveaux, grâce à une excellente mémoire.

C. D., sa femme, née à Crèpières, établie à Sainte-Jamme depuis son mariage.

A. D., leur fils, âgé de 19 ans, n'a jamais quitté Sainte-Jamme; très peu instruit.

B., né à Sainte-Jamme, a demeuré quelque tems à Puteaux pour revenir ensuite.

C. B., son frère, aubergiste à Sainte-Jamme.

O. B., femme de B., âgée de 48 ans.

A. B., leur fille, âgée de 9 ans.

Bo., femme d'une cinquantaine d'années, de Sainte-Jamme.

D. M., sa fille mariée, 20 ans, n'a jamais quitté Sainte-Jamme.

N. Bo., fille de Bo., 11 ans.

F., cultivateur, 55 à 60 ans, habite Sainte-Jamme.

M. F., sa femme, née à Feucherolles, établie à Sainte-Jamme depuis longtems.

J. O., leur fille mariée, 27 ans, n'a jamais quitté Sainte-Jamme.

A. F., leur deuzième fille, 22 ans, a été deus ans à Poissy.

L. F., leur troizième fille, 15 ans; la personne la plus instruite de Sainte-Jamme, dirige maintenant une école enfantine.

A. O., maçon, 28 ans, mari de J. O., né à Sainte-Jamme.

L. O., maçon, frère du précédent.

F. O., femme du précédent.

M., journalier, de Sainte-Jamme, très peu cultivé, ne sait ni lire ni écrire.

F. M., E. M., A. M. (14 ans), fils du précédent, nés et élevés à Sainte-Jamme, bons ouvriers, très peu instruits.

G., vieillard de 65 à 70 ans, de Sainte-Jamme.

PHONÉTIQUE

Variations d'ensemble.

INTONATION

5. L'*intonation* ne parait pas différer beaucoup de l'intonation parisienne, si ce n'est par une tendance à baisser le ton vers le milieu d'une phrase et à remonter ensuite. Cette particularité s'observe surtout dans les réponses, qui font ainsi souvent l'effet de phrases inachevées :

ălfọ̄s ĕ tĭ ă lă mĕzŏ?
V il ĕ ă fănẹ̄.

ACCENT DE FORCE

6. L'*accent de force* tombe régulièrement sur la dernière syllabe des mots accentués, à moins que celle-ci ne contienne la voyelle *ẹ*. Il est assez marqué et se déplace plus rarement qu'en français, mais à peu près de la même manière. — Les syllabes protoniques longues reçoivent ordinairement un accent secondaire très marqué, souvent aussi fort que l'accent final, parfois même davantage; il y a alors deus syllabes fortes et sensiblement égales : *sĕ pă ĕkrí ā bẹ̄tī̄z* « ce n'est pas écrit en bêtise »; *ĭ dī̄ k vŭ k²yẹ̄trẹ̄, mĕ àvẹ̀ k²yẹ̄?* « il dit que vous quêterez, mais avec quoi? »

TERMINAISON DES GROUPES

7. Lorsqu'un *groupe de souffle*, c'est-à-dire un membre de phrase séparé de ce qui suit par un arret ou un faus arret, se termine par une voyelle accentuée, celle-ci peut finir de deus manières, que nous appellerons la *terminaison brusque* et la *terminaison traînée*.

8. Dans la terminaison brusque, la voyelle est plus ouverte que de coutume, les muscles étant, je crois, plus ou moins relâchés; elle est très brève, et la voix s'arrête brusquement; souvent le souffle continue avec assez de force pour qu'on entende un *h'* distinct. Ex. : *ĭn kŭprẹ̄ pá sạ̄, pĭk ĭ kŭp tụ̄* « ils (les gamins) ne couperaient pas ça (du fer), puisqu'ils coupent tout ». — *lă părŏl dè ʒyĕh'* « la parole de Dieu ».

9. Dans la terminaison traînée, la voyelle est prononcée avec les muscles tendus, et diphtonguée d'une manière toute particulière. Il y a à la fois relâchement des organes et fermeture lente de la bouche; on peut dire en gros que les organes tendent à prendre la position de *ĭ* (§ 14), sans jamais

l'atteindre, pendant que la vois résonne encor. Les voyelles labialisées conservent leur arrondissement, qui toutefois diminue pendant la durée de la diphtongue; les voyelles nasalisées gardent leur nasalité. — Dans l'impossibilité de représenter exactement ces diphtongues, nous les marquerons en ajoutant à la voyelle les signes *ĩ*, *ũ*, *ĩ*; mais il faut se rappeler que la diphtongue n'atteint jamais cette position. Ex. : *ăprĕĩ* « après », *dæ̃ũ* « deus », *ryĕĩ* « rien ».

La diphtongaison est bien plus marquée pour les voyelles d'ouverture moyenne; mais on l'observe parfois dans les voyelles fermées : *ăn sòr pă dĭsi̯ ăvã k ă swĕj lŭũ* « elle ne sort pas d'ici avant qu'elle (la lettre) soit lue ». Je ne l'ai pas observée à la fin d'un mot pour les voyelles ouvertes *á*, *à*, qui sont seulement allongées.

Si on traîne beaucoup, la diphtongue peut être suivie d'une résonnance vocalique indéterminée, sorte d'*ə* incomplet : *ĭl ō kōmāsə ă mĭdìĭə* « ils ont commencé à midi ». En jouant à « La Tour, prends garde », une bande d'enfants, L. F. en tête, chantaient : *sĭvu̯ săvyĕyə*, *sĭvu̯ săvyĕyə*, *sĕki̯ dĭzə dəvu̯* « Si vous saviez, si vous saviez, ce qu'ils disent de vous ».

10. Je n'ai pu recueillir aucune donnée sur les causes qui font préférer la terminaison brusque ou la terminaison traînée. J'ai entendu dire *dæ̃h'* et *dæ̃ũ*, *fànə̃* et *fànə̃ĩ*, dans des cas qui me paraissent identiques.

QUANTITÉ

11. La quantité est très nettement marquée. En dehors de l'allongement des voyelles finales dans la terminaison traînée, elle est soumise à peu près aus mêmes règles générales qu'en français[1]. Les voyelles des syllabes fortes sont toujours longues devant *v*, *z*, *j*, *y*, *r* finales; *ó*, *á*, *ǽ*, *œ́*, *é*, *ō*, *ā*, *ē*, le sont aussi devant les autres consonnes finales. Les autres voyelles peuvent être brèves ou longues, mais sont plus souvent brèves; cependant le patois fait longues certaines voyelles que je crois brèves en français : *krŭt* « croûte »; *rŭɛ* « ruche »; *mŭɛ* « mouche »; *dŭs* « douce ».

12. Les syllabes protoniques portant un accent secondaire sont souvent demi-longues ou même longues : *bə̃tĩz* « bêtise »; *bŭɛrõ* « bûcheron ».

13. *Remarque.* — En citant des mots isolés, et même certaines phrases, je laisse indéterminée la quantité des voyelles finales qui peuvent être traînées ou terminées brusquement.

---

[1] J'ai cru d'abord que les mots français en *-ie*, *-oue* se terminaient en patois par une voyelle longue. Je crois maintenant que cela n'arrive que dans la terminaison traînée, comme pour les autres voyelles.

Etude des sons.

VOYELLES

14. Voici la table des voyelles orales, abstraction faite de l'altération des voyelles finales dans la terminaison brusque :

ú *ü* *ï* *ú* *í*
ó *œ́* *é*
ö *ȅ* *e*
ò *œ̀* *ȅ*
ȁ
á *à*

Les voyelles *u*, *ó*, *ò*, *á*, *à*, *ȅ*, *é*, *í*, *œ̀*, *ȅ*, *œ́*, *ú*, sont les mêmes qu'en français. Par *ï* j'indique l'intermédiaire entre *u* et *i*, par *ü* l'intermédiaire entre *u* et *u*[1]. *ö* est à peu près la voyelle de *bonne* dans la prononciation parisienne « affectée »; *ȁ* est presque l'*a* de l'anglais *man*.

15. *ú*, *ú*, *í* s'emploient comme en français. *ȍ*, *œ̍*, *ȅ̍* correspondent souvent à *ȍ*, *œ̀*, *ȅ̀* : *kȍr* « encor », *sœ̍r* « sœur », *frȅ̍r* « frère », *tȅ̍t* « tête », *lȅ̍s* « laisse ».

16. *ȁ* ne se trouve que devant *r*, où il remplace *ȅ* et *à* : *tȁr* « tard », *mȁr* « mer ». — Le *ȅ̀* français devant *r* est régulièrement remplacé par *ȅ̍* si le *r* était suivi d'un ancien *ȅ*, par *ȁ* s'il était final : *mȅ̍r* « mère » ou « maire », *mȁr* « mer », *fȅ̍r* « faire », *fȁr* « fer ». (Il y a pourtant des anomalies : j'ai entendu dire *ỉyȅ̍r* et *ỉyȁr* « hier », *pyȁr* « pierre ».) De même *kȍr* « encor » s'oppose à *kȍr* « corps ».

17. *ă* remplace parfois *ȅ̍* devant *l* et *m* : *băl* « belle, « *ă*(*l*) « elle », *ĕtărnăl* « éternel », *sĕdjàm* « Sainte-Jamme » (autrefois Sainte-Gemme[2]). Devant *r* suivi d'une consonne, il remplace régulièrement *ȅ* : *fărm* « ferme », *părdú* « perdu ».

18. *ȁ* remplace *à* devant *r* quand celui-ci est suivi d'un ancien *ȅ* : *rȁr* « rare », *bȁr* « barre »; de même aussi *kȁró* « carreau », *mȁrȍ* « marron ». Ainsi l'on a la série : *mȅ̍r* « mère », *mȁr* « mer », *mȁr* « mare ». — C'est encore *á* qui apparait dans les terminaisons du futur : *ỉ vyȅ̍rȁ* « il viendra », et dans le subjonctif du verbe « aller » : *fȍ g j ỉ ȁy* « il faut que j'y aille ».

---

[1] *High-mixt* et *high-mixt-round* de Sweet, voyelles du russe *syn* et du norvégien *hus*. || [2] Cette orthographe se trouve dans une inscription de 1807, écrite sous une statue de la patronne du village. Plusieurs cartes l'ont reproduite; d'autres écrivent Saint-James, Sainte-James, Sainte-Gemmes, etc.

19. Les voyelles *ŏ*, *e*, *ẻ* ne se rencontrent qu'en syllabe faible et brèves : *kŏmā* « comment », *mĕeà* « méchant », *krẻvẻ* « crever ». *ŏ* passe parfois à *ẻ* quand la syllabe suivante contient une voyelle palatale : *jẻlị* « joli », *prẻtẻstą̀* « protestant ». Ces trois voyelles peuvent disparaître quand elles ne sont pas utiles pour soutenir les consonnes : *fó kmāsé* « il faut commencer », *ăvŭ vú* « avez-vous vu », *tŭ lz ôt* « tous les autres ». — *ẻ* surtout tombe avec la plus grande facilité et s'ajoute de même : *ẻl pér* « le père », *ẻn ẻrsŭrs* « une source », *ẻrcājẻ* « changer ».

20. *ū* ne se trouve, à ma connaissance, que dans le mot *jūsk* « jusque », encor ne suis-je sûr de l'avoir observé que chez D. C'est vers *ū* que tendent les voyelles labialisées dans la terminaison traînée (§ 9).

21. *ī* ne se rencontre nulle part que je sache, mais la fin des voyelles palatales s'en rapproche plus ou moins dans la terminaison traînée.

22. Les voyelles nasalisées *ã*, *õ*, *ẽ* ne donnent lieu à aucune remarque particulière. *œ̃* manque absolument, à ce que je crois, *un* ayant abouti à *ẽ* : *ẽ evăl brẽ* « un cheval brun ». — Devant une consonne nasale, une voyelle est parfois nasalisée comme en vieux français : *ĭl e lẽnè* « il est l'aîné ».

CONSONNES

23. Voici le tableau des consonnes :

'	k g	k² g²	k̆ ǵ	t d		p b	
			ṷ	n		m	
				l			
				r			
h'			y	e j	s z	f v	w w̄

24. ', l'explosive glottale, parait se rencontrer parfois dans les interjections; en tout cas dans les cris des charretiers : *dyă'* « à gauche », *yŏ'*, etc.

25. *k*, *g* passent à *k²* *g²* devant les voyelles palatales, et sont alors suivis d'un *y* transitoire : *k²yí* « quoi », *g²yé* « gai ». — Devant *u* et *w̄*, le *y* disparaît, *k²*, *g²* sont labialisés et ressemblent beaucoup, pour l'oreille, à *t d*, quoique la formation soit très différente : *k²ūrẹ̄* « curé », *k²w̄ĭzẹ̄n* « cuisine », *mōtĕg²ṷ̄* « Montaigu ».

26. *k̆ ǵ* remplacent régulièrement *ty* et *dy*, ainsi que *ky* et *gy*; ils sont suivis d'un *y* transitoire : *pĭk̆yé* « pitié », *ǵyœ̄* « Dieu », *ẽk̆yẻ* « inquiet », *fĭǵyẻ* « figuier ».

27. *ṷ* de même correspond tant à *ṷ* qu'à *ny* français, et est suivi d'un *y* transitoire : *ăṷyŏ* « agneau », *păṷyẻ* « panier ».

28. *r* varie beaucoup d'une personne à l'autre, mais est ordinairement fortement roulé et très sonore. Il est épenthétique dans *drẻ* « dès », *lār-*

dĕmẽ̆ « lendemain », *óljœ̆rdĕ* « au lieu de », *fĕrerŏl* « Feucherolles »; prosthétique dans (*ĕ*)*rmŭrk* « marque », (*ĕ*)*rsŭrs* « source », (*ĕ*)*rcãjé* « changer ».

Le *ṙ* parisien, qui existe à peu près seul au nord et à l'est de la région qui nous occupe, a pénétré depuis longtems à Sainte-Jamme et à Feucherolles, où cependant la grande majorité prononce *r*. A Sainte-Jamme, j'ai recueilli les observations suivantes sur le conflit des deus articulations :

Aucun adulte ne prononce habituellement *ṙ*, si ce n'est deus ou trois immigrants venus du nord ou de l'est. (Les Bretons prononcent *r* ou *ṙ* comme les indigènes.) — Quelques femmes qui ont habité dans les villes, par exemple O. B., mêlent constamment *r* et *ṙ*.

Les *petits enfants* prononcent pour la plupart *ṙ*. Les *garçons* de 8 à 10 ans disent déja *r*; quant aus filles, presque toutes celles de moins de 15 ans prononcent *ṙ*. — D'autre part, je connais des jeunes filles de 16 à 17 ans qui prononcent aujourd'hui *r*, et qui prononçaient *ṙ* il y a quelques années. — Enfin, j'ai constaté que des fillettes de 13 et 14 ans prononçaient *r* en parlant et *ṙ* en lisant.

Je crois pouvoir conclure comme suit. Sous l'influence des quelques adultes qui emploient *ṙ*, et des étrangers avec lesquels ils sont en rapport, les enfants commencent par prononcer *ṙ*, dont l'articulation est plus facile. Les garçons adoptent bientôt *r*, qui est plus sonore, à cause de leurs courses dans les champs, de leurs jeus en plein air, de leur imitation des charretiers. Les filles conservent *ṙ* plus longtems, l'emploient à l'école; plus tard, quand elles vont travailler aux champs, elles aussi adoptent *r*; toutefois, l'habitude de lire d'une manière convenue fait longtems persister *ṙ* dans la lecture.

29. *h'* se trouve rarement, par exemple, dans l'exclamation *h'ŏnõ* « oh! non ». L'« *h* aspirée » n'a pas laissé de traces : on dit *l ăc* « la hache », *l ŏtœ̆r* « la hauteur ». — Mais *h* apparait souvent à la fin des mots dans la terminaison brusque (§ 8).

30. Les autres consonnes s'emploient à peu près comme en français.

Phonétique syntactique.

CONSONNES FINALES

31. Les consonnes finales sont restées dans les groupes de mots très étroitement unis entre eus : *ẽ grãt ŏm* « un grand homme »; *íl e déz ĕr* « il est deus heures »; *ĭ ɛãt* « il chante », *ĭl ẻ* « il est »; *ă vyẽ* « elle vient », *ăl ãtã* « elle entent »; *s etĕ băn ezé* « c'était bien commode »; *dŏnõzí*, « donnons-lui », et analogiquement *dŏnzí* « donne-lui ». *trop* ne se lie pas, ni

es, *est* non plus : *ĭl ĕ trŏ ăr̆ŭ* « il est trop heureus », *ăl ĕ ŏ tăp* « elle est au temple ».

32. Les voyelles nasalisées conservent communément leur nasalité dans la liaison : *mõn idé* « mon idée », *ẽn ăr* « une heure ». — Il y a quelques anomalies : *ã* « en » devant une voyelle devient *ẽnn* ou *nn* : *kõbã ç jènn é?* « combien est-ce que j'en ai? », *i nn a dœ̃ü* « il en a deus ».

ASSIMILATIONS

33. Les assimilations d'un mot sur l'autre sont fréquentes, mais ne paraissent pas différer de celles du parler parisien populaire. On dit par exemple : *stílặ ç j ĕ vú* « celui que j'ai vu », *s sĕ pá* « je ne sais pas », *k²y ĭ k²y ĭ dí* « qu'est-ce qu'il dit. ».

ÉLISIONS ET CONTRACTIONS

34. Ces phénomènes sont très fréquents. Nous avons vu (§ 19) que les voyelles *ĕ*, *õ*, *e* tombent continuellement. En général, toute voyelle placée entre deus consonnes identiques tent à disparaître, et les consonnes se contractent : *ă vŭ vú?* « avez-vous vu? », *lă mălădrí* « la Maladrerie », *s pŭrĕ bẽ* « ça se pourrait bien ».

35. *l* finale des pronoms tombe devant les consonnes, aussi bien dans *ăl* « elle » que dans *il* : *ă lé mõtr ă lĭr* « elle leur apprent à lire ».

REDOUBLEMENT

36. Il y a deus cas assez curieus de consonnes redoublées.

Le pronom complément *lĕ*, entre deux voyelles, devient habituellement *ll* : *jĕ ll é vú* « je l'ai vu ». — Je suppose que le point de départ de ce changement se trouve dans des locutions comme *ĭl l ă vú* « il l'a vu », ou le *l* final de *ĭl* a été conservé pour distinguer cette phrase de la phrase *ĭl ă vú* « il a vu »; puis on a rattaché ce *l* au *l* suivant, et on en a fait un mot *ll*.

37. Le pronom *ã* « en », entre deus voyelles, devient *nn* : *kõbặ ç jĕ nn ẹ?* « combien est-ce que j'en ai? », *ĭ nn ă dœ̃ü* « il en a deus ». — Le point de départ de ce redoublement doit se trouver dans un doublet très commun de *ã*, *nã* (*jĕ nã frẹ̆ lă dĕmărc* « j'en ferai la démarche) », en liaison *nãn* et par contraction *nn*.

Changements particuliers.

38. Je ne connais pas assez la phonétique historique du français pour faire la comparaison du patois et du français au point de vue des sons. Je me bornerai à signaler quelques points de détail, outre ceus qui ont été indiqués précédemment.

GROUPES DE CONSONNES

39. Les groupes de consonnes sont souvent allégés. Sans parler des formes comme *ŏstĭné*, etc., qui sont des archaïsmes, nous remarquons les changements suivants :

40. *ly* se réduit ordinairement à *y* : *yĕv* « lièvre », *sŭyé* « soulier ». — D'après l'analogie de *ty*, *dy*, *ny*, je suppose qu'il y a eu un *l* intermédiaire. — Du reste, la réduction n'a pas toujours lieu : on dit *ẽ lyã* « un lien », *ólyæ̃rdĕ* « au lieu de ».

41. *ẅ* disparaît dans *brí* « bruit », *frí* « fruit », *plí* « pluie », *pí* « puis[1] », *pík* « puisque ». C'est au contraire *l* qui tombe dans *rẅír* « (re)luire », *pú* « plus ».

42. *y* tombe dans *bẽ* « bien », enclitique *bà*.

43. *r* tombe dans *twá* « trois » (§ 44), et dans *læ* « leur », en liaison *læz*. — Il y a tout lieu de croire qu'il tombait autrefois dans tous les noms en *-æ̃r*, féminin *-æ̃z*; mais dans le parler actuel je ne connais que (*ĕ*)*rmĕtæ* « remetteur ».

GROUPES *-oi*, *eau*.

44. Au groupe graphique *-oi* du français répondent, dans le patois, les formes les plus diverses. Ordinairement on a *wé* ou *wè* : *mwé* ou *mwè* « moi », *bwĕt* « boîte », *swĕf* « soif », *frwĕsé* ou *frwĕsé* « froisser ». Devant *r* final, *wĕ* ou *wã* : *bwĕr* ou *bwár* « boire »[2]. On a *i* dans *k²yi* « quoi », *ăsír* « assoir » ; cette dernière forme coexiste avec *ăswĕr* et *ăswã̆r*, qui paraissent moins employés. Enfin *è* se trouve dans *frè*, *frĕd* « froid, froide », *plĕyé* « ployer », *sĕyé* « scier », *sĕyó* « scie à main ». J'ai aussi entendu dire *lĕr* (ou *lĕr ?*) « loir », *ɛkrè* « je crois », *krĕsã* « croissant »; mais ici mes souvenirs manquent de précision : D. dit *ĕ lwã̆r*.

45. Le groupe graphique *-eau* est ordinairement représenté par *ó* et non pas par *yó* comme on aurait pu l'attendre. Cependant on dit toujours *ẽ syó* « un seau ». Le mot *museau* n'est pas habituel dans le patois, on dit ordinairement *ǵyĕl*; mais un jour que je fesais lire un texte phonétique à L. F., elle s'arrêta au mot *múzó*; je le lui dis, elle répéta *mŭzyŏ*. Enfin *mwĕnó* « petit oiseau », et *bŭyó* « bouleau », doivent être pour *mwĕnyó*, *bŭlyó*.

PAUL PASSY.

[1] En lisant, *pŭis*. || [2] L'alternance *wé-wè*, *wĕ-wã* est-elle due à des différences locales ou à l'influence du parler parisien? Je ne sais pas trop. Je crois que *wĕ* est plus commun à Crêpières qu'à Ste-Jamme; et, d'autre part, à Ste-Jamme, ce sont les gens les moins cultivés qui emploient surtout *wĕ*.

LES PATOIS DU LUXEMBOURG CENTRAL

L'étude suivante embrasse le tiers central du Luxembourg belge, sauf une petite partie à l'est composée de Bastogne et des environs. La région explorée offre le dessin d'un losange dont les pointes sont Nassogne au nord, Flamierge à l'est, Recogne au sud et Haut-Fays à l'ouest.

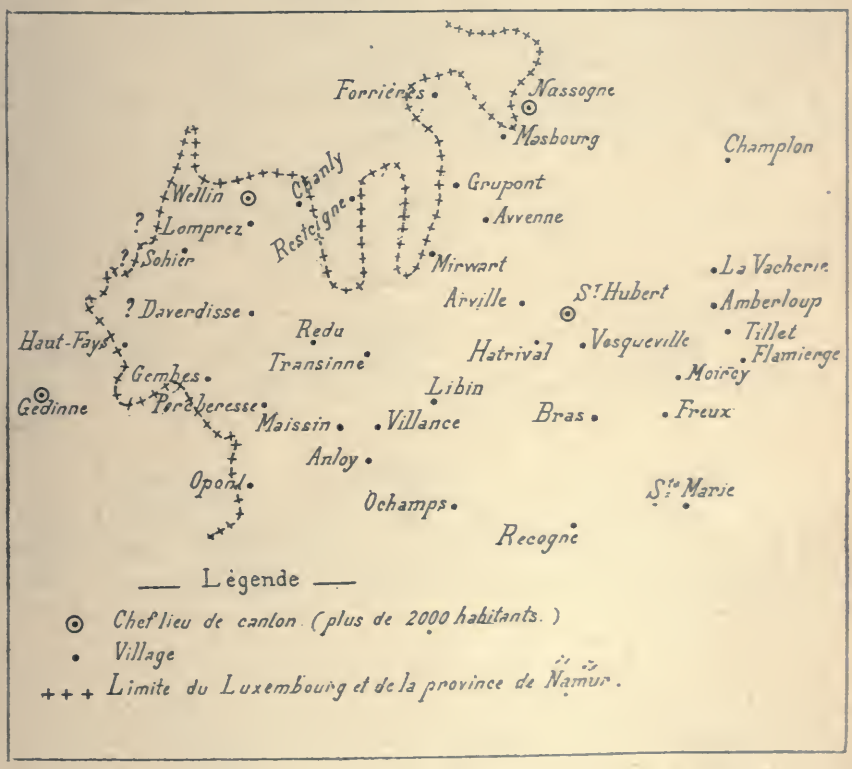

L'étude n'envisage que les sons présentant une différenciation de traitement avec le patois de Saint-Hubert. *Les autres, qui ne sont pas étudiés ici, offrent, dans toute la région explorée, absolument le même aboutissement qu'à Saint-Hubert*, et, en ce qui les concerne, on pourra recourir à mon travail *Le patois de Saint-Hubert* (*Luxembourg belge*)[1].

La région comprend trente-six villages, dont deux seulement n'ont pas été visités, faute de temps. Ce sont Mirwart, qui a surtout des communications avec Awenne et Tellin, et sans doute un patois peu différent de ceux de ces localités, très ressemblants entre eux; Daverdisse, qui est à trois quarts de lieue de Redu et à une lieue de Gembes. C'est aux patois de ces deux villages que le sien doit ressembler le plus. Les trente-quatre villages restants constituent la carte ci-jointe, sur laquelle on pourra prendre connaissance de leur situation respective. Je les ai parcourus tous, et c'est sur les lieux mêmes, de la bouche d'indigènes, que j'ai recueilli mes matériaux. Trois, dans les nomenclatures, sont laissés de côté : Chanly, qui parle le même patois que Resteigne, Gembes, qui parle celui de Porcheresse, et Tillet, qui parle celui d'Amberloup. Gedinne, à une lieue et demie à l'est de Haut-Fays, dans la province de Namur, n'est pas cité dans mon étude. Le patois y est absolument le même qu'à Haut-Fays, si ce n'est qu'on dit *drè*, droit; *strè*, étroit; *dè*, doigt; *tè*, toit; mais *sĕ*, soif; *dèr*, dur; *sèr*, sur; mais *kŭr*, cure.

1. are.

ĕ.

éclabousser	plantare	aller
spĭtĕ	*plãtĕ*	*ălĕ*

Tous les villages autres que ceux qui donnent *ĕ*.

ĕ.

éclabousser	auscultare	scopare
spĭtĕ	*ɛŭtĕ*	*ɛŏvĕ*

Au nord-est, Champlon d'un côté, et de l'autre, au sud-ouest, Haut-Fays, Redu, Porcheresse, Opont, Transinne, Libin, Ochamps, Anloy, Villance et Maissin[2].

---

[1] Bouillon, Paris. || [2] La région *ĕ* est donc très étroite entre Champlon et Libin. Elle va en s'évasant vers le sud et vers le nord.

2. y + are.

í.

secare	écraser	balneare	baisser
sȯ̆yí	*spȯ̆tʎí*	*băɲí*	*băcí*

Resteigne, Wellin, Haut-Fays, Porcheresse et Opont[1].

ĕ̆, ĕ̆.

Pour tout le reste de la région étudiée, il y a identité de traitement pour *are* et *y + are*. Celui-ci donne *ĕ̆* où *are* > *ĕ̆* et *ĕ̆* où *are* > *ĕ̆*. On a respectivement *sȯ̆yĕ̆*, *spȯ̆tʎĕ̆*, *băɲĕ̆*, *băɛĕ̆* et *sȯ̆yĕ̆*, *spȯ̆tʎĕ̆*, *băɲĕ̆*, *băɛĕ̆*.

Il y a donc confusion de frontières entre *are* et *y + are*, *si ce n'est qu'à l'ouest y + are > í dans un petit domaine situé à la fois sur are > ĕ̆ et sur are > ĕ̆.*

Toute la région, sauf cinq villages, confond donc les traitements de *are* pur et de *y + are*.

3. alam, avum, avam, al entr., ar entr., as entr.

ā.

pāl, bêche; *ɛāl*, échelle; *klā*, clou; *kāf*, cave; *ɛāf*, écale[2]; *mā*, mal; *ĭ fā*, il faut; *lār*, lard; *rĭtʎā*, geai[3]; *rnā*, renard; *lām*, miel; *dʎāp*, gerbe; *ăplās*, emplâtre; *āch*, aise.

Champlon, La Vacherie, Flamierge, Amberloup et Moircy. J'ai rencontré dans tous ces villages un mot qui résistait à la règle : c'est *tʎfō*, cheval.

ȯ.

Tout le reste de la région : *pȯl*, etc.[4].

4. aticum.

ātʎ.

Saint-Hubert seulement, sans doute par analogie avec le français : *ȯrātʎ*, orage; *vĭyātʎ*, village; *ȯvrātʎ*, ouvrage; *sȯ̆vātʎ*, sauvage.

ătʎ.

Tout le reste de la région : *sĭrătʎ*, cirage; *vĭzătʎ*, visage; *ătʎ*, âge, etc.

---

[1] Cette région *í* a une de ses parties sur la région *are* > *ĕ̆* et l'autre sur la région *are* > *ĕ̆*. || [2] Cf. Scheler, *escafignon*. || [3] *Richard*. || [4] Voir la confirmation de cette limite sous *bl final*.

5. e bref entr.

yẽ à l'ouest.

	hibernum	herbam	bestam	testam	perdit	nervum
Wellin	*ivyẽr*	*yẽp*	*byẽs*	*tyẽs*		*nyẽr*
Resteigne	—	—	—	—	*pyẽ*	—
Haut-Fays	—	—	—	—	*pyẽr*	—

A l'est, il existe une région analogue composée de Champlon, La Vacherie, Amberloup, Flamierge, Moircy, où l'on dit *nnyẽr*, nerf; *vyẽr*, ver; *īvyẽr*, hiver; *yẽp*, herbe; *byẽs*, bête; *tyẽs*, tête.

yẽ et *yẽ* au nord.

	nervum	vermem	bestam	testam	herbam
Tellin	*nyẽr*	*vyẽr*	*byẽs*	*tyẽs*	
Grupont	—	—	—	—	
Forrières	—	—	—	—	
Masbourg	—	—	—	—	
Nassogne	—	—	—	—	
Awenne	*nnyẽr*	—	—	—	
Arville	*nyẽr*	—	—	—	*yăp*
Saint-Hubert	*nyẽr*	*vyẽr*	—	—	—
Vesqueville	*nyẽr*	*vyẽr*	—	—	
Freux	*nnyẽr*	—	—	—	
Bras	—	—	—	—	*yẽp*

yā et *yă*.

Hatrival	*nnyār*	*vyār*	*ĭvyār*	*pyāt* (perte)	*byăs*	*tyăs*[1]

yẽ.

Libin	*nyẽr*	*ĭ pyẽr*	*yẽp*	*byẽs*	*tyẽs*

yē au sud-ouest.

Redu	*nyēr*	*ĭ pyēt*	*yēp*	
Transinne	—		—	
Villance	*ĭvyēr*	*vyēr*	*byēs*	*tyēs*
Anloy	—	—	—	—
Maissin	—	—	—	—
Opont	—	—	—	—
Porcheresse	—	—	—	—

[1] Remarquez le traitement de Saint-Hubert, la localité la plus proche d'Hatrival, dans les tableaux 5 et 13.

ē au sud.

Ochamps	*nēr*	*vēr*	*ĭvēr*	*bēs*	*tēs*	
Recogne	—	—	—	*bēt*[1]	*tēs*	*pērt* (perte)
Sainte-Marie	—	—	—	*bēs*	—	*fènēs* (fenêtre)

6. ellum

donne *ē* partout. Mais à Sohier, à une petite lieue au sud-ouest de Wellin, on rencontre déjà *yă*. Ce village est en dehors des limites que je me suis fixées. Je l'ai toutefois noté comme frontière entre *ē* et *yă*. A Gedinne (prov. de Namur), on dit encore *ē*.

7. ellam[2].

ăl à l'est.

	groseille	bretelle	jeune fille	ruelle	prunelle
Forrières	*çrŭzăl*	*bŭrtăl*		*rŭwăl*	*pŭrnăl*
Nassogne	—	—		—	—
Masbourg	—	—			—
Arville			*bwēsăl*	—	
Saint-Hubert	—	—	—	—	—
Vesqueville	*çŭrzăl*	—			
Hatrival	—	—			*pèrnăl*
Bras	*çèrzē*[3]	*bèrtăl*	—	*rèwál*	
Sainte-Marie	*çèrzăl*	—	—		
Freux	—	*bèrtăl*	—		
Moircy	*çŭrzē*	*bŭrtăl*	—	*rŭwăl*	
Amberloup	—	—	—		
La Vacherie	*çŭrzăl*	—		—	
Flamierge	*çŭrzē*	—	—		
Champlon	—	—	*bāsăl*		

[1] Influencé par le français. || [2] J'ai omis, par inadvertance, de recueillir des exemples de ce phonème à Awenne, Grupont, Tellin, Resteigne, Wellin, Redu. Je donne toutefois les traitements du reste de la région. || [3] Le mot est masculin : confusion avec *çèrzē*, grêlon (cf. franç. *grésil*).

ĕl à l'ouest.

Haut-Fays	*gŭrzĕl*	*bŭrtĕl*	*bwēɛĕl*	*rŭwĕl*
Porcheresse	—	—	*bwēsĕl*	*rŭwĕl*
Transinne[1]	—	—	—	
Libin	—	—	—	
Villance	—	—	—	
Maissin	—	—	—	

Traitement varié au sud.

Opont	*gŭrzĕl*	*bŭrtĕl*	*bwēɛĕl*	*rŭwĕl*
Anloy	*gŭrzŭl*	*bŭrtĕl*	*bwēsĕl*	
Ochamps	*gèrzèl*	—	—	*rŭwĕl*
Recogne	*gŭrzŭl*	*bŭrtĕl*	—	*rŭwĕl*

On remarquera que le mot *groseille* seul varie; les autres mots ont *ĕl* uniformément.

8. ia, ica.

ŭy.

Sporadiquement : à Forrières, Tellin, Resteigne, Wellin, Redu et Anloy, où l'on dit également *vŭy*, via; *plŭy*, plicat; *sŭy*, secat.

oy.

Dans l'est, à Flamierge, Champlon, La Vacherie, Amberloup, Moircy, Bras, Recogne, Hatrival, Saint-Hubert, Transinne, Arville, Awenne, Masbourg et Nassogne, où l'on dit *vŏy*, *plŏy*, *sŏy*.

Traitement mixte.

La ligne Haut-Fays, Porcheresse, Opont, Maissin, Villance, Libin, Awenne a *vŭy*, *plŏy*, *sŏy*.

On a *vŭy*, *plŏy*, *dŏy* dans quatre points séparés, à Ochamps, à Sainte-Marie, à Vesqueville et à Freux.

9. eta.

Il y a lieu de faire une division à part pour *eta* qui donne *ŭy* partout : *krŭy*, creta; *mănŭy*, moneta; *mŭy*, meule (meta).

---

[1] Redu, qui va presque toujours avec Transinne, doit sans doute aussi donner *ĕl*.

On dit seulement *mŭnŭy* à Ochamps et *sŏy* (seta) à Villance, Maissin, Hatrival, Vesqueville, La Vacherie, et *sŏ̆* à Masbourg et à Nassogne.

10. e long libre.

wĕ̆

dans des formes qui se retrouvent dans toute la région. A St-Hubert, où la règle est *wă*, on a *ĕtwĕ̆l*, *rwĕ̆*, *lwĕ̆*, *fwĕ̆* (étoile, roi, loi, foi). A Recogne et à Sainte-Marie, où la règle est *wă*, on a *mwĕ̆*, mois. A Flamierge, Champlon, Amberloup, Moircy, où la règle est *ă*, on a *mwĕ̆*, *rwĕ̆*, *pwĕ̆f* (poivre), et ainsi de suite. Ces formes sont d'habitude des mots peu usités par le peuple ou abstraits. Je crois que ce sont des emprunts déjà assez anciens au français : *ĕtwĕ̆l*, qui, à Saint-Hubert, devrait être *stwăl* ou tout au moins *stwĕ̆l*, plaide pour cette hypothèse. De plus, quand un patoisant veut wallonniser un mot français qui renferme *oi*, il ne manque pas de dire *wĕ̆ : bon vouloir* devient *bō vŭlwĕ̆r*, etc.

ă à l'est.

	tres	credere	bibere	piram	nigrum
Flamierge	*trĕ̆*	*krĕ̆r*	*bĕ̆r*	*pĕ̆r*	*nĕ̆r*
Champlon	—	—	—	—	—
Amberloup	—	—	—	—	*nwar*
La Vacherie	—	—	—		
Moircy	—	—	—	*pwar*	*nwar*
Nassogne	—	—	—		
Masbourg	—	—	—		
Forrières	—	—	—	*pwar*	
Awenne	—	—	—	—	

wa à l'ouest et au sud.

Haut-Fays	*trwa*	*krwar*		*pwar*	
Porcheresse	—	—		—	
Opont	—	—		—	
Redu	*trwā*	*krwār*	*ĭ krwā*	*pwār*	
Maissin	*trwă*	*krwăr*	*bwăr*	*pwăr*	*nwăr*
Anloy	—	—	—	—	—
Villance	—	—	—	—	—
Transinne	*trwā*	*krwār*	*ĭ krwā*	*pwār*	
Libin	—	—		—	
Arville	*trwa*	*krwar*		*pwar*	

Hatrival	*twa*	*kwar*	*bwar*	*pwar*	*nwăr* [1]
Saint-Hubert	*twă*	*kwār*	*bwār*	*pwār*	*nwār*
Vesqueville	*trwa*	*krwar*	*bwar*	*pwar*	*nwar*
Freux	—	—	—	—	—
Sainte-Marie	—	—	—	—	
Bras	—	—	—	—	
Recogne	*twa*	*kwar*	—	—	
Ochamps	*trwă*		*bwăr*	*pwăr*	

Je donne pour mémoire les quatre villages restants (nord-ouest), où j'ai négligé de recueillir suffisamment d'exemples et où, chose curieuse, on trouve un inf. *krwar* à côté d'un ind. prés. *krwĕ*.

Tellin	*trwĕ*	*krwar*	*ĭ krwĕ*
Resteigne	—	—	—
Wellin	—	—	—
Grupont	—	—	

II. e + gutt. + dent.

ǣ à l'est.

Même région que *e* libre > *ǣ*, exception faite de trois villages : d'Amberloup et de Moircy, où l'on a bien *rǣ*, roide, mais à côté de *drè*, *strè*, *frè*, et de La Vacherie, où l'on dit *drè*, *strè*, *frè*, *rè*.

Dans le reste de la dite région, c'est-à-dire à Flamierge, Champlon, Nassogne, Masbourg, Forrières, Awenne, l'on dit *strǣ*, *drǣ*, *frǣ*.

wă au centre.

Arville	*strwă*	*drwă*	*frwă*	
Saint-Hubert	*stwă*	*dwă*	*fwă*	*rwă* [2]
Vesqueville	*strwă*	*drwă*		—
Hatrival	*stwă*	*dwă*	*fwă*	—
Bras	*strwă*	*drwă*		—
Freux	—	—		—
Sainte-Marie	—	—		--
Recogne	*stwă*	*dwă*	*fwă*	—
Ochamps	*strwă*	*drwă*	*fră*	—

Cette région n'est plus qu'une partie de la région *e* libre > *wa*.

---

[1] L'*r* protonique tombe à Saint-Hubert, à Hatrival et à Recogne. ||
[2] L'*r* protonique tombe encore à Saint-Hubert, à Hatrival et à Recogne. A Ochamps, c'est le *w* qui tombe dans *fră*. Ces chutes ont lieu pour éviter des prononciations difficiles.

ẽ̆ au sud-ouest.

Haut-Fays, Porcheresse, Opont, Redu, Transinne, Libin, Villance, Maissin, Anloy disent *strẽ̆*, *drẽ̆*, *frẽ̆*, *rẽ̆*.

Cette région coïncide avec la partie restante de la région *e* libre > *wa*.

wẽ̆ au nord-ouest.

Les quatre villages que, sous *e* libre, j'ai mis à part parce qu'ils présentent *trwẽ̆*, trois, et *krwẽ̆* (credit) à côté de *krwar*, et que je n'y ai pas recueilli suffisamment d'exemples, présentent ici *wẽ̆*.

Tellin	*strwẽ̆*	*drwẽ̆*	*rwẽ̆*	*frẽ̆*[1]
Resteigne	—	—	—	
Wellin	—	—	—	
Grupont	—	—	—	*frẽ̆*

12. tectum, digitum, sitim.

Ces trois mots, ce qui n'est pas facile à expliquer, reçoivent partout un traitement uniforme et différent de celui de *e* + gutt. + dent. et de *e* libre. En conséquence, je me suis vu obligé d'en faire un paragraphe spécial.

A Flamierge, Champlon, Amberloup, La Vacherie, Arville, on dit *tẽ̆*, *dẽ̆*, *sẽ̆*. Or, cette région ne coïncide avec la région *e* libre. > *ä̆* que pour Flamierge, Champlon, Amberloup et La Vacherie, et avec la région *e* + gutt. + dent. > *ä̆* que pour Flamierge et Champlon.

A Vesqueville, Hatrival, Bras, Freux, Ste-Marie, Recogne et Ochamps, on dit *twă*, *dwă*, *swă*, ce qui ne coïncide que partiellement encore avec la région *e* + gutt. + dent. > *wă*, car cette dernière comprend en plus Saint-Hubert et Arville, et ce qui est loin de coïncider avec la région *e* libre > *wa*, puisque la région *e* + gutt. + dent., comme on l'a vu, ne comporte guère elle-même que la moitié de la région *e* libre > *wa*.

Enfin, on dit *tẽ̆*, *dẽ̆*, *sẽ̆* dans tous les autres villages sans exception. On comprendra que cette troisième région ne coïncidera non plus avec aucune autre, puisque pour les deux premières il n'y a coïncidence ni avec *e* + gutt. + dent., ni avec *e* libre[2].

---

[1] *frẽ̆* est une prononciation facilitée. Voy. supra. || [2] Eclaircissons la démonstration : *E* libre > *ä̆* dans 9 vill., *wa* dans 18, *wẽ̆* et *wa* dans 4. voy. plus haut. *E* + gutt. + dent. > *ä̆* et *ẽ* dans 2 vill., *ẽ* dans 1 vill., *ä̆* dans 6, *wă* dans 9, *ẽ̆* dans 9, *wẽ̆* dans 4. *Tectum*, etc. > *ẽ* dans 5 vill., *wă* dans 7, *ẽ̆* dans 19.

Il me paraît donc démontré que le traitement de ces trois mots est tout à fait particulier.

13. ily, icl, ittam.

On a *ĕy* et *ĕt* partout, si ce n'est dans un îlot formé de Saint-Hubert, d'Hatrival et d'Arville. Saint-Hubert a les deux traitements : *făy*, fille; *ŏrăy*, oreille; *sŏmăy*, sommeil; *bŏtĕy*, bouteille; *ŭstĕy*, outil; *ŏrvăy*, Arville; *vĕskŭvăy*, Vesqueville; *kŏpăt*, sommet; *tŷĕrĕt*, charrette; *nūjăt*, noisette; *lŭkĕt* et *lŭkăt*, chatière; *vŏlĕt*, clayon.

Hatrival et Arville ont uniformément *ăy*, *ăt* : *făy*, *ŏrăy*, *sŏmăy*, *ŭstăy*, *ŏrvay*, *vĕskŭvăy*, *kŏpăt*, *tŷĕrăt*, *nūjăt*, *lŭkăt*, *bĕrwăt* (brouette), *băwăt* (lucarne).

14. o bref libre.

Tout le sud, Vesqueville, Freux, Sainte-Marie, Bras, Hatrival, Arville, Libin, Ochamps, Anloy, Villance, Maissin, Transinne, Redu, Opont, Porcheresse, Haut-Fays a *ū* : *bū*, bœuf; *ū*, œuf; *nū*, *nūf*, neuf, neuve; *ĭ vū*, il veut; *ĭ pū*, il peut.

Recogne seul (tout au sud) commence à présenter *yė*[1] : *byė*, *yė*, *nyė*; *ĭ pyė*, il pleut; mais en même temps *ĭ vū*, *ĭ pū*.

Tout le reste de la région[2] a *u* : *bū*, *ū*, *nū*, *ĭ vŭ*, *ĭ pŭ*.

15. or entr., os entr.

donnent *wa* partout : *mwār*, *mwăt*, mort, morte; *fwār*, *fwăt*, fort, forte; *stwăt*, tordre; *kwăs*, côte; *ĭ wăs*, il ose; *ĭ rpwăs*, il repose, etc.

Il n'y a d'exceptions que pour Ochamps et Recogne (dans le sud), où l'on a *ů* : *můr*, *fůr*, *stůrt*, *ĭ rpůs*. Ce traitement se continue dans le sud.

16. orium.

ū au sud-ouest.

Haut-Fays	*kŭlū*	*sălū*	*dŭskrămyū*
Porcheresse	—	—	*dŭskrămyū*
Opont	—	—	—
Maissin	—	*ătŭnū*	*dŭskrămyū*
Anloy	—	*sălū*	

[1] Ce son prend une grande extension au delà : Recogne est frontière. ||
[2] Je ne cite pas tous les villages par le menu. Un coup d'œil sur la carte les fera apercevoir dans leur ensemble.

Villance	*kŭlū*	*ătŭnū*	*dŭskrămyū*
Libin	—	*fòsū*	*kăbŭlū*
Transinne	—	*sălū*	
Redu	—	—	

Sens : *kŭlū* = filtre pour le lait (de *couler*) ; *sălū* = saloir ; *ătŭnū* = entonnoir ; *fòsū* = hoyau d'essartage (de *fosse*) ; *dŭskrămyū* = démêloir ; *kăbŭlū* = bouilloire pour la *kăbŏlĕy*, soupe des bestiaux (*co-*bullata*).

ă̆ et *wĕ̆*.

Tout le reste de la région a *ă̆*. Il me semble inutile de transcrire les exemples recueillis, qui sont les mêmes que plus haut, avec la terminaison *ă̆*. Il y a exception pour Resteigne et Wellin qui disent *mŭrwĕ̆*, miroir ; *kŏlwĕ̆* ; *sălwĕ̆*. Tellin me paraît frontière entre *ă̆* et *wĕ̆* : il présente *kŏlă̆* à côté de *mŭrwĕ̆*[1].

17. ur libre.

A Flamierge (à l'est), on dit *dă̆r*, dur, mais *sŭr*, sur ; *mĕ̆zŭr*, mesure.

ŭr.

Dans trois localités seulement, à Saint-Hubert, à Moircy et à Amberloup, où l'on a : *dŭr*, *sŭr*, *kŭr* (*cura*) et *mĕ̆zŭr*.

ĕr.

Dans tout le restant de l'est, c'est-à-dire à Champlon, La Vacherie, Arville, Vesqueville, Freux, Bras, Sainte-Marie, Recogne, Ochamps, où l'on a : *dĕr*, *sĕr*, *kĕr*. A noter seulement qu'à Champlon l'*r* est roulante.

ĕ̆r.

Dans toute la région restante, avec de ci de là une exception. C'est ainsi qu'à Nassogne, Forrières et Masbourg on dit *dĕ̆r*, *sĕ̆r*, *kŭr*, *mĕ̆zĕ̆r*. L'*r* paraît plus fortement roulée à Grupont et à Tellin.

18. unam, umam.

N. B. Les villages de Awenne, Grupont, Tellin, Resteigne, Wellin, Transinne, Redu et Libin manquent.

---

[1] Le peu de temps dont je disposais dans ce village m'a empêché de recueillir plus d'exemples.

ŭ.

Dans l'extrême est, à Champlon, La Vacherie, Flamierge, Amberloup, Moircy qui disent *ɛŭm*, écume; *plŭm*, plume; mais *lŭn*, lune, qui me paraît influencé par le français.

ẻ.

Au sud, à Sainte-Marie, Recogne, Ochamps, Bras, Freux et Vesqueville, qui disent *lẻn*, *ɛẻm*, *plẻm* (mais *lŭn* à Sainte-Marie, à Freux et à Vesqueville).

ẽ.

A Hatrival : *ɛẽm*, *plẽm*.

ŭ.

Dans tous les villages restants, on a *lŭn*, *ɛŭm*, *plŭm*, à l'exception de ceux qui n'ont pas été étudiés et d'Opont qui dit *lũn*, *ɛũm*, *plũm*. J'ajoute qu'à Porcheresse on a *ɛĭm* à côté de *ɛŭm*.

19. utum

donne *ŭ* partout, excepté :

A Champlon et à Flamierge (dans l'est), où l'on a *ŭ* : *bĕtẏŭ*, pointu (de *bĕtẏ*, bec); *wăzŭ*, osé; *mŭrŭ*, mourir (infinitif refait en *utum*);

A Ochamps et à Opont qui disent *ẻ* : ex. : *pwẽtẻ*, pointu; *mŏrẻ*, mourir; *ŭzẻ*, oser et osé pour Ochamps; *bĕtẏẻ*, pointu; *mŏrẻ*, mourir; *vŏlẻ*, voulu pour Opont.

20. atura.

ăr dans tout l'est.

Grupont	*trăvăr*	*lĕvăr*		
Awenne	—	*spĭtăr*		
Masbourg		*vĕrdăr*		
Forrières	*lĕvăr*	*vĕrdăr*		
Nassogne		*vĕrdăr*		
Champlon	*trăvăr*	*vĕrdăr*	*stẏĕrnăr*	*bătăr*
Flamierge	—	—	—	—
La Vacherie	—		*stẏĕrnĭɛăr*	—
Amberloup	—	*vĕrdăr*	—	—
Moircy	—	—	—	—
Freux	—		—	
Sainte-Marie	*trăvŭr*	*vĕrdŭr*	*stĕrnĭɛăr*	

Recogne	*trăvǎr*	*vĕrdǎr*		
Ochamps	—	*lĕvǎr*	*stĕrnĭɛǎr*	
Bras	—		*styĕrnĭɛǎr*	
Vesqueville	—		—	
Hatrival	—	*vĕrdǎr*	*styārnĭɛǎr*[1]	*spĭtǎr*
Saint-Hubert	—		*styĕrnieǎr*	*bătǎr*
Arville	—	*lĕvǎr*	*spĭtǎr*	

Sens des mots : *trăvǎr* (*trabem-atura*) = fenil; *lĕvǎr* = levures; *styĕrnǎr* ou *styĕrnĭɛǎr* = litière (de *styĕrnĭ*, **sternire*, répandre de la litière); *bătǎr* = petit lait, litt. *batture*; *spĭtǎr* = éclaboussure, de *spĭtĕ*, éclabousser, qui paraît germ. : le néerl. a *spuiten*, seringuer, et *spatten*, faire jaillir.

ūr.

Tout le reste de la région. Les exemples sont les mêmes : *trăvūr*, *vĕrdūr*, etc.

21. qu

donne *k* dans toute la région. Il n'y a qu'au nord-est, à Champlon et à Flamierge, qu'on rencontre le mélange de *k* et de *kw*.

	quatuor	chartam	quartum	quantos	quando	quaerere
Champlon..	*kwăt*	*kwāt*	*kwār*[2]	*kwāt*[3]	*kwā*	*kī*
Flamierge..	—	—	—	*kāt*	*kā*	—

Cependant le mot *kwăt*, quatre est plus résistant et se trouve dans tout le Nord. Les lieux où il est resté sont Nassogne, Forrières, Masbourg, Awenne, Grupont, Tellin, Resteigne et Wellin qui disent *kwăt* à côté de *kŏt*, *kŏr*, *kāt*, *kā*, *kēr*.

22. (i)s, (i)ss français, sc latin

donnent tantôt *ĉ*, tantôt *ɛ* (respectivement *j*) à Flamierge et à Champlon. On y dit : *ŏĉē*, oiseau (*aucellum*); *lĭĉĕf* (*legebat*); *tĉĕf* (*dicebat*) à Flamierge, *tyĕf* à Champlon; mais *vzĕf* (*fac-ebat*); *āĉĭ*, aisé; *mŏĉō*, maison.

Mais, en revanche, on dit *ŏɛē*, os (*oscellum*); *wăɛē*, cercueil (*vascellum*); *vĕɛă̆*, putois (à Liège *wīĉŏ*); *hăɛĕ*, baisser; *ɛūtĕ* (*auscultare*); *ɛŏvĕ* (*scopare*), balayer; *bājĕ*, baiser; *pūjĕ*, puiser. (Il faut remarquer seulement qu'à Champlon les infinitifs sont en *ĕ*.)

---

[1] Voy. *e bref entravé* pour *yā*. || [2] Pour *ā*, voy. sous *ar entr*. Le sens de *kwār* est monnaie, argent. Le mot est du plur. || [3] Le sens est combien, en quel nombre.

Dans tout le reste de la contrée, on ne rencontre plus que *ɛ* et *j*. Il n'y a qu'à Forrières, séparé pourtant de Champlon par Nassogne, qui a uniformément *ɛ* et *j*, que j'ai rencontré la forme *mŏĉō* à côté de *ŏɛē*, *vŏɛē*, *bŏɛĕ*, *ɛūtĕ*, *ŏjĭ* (aisé), *bŏjĕ*, *pŭjĕ*.

23. bl final.

f.

Tout le nord a *f*.

Champlon, Flamierge, Amberloup, La Vacherie ont *rāf*, râcloir de cantonnier (*rutabulum*); *tāf*, table; *stāf*, étable.

Nassogne, Forrières, Masbourg, Awenne, Grupont, Tellin, Resteigne et Wellin ont *rŏf*, *tŏf*, *stŏf*.

f et *l*.

Arville, Saint-Hubert et Freux ont *rŏf*, *tŏl*, *stŏl*

l.

Tout le reste de la contrée a *l* : Moircy, *rāl*, *tāl*, *stāl*; les autres villages sans exception, *rŏl*, *tŏl*, *stŏl*.

fabula mérite une mention spéciale. Il est devenu *flaba* et a donné *flāw*, *flŏw*, selon les régions. Je n'ai retrouvé *fabla* qu'à Flamierge : *fāj* (conformément à la règle locale).

Les anciennes formes des adjectifs en *abilis* ont disparu et sont remplacées partout par des déformations en *āp* des adjectifs français : *ĕmāp*, aimable. On rencontre encore ça et là *ŏdŏl*, importun (se dit d'un enfant), *ŏdăl* à La Vacherie; *ămŏl* (*amabilis*), qui a pris un sens tout à fait opposé, et signifie importun (se dit d'un enfant, c'est un synonyme de *ŏdŏl*) : il se sera employé primitivement par ironie; cette déformation de sens prouve sa vétusté, *ămāl* à La Vacherie; *hĕyŏl*, importun (se dit d'un enfant), de *haïr* + *abilis* à Forrières. Ces mots tombent en désuétude et sont remplacés par *embêtant*, *agaçant* et autres termes du même acabit.

24. Voyelles insérées.

I

Après les mots finissant par une consonne, on insère une voyelle : dans les mots qui commencent par *s* + consonne, entre *s* et la consonne; dans les mots dont la première syllabe s'élide après un mot finissant par une voyelle, comme *tŷfŏ*, cheval, comme les mots composés avec *de* (*demain*), avec *re* (*revenir*), avec *con* (*commander*), à cette même place de l'élision.

On verra que cette voyelle est toujours la même dans ces différents cas. Même dans les verbes où *de* (par confusion avec *dis*) donne *dŭs*, *dis*, *dès*, comme (à Saint-Hubert) *dusfĕr*, défaire; *dŭsmōtĕ*, démonter, etc., et où l'élision n'est plus possible, la voyelle est la même que celle résultant de *de* resté pur, de *re*, etc., et varie avec elle selon les villages, sans jamais être avec elle en contradiction. Ceci semble indiquer que c'est *e* bref atone de *re* et de *de* qui est le facteur générateur de cette voyelle, et qu'elle n'a été usitée dans les autres cas que par analogie. Cette voyelle est :

ĭ dans tout le nord.

A Awenne, Grupont, Tellin, Resteigne, Wellin, où l'on dit *sĭpĭtĕ*, éclabousser; *dĭmĕy*, demi; *tŷĭvō*, cheval.

A Forrières, Masbourg, Nassogne, Champlon, Flamierge, Moircy, Amberloup, où l'on dit *sĭpĭtĕ* (*sĭpĭtĕ* à Champlon); *dĭskrămyĕ*, démêloir, peigne, de *dĭskrămyĕ*, démêler (*ăkrămyĕ* = emmêler : le néerl. a *kram*, crochet?); *tŷĭvō*, cheval.

ĕ dans le sud-est.

La Vacherie	*sĕpĭtĕ*	*tĕĕvō*	*sĕtyĕrnĭɛăr*	
Vesqueville	—	—	*dĕskrămyĕ*	
Bras	—	—	*dĕskrămyĕ*	
Freux	—	—	*dĕskrămyĕ*	
Sainte-Marie	—	—	—	*sĕpĕtăr*[1]

ē.

Dans deux villages du sud :

Ochamps	*sēpĭtĕ*	*tŷēvō*	*dēskrĕmyĕ*
Anloy	—	—	*dēskrămyū*

ŭ.

Dans deux villages du sud-ouest, Opont et Porcheresse où l'on a *sŭpĭtĕ*, *tŷŭvō*, *dŭskrămyū*.

ŭ.

Dans le reste de la contrée :

Saint-Hubert	*sŭpĭtĕ*	*tŷŭvō*	*sŭpĕ* (épais)
Arville	—	—	—
Hatrival	—	—	*sŭtyārnĭɛăr*
Recogne	—	—	*dŭskrămyĕ*
Libin	*sŭpĭtĕ*	—	*sŭpĕ*

[1] Littér. *épétoire* = mèche de fouet.

Villance	*sŭpĭtĕ*	*tʃŭvŏ*	*dŭskrămyū*
Maissin	—	—	—
Transinne	—	—	*sŭpĕ*
Redu	—	—	—
Haut-Fays	—	—	*dŭskrămyū*

II

Aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent et au singulier de l'impératif des verbes finissant par une muette + une liquide, on intercale une voyelle qui devient tonique. Cette voyelle est

ĕ

A Ochamps, à Anloy et à Opont, où l'on dit *ɛŭfĕl*, siffle; *ĕtĕr*, entre.

ŭ à l'ouest.

Saint-Hubert	*ɛŏfŭl*	*ĕtŭr*	Libin	*ɛŭfŭl*	*ĕtŭr*
Awenne			Recogne		
Grupont			Villance		
Tellin			Maissin		
Resteigne			Porcheresse		
Wellin	*ɛŭfŭl*	—	Haut-Fays		
Redu	*ɛŏfŭl*	—	Forrières	*ɛŭfŭl*	—
Transinne	—	—			

ĕ à l'est.

Nassogne	*ɛŭfĕl*	*ĕtĕr*	Freux	*ɛŏfĕl*	*ĕtĕr*
Masbourg	—	—	Sainte-Marie	*sŭfĕl*	—
Champlon	*ɛŏfĕl*	—	Bras	*ɛŏfĕl*	—
Flamierge	—	—	Vesqueville	—	—
La Vacherie	—	—	Hatrival	*ɛŭfĕl*	—
Amberloup	—	—	Arville	*ɛŏfĕl*	—
Moircy	—	—			

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

1. Les participes passés se règlent invariablement sur les infinitifs : à *ĕ* correspond *ĕ*, fém. *ĕy*; à *ĕ* correspond *ĕ*, *ĕy*; à *i* correspond *i*, *iy*.

2. La région étudiée mesure dans sa plus grande longueur 50 kilom., et dans sa plus grande largeur 30. — Lomprez et Sohier, au sud-ouest de Wellin, n'y sont pas compris.

PAUL MARCHOT.

PATOIS DE LACHAUSSÉE

(MEUSE)

Lăɛòsĭ, c^on de Vĕynĭl. — Lachaussée, c^on de Vigneulles.

Tŭjŭ d' mŏ ā păy! — *Toujours de mal en pis !*

— ĭ n' frĕm kŏ ɛŏ drŭmĕ̃
dvā stĭ pă nŏy, hăw[1] *kŏlĕ̃ ?*
— mătĕ̃ nō, hăy ! ɛ' pyĕ̃ lĕ sŭ
k' n' ŏ m fă d' răyĭ.

— l' vyĕ d' lă băɛ n' ĕm tĭ
kŏ s' mĭtā d' sĕ̃k kār ă lă
hăy ɛăl, lŭ ?
— l' y ĕ jă mmwă fă dăw
trŭ băwdrăy ɛ' krŭ !
— kè s' fĕ ! lĕ
kŏ t' kwă tĕrăy lă hĕɛ ă ɛŭfyĭ
dā sĕ dŭy păr lŭ
pă lă ! ă stĭ dō, kŭmā
k' să vă ănŏy ?
— mŏ fwă ā lă, mĕ jă
s' fŭ ! m' pŭpă vă tù bălmā, mă
fŭm n' ŏm kŏ măw hŏ, ă
pĭ kòs kè ɛtè dĕrā, kā lă
mŏlɛās ŏ ɛŭ kăkĕ, fāfā,
sŏ pŭ lă pwĕn ! ă s' tăwr sŏ

— Il ne fera pas encore chaud dormir devant chez soi la nuit, hé ! Colin ?

— Mâtin non, hé ! Je plains ceux qui n'ont pas fini d'arracher (les pommes de terre).

— Le vieux de là-bas n'a-t-il pas encore son *moitié-de-cinq-quarts* à la haie Charles, lui ?

— Il y a *mie moins* fait (tout de même) deux ou trois *baudrées*[2], je crois !

— Que ce soit ! (n'importe), il a encore de quoi tirer la hanche et souffler dans ses doigts par lui (tout seul) par là ! Et à la maison, donc, comment que cela va aujourd'hui ?

— Ma foi, comme çà, pas déjà si fort ! mon père va tout bellement, ma femme n'est pas encore mout haut ; et puis qu'est-ce que je te dirai, quand la malchance est chez quelqu'un, fanfan, c'est pour la peine ! A cette heure, c'est

---

[1] Quand on ne tutoie pas, on dit *hăwe*. Si on tutoie, on dit *hăy*. || [2] Travail quelconque fait pour la culture de la pomme de terre et durant deux ou trois heures.

mă pŭlĭe k' n' ĕm mĕjĭ dè t' pĕ
ăeŭ ă slăw măsã, vlă kŏ
mă ça̰y kĕ etăy sĕ kăbrĭ tăl'ăwĭ;
sŏ tŭtăwŏ eŭ mĕ k' să
vă mŏ.

— *m' păwĭ kŏlẽ! mă să*
s'ăṙtrĕ măṭã! l' pă̰yĭ, lă fŭm,
lă pŭlĭe, lĕ ça̰yŏ; ĭ fŏ bẽn
ĕspăra̰y mŭ dõ[1] *kè să n' vrĕm*
ã lă tŭjŭ d' mŏ ã pă̰y!

ma pouliche qui n'a pas mangé depuis hier au soleil couchant, voilà encore ma chèvre qui a jeté ses cabris tout à l'heure; c'est partout chez moi que çà va mal.

— Mon pauvre Colin! mais ça s'arrêtera, je m'attends! le père, la femme, la pouliche, les cabris!... il faut bien espérer, n'est-ce pas donc, que çà n'ira pas comme çà toujours de mal en pis!

L'ABBÉ A. DION.

---

[1] N'est-ce pas donc se dit *mŭ dõ* quand on ne tutoie pas; dans le cas contraire, c'est *nèm dõ*.

LETTRE DE JEAN TIERCELET

SUR LE CHEMIN DE FER DE CHATILLON A BESANÇON

Cette lettre a paru dans le *Progrès de la Côte-d'Or* du 17 septembre 1869. Elle figure aussi dans le *Recueil de pièces en patois bourguignon extraites des journaux publiés à Dijon de* 1801 *à ce jour*, par Sildman (Milsand), Paris, Jules Martin, 1880, in-12, p. 169-200. Elle roule sur une question d'intérêt local. Il s'agissait alors de construire la ligne de chemin de fer de Châtillon-sur-Seine à Besançon, par Is-sur-Tille et Gray. D'Is-sur-Tille à Gray, deux tracés étaient en présence : l'un (le tracé Renaud dont il est parlé dans la lettre) avait pour objet de desservir la vallée de la Haute-Viugeanne et le canton de Fontaine-Française ; l'autre devait suivre, sur une certaine étendue, la vallée de la Bèze et desservir le canton de Mirebeau. L'auteur de la lettre plaide en faveur du second tracé (c'est à peu près celui qui a été adopté, et la ligne est en exploitation depuis plusieurs années).

Cette lettre a été écrite dans le patois qui était en usage à Bèze à cette époque. Mais Bèze n'est distant de Bourberain que de 4 kilomètres ; le patois des deux villages n'est pas très différent. Pour transcrire cette lettre dans le patois de Bourberain, je n'ai donc eu que très peu de changements à faire. Je n'ai, naturellement, tenu aucun compte de l'orthographe de l'original, et j'ai suivi le même système que pour les textes déjà publiés dans les n^os^ précédents de la *Revue*. Quant aux noms propres d'hommes et aux termes qui n'appartiennent pas au langage populaire, je les ai transcrits sans les accentuer. Ce qui m'a décidé à reproduire cette lettre, c'est qu'elle me paraît un excellent spécimen de conversation entre paysans sur un sujet d'intérêt local, avec la pointe de malice bourguignonne en plus.

ĕ mõsyẵ l rédijou d lĕ gẵzĕt
dœ dĭjõ.

sŭrprẽ pŏ̃ lĕ pyẵw̃j, vãrdĭ dãrăy,
ĭ nõz ĕvẽ mẽ ĕ l ĕsŭt, mŏ̃
ĕ pĕ dĕz ãwtr, dã̃ lĕ kẵbẵn dœ
mõsyẵ laçare.

õ s ĕ mẽ ĕ kãwzĕ d tẵt sŏt
dœɛẵwz : d'économie chaussiale, dœ
kõtrĭbŭsyõ, d nõt kõsĕy kœy
ăyẽ rnõmĕ l jŏ d lĕ sẽ
prŭdã, eqsétéra, kã mõ kŭsẽ pierre
croquan, ẽ grŏ dŭ pẵyĭ, k ĕvŏ
tẵt ĕkŭtĕ sã dĕbãyĕ ẽ mẵw̃, sœ
lẵv :

— d kĕ k vŏ vŏ mãwlĕ? ẽn
ɛẵwz m ŏkŭp pŭ k tẵ sĕ; s ă
lĕ lĕtrœd mõsyẵ renaud pŏ nõz
ãpõɛĕ d ĕvŏ nõt ɛœmẽ d fĕr.

— kã k s ă k mõsyă renaud? k dĭ l çrã laçare, drĕsĕ
dã̃n ẽ kãr km ẽ pĕsyã.

— ĭ krŏ k s ẽn (= s ă ẽn) õm dẵ
pŭyĭ k vẽ dŭ fẽ fõ d lĕ
rŭsĭ, ĕ pĕ k prẽɛ pŏ sõ
sẽ, k ĕ rĕpõdŭ croquan.

— dvã kœd nõ kõtĕ dĕ
lõnrĭ, ĕ frŏ bĕ d vŏ l
pẵyĭ k ĕ pẵl. ĕ nõ trĕt kœmã
dĕ rŭsyẽ. sĕ statirique, sĕ cate
potographique..., s ă pŏ nõ
blŭzĕ. k ĕ vẽy, ĕ pĭ (= pĕ ĭ) yĭ
frĕ vŏ l pẵyĭ, mŏ̃, ĕ pĭ (= pĕ ĭ) n
pẽdrĕ pă lĕ kẵt kœmã lŭ.

ĭ vŏrõ d ẵbŏr mẵrsĭyĭ dĕvẵ
sĕ fŏrj tẵt prŏt ĕ mẵrɛĕ, ĕ pĕ
sõ jẵlĭ mlẽ; pŭ lwẽ, l mẵlẽ
buçuet, ẽ krã̃n mẵlẽ pŏ l kõmĕrs,
lẵvŭ k tẵt ĭ fẵrçĭy; ã̃kŏ
ẽmɛẵ pŭ lwẽ, ĕ trĕɛẵtŏ, brăsrĭ,

A Monsieur le Rédacteur de la *Gazette* de Dijon.

Surpris par la pluie, vendredi dernier, nous nous *avions mis à l'abri*, moi et puis *des* autres, dans la cabane de Monsieur Lagare.

On s'*a mis* à causer de toute sorte de choses : d'économie sociale, de contributions, de notre conseil que nous allions renommer le jour de la Saint-Prudent, etc., quand mon cousin Pierre Croquan, un gros du pays, *qu'*avait tout écouté sans *débailler* un mot, se lève :

— *De quoi que vous vous mélez ?* Une chose m'occupe plus que tout ça ; c'est la lettre de Monsieur Renaud pour nous empêcher d'avoir notre chemin de fer.

— *Qu'est que* c'est que Monsieur Renaud ? que dit le grand Lagare, dressé dans un coin comme un *paisseau*.

— Je crois que *c'est un* homme de Pouilly *que* vient du fin fond de la Russie, et puis que prêche pour son saint, *qu'a* répondu Croquan.

— *Devant que de* nous conter des *plaisanteries*, il ferait bien de voir le pays *qu'il* parle. Il nous traite comme des *Russiens*. Ses *statistiques*, ses cartes photographiques..., c'est pour nous blouser. Qu'il vienne, et puis je lui ferai voir le pays, moi, et puis je ne perdrai pas la carte comme lui.

Nous verrons d'abord Marcilly avec sa forge toute prête à marcher, et puis son joli moulin ; plus loin, le moulin Buguet, un crâne moulin pour le commerce, *là où que* tout y freguille ; encore un peu plus loin, à Tréchâteau, bras-

mlẽ ẽ pẽ fòrj pò fār
ɑd l ăsyẽ pũ dũ k dũ fēr. ẽ lũs,
brâsri, mlẽ, siri; ẽ dẽ pā,
ẽl pārār ɑk bāy d lẽ
pyār nō jlivr, dĕvẽ kẽ k ōn ẽ bāti
dẽ pālē ẽ dijò; ẽ pākò (= pẽ ākò) lẽ
fòrē d vĕlŭr, lăvũ k ẽ y ẽ dẽ
bò d tăt sòt, mẽm ɑk mōsyẽ
maria ān ĕcĕt pò fār dẽ
bătò k vā sũ lẽ mĕr.

y ārivō ẽ bēz : ō s krôrò
ò krăsò, tā y ẽ d ɛānvẽ
k fœm ! tăr pòtãw dẽ tyĕlri,
dẽ mĕkănik, dẽ fòrj, dẽ mārtò
k tăp, dẽ rũ k tōn,
dẽz ăvrār kɑ crient ! sā
sũpĕrb !

ẽ pẽ stɑrivār[1], *kɑkmās*
tẽ d ẽ kãw ! ĕl nɑ tĕri pā, stẽ
lẽ ! ĕl nɑdĕbòd pā, stẽ lẽ !

— pādẽ ! dĕvẽ ẽn fòs d āw dɑ-
dẽ sā ɛwāw !

— ā sòtā d bēz, ẽ (= y ẽ ẽn) ẽ
çrā dĕsim bătik lavũ k ō fā
ẽn mãɛin tăt lẽ smẽn ; pũ
ĕvā, ō s ĕstāzi dvā dẽ kòtyā
k ā pisẽ l ānẽ pāsẽ trò mĭy
pyĕs dɑvẽ, sā kōtẽ lẽ mere

serie, moulin et puis forge pour faire de l'acier plus dur que du fer. A Lux, brasserie, moulin, scierie; à deux pas, la perrière (carrière) *que* donne de la pierre non gelive, avec *quoi qu'on* a bâti des palais à Dijon; et puis encore la forêt de Velours, *là où qu'il n'y a* des bois de toute sorte, même que Monsieur Maria en achète pour faire des bateaux *que* vont sur la mer.

Nous arrivons à Bèze : on se croirait au Creusot, tant *n'y a* de cheminées *que* fument ! *Tout partout* des tuileries, des mécaniques, des forges, des marteaux *que* tapent, des roues *que* tournent, des ouvrières *que* crient ! C'est superbe !

Et puis *cette* rivière *que* commence tout d'un coup ! Elle ne tarit pas, *celle*-là ! Elle ne déborde pas, celle-là !

— Pardi ! Avec une force d'eau de deux cents chevaux.

— En sortant de Bèze, *il n'y a* une *grande décime* boutique, *là où* qu'on fait une machine toutes les semaines; plus avant, on s'extasie devant des coteaux *qu'*ont pissé l'année passée trois mille pièces de vin, sans compter la mère

[1] Il s'agit de la rivière de la Bèze qui jaillit du fond d'un cirque, à la manière d'un puits artésien naturel. A. Joanne, *Géographie de la Côte-d'Or*, p. 6, la désigne « comme une des sources les plus fortes de la France ». Au rapport du géographe Robert, *Voyage dans les treize cantons suisses*, t. II, p. 78, c'est une des plus belles sources d'Europe; elle verse immédiatement une nappe d'eau de plus de 10 mètres de largeur formant une rivière qui met en mouvement des moulins, des huileries et diverses espèces d'usines à fabriquer le fer. On présume qu'elle est alimentée par les eaux de la Tille qui se perdent entre Til-Châtel et Lux, ainsi que par celles de la Venelle, qui, depuis Selongey, s'infiltrent dans les terres et finissent par s'y absorber complètement entre Véronnes-les-Petites et Lux. Cf. Courtépée, *Descript. du duché de Bourgogne*, t. IV, p. 717 sq.

gôte[1] *tsé pŏ lĕ vẽyrõ, dĕ vrĕ*
gŏrmã !
ã sĕgã nõt ɛœ̃mẽ, vŏsẽ
nĕrõ dĕvœ̃ sõ fŭrnăw k ă
ĕrẽtẽ, sõ mlẽ ĕ pĕ sĕ sírĩ k
mĕrɛ tœ̃ kmã dĕz ãrĕjĕ.
ĭ dĕjæ̃nõ, kmã d bĕn ãtãdŭ,
ĕ lĕ trœ̃ĭt ĕ pĕz (= pĕ ĕz) ĕkrăvĭs, ĕ
mĭrbŏ, lĕ pŭ jœ̃li vĭy dŭ mõd.
lẽyẽ (= lĕ ĕ y ĕ ẽ) mlẽ k õ dĭrŏ ẽ
ɛœ̃tăw. s ă stŭ lĕ k ãn ĕfrăzĭy dŭ
byĕ ĕ pĕ k fă d lĕ bĕl fĕrẽn.
ã ! mĭrbŏ ĕ tœ̃jŏ ẽ bõ vŏzẽ
dã s mœ̃lẽ lĕ!
mă nõ vlĕ dã lĕzŭblõ,
dã lĕ vẽy, dã lĕ byĕ. ĕ fŏ
vŏ kmã sĕ grẽn tœ̃ lĕz ã!
õ yĭ rĕkŏlt œ d kĕ nœ̃rĭ ĕ pĕ
dĕzœ̃ltĕrĕ tœ̃t lĕ bŭrgõy.
fŏt ĕ pœ̃lĕ d bŭzyœ̃wt, ɑd ɛœ̃rm,
ɑd drãbõ? sĕ n ă pă lĕ
põn. vŏ vŏyĕ bĕ k mõsyœ̃
renaud nõz ĕ dĭ dĕ lõnrĭ.
— sã vrĕ! k dĭ l pĕr pucin.
— ĕ st ŭr, sĭ (= sĭ ĭ) făzŏ kmã
lŭ, sĭ y ãtĕsŏ lĕ pŏpŭlãsyõ dã
lĕ stãsyõ, y ĕkăfŭyrŏ sõ rĕzõnmã
dã l gŭyĕ d lĕ rĭzĕ pŭblĭk.
ɛõzĕ dõ : ĕɛvãn, vrõn,
spŏ, bŏrbœ̃lĕ, vyĕvĭy, tãnĕ,
kŭzrăy, mœ̃yĭ, trŏɛœ̃r,
mĕrãdœ̃, ŭzĭyĭ, rnẽv, mõmãsõ,
tœ̃ dĕ pœ̃yĭ kɑn srẽ
pẽ (= pœ̃ ĕ) dœ̃ pyĕ d nĕ dŭ ɛmẽ d
fĕr. s ă k õn ĭ fœ̃ dĕz ĕfãr, dã
sĕ pœ̃yĭ lĕ !
— ĭ krŏ, sŏf vŏt rĕspĕ, k ĕ
fă l pĕr pucin, k lĕ mõsyœ̃

goutte tètée par les vignerons, *des* vrais gourmands !

En suivant notre chemin, voici Noiron avec son fourneau *qu'*est arrêté, son moulin et puis sa scierie *que* marchent tout comme des enragés. Nous déjeunons, *comme de bien* entendu, à la truite et puis aux écrevisses, à Mirebeau, la plus jolie ville du monde. Là, *il n'y a* un moulin *qu'*on dirait un château. C'est *celui*-là *qu'*en *émiette* du blé, et puis *que* fait de *la* belle farine. Ah ! Mirebeau a toujours un bon voisin dans ce moulin-là !

Mais nous voilà dans les houblons, dans les vignes, dans les blés. Il faut voir comme ça graine tous les ans ! On y récolte de quoi nourrir et puis désaltérer toute la Bourgogne.

Faut-il parler de Bézouotte, de Charmes, de Drambon. Ça n'est pas la peine. Vous voyez bien que Monsieur Renaud nous a dit des *plaisanteries*.

— *Ça est* vrai ! que dit le père Pucin.

— *A cette heure*, *si je* faisais comme lui, si j'entassais les populations dans les stations, j'*aplatirais* sa renommée dans la *flaque d'eau* de la risée publique.

Songez donc : Echevannes, Véronnes, Spoix, Bourberain, Viévigne, Tanay, Cuiserey, Magny, Trochères, Marandeuil, Oisilly, Renève, Montmançon, tous *des* pays *que* ne seraient pas à deux pieds de nez du chemin de fer. C'est qu'on y fait des affaires, dans ces pays-là.

— Je crois, sauf votre respect, *qu'a fait* le père Pucin, que les *Monsieurs*

[1] Ce terme n'est pas populaire. Il est emprunté à La Monnoye, v. *Glossaire des Noëls*, s. v. *meire-gôte* « vin qui de lui-même sort des grappes dans la cuve ». C'est le meilleur.

bassot ĕ pĕ voisin ā fā dĭ fŏ
ŏstā ĕ lŏ tĕ sŭ k tĕ sĕ
d lĕ vĕjān ĕ pĕ d lĕ vnĕl
āsān.

— *sākŏ* (= *s ā ākŏ*) *bĕ vrĕ, sĕ!*

ĕ pĕ tĕt l ăsāblĕ s ĕ mĕ ĕ
tăpĕ dĕ mĕ kmō (= *kmā ō*) *fā dā*
lĕ vĭy.

vlĕ, mōsyĕ l rédijou, s
kay ō dĭ. ĭ vŏ l āvĭ
pŏ larkĕpyĕ dā vŏt gāzĕt;
sĕmeĕ (= *s ā ĕmeĕ*) *d'importance,*
ĕ pĕ pierre croquan srĕ bĕn āz k ō knĕs
sōn ĕlŏkās. *jean tiercelet.*

Bassot et puis Voisin en font dix fois autant à *eux* tout seuls que tous ceux de la Vingeanne et puis de la Venelle ensemble.

— *C'est encore* bien vrai, ça !

Et puis toute l'assemblée s'*a mis* à taper des mains comme on fait dans les villes.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, ce que nous avons dit. Je vous l'envoie pour *le recopier* dans votre Gazette; *c'est un peu* d'importance, et puis Pierre Croquan sera bien aise qu'on connaisse son éloquence. Jean Tiercelet.

---

postin-cripton. ĭ kăetŏ mĕ lĕtr
kā l croquan ātr ā tărpĭyā
dĕ pyĕ, tĕt ā kĕlēr.

— *ĭ vĕ d vŏ, k ĕ m dĭ,*
ĕn lĕtr d ĕ mōsyĕ perroquet
k păl dĕ sŭpĕrb ŭzĕy dŭ trăsĕ
renaud. vvĭ, y ān ĕ yĕn, tĕt ā
çrō! mă lĕz āwtr, ō fă byĕ tĕt
lĕ năw pŏ lĕ fār tōnĕ dĕ
tŏ tĕ lĕ mĕtĕ. dŭ rĕst, sā
knĕsŭ; dā lŏ rĭvăr, lĕ frāmĕ
s mĕt ĕ jnŭ pŏ bŏr. prŏpŏz
yĭ sĕ : ĭ prārō eĕkā
ĕn yĕ sŭ lĕ trăsĕ k ĭ nōz
ărçĕyō, ĕ pĕ stĕ dĕ yĕ k păyrĕ
l pŭ d ĕpŏ, karsăvrĕ l pŭ
d lĕt, k āsōyal kōmĕrs
k ōn ĭ fă, ĕll ĕrĕ l eāmĕ d fĕr.
ĭ krŏ k mōsyĕ perroquet n ĕ pŭ k ĕ
āfĭyĕ lĕ vnĕl.

Post scriptum. Je cachetais ma lettre quand le Croquan entre en trépignant des pieds, tout en colère.

— Je viens de voir, qu'il me dit, une lettre d'un Monsieur Perroquet *que* parle des superbes usines du tracé Renaud. Oui, *n'y en a* une, tout en gros! Mais les autres, on fait bief toute la nuit pour les faire tourner deux tours tous les matins. Du reste, *c'est* connu; dans leurs rivières, les fourmis se mettent à genoux pour boire. Propose lui *ça* : nous prendrons chacun une lieue sur les tracés *que nous nous disputons*, et puis *celle* des lieues *que* paiera le plus d'impôts, *que* recevra le plus de lettres, *que révèlent* le commerce qu'on y fait, elle aura le chemin de fer. Je crois que M. Perroquet n'a plus qu'à enfiler la venelle [1].

---

[1] Jeu de mot avec le nom de la rivière la Venelle cité plus haut. Venelle signifie petite rue, ruelle, et *enfiler la venelle* est synonyme de se sauver : « J'enfile la venelle », Régnier, *Satire* XI, v. 328. V. aussi La Fontaine, Fables XII, 17, et *le Retour de Bontemps*, p. 29 :

J'ai n'eussin baitu lai semelle
Et vite anfilé lai venelle... L'Abbé Rabiet.

LEXIQUE SAINT-POLOIS

(*Suite.*)

╪ *bĭbìt*, +, terme d'amitié donné aux petits enfants. *mē̃ ptĭ bĭbìt*. — Par extension et ironiquement, *œ̃ grā̃ bĭbìt*, un grand dadais, garçonnet ou jeune homme qui se laisse encore cajoler et traiter comme un jeune enfant.

bĭblā̃ (*ā̃* ou *ē̃*), +. Laisser tout *ā̃ bĭblā̃*, interrompre son travail, ses occupations ou ses affaires pour s'occuper d'autre chose. Même sign. : *ē̃ bĭ ē̃ blā̃. j'ē̃ lĕeĕ̃ tŭt ē̃ bĭ ē̃ blā̃.*

bĭblŏ, +, petit objet quelconque, soit d'agrément (jouet d'enfant, objet de curiosité), soit d'utilité (ustensile, outil, etc.). — Terme de *tŭbăkyĕ*, petit morceau de bois lié à chaque extrémité des *pēt* ou guirlandes de tabac, servant autrefois à les fixer sur les traverses des séchoirs. A cet effet, on y pratiquait à des distances convenables, des traits de scie auxquels on suspendait perpendiculairement les *pēt* par l'un des deux *bĭblŏ*. N'est plus usité dans cette acception. — *bĭblŏ*, terme collectif, attirail. *e̊' ĕ tŭ̆ eŏ? ĕ bē̃! j' prē̃ mē̃ bĭblŏ ĕ pĭ j' fŭ̆ l' kā̃, pă̆ pŭ̆ tăr k' ăstar̃.*

bĭblŏtĕ (*s'*), +, réussir assez bien dans ses affaires, épargner quelque argent. *ăwī, ŏ s' bĭblŏtō, ĭeī.* — Même sign. : *s' bŭ̆lŏtĕ.* — En parlant d'une affaire, suivre son cours régulier, sans aucun incident.

bĭbŏklĕ, +, éclat, débris de bois de petite dimension.

bĭbŏe, s. f. pl., mélange de fèves et de bisailles. Usité à Torcy.

bĭbæ̃, +. s. m., heracleum sphondylium; angelica sylvestris; myrrhis chœrophyllum. — Les petits ménagers font de *l' ăfŭrĕy* avec cette dernière plante, très commune dans les environs de Saint-Pol. *ăn ŏtĕ d' bĭbæ̃.*

bĭbŭs, +, chose de peu de valeur; dire sans importance. *ăn bĭbŭs d' ăryē̃.* — *e̊' ĕ tŭ̆ bĭbŭs, eŏ k' ŏ dĭjĕ lŏ?*

bĭdăl̃ē, +, petit cheval.

bĭdăyō, ×, mauvais petit cheval. Banlieue : *bĭdăl̃ō.*

bĭdĕ, +, cheval. — Le numéro un (au tirage au sort par ex.). *sē̃ frĕr ĭl ŏ prē̃ bĭdĕ.* — Un *grā̃ bĭdĕ*, un grand garçon qui ne veut rien apprendre.

bĭdèl, +, chair de vieille vache, et par extension, viande de bœuf dure et coriace.

bĭdŭ̆l, +, boue plus ou moins liquide. La *bĭdŭ̆l* diffère des *răk* en

ce que celles-ci sont plus consistantes. Une averse transforme les *rȧk* en *bĭdȧ̀l*. — A Manin : *bĕdȧ̀l*.

bĭdŭyā, ×, rempli de *bĭdȧ̀l*. *ā̃ kmẽ̄ bĭdŭyā*. — *tā̃ bĭdŭyā*, temps pluvieux, propre à faire de la *bĭdȧ̀l*. — Banlieue : *bĭdŭḷā*. — Même sign. : *lȧbȧdā*.

bĭdŭyĕ, ×, patauger, marcher dans la *bĭdȧ̀l*. — Banlieue : *bĭdŭḷĕ*.

bĭçȧ̀r, s. m., sorte de tarte grossière. *ē kȧrtyĕ d' bĭçȧ̀r*. Voir *mȧŭkĕ*.

bĭçŏ (*jŭ d'*), jeu de billon. Usité à Monts-en-Ternois. — Voir *kĭl*.

bĭçŏryā (*ā̃* ou *ẽ̄*), +, de travers, en zig-zag. Un ivrogne marche en *bĭçŏryā*.

bĭçŏryĕ, +, marcher de travers, en zig-zag.

bĭçŏryū, +, biscornu.

bĭçŏtȧ̀ʃ, ×, s. m., bigoterie.

bìgr, +, terme adouci remplaçant le mot *bŭ̀gr*, avec lequel il est employé concurremment. Voir ce mot.

bĭgrèmā, fort, très, énormément. Voir *bŭ̀grèmā*.

bĭjū, +, s. m., grosse toupie de bois de forme oblongue; on la nomme aussi *bĭzū*. — *mĕ ptĭ bĭjū*, terme d'amitié donné parfois aux petits enfants.

bìk, +, chèvre; n'est usité que dans ces mots : *pyŏ d' bìk*. Voir *mȧ̀gĕt*. — *vyĕl bìk*, terme injurieux sans signification précise, appliqué parfois à une femme.

bìk-bȧ̀k, +. *fĕr ĕl bĭk-bȧ̀k*, basculer, se laisser choir. *j' ȧ̀vwĕ ā̃ pyĕ d' mōtèy, ĕ pĭ j'ĕ mȧ̀kĕ l'ôt, eȧ̀ fĕ k' j' ĕ fĕ l' bĭk-bȧ̀k ĕ pĭ k' j'ĕ kȧ̀ẽ̄*. — *mĕt ȧ̀ bĭk-bȧ̀k*, placer sur une corde, comme le linge qu'on met sécher.

bil, +, mauvaise humeur, colère; tristesse, ennui. *s' fĕr dĕl bil*, être très contrarié.

bìl, +, bille (de bois seulement). *ȧ̃n bĭl ĕd kèn*.

bĭnȧ̀r, véhicule à deux roues servant au transport des arbres. Voir *dyȧ̀l*.

bĭnĕ̀t, ×, physionomie, tête plus ou moins ridicule.

bĭnŏ, +, s. m., sorte de charrue sans coutre ni versoir servant à ameublir une terre déjà labourée, ou à donner aux *ĕtȧ̆ḷĕr* une première façon afin d'en faciliter le labourage.

bĭnŏtȧ̀ʃ, +, s. m., façon donnée à une terre au moyen d'un *bĭnŏ*; état d'une terre *bĭnŏtèy*. — Un *bĭnŏtȧ̀ʃ* exécuté dans une *ĕtȧ̆ḷĕr* se nomme *rẽ̄çĭyȧ̀ʃ*.

bĭnŏtĕ, +, donner une façon au moyen du *bĭnŏ*. — *bĭnŏtĕ ȧ̃n ĕtȧ̆lĕr* se dit *rẽ̄çĭyĕ*.

bĭyȯw, +, tombereau. *kĕrkĕ fyĕ̄ ȧ̀ bĭyȯw*.

bĭyŏtèy, +, charge, contenu d'un *bĭyȯw*. *ȧ̃n bĭyŏtĕ d' krŭō; — ȧ̃n bĭyŏtĕ d' ĕmōdìe*.

bìp, +, bible.

bìs, +, bise. N'est employé que dans ces mots : *vẽ̄ d' bìs*, vent du nord. *ȧ̀lĕ kōm ĕl vẽ̄ d' bìs*, marcher très vite.

bìs, ×, s. f. s., parties naturelles de la femme.

‡ *bìs! bìs!* +, interj. servant à narguer. *bìs! bìs! t' ĕl l' ĕrȧ̀ pȧ̀!* —

Même sign. : *bĭskŏlà!* Voir ce mot.

bĭskā, +, qui fait *bĭskĕ*. *ɛ'ĕ bĭskā d' vĕd dŭ byŏ bŭr kōm ɛŏ sĭ bō mărkĕ!* — Même sign. : *fŭtā, kănŭlā.*

bĭskĕ, +, pester, éprouver du dépit sans trop oser le faire paraître. *ĕj bĭskwĕ tĕlmē k' j'ĕl l'ĕrwĕ kălŏtĕ sŭ l' mōmē.* — *fĕr bĭskĕ* quelqu'un, exciter son dépit ou sa jalousie.

+ *bĭskŏlà!* +, interj. servant à narguer, à faire *bĭskĕ*. *bĭskŏlà! t' ĭ vărŏ pà!* — Même sign. : *bĭs! bĭs!* — En employant ces deux interj., les enfants ont la coutume de se passer l'index sous le nez à plusieurs reprises, comme pour les souligner et leur donner plus de force.

bĭstātŭl, +, bagatelle, futilité. Voir *bĭstŭl*.

bĭstĕ, faire des *bzaĕ*, des courses inutiles. *ălĕ bĭstĕ.* — *ĕvŏyĕ bĭstĕ*, envoyer paître. — Usité à Ramecourt.

bĭstĕkwē (*ĕd*), +, en biais, d'angle à autre. Par extension, de travers, irrégulièrement. *sē părk ĕd pwĕ, ĭl l' ŏ plātĕ tŭ d' bĭstĕkwē.*

bĭstŭl, +, bagatelle, futilité, conte, mensonge, mauvaise raison. *ĕj n' ĕ pwē fŭt ĕd tŭ vŭ bĭstŭl : ɛ' ĕ d' l' ărjē kĭ m' fĕow!* — Même sign. : *bĭstātŭl.*

bĭstŭl ou *bĭstŭl*, +, tasse de café avec un petit verre, ou plus exactement, mélange de café, de sucre et d'eau-de-vie, servi dans un tout petit gobelet et coûtant 10 centimes. — Même sign. : *ptĭ pŏ.*

bĭstŭrī, ×, bistouri. — Banlieue : *flĭmĕt*, fém.

bĭstŭrnĕy, +; *fĕr ăn bĭstŭrnĕy*, quitter son ouvrage pour aller boire au cabaret, ou bavarder au voisinage; s'amuser, s'attarder en faisant une course.

bĭstŭyĕ, ×, bavarder chez les voisins, ou boire au cabaret, après avoir, dans ce but, quitté son ouvrage. — Banlieue : *bĭstŭlĕ.*

bĭt, +, membre viril. — A Auxi-le-Château : *bĭt ĕd kŭrĕ*, typha latifolia.

bĭtăklāj, +, état de ce qui est *bĭtăklĕy*.

bĭtăklĕy, +, tacheté, moucheté. *ăn văk bĭtăklĕy.*

bĭtărd[t]. N'est employé que dans la banlieue, et seulement dans cette locution : *mānĕ* ou *ĕvŏyĕ* (quelqu'un) *ă l' bĭtărd*[t], même sign. que *ĕvŏyĕ ă l' bĭbĕy*. Voir ce mot.

bĭtĕbū (*ĕd*), +, tout au long. *ĕl tōnwăr ŏ fĕdū sē ɛrĭjĕ d' bĭtĕbū.* — Le long de, d'un bout à l'autre. *ă-n n'ŏ pŭ d' trwĕ ɛē, d' ŭpyŏ d' ărĭkŏ, y'ēn ŏ tŭ d' bĭtĕbŭ d' sē mŭr.*

bĭtlē, +, terme d'amitié donné aux tout petits garçons. *mĕ ptĭ bĭtlē.* — Même sign. : *bĭtlō.*

bĭtlō, +, m., verge des petits garçons; familier. — Terme d'amitié donné aux tout petits garçons.

bĭtyĕr, +, brayette.

bĭvē, +, m., vent de bise; se dit surtout du vent de mars, qui dessèche la surface des champs cultivés. *ɛĕ bĭvē lŏ, ɛă rĕɛū tŭt.*

bĭyĕ, +, billet. — Etre dans *l' bĭyĕ* de quelqu'un, posséder son amitié à tel point qu'il ne puisse

rien vous refuser. — *biyĕ d' ătàe*, affiche ; n'est plus usité.

biyō, jeu. Voir *kil*.

bizàl, +, pois gris (pisum arvense), légumineuse cultivée soit seule, soit en mélange avec d'autres plantes, pour la nourriture des bestiaux.

bizbis (*ē*), +, en querelle, en chicane. Se dit surtout de gens entre lesquels existe un peu de brouille. *ă n' păl pŭ ă sĕ byŏ-jē, ĭ sōt ē bizbis.*

bizĕ, èt, +, un peu bis. *mărgrĕ k' ăl ĕt ẵ mŏlĕ bizèt, ĕs fil, ăl ĕ kŏr bĕlòt.*

bizèg, ×, bisaigle, outil de cordonnier.

bizèt, ×, *bis* des petites filles.

bizèt, +, s. f. pl., débris de grès concassés servant à l'empierrement des routes. Se dit aussi des rognons de grès trop petits pour être taillés.

bizir, +, hâler. *e' ĕ k' ăl vŭ bizĭ vĭt, dŏ, l' grăd' èr. — ĕs bizir*, devenir bis. *ĕn rĕstĕ pwē kōm eŏ ŏ sŏlèl, ĕm fiyèt, vŭ fiçŭr ăl vŏ s' bizir.*

bizū. Voir *bijū*.

bjìl, +, vigile. *ō n' mĕj pwē d' eàr, il ĕ bjìl. — ō kăt ŏ prèm eĕ bjìl.*

blăblă, +, s. m. pl., flatteries, dans un but intéressé. *mī, j' ĕn sŭ pă ăn jē ă ălĕ fĕr dĕ blăblă ă eĕ sĕrĕt pŭr ăvwăr eĭ ĕ eŏ, dŏ!*

blăg, +, vanterie, mensonge, conte. *bèy! tè-t, e' ĕ tŭ blăg ĕk tĕ dĭ lŏ?* — Avoir *dèl blăg*, parler beaucoup et avec facilité. — *ĕl blăg ĕd eĕ jē*, les dires du monde.

blăgĕ, +, dire des *blăg*; par extension, bavarder.

blăçĕ̃ẽ, ăĕ̃, +, celui, celle qui *blăg*; par extension, bavard.

blăkĕ, +, vaciller, flamboyer, en parlant de la flamme d'un foyer, d'une lampe ou d'une chandelle. *ăn kădèl k' ăl blăk.*

blătyĕ, ×, en mauvaise part, individu en guenilles, ou dont les vêtements sont déchirés. *sākrĕ blătyĕ, tĕ n' pẵ pwē răbŭtōnĕ t' mărŏn?* — N'est guère employé dans l'acception de marchand de blé, on dit plutôt *bălŏtẵẽ*.

blā, blāk, +, adj., blanc. *dŭ pē blā; — ăn rŏb blāk; — dĕ blā kăvẵẽ; — dĕ blāk-ĕ lŏk. — blāk ĕd eàr, blāk ĕ tĕr*, qui a le teint blanc et rosé, en parlant d'une jeune fille. — *blāk bèt*, animal de l'espèce ovine. — *ĕtèl blāk*, céréale. *fŏ jămĕ mĕt ĕtèl blāk sŭr ĕtèl blāk*. Terme vieilli. — *dĕ tĕr blāk*, des terres calcaires. — *fĕr dĕ blāz yū*, rouler des yeux menaçants.

blā, +, subst., blanc. *dĕ blā d'ă*. — *blā d' ĕkàl* ou *pti blā*, blanc d'Espagne. — *dĕ blā*, des moellons. *tirĕ dĕ blā*.

blā-bŏ, +, populus alba ; chenopodium album. — Au fig., se dit pour désigner les pauvres gens décédés, dont les parents n'ont pas les moyens de payer les frais d'enterrement. *e' ĕ dŭ blā-bŏ, el ētĕrmē d' ĕdmē*. Par contre, un *grŏ mŏr, e' ĕ dŭ kèn*. Une personne riche est, en effet, toujours ensevelie dans un cercueil de chêne, tandis que pour les pauvres un cercueil de *blā-bŏ* suffit.

blā-bōnĕ, +, s. m., personne du

sexe féminin. *y' ăvĕ mĭ œ̃ sœ̀l blā-bōnĕ, ε' ĕtwĕ tŭ kăpyŏw.* — Au plur., *εĕ blā-bōnĕ*, les femmes, prises dans un sens collectif. *ĭ n' fŏ mĭ tŭdĭ ăkŭtĕ εĕ blā-bōnĕ, dŏ, mn ŏm.* — Même sign. : *blāk*, subst.

blāε, +; nuit à la *blāε*, nuit passée sans sommeil.

blāεìr, badigeonner. Voir *blākìr*.

blāεĭsăj, badigeonnage. Voir *blā-kĭεăj*. — Blanchissage (du linge). Peu usité dans cette acception.

blāεĭsœ̀r, œ̀w, badigeonneur. Voir *blākĭεœ̀w*.

blāε-tàl (*à*). Voir *blā-kū*.

blā-dyū, +. *ε' blā-dyū*, le Jeudi-saint. — Argent qu'il est d'usage de donner ce jour-là aux *kăε-mānĕy, kărtō, mărĭεō*, etc., pendant la visite qu'ils vont rendre aux personnes qui les emploient d'habitude. *kăεĕ sĕ blā-dyū*, en parlant de ces ouvriers, faire cette visite intéressée.

blā-fèr, +, fer-blanc.

blāk, +, s., personne du sexe féminin. *y' ŏ œ̃n blāk k' ăl ŏ ētēdŭ εŏ k' ŏ dĭjèm.* — Au pl., *εĕ blāk*, les femmes en général. *ĭl ŏ rŭdmē kĕr εĕ blāk, ĕεtĭ-lŏ.* — Même sign. : *blā-bōnĕ.*

blāk-ălwān, +, f., artemisia absinthium. Certaines personnes emploient les formes *bākănwān, bĕkănwān*, et même (faub. de Béthune et d'Arras), *blāk-ăvwān.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ăpsĕt.*

blākàt, +, blanchâtre.

blāk-ĕpĕn, +, aubépine. — Se dit aussi d'une épine (*bŭεō*) servant de borne ou *d' ĕrō.* — Vieilli à Saint-Pol-ville; on y emploie de préférence la forme *ĕpĭn blāε.* — A Torcy : *nŏbl-ĕpn.*

blāk-ĕz-èl (*ă*), ×, se dit d'une chose qui n'est pas bien fixée, qui n'est pas mise d'aplomb, ou qui n'a aucune stabilité. *tĕ kĕrŏ, tn ĕkèl ăl ĕt ă blāk-ĕz-èl.* — Porter à *blāk-ĕz-èl*, porter quelqu'un à deux sur les mains entrelacées. — Au fig., être à *blāk-ĕz-èl*, avoir une santé chancelante, être menacé d'une rechute après une maladie, être entre la vie et la mort.

blākĭεăj, +, badigeonnage. A Saint-Pol-ville, conc. : *blāεĭsăj.*

blākĭεœ̀w, +, badigeonneur. A Saint-Pol-ville, conc. : *blāεĭsœ̀r, blāεĭsœ̀w.*

blākìr, +, blanchir. — Badigeonner. *ĭ blākĭεwĕ m' măzŏn.* A Saint-Pol-ville, conc. : *blāεìr.*

blākĭrīy, +, blanchisserie (de toile). Vieilli.

blākœ̀r, blancheur. *mĕ lĕj ĭl ĕ d' œ̃n blākœ̀r k' ĭl ĕtĕεĕl.* N'est plus usité que dans les faub. et dans la banlieue.

blāk-pāk, +, s. f., dimanche des Rameaux. Concurremment : *pāk ŏ bŭvī.* — Vieillis à Saint-Pol-ville.

blākrŭt, +, banqueroute, faillite. Vieilli à Saint-Pol-ville.

blākrŭtyĕ, +, banqueroutier, failli. Vieilli à Saint-Pol-ville.

blā-kū (*ă*), +; couper un arbre à *blā-kū*, le scier au ras du sol ou le couper avec la cognée de manière à en laisser la souche (*kū*) en terre. — Même sign. : *ă blāε-tàl* (Saint-Pol-ville).

blā-mŭskĕ, ×, hesperis matrona-

lis, la variété à fleurs blanches. — Même sign. : *dämä*.

blä-nĕ, ×, s. m., personne qui a le teint pâle, ou l'air maladif.

blĕ, *blĕt*, +, blet, blette. — Au fig., *ä̃n fèm blĕt*, une femme molle, sans énergie.

blĕy, ×, blé, froment. — *blĕ nökär*, variété de blé barbu. — *blĕ d' türk*, maïs. — *blĕ d' ŭjöw*, panicum Italicum. — *blĕ mĕyĕ* ou *mĭyĕ*, phalaris canariensis. — *blĕ swälöw*, blé mélangé de seigle. — *ptĭ blĕy*, blé maigre. — *blĕ d' ärvĕnür*. Voir *ärvĕnür*. — *blĕ nwär*, blé atteint de la carie. — *blĕ brŭzĕy*, blé mélangé de grains cariés qui le noircissent (*brüst*). — Banlieue : *blaĕ*.

blĕröw, ×, pinceau à savonner la barbe, fait avec le poil du blaireau. En patois, l'animal se nomme *grĭzär*.

blĕyö, +, blé petit et fort maigre.

blĭmö, *öt*, +; *pĕ blĭmö*, pain dont la mie reste molle et collante. Le pain devient *blĭmö* lorsqu'il est fabriqué avec la farine de blé germé, ce qui arrive souvent quand la récolte est contrariée par des pluies persistantes. — S'emploie aussi dans le même sens que le mot *blĕ*, *blĕt*. *ä̃n pwär blĭmöt*.

blĭmötäj, +, état de ce qui est *blĭmö*. Se prend ordinairement en mauvaise part. *kĕ blĭmötäj! n' äkät pŭ d' eĕ pwär lö, dö, e' ĕ tŭ jüs bö ä mĕt sŭ sĕ fyĕ*.

blĭmötĕ, +, v. a. et pr., rendre *blĭmö*, devenir *blĭmö*. *dĕ pwär ki s' blĭmöt*.

blĭmötür, +, partie *blĭmöt* (d'un fruit).

blĭmäw, *äz*. Voir *ĕvlĭmäw*.

blĭt, +, individu mou, indolent; fainéant. — Par extension, niais, vaurien. *bĕy! e' ärĕ s' säkrĕ blĭt ĕd dödör!* Vieilli à Saint-Pol, ville et faub., dans cette acception. — Se dit amicalement d'un enfant joufflu et bien portant. *ä̃ grö blĭt*. — Avait peut-être autrefois la signification de mendiant, pauvre diable, car une vieille femme ruinée par la déconfiture d'un notaire disait : *mĕ nwäw ĭz ĕrwĕt-tĕ kör ä̃ käk kös äprĕ mĭ, ästär ĭ rĕströ blĭt*.

blö, +, billot (de cuisine, de charcutier), formé ordinairement d'un tronçon d'arbre ou d'une grosse souche à laquelle on a adapté trois pieds. — Au fig., enfant bien portant et très lourd pour son âge. *kĕ blö k' e' ĕ el ĕfä lö! — ĕ blö*, ou mieux *ĕ täk ĕ blö*, ensemble, en gros, en un seul tas. *jĕ l ĕ äkätĕ sĕ pöryö ĕ täk ĕ blö*. — A Saint-Polville, conc. : *blök*.

blökĕ, +, bloquer. — Par extension, *ĕt*, *s' trŭvwär blökĕ*, être empêché (de continuer son chemin, etc.), par la pluie ou par toute autre cause imprévue.

blökĕ, +, petit billot (*blö*) sur lequel on hâche ou on découpe la viande. — Morceau de bois qu'on enferme dans une maçonnerie à l'endroit des portes et des fenêtres, afin de pouvoir les fixer, les clouer solidement.

blödĕ, *blödĭnĕt*, ×, celui, celle qui a les cheveux blonds. Ne se dit que

des enfants.

blæ̃w, blæ̃z, +, bleu, bleue. *dĕz yŭ blæ̃w; — ăn rŏb blæ̃z; — dĕ blæs-ĕ mărõn; — æ̃ kŏtrõ d' kălmãd blãk ă blæs-ĕ rwĕy.* — Au fig., *fĕr vĭr blæ̃* à quelqu'un, lui causer un éblouissement en le frappant sur les yeux. — *vĭr blæ̃w*, se tromper, se méprendre. *t' ŏ vŭ blæ̃w, ɛ' ĕtæ̃ pă lĭ.* — *ĕt blæ̃w*, être ennuyé ou tracassé par un évènement malheureux, ne savoir que faire pour parer à une situation fâcheuse. *bĕ! ŏz ĭ sĕm blæ̃w dpĭ tŭ ɛĕ jŭ lŏ.*

blæ̃ĕ, +, centaurea cyanus; c. montana.

blæ̃z ou *blæs*, +, s. f., mensonge, bourde, conte. *tĭ, ɛ' ĕ dĕ blæs ĕk tĕ m' kõt lŏ!* — Même sign. : *kăkŭl, kŭlæ̃r, krăk.*

blæ̃zæ̃t, +, bleuâtre. *æ̃ kŏtrõ blæ̃zæ̃t.*

blæ̃zĭr, +, v. a. et pr., bleuir. *ĕ l' blæ̃zĭɛã æ̃ mŏlĕ pŭ fŏr, vŭ lĕj, ĭ srŏ grămĕ pŭ byõw. — ă s' ŏ blæ̃zĭ sĕ mĕ ĕn ĕbrŭã dz ăkŏrɛæ̃ næ̃.*

blŭk, +, boucle. *dĕ sŏlĕ ă blŭk d' ărjĕ.* — Même sign. : *ăblŭk.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭk.*

blŭkĕt, +, petite boucle.

blŭz, ×; *ĕt, s' mĕt dã lă blŭz*, se tromper à son détriment, mal calculer son affaire, *s' blŭzĕ.*

blŭzĕ, +, tromper; — *s' blŭzĕ*, se tromper, se mettre dans la gêne, s'abuser. *j'ĕn m' ĕrwĕ mĭ blŭzĕ ă ɛ' pwĕ lŏ, sŭpõz!*

bŏ, +, adj. (fém. *bãs*), subst. et adv., bas. *æ̃ gărynĕ fŏr bŏ; — dĕ plăɛ bãs; — dĕɛĕd' păr ĕ bŏ; — ĕl bŏ d' ăn pãf; — ɛ' ĕ bŏ, mn õm, ɛŏ k' ŏ fĕjĕ lŏ. — ĕ bŏ*, au sud. *ĕl vĕ ĕt ĕ bŏ; — ɛĕl plæ̃v ăl vyĕ d' ĕ bŏ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bã.*

bŏ, +, bois, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ăkătĕ dŭ bŏ; — dŭ bŏ mŏr; — æ̃ plŏ d' bŏ; — kăɛĕ dŭ mŭçĕ dĕ ɛ' bŏ; — ăbăt bŏ. — bŏ ă pyĕ*, taillis. — *bŏ nwăr*, ou plus fréquemment *nwăr bŏ*, rhamnus frangula. — *bŏ d' brĕ*, viburnum lantana. — *bŏ d' kŏ* ou *bŏyŏ d' kŏ*, viburnum opulus. — *bŏ d' prĕt*, evonymus Europeus. — Au plur., *bŏ d' æ̃yĕt*, tiges desséchées du pavot œillette, dont se servent les ménagers pour chauffer le four. — Au fig., *mŏr bŏ*, se dit d'un fruit sans saveur. *ɛĕ pwăr lŏ ɛ' ĕ dŭ vrĕ mŏr bŏ.* — *ɛ' ĕ dŭ bŏ ă kŏp*, se dit d'une personne âgée qui vient de tomber malade et dont la vie est en danger.

bõw, ×, s. m., poutre. *ăŏkĕ-mĕ ɛ' kărtõ lŏ ă ɛ' bõw.* Employé dans ce sens concurremment avec le mot *sõmyĕ.* — Tronc d'arbre abattu et dépouillé de ses branches. *sĭ k' ŏz ĭrĕm nŭz ăsĭr sŭ ɛ' bŏ lă-bŏ?* — Banlieue : *bæ̃w.*

bŏbæ̃n, ×, bobine. Concurr. : *băbæ̃n.*

‡ *bŏbõw*, +, adj., beau. *ĕ! k' ɛ' ĕ bŏbõw!* — Bien habillé. *k' ĭl ĕ bŏbõw, ɛ' nĕnĕ!* — Au fém., *bĕbæ̃l. ŭyĕ! k' ăl ĕ bĕbæ̃l, ɛĕl tĭt fĭfĭl!* — Subst. m., jouet, objet quelconque paraissant beau aux enfants. *ăkătĕ dĕ bŏbõw; — æ̃ byŏ bŏbõw.*

bŏbõs, ×, subst. des deux genres, bossu. Se dit par moquerie.

bõɛ, +, grosseur au dos ou à

l'estomac, enflure, saillie. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŏs*.

bŏɛĕ, +. Voir *bŏsĕ*.

bŏɛĕt, +, petite bosse, petite saillie. — Au plur., pavés défectueux, inégaux ou irréguliers qui, si on les employait, ne fourniraient qu'un pavage *bŏɛŭ*, raboteux.

bŏɛō. Voir *bwĕsō*.

bŏɛū, *ŭt*, +, adj. et subst., bossu; — raboteux, inégal, en parlant d'un chemin. — Conc. : *bŏsū*, *ŭt*.

bŏdĕ, *bŏdĕs* (à Ramecourt : *bŏdĕt*, fém.), âne, ânesse. — *bŏdĕ d' sĕ̄-nĭkŏlā*, sorte de cavalier en pain d'épices commun saupoudré de nonpareille, de 15 à 20 centimètres de longueur, que l'on fabrique à Saint-Pol aux approches de la Saint-Nicolas. Les mamans ne manquent jamais, le jour de la fête de ce saint, d'en déposer un ou plusieurs dans le bas (*kŏɛ*) de leurs bébés. — Au

bŏdĕ d' sĕ̄-nĭkŏlā

fig., écolier (ou écolière) paresseux, qui n'apprend rien. *tī*, *ō pĕ̄ dĭr ĕk t' ĕt ā̃ rŭd bŏdĕ*. — Adjectivement : *ĭ m' sā̃n ā vĭr k' ĕs fil ăl ĕ kŏr pā̃ bŏdĕs ĕk l' ānĕ pāsĕy*.

bŏdĕ, +, lit de sangle pliant, qui se tient ouvert par le moyen de deux traverses. — Tréteau sur lequel les *bŭrĕs* mettent le linge mouillé, pour le faire égoutter. — Chevalet sur lequel les *mănăb ĕd māɛō* déposent leur *bāk*, afin de le remplir de mortier et de le charger facilement sur l'épaule. — Le *ĕ̄vŏ* des fagoteurs est quelquefois appelé *bŏdĕ*.

bŏdkū, *bŏdŭkū*. Voir *bādŭkū*

bŏgĕ, +, battre les épis des gerbes sans les délier, ébaucher le battage, en quelque sorte. *bŏgĕ dŭ blĕy ; — dĕl pāl bŏgĕ*. — A Manin : *ĕbŏkĕ*. — A Fruges : *ĕŭpĕ*.

bŏgĭɛ, +, s. m., bottes de blé à demi battues, que l'on donne quelquefois aux chevaux et aux moutons. — A Manin : *ĕbŏkĭɛ*.

bŏkāl, ×, bocal. *dĕ bŏkāl*. Le sing. *bŏkŏ* est aussi employé. — Banlieue : *bŭtĕl*. *bāyĕ-mĕ pŭr ĕ̄ sŭ d' ĕɛ ɛŭk lā-vŏ dĕ̄ l' bŭtĕl*.

bŏkĕ, +, bosquet. — A Saint-Pol-ville, conc : *bŏskĕ*.

bŏkĭyō, ×, bûcheron. *ɛĕ bŏkĭyō ĭz ăbŏt ŏ prĕm ĕɛ bŏ ā pyĕ*. — Banlieue : *bŏkĭlō*.

bŏ-kŏtĕ ou *bā-kŏtĕ*, ×, espace compris entre la chaussée et les fossés d'une route. — Même sign. : *ăkŏtmā*, *ăkŏtmĕ*.

bŏ-pārā. Voir *byŏ-jē*.

bŏr, +, bord, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ā̃ bŏr ĕd kāpyŏw ; — ĕl bŏr d' ĕɛ flō*. — Jupon. *āl ŏ mĭ*

sẽ byỏ bỏr. Voir *kỏtrõ*. — Au fig., parti politique. *ĩ n' ẽ pwẽ dẽl mẽm bỏr ẽk sẽ pèr*.

bỏrãs, ×, s. f., borax.

bỏrdẽ, +, border, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Approcher de. *ĩ bỏrd ẽl ɛẽkãtãn*.

bỏrdèy, +; *fẽr ẽn bỏrdèy*, se soûler.

bỏrdũr, +, bordure. — Au fig., *ĩ n' frẽ pã bõ d' ẽs frỏtẽ ã sẽ bỏrdũr*, il ne ferait pas bon de s'attaquer à son honneur, de froisser ses convictions, etc.

bỏrn, +, borgne.

bỏrnẽ, +, sans intelligence, sans capacité, en parlant des personnes.

bỏrnũbũs, +, s., borgne (en mauvaise part). — Au fig., bêta, simple d'esprit; maladroit.

bỏrnìf, +, s. f., soufflet (sur la figure). *tẽ-t, dõ, ũ byẽ t' ẽrõ ẽn bỏrnìf*. — Même sign. : *bãf, jìf, kãlòt, pãf, plãmũs*.

bỏrnĩflẽ, appliquer une *bỏrnìf*. Usité à Manin.

bỏs, +; *ẽn n' ãvwãr ẽn bỏs*, être complètement ivre. — Même sign. : *kỏlũr, kwìt*.

bỏsẽ, +, v. a. et pr., bosseler, bossuer; déformer. *ã kỏdrõ tũ bỏsèy*. Employé concurr. avec la forme *bỏɛẽ*.

bỏskõ, bỏskòt, +, s., bossu, bossue. — Par extension, individu de petite taille.

bòt, +, botte (chaussure); botte (de foin, paille, légumes, etc.); grande quantité. — Au fig., *ẽn n' ãvwãr ẽs bòt*, en avoir sa part (de peine, de chagrins, etc.). *ɛãkẽ-n n' ỏ s' bòt*.

bỏtìv, vessie. Usité à Manin.

bỏtlèt, +, petite botte. *ẽn bỏtlèt ẽd kẽrsõ*.

bỏtlẽw, +, botteleur.

bỏtlwãr, +, s. m., terme de *tũbãkyẽ*, bâti à clair-voie servant à botteler les *mãnòt* de tabac avant de les transporter dans les magasins de l'Etat.

bỏtyòw, ×, boisseau, contenant autrefois le demi-quart d'une *rãzyèr*, et aujourd'hui la dixième partie d'un hectolitre. — Son contenu. *ã bỏtyỏ d' pãmèl; — trwẽ bỏtyỏ d' sũkrĩõ*. — Par analogie, grand chapeau de dame de forme ancienne (époque de la Restauration); ne se disait que par moquerie. — Banlieue : *bỏtyèòw*.

bỏũɛ. Voir *bãũ*.

bỏv, ×, s. f., lieu souterrain, cave profonde taillée dans le roc. Certaines maisons des rues d'Arras et de Béthune, à Saint-Pol, possèdent des *bỏv* creusées dans l'éminence sur laquelle était bâti l'ancien château.

bỏyèt. Voir *bãyèt*.

bỏyòw, +, boyau. *krõ bỏyòw*, rectum. — *bỏyỏ d' kõ*, corde à boyau. — *bỏyỏ d' kõ* ou *bõ d' kõ*, viburnum opulus.

bõ! bõ! +, exclam. de surprise et en même temps d'approbation ou de désappointement, selon le cas.

bõ, bõn, +, adj., bon, bonne. — *ẽs fẽr ã bõ kỏr*, se nourrir d'aliments substantiels. — *ẽt dẽ sẽ bõn*, être de

bonne humeur. — *ĕɛ bō mĕnăj*, se dit (ironiquement) de deux époux qui sont continuellement ensemble. — Au fig., *ĭl ĭ fĕ bō* (dans une maison), ses habitants sont dans l'aisance, il ne leur manque rien. — Banlieue, conc. : *bwē*, *bwẽn*. — A Ligny-Saint-Flochel, Marquay, Averdoingt, Monts-en-Ternois, Gouy-en-Ternois : *bwãɛ*, *bwẽn*.

bōbărdĕ, +, bombarder. — Par extension, accabler de coups (faub. de Béthune). *tyă! sĭnō k' ĕj m' ărtyă, j' tĕ bōbărd! !*

bōbăsĕ, +, faire bombance.

‡ *bōbō*, *bōbŏn*, ×, adj., bon, bonne. *ĕ! mĕ nĕnĕ, ɛ' ĕt-ĭ bōbō!* — *bōbō*, s., n'est guère usité; on emploie de préférence les mots *ɛŭɛŭk* et *sŭsŭk*. Voir ces mots.

bōɛ. Voir *bōj*.

bōdī, +, pli fait à une robe ou à un jupon, afin de les raccourcir ou bien de les orner.

bō-dyū, +, crucifix. — *ĕl bō-dyū*, Dieu, le Saint-Sacrement. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *bō-dyĕ*.

bōj ou *bōɛ*, +, bonde (d'un tonneau).

bōjĕ, +; *bōjĕ ɛ̃ tōŋŏw*, y mettre la bonde.

bōjŭr, +, bonjour. Quelques individus disent *bŭjŭr* et, par abréviation, *jŭr*. — *bōjŭr!* ×, interj. marquant le doute ou l'incrédulité. *dĭmĕɛ, tĕ vĕrŏ, ŏz ĕ prēdrō ăn păɛĭy. wĕ, bōjŭr!*

bŏm, ×, baume.

bŏn, +, s. f., conte, histoire fausse. *ĭ nŭ-n n'ŏ kōtĕ ăn bŏn.*

bōn, +, s. m., borne (d'un champ, etc.). *ōn ŏ kăjĕ ɛ' bōn ĕd plăɛ*. — Concurr. : *bŏrn*, fém., forme seule employée au fig. — Vieilli à Saint-Pol, ville et faub.

bŏn-dām, +, atriplex hortensis.

bōnĕ, +, bonnet. — *bōnĕ rō;* voir *tŭrō*. — *bōnĕ tŭrnă*, sorte de bonnet tuyauté qui ne se porte plus. On le nommait aussi *săr-tĕt*, à cause de de son mode d'attache. Les personnes riches d'autrefois mettaient d'abord un serre-tête blanc, puis un second de soie noire recouvrant le premier de manière à laisser voir sur le front une petite bordure blanche, et enfin le *bōnĕ tŭrnă* de dentelles qui couvrait le tout. — *bōnĕ d' ĕvĕk*, mitre; partie d'une dinde rôtie comprenant les deux cuisses et la portion du corps y attenant. *ŏ wărdrĕ ɛ' bōnĕ d' ĕvĕk pŭr ĕdmĕ*. — *bōnĕ d' prĕt*, fruit de l'evonymus Europeus. — A Herlin-le-Sec : *bōnĕ d' jĕdărm*, aconitum napellus. Voir *kăsk*.

bōnī, ×, boni. S'emploie souvent dans le sens d'*ăbōdrwă*, de *drĕgĕl*. Voir ces mots.

bōnĭfăs, +, homme simple, crédule.

bōnĭklĕ, +, bonnet de peu de valeur, confectionné sans aucune garniture; mauvais petit bonnet. *ɛ̃ mĕkă bōnĭklĕ d' ăryĕ*.

bŏnmĕ, ×, bonnement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŏnmă*. — Banlieue : *bŏnmĕ, bwĕnmĕ*.

bōnŏm, +, pantin; dessin ou peinture représentant un personnage

quelconque. *ĕmn ŏk ĭ sĕ fĕr dĕ byŏ bõnõm, dŏ.*

bõn-pyèɛ, ×, gamine. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bõn-pyès.*

bõntèy, +, bonté. Employé conc. : à Saint-Pol, ville et faubourgs, avec la forme *bôtèy*; dans la banlieue, avec les formes *bwẽntàè*, *bwẽtàè*.

bõswàr, +, bonsoir. — Par abréviation : *swàr*. Dans la banlieue, quelques individus emploient le mot *bõvèp*.

bõ-tã, +, bien-être, aisance, chaleur. — Avoir *bõ-tã*, faire de bons repas, avoir toujours de l'argent à discrétion afin de pouvoir satisfaire tous ses goûts.

bõvèp. Voir *bõswàr*.

bæ̃, +, bœuf. *æ̃ bæ̃, dĕ bæ̃*. Quelques individus disent, au plur., *dĕ bæ̃f*.

bæ̃dĕ, âne. Forme employée dans les environs d'Hesdin, de Fruges et d'Auxi-le-Château.

bæ̃frwèy, ×, beffroy.

bæ̃l, +, beuglement. *ɛèl vàk ăl vyẽ d' fĕr æ̃ drŏl dĕ bæ̃l; kwĕ k' ăl ŏ?* Même sign. : *bæ̃lmẽ*. Les personnes qui veulent bien parler emploient la forme *bæ̃lmã*.

bæ̃lăj, +, s. m., action de *bæ̃lĕ*.

bæ̃làr, *bæ̃lwàr*, +, qui *bæ̃l*, en parlant des animaux; — braillard, en parlant des personnes. *tŭ ɛĕ bæ̃lăr lŏ ĭ m' lĕerõ pwẽ dŏrmìr!* — Même sign. : *gæ̃làr*, *gæ̃lwàr*.

bæ̃lĕ, +, beugler. *sẽ vyŏ ĭ bæ̃lwĕ ă tnŭr*. — Brailler, hurler. Même sign. : *gæ̃lĕ*.

bæ̃lmã, *bæ̃lmẽ*. Voir *bæ̃l*.

bæ̃tòr ou *bŭtòr*, +, adj. *æ̃n văk bæ̃tòr*, vache qu'on ne peut réussir à avoir pleine, et qui est continuellement agitée, souvent furieuse, et pousse des beuglements semblables à ceux d'un *tòr* (taureau). On l'engraisse ordinairement pour la boucherie, et il est à remarquer que sa chair est rouge et de même aspect que celle du taureau.

bæ̃vàp, +, buvable. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭvàp*.

bæ̃vàj, +, boisson. *sẽ bæ̃vàj lĭ kŭt pŭ kĕr ĕk sẽ mæ̃kàj*. — Par extension, soupe, aliment liquide quelconque. *j' ĕ grămẽ pŭ kĕr dĕl ɛăr ĕk tŭ ɛ' bæ̃vàj lŏ*. — Se prend généralement en mauvaise part. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

bæ̃vàtyĕ, +, s. et adj., buveur, ivrogne. *vŭ fyŭ? pŭ sŭvẽ k' ɛ' ĕ pă æ̃ bæ̃vàtyĕ!* — Vieilli à Saint-Pol-ville. — Même sign. : *bæ̃vàw*.

bæ̃vàyĕ, ×, boire (*s' ămŭzĕ*). *ĭ rẽvĕrŏ sẽ kărtõ, dŏ, pàs ĭ vŏ tŭdĭ bæ̃vàyĕ păr ɛĭ păr lŏ*. — Vieilli à Saint-Pol-ville. — Banlieue : *bæ̃vàlĕ*.

bæ̃vã, +; *dŭ tã bæ̃vã*, du temps chaud, altérant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭvã*.

bæ̃vàw, *æ̃z*, +, s. et adj., buveur, ivrogne. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bæ̃vàr*, *bŭvàr*, *bŭvàw*. — Même sign. : *bæ̃vàtyĕ*.

bæ̃vrĭy, +, ribote. *ɛèl bĕtĭz lŏ, ĭl l' ŏ fĕ dẽn æ̃n bæ̃vrĭy*. — Même sign. : *rŏstrĭy*, *sŭlrĭy*.

bràɛ, +, brasse, mesure prise avec les deux bras étendus, équivalent à cinq pieds (1 m. 65 c. envi-

ron). *ĕ pŭ pärfō d' dĭ brà̀ɛ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *brà̀s.*

brăɛ̀ʏ, +, brassée. *ăn brăɛ̀ĭ d' ĕtrè̃; — ăn brăɛ̀ĭ d' ăfŭrè̃ʏ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *brăsè̃ʏ.* — Même sign. : *brăɛyō.*

brăɛlĕ, +, bracelet. — A Saint-Pol-ville, conc. : *brăslĕ.*

brăɛyō, +, s. m., brassée. *œ̃ brăɛyō d' bŏ; — œ̃ brăɛyō d' trăměn.* — Même sign. : *brăɛ̀ĭʏ.*

brădā̃s, perte, action de *brădĕ.* *ŏ-l l' ăō sălẵ tŭ d' sŭ̃it, nŭ pŭ́rɛ̀ɛ̀w, kõm ɛō̃ ŋ' ĕrŏ pwẵ d' brădā̃s.* Usité à Nuncq. — Voir *brădrīʏ.*

brădĕ, +, v. a. et pr., gâter. *mĕ pĕ̃m ĭ s' brădwèt; — ĕl tā̃ ĭ s' brăd'.* — Oter de son prix ou de sa valeur à une chose en la dégradant. *bĕ̃, ĕ̃ l' kŏpā̃ kõm ɛō̃, l' ŏ brădĕ ɛ' mŏrsyŏ d' bŏ.* — Gaspiller. *fŏ pwĕ̃ brădĕ ɛl ărjĕ̃, ĭl ĕ trŏ răl ă ɛ mŏmē ɛī.* — Vendre à vil prix. *brădĕ s' mărɛā̃dĭ̃ʒ; — brădĕ l' mĕtyĕ.* — Au fig., *s' brădĕ*, en parlant d'un ivrogne, commencer à être soûl. *vŭ, mn õm, ŏ vŭ brădĕ; rĕ̃nălĕ vŭʒ-ē.* — *brădĕ sn ĕfā̃*, le gâter, entretenir ses vices et ses défauts en ne le corrigeant pas quand il en est besoin. — Même sign. : *wătĕ.*

brădĕʏ, +, s. m., enfant gâté; expression de tendresse et de cajolerie. *œ̃ ptĭ brădĕʏ.* — *mŏt ă grõ, mĕ̃ brădĕʏ.* — Même sign. : *wătĕʏ.*

brădrīʏ, +, action de *brădĕ*; perte, déchet. *ŋ' ŏ grămĕ̃ d' brădrĭ ă ɛ' mŏrsyŏ lŏ.* — *dōnĕ ă l' brădrīʏ*, vendre à vil prix. — A Nuncq : *brădā̃s*, perte, déchet.

brădyĕ, ĕ̀r, +, subst., celui, celle qui *brà̀d'*, qui gaspille, qui n'a pas d'ordre. *ĕɛ brădyĕ lŏ, ĭ pĕrdrŏ tŭdĭ s' tărtĭèn, dō!* — S'emploie aussi adjectivement. *ĕ̀tĕ̀r nū, ɛĕ̃ jĕ̃ lŏ ĭ sōt œ̃ mŏlĕ brădyĕ, ĭ m' sā̃n ă vĭr.*

brà̀j, +, grain humecté et germé servant à la fabrication de la bière. Un assez grand nombre d'individus prononcent *brà̀ɛ.*

brăjĕ, +, adj., altéré, pourri; se dit particulièrement du bois qui a subi l'action de l'humidité, et qui présente un commencement de décomposition. Ainsi, dans une meule de fagots restés longtemps à l'air, ceux qui reposent sur le sol sont toujours *brăjĕ*, et leurs *rĕ̃dō* (parements) se cassent nettement et sans grand effort comme du bois pourri.

brăjĕ (*s'*), +, commencer à se décomposer, en parlant du bois exposé à l'humidité. *mĕ făgŏ ĭ s' brăjwĕt dĕ̃ ɛ' bŏ.*

brăjwàr, +, germoir (d'une brasserie).

brà̀k, +, s. m., écervelé, étourdi, celui qui aime à faire beaucoup de folies et de bruit. *sĕ̃ brà̀k ĕd gărɛō ĭl ŏ rfĕ d' lĕ syĕ̃n.* — Adjectivement, *ĭl ĕt œ̃ mŏlĕ brà̀k.* — A Manin : *ĕbrĭà̀k.*

brà̀k, instrument servant à briser les tiges de lin avant de les *ĕkŭɛĕ.* Usité à Ramecourt. Voir *măkwàr.*

brăkĕ, broyer le lin au moyen du *brà̀k.* Usité à Ramecourt. Voir *brŏyĕ.*

brăkĕ, +, changer (une voiture) de direction. *brăkĕ ă drwàt.*

brăkō, +, support, morceau de

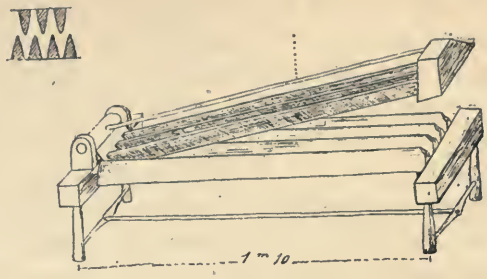

brăk.

bois que l'on place sous une poutre dont le bout commence à dépérir.

brăsĕ, +, brasser (la bière). — Au fig., s'occuper. *jĕ n' sĕ mĭ ɛŏ k' ĭ brăs, k' ĭ n' ărvyē pwē.* — Tramer, machiner. *vlŏ byĕ ăn ăr k' ĭ băvèlt, ɛĕ-ɛī; kwĕ k' ɛ' ĕ-n n' ĕ k'ĭ brăst-ĕ lŏ?*

brăsăw, +, brasseur. — Concurremment : *brăsăr.*

brăsrīy, +, brasserie. Ne se dit que du lieu où l'on fabrique la bière.

brăv, +, adj. et subst., probe, honnête. — Adj., bien vêtu, orné, habillé avec soin. *ē! kŏm ĕl vlŏ brăv, ăvă s' bĕl răbĭyŭr! — s' fĕr brăv*, mettre ses plus beaux habits, faire toilette de manière à pouvoir figurer avantageusement.

brăvmē, +, bravement, courageusement. — Naïvement. *ăl ŏ ălĕ lŏ pŭ s' fĕr brăvmē ătrăpĕ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *brăvmā.*

brăvrīy, ×, bravade.

brăvtèy, ×, probité. *ɛ' ĕ s' brăvtĕ k' ăl l' ă mĭ ddā.*

brăyăj ou *brăḷăj*, +, s. m., action de brailler.

brāɛăr, ×, brancard. Forme employée par les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler. *mō brāɛăr dè ǵăbrĭŏlĕ ĭl ĕ kăsĕ.*

brāk, +, branche, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ăn brāk ĕd sĕyū; — ăn grŏs brāk; — ĕl rĭvyĕr ă s' părtăj lŏ ē dă brāk.*

brākăj, ×, branchages. Se dit ordinairement en mauvaise part.

brākèt, +, petite branche. — Par extension, petite quantité d'un végétal quelconque. *ăn brākĕt ĕd pĕrsē.*

brākū, *ŭs*, +, branchu. *ăn ĕt fŏr brākū. — ĕy! ăl ĕ byĕ trŏ brākŭs, ɛĕl băçĕt lŏ!*

brālĕ, +, agiter, remuer. — Au fig., *brālĕ dĕ ɛ' māɛ*, être sur le point de perdre sa position ou sa fortune.

brèy, +, s. f., vase, boue qui se dépose au fond des mares. *kĕr dē ɛĕl brèy.*

brèdŭl (*ărvnĭr*), avoir fait une démarche sans succès; n'avoir rien tué, en parlant d'un chasseur.

brĕlĕ, serrer fortement (un meulon de foin) avec des liens de paille. Usité à Manin.

brèn, ⊢, saumure (?) N'est usité

que dans cette locution : *sălĕ kõm brèu*.

brèr, +, pleurer, crier, gémir, se lamenter. Se dit des personnes et des animaux. *kwĕ k' ăl ŏ, t' fil, ă brèr kõm eõ? — e' kŏ ĭ brĕ. —* Au fig., *ĭl ŏ ẽtĕdŭ ăn vàk brèr, mĕ ĭ n' sĕ pwẽ dẽ kăl ĕtăv*, se dit de quelqu'un qui entend parler vaguement d'une chose qu'il voudrait bien connaître, mais qui ne peut y parvenir; ou qui veut se mêler à une conversation, après avoir saisi quelque lambeau de phrase pouvant l'intéresser.

brĕrīy, +, action de *brèr*. Même sign. que *brĕyăj*, mais d'un usage moins fréquent que ce dernier mot.

brĕvyère, +, bréviaire.

brĕyăj, +, s. m., action de *brèr*; pleurnicherie. *mõ dyŭ! mõ dyŭ! kă jŭ k' e' ĕ k' ŏ fĕnĭrĕ tŭ e' brĕyăj lŏ?* — Même sign. : *brĕrīy*. Voir ce mot.

brĕyăr, ywăr, +, subst., enfant pleurnicheur; celui, celle qui *brĕ* sans cesse. S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *brĕyŭ, ŭs*. — Par extension, *ăn klòk brĕywăr*, une cloche qui sonne lugubrement.

brĕyū, ŭs, +, subst., pleurnicheur, enfant grognon. *mĕ! mĕ! mĕ! zăbèt, kă lĕ brĕyŭ d' ĕfã k' ĕt ŋĕe k' ăl ŏ! —* S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *brĕyăr, ywăr*.

brèz, +, s. f. pl., braise. N'est employé au sing. que dans cette phrase : *mĕt ăn brèz sŭ s' pip* (pour l'allumer). — *dĕ fèn brèz*, même sign. que le mot *brĕzèt*. — Au fig., *dèl brèz*, de l'argent.

brĕzèt, +, s. f. pl., menue braise (*fèn brèz*) servant à emplir les chaufferettes, à *fèr dĕ kŭvĕ*.

brẽ, ×, s. m., matière fécale. — *brẽ d' ŏrèl*, cérumen. — *brẽ d' ăçăe*, gomme du pays, que secrètent le cerisier, le prunier, l'abricotier, etc. — *brẽ d' jŭdă* (faub. et banlieue : *brẽ d' jŭdõ*), taches de rousseur au visage. — Au fig., *ã brẽ d' tyẽ*, une chose minime, un rien. — *ã grŏ mõ d' brẽ*, une personne d'un embonpoint excessif et sans énergie. — *ĭ n' ĕ pwẽ d' brẽ*, il ne se laisserait pas marcher sur le pied sans protester, sans s'*ărbĭfĕ*. — On dit souvent d'un jeune homme qui fait le difficile pour se choisir une femme : *ĭ kĕrŏ sẽ nĕ dẽ e' brẽ* (ou *dẽ eèl bărnĕy*), il choisira mal et sera malheureux en ménage. — *dŭ brẽ!* exclamation de dépit, d'impatience ou de mécontentement. *ẽy! dŭ brẽ! ŏ m' ẽbĕtĕ! —* Faub., conc. : *brã*; — banlieue : *brẽ, brẽ*.

brē, +, s. m., chose quelconque que l'on demande, un morceau de pain, par ex. Un mendiant (*brēbăw*) se présentant à une porte, dira : *băyĕ-m ã brē, s' ĭ vŭ plĕ! —* Vieilli.

brēbălĕ, +, mener, porter partout. *mĕ ã mŏlĕ eèl kŭvèl lŏ dẽ l' kŭr : jĕ l' brēbăl kōtĭnūèl. —* Aller et venir. — Se dit aussi de deux jeunes époux qui ne sont pas encore en ménage et vont alternativement demeurer chez les parents de l'un et de l'autre. — En parlant d'un ouvrier, être sans ouvrage, ne savoir

que faire. *vlŏ dă̆ jŭr k' ĭ brēbălt ă dăw*. A, dans ce sens, la même sign. que le mot *bălōɛĕ*. — *s' brēbălĕ*, se promener. *ĭ s' brēbălwĕ dē ɛ' bŏ d' çŏɛē*.

brēbĕ, +, mendier, vagabonder. Se dit surtout, et en mauvaise part, d'un individu qui cherche à *grŭjlĕ*, à se faire payer à boire, à mendier un repas. Vieilli.

brēbăw, +, mendiant, vagabond, gueux, quémandeur. — Par extension, celui qui demande toujours, quoique n'ayant besoin de rien. Se prend ordinairement en mauvaise part. — S'emploie aussi adjectivement.

brēdvē, +, eau-de-vie.

brēdzēg̊, ×, ivre. *ĭ s' ŏ rēnălĕ ă mŏlĕ brēdzēg̊*. A Ramecourt : *brēg̊*. — Même sign. : *rŏs* ou *rŏst*, *bū*.

brēg̊, +, terme injurieux, femme grande, mal bâtie et d'une intelligence peu développée. — Même sign. : *ɛăbrăk* (×).

brēgā, +, mauvais sujet, garnement, vaurien, coureur de rues. *tē brēgā d' fyŭ ĭ n' ē rĕspĭr pwē ăn bŏn*. — Se dit aussi, avec une légère pointe d'admiration, d'un luron, d'un enfant espiègle. *kă brēgā, kă ɛĕf ĕk ɛă fĕ ɛŏ !* — Adjectivement : *fĕjĕ ătēsyŏ ă vŭ, mē çăreõ; ŏ vnĕ rŭdmē brēgā, ĭ m'sān ă vīr*. — Même sign. : *bādī*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *brĭgā*, subst.

brĭɛŏdăj, +, s. m., action de *brĭɛŏdĕ*. *ăvăk dĕ fŏkăs ō n' fĕ k' dŭ brĭɛŏdăj*. Vieilli à Saint-Pol (×). — A Fruges : *brĭfŏdăj*.

brĭɛŏdĕ, +, employer son avoir, ses denrées, etc., à des choses inutiles; gaspiller, faire de la mauvaise besogne. Vieilli à Saint-Pol (×). — A Fruges : *brĭfŏdĕ*.

brĭd', +, bride. *dĕ brĭd ĕd ɛăbŏ; — dĕ brĭd ĕd bōnĕ. — brĭd ĕd drăçō*, bout de ficelle fixé aux deux extrémités du montant d'un cerf-volant (*drăçō*), et à laquelle est lié le fil qui le maintient en l'air.

brĭdĕy, +; *ĕt brĭdĕy*, porter au visage, à cause d'un mal de dents ou d'une fluxion, un mouchoir plié et passé sous le menton comme les brides d'un bonnet. — Par extension, avoir mal aux dents.

brĭf, +, s. f., gros morceau. *ăn brĭf ĕd pē; — ăn brĭf ĕd vyăd'*. — Même sign. : *ɛĭk, klĭp, klĭpō, trĭk*. — Absolument : portion de pain accompagnée d'un *bŭrē* que les ouvriers emportent aux champs pour leur *ăreĭnĕ*. *prĕd' ĕs brĭf, ēpŏrtĕ s' brĭf*.

brĭfŏdăj. Voir *brĭɛŏdăj*.

brĭfŏdĕ. Voir *brĭɛŏdĕ*.

brĭgăd', +, brigade. — Par extension, grand nombre. *ăn brĭgăd d' ĕfā*.

brĭjĕ, +, v. a. et pr., briser, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ĭ brĭjrwĕ pŭtŏ tŭt k' ĭ s' ēn ĭrwĕ d' ĭɛī. — păr dĕ kălăr kŏm ɛŏ ɛĕ blĕ ĭ brĭjt. — ɛă vŭ brĭjwĕ l'kăr ɛŏ k'ăl răkōtwĕ lŏ*.

brĭj-fĕr, +, enfant qui abîme, déchire, casse tout ce qui lui tombe sous la main; qui use fort vite ses vêtements. Se dit aussi parfois d'un brutal, capable de tout casser.

brĭkăl, s. f. pl., ou *brĭktō*, s. m. pl., +, morceaux de briques cassées

non utilisables. Se prend ordinairement en mauvaise part.

brĭkăsī, +, s. f. pl., êtres imaginaires, sorte de croquemitaines dont on emploie le nom pour faire peur aux enfants, ou pour les empêcher de sortir le soir. *sĭ tĕ n' jŏk pwē, mĕ-fī-t ă tī : j' ăv ɛĕl trăp ĕd gărŋĕ ĕ pĭ j' ăpĕl ɛĕ brĭkăsī.* — Même sign. : *lătŭzĕy*, f. pl.; *lŏrĭpĕt*, m. sing.

brĭkăyō ou *brĭkăḷō*, +, morceau de brique pouvant encore servir. S'emploie ordinairement au plur.

brĭkŏl, +, pièce de harnais, etc. — Terme injurieux qui s'applique à une femme peu estimable, à une coureuse, etc.

brĭkŏlăj, +, s. m., action de *brĭkŏlĕ*.

brĭkŏlĕ, +, commencer un travail et ne pas le terminer. — Vivre d'expédients. *vŏ, ĭl ŏ dŭ mŏ ăsĕ ă brĭkŏlĕ kōm ĭ pĕ.*

brĭkŏlæ̃w ou *brĭkŏlyĕ*, +, individu qui *brĭkŏl*; ouvrier qui ne peut rester longtemps dans le même atelier, qui change souvent de métier, qui ne sait où être bien.

brĭktō. Voir *brĭkăl*.

brĭktæ̃w, +, briquetier. A Saint-Pol-ville, conc. : *brĭktæ̃r*.

brĭḷ, +, s. f., accroc à un vêtement, lambeau d'étoffe, loque. *ălĕ ă brĭḷ.* — Par extension, petite partie. *ĭ dĕbăgăjt ăn brĭḷ ă mzŭr.* — Vieilli.

brĭḷā ou *brĭyā*, +, brillant; — prospère.

brĭḷĕ ou *brĭyĕ*, +, briller; — prospérer.

brĭḷwăr ou *brĭywăr*, +, s. f., personne qui aime les bijoux et la toilette, qui veut briller, éclipser ses compagnes. *tĭ, tĕ t' mărĭrwĕ ăvăk ăn brĭḷwăr kōm ĕl ?*

brĭmĕt, +, s. f. s., aliments que l'on emporte *dĕ s' mŭzĕt* lorsque l'on travaille au dehors et qu'on ne revient pas prendre ses repas à la maison. *ĕpŏrtĕ s' brĭmĕt.*

brĭŋō, +, pain pour les chiens fait avec un mélange de farine et de son. — Par extension, pain de mauvaise qualité ou mal réussi. *ăvăk dĕl jĕ kōm ɛŏ ō n' pĕ jămĕ fĕr ĕk dŭ brĭŋō.*

brĭsk, ×, galon indiquant le grade ou l'ancienneté (dans l'armée). — *ăn vyĕl brĭsk*, un vieux soldat chevronné. Même sign. : *vyŭ brĭskŏ.*

brĭskădăj, +, s. m., état de ce qui est *brĭskădĕ*.

brĭskădĕ, +, gâter, abîmer, briser. *j' ĕ ă tŭ mĕ grŭjĭyĕ fĕ brĭskădĕ d' ĕɛl ărnŭ d' ŏrĕ. — mĕ sălŏ d' ŏm ĭ m' ărŏ tŭ brĭskădĕ mĕ mŏlĕ d' mĕnăj.*

brĭskŏ, ×; *vyŭ* (ou *vyĕ*) *brĭskŏ*, vieux soldat à chevrons. Voir *brĭsk*.

brĭskŏ, ×, petit morceau de bois d'environ dix centimètres de longueur, servant à jouer au *bŭt* (ou au *brĭskŏ*). Voir *bŭt*. — En langage libre, membre viril. — Avant la Révolution : *brĭskŏ*, mesure de capacité de la contenance d'un *bŏtyō*. Voir ce mot.

brŏ, +, bras. *ăvwăr mŏ ă sĕ brŏ; — vĭv ĕd sĕ brŏ; — lĕ brŏ d' ăn krwĕ.* — Au fig., *ăvwăr sĕ brŏ kăsĕ*, être découragé, perdre son énergie par suite d'un évènement malheureux

ou d'une mauvaise nouvelle. — N'est plus guère employé à Saint-Pol-ville.

brŏ-ă-trwĕ, +, sorte de *trăsyĕ* servant à atteler trois chevaux de front, surtout pour labourer. Peu usité à Saint-Pol-ville.

brŏdăʃ, +, s. m. pl., menteries.

brŏdĕ, +, broder (sur une étoffe). — Mentir.

brŏdæ̃z, +, brodeuse. — *brŏdæ̃w*, *æ̃z*, menteur, euse. *fŏ mĭ lz ăkŭtĕ, ɛ' ĕ tŭ brŏdæ̃z.*

brŏjĕ-tŭtæ̃r, +, subrogé-tuteur. Forme employée par un grand nombre d'individus.

brŏk, +, s. f., cannelle (d'un tonneau). Vieilli. — Grosse cheville de bois que l'on met à un tonneau en guise de cannelle et que l'on enlève chaque fois que l'on veut tirer une partie du liquide qu'il contient. — *ă brŏk*, en perce. *mĕt æ̃ tõŋŏ d' ɛĭd' ă brŏk.* — *brŏk ă lẽn*, f. pl., morceaux de fer terminés en lame de couteau qui servent à maintenir tendues les *lẽn* (cordeaux) des couvreurs et des maçons. — *brŏk*, s. m. pl., dents. *ĭl ŏ dŭ yĕyĕ ă sĕ tŭ brŏk.*

brŏkăr, +, s. m., dent canine, longue et pointue, du chat, du chien et de quelques autres animaux. *ĭz dõ ! ɛ' tyẽ lŏ, sĭ k' ĭ t' ăĕrdrwĕ ăvæ̃ sĕ brŏkăr !* — Par extension et par moquerie, dents d'une personne, lorsqu'elles sont un peu longues. — Familièrement, *dĕ pĕtĭ brŏkăr*, les dents d'un enfant. — Voir *brŏk*.

brŏkãtæ̃w, *æ̃z*, +, brocanteur. Peu usité.

brŏkĕ, +, v. n., poindre, commencer à se montrer, en parlant d'une dent qui perce ou d'une céréale qui lève. *ĭl ŏ dĕjŏ dæ̃ dẽ kĭ brŏkt ; — mẽ swăl ĭ kmẽɛ ă brŏkĕ.* — V. a., couper mal, déchiqueter ce qui devrait être tranché nettement. On *brŏk* ce que l'on veut couper en se servant d'un outil mal affûté. *ĭ n' ĕtwĕt-tĕ pwẽ kŏpĕ, ɛĕ răɛĕn, ɛ' ĕtwĕ brŏkĕ.*

brŏk-ĕpẽn, +, rhamnus catharcticus.

brŏkĕt, +, verge des petits garçons. Même sign. : *bĕbĕt, bĭbĭt, bĭtlŏ.*

brŏkrăĕ, +, bâton ou traverse servant à maintenir les pieds d'une chaise ; — degré d'échelle. Employé concurr. avec la forme *brăĕkrăĕ*. — Même sign. : *bŭjõ*. Un *brŏkrăĕ d' ĕkĕl* se nomme aussi *ĕkĕyõ*.

brŏs (*ɛ' ĕ*), +, locution marquant une déception. *ĕj kõtwĕ d' ărɛŭvwăr lŏ grămẽ d' ărjẽ, mĕ ɛ' ĕ brŏs pŭr mĭ kŏr æ̃ kõw.*

brŏsĕ, brosser. Voir *brŭɛĕ*. — Au fig., ×, donner une *brosĕy*. — *s' brŏsĕ l' vãt*, regarder les autres manger, *passer sous la table.*

brŏsĕy, ×, volée de coups de poing ou de bâton. — Banlieue : *brŏsæ̃ɛ*. — Même sign. : *dĕjĕlĕy, dŭl, ĕbrŭɛŭr, pĭl, răklĕy, rĕɛŭr, tătŭl, trĭpŏtĕy, tŭyŭr.*

brŏskẽ, +, brodequin.

brosæ̃r, ×, brosseur. — Banlieue, conc. : *brosæ̃ĕw*.

brŏyĕ, +, broyer. — Par extension, *ĕt tŭ brŏyĕ*, être harassé de fatigue, ressentir des douleurs par tout le corps. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *brwăyĕ*. — *brŏyĕ*, ×, briser

les tiges du lin avec le *mǎkwǎr*, avant de les *ĕkŭeĕ*. A Ramecourt : *brǎkĕ*.

brõeìk, ×, bronchite.

brõn, +, figure grasse et joufflue. *ĭl ŏ ǎn rŭd brõn, tē fyū, ō vwĕ k' ĭ mēj çrǎmĕ d' lĕ bŭlī.*

brõŋõ, +, coup sur le visage, et par extension sur une partie quelconque du corps. *t'ǎvǎ k' ǎ pǎ ḷ ǎlĕ, t' ĕrǎ pǎ reŭ e' brõŋõ lŏ.*

brǎĕn, +, bruine. *ŏ sĕm fē frĕ d' eĕl brǎĕn.* — Au fig., semonce, réprimande. *ǎl çrŭl ǎ tnŭr, sŭrtŭ dpĭ eĕl brǎĕn k' ĕs mĕr ǎ ḷ ŏ bǎḷĕ ŏrãz.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *brŭĕn.* — Vieilli dans le sens figuré.

brǎĕĭnǎj, +, s. m., action de *brǎĕĭnĕ*. Peu usité.

brǎĕĭnĕ, +, bruiner. *ǎvǎk tŭ eõ, ĭ brǎĕn tŭdī, ĕnõ ?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *brŭĕĭnĕ.*

brǎkrǎ, +, bâton de chaise, etc. Voir *brŏkrǎ*.

brãn, +, s. f., tombée du jour. *ŏz ǎvõ ĕreĕ sk' ǎ l' brãn.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *brŭn.*

brǎnàt, +, brunâtre. On dit aussi *brãnàt*.

brǎnèt, +, s. f., presque la brune, un petit espace de temps avant la brune. *j' ĭrĕ vŭ vĭr ǎ l' brǎnèt.* — Jeune fille brune. *ǎn tĭt brǎnèt.* — On dit aussi *brãnèt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *brŭnèt.*

brǎntèy, +, s. f., temps brun, obscurité, épaisseur de la nuit. *d' ĕl brǎntĕ k' ĭ fĕjwĕ, j' m' ĕ trõpĕ d' pyĕsēt.*

brǎvǎj, +, aliment liquide; se dit spécialement de la nourriture préparée pour les bestiaux et qui a pour base le son ou l'*ǎrbŭlĕ* délayé dans de l'eau, le tout versé bouillant sur des racines fourragères coupées (*eìktĕ*) en menues lanières.

brǎvyèr, bruyère (plante). Usité à Manin.

brǎzìl, +, soupe au pain. Voir *bǎrzìl*.

brã, *brãn*, +, adj., brun, brune. *ĕl brã vèp.* — Subst., *ã brã, ǎn brãn.* — A Saint-Pol-ville, le fém. *brãn* est employé concurr. avec la forme *brŭn.*

brŭeĭyèt ou *brŭeĭyèt*, ×, s. f., menu bois, brindilles ramassées dans les bois, les vergers, etc. *ǎn bŭrĕ d' brŭeĭyèt.* — Quelques vieillards emploient les formes *brŭeĭḷèt*, *brŭeĭḷèt.*

brŭèn, bruine. Voir *brǎĕn.*

brŭlǎj, +, s. m., action de brûler; état de ce qui brûle; chauffage. *dŭ bŏ e' ĕt ã ptĭ brŭlǎj dèn ã pwàl.* — Eclairage. *e' ĕt ã byŏ brŭlǎj, dŭ çǎz, mĕ e' ĕ k' eǎ kŭt kŏr kèr.*

brŭlĕ, +, brûler, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Être tout près d'un objet caché que l'on cherche.

brŭlèy, ×, s. f., quantité (de café) torréfiée à la fois dans un brûloir.

brŭlèy, +, adj., en parlant des personnes, pressé, impatient, actif, qui voudrait voir la besogne terminée sitôt que commandée. *dĕ jĕ brŭlèy.* — *tī, t' ĕ tŭdī brŭlèy.*

brŭlĕ, +, s. m., vieux linge ou bois mort à demi brûlé et étouffé dans une petite boîte de cuivre ou de fer-blanc. Le *brŭlĕ* tient lieu

d'amadou aux campagnards. — *bwăt ă brŭlẽ*, boîte de métal contenant le *brŭlẽ*. — Odeur de *brŭlẽ*, odeur de linge brûlé. *ɛă sẽ rŭdmẽ l' brŭlẽ ĭɛĩ : jŭ k' ĭ y' ĕrwĕ dŭ fŭ kăk' pàr ?*

brŭl-çæ̀l, +, s. m., pipe très courte.

brŭlæ̃w, +, incendiaire. *æ̃ brŭlæ̃ d'măzõ ; æ̃ brŭlæ̃ d' mwĕy.*

brŭs ou *brŭsk*, +, brusque.

brŭ, +, broc. *æ̃ brŭ d' ɛìd' ; æ̃ brŭ d' yŏw.*

brŭà, petite pluie de peu de durée. *ĭl ŏ kɛæ̃ ẽn tŭt brŭà k' ăl frŏ rŭdmẽ dŭ byẽ.* Usité à Siracourt.

brŭbrŭ, +, s. m., individu qui gesticule beaucoup, qui se monte pour un rien. S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *brŭɛ*.

brŭɛ, +, s. f., brosse. *æ̃n brŭɛ ă sŏlĕ.* — Balai de crin ; gros pinceau à long manche servant à badigeonner. *mẽ blăkĭɛæ̃w ĭl ŏblĭ tŭdĭ sĕ brŭɛ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *brŏs*.

brŭɛ, +, s. m., individu qui se monte pour un rien, qui gesticule beaucoup. *kæ̃ brŭɛ d' õm k' ăl ŏ !* — S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *brŭbrŭ*.

brŭɛĕ, +, brosser. *ĭ brŭɛwĕ s' mărõn.* — A St-Pol-ville, conc. : *brŏsĕ*.

brŭɛĭyèt. Voir *brŭɛĭyèt*.

brŭìr, +, bruire. Forme employée par un assez grand nombre d'individus.

brŭl, ×, brouille. Même sign. : *brŭlrĭy, brŭyăj*.

brŭlrĭy, +, brouille. Même sign. : *brŭl* (×), *brŭyăj*.

brŭl-tŭt, +, brouillon (personne).

brŭsàl, +, broussailles.

brŭsăyæ̃w, +, couvert de broussailles. *æ̃ rẽdyŏ brŭsăyæ̃w.*

brŭt, +, pain. *ălĕ kĕr dŭ brŭt.*

brŭtàj, +, s. m., action de *brŭtĕ*. — *æ̃ byŏ brŭtàj*, commodité, facilité pour *brŭtĕ*.

brŭtĕ, +, transporter dans une brouette, et, par extension, dans un véhicule quelconque. *ălõ, mõtĕ dẽ m' kărèt, ĕj vŭ brŭtrĕ æ̃ bū. — ĕs fĕr brŭtĕ*, se faire conduire en voiture. — Au fig., flâner, aller de droite et de gauche, être toujours en quête de nouvelles. *ĕdŭ k' ɛ' ĕ k' ĭl ĕ rẽvwĕ brŭtĕ, dõ, ɛ' çrà bălõɛăr lŏ ?*

brŭtèy, ×, charge d'une brouette. *æ̃n brŭtĕ d' ăfŭrèy ; — æ̃n brŭtĕ d' fyẽ.* — Banlieue : *brŭtaẽ, brŭtàɛ*.

brŭtĕyèt, +, petite *brŭtèy*. *æ̃n brŭtĕyèt ĕd ɛẽd'.*

brŭtæ̃w, æ̃ɛ, +, celui, celle qui *brŭt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *brŭtæ̃r*.

brŭyàj, ×, s. m., brouille. *y' ŏ æ̃ mŏlĕ d' brŭyăj ẽtĕr æ̃w.* — Banlieue : *brŭlàj*. — Même sign. : *brŭl* (×), *brŭlrĭy*.

brŭzàj, +, s. m., action de *brŭzĕ*. Peu usité.

brŭzĕ, +, v. a. et pr., noircir, salir, barbouiller. *ĭ s' ŏ brŭzĕ ă ɛ' mŭr. — vŭ fŏ ɛŭkrĕ vŭ lĕ bŭlĭ ăvæ̃k dĕl kăstõnăd' blăk, pàs ăvæ̃k dĕl rŭs ŏz ĕrĕ dŭ lĕ bŭlĭ brŭzèy. — blĕ brŭzèy*, blé sali par des grains cariés. — *pẽ brŭzèy*, pain fait avec de la farine de *blĕ brŭzèy*.

brŭzŭr, +, noircissure, souillure, saleté.

bū, +, ivre. *j' ĕtwĕ bū.* Employé surtout par les individus qui veulent

bien parler. — Même sign. : *brēdzẽ̄g̊, rȯst.*

bŭɛ, +, s. f., tuyau de poêle ; conduit ou tuyau en terre cuite. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭ̄ïs.* — Par analogie, se dit plaisamment d'un chapeau à haute forme. *mĕt ĕs bŭɛ.* — *bŭɛ*, dent de fer d'une *ĕrɛ ă bŭɛ.* Voir *ĕrɛ.*

bŭɛō, +, bouchon (à bouteille). — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭɛō.*

bŭɛō, +, buisson ; touffe d'arbrisseaux sauvages. — Buisson épineux isolé dans les champs et servant de borne. *ĕl bŭɛō d' ɛĕ dij-ŭ̄it.* — Partie de bois d'une certaine étendue. *ĕɛ bŭɛō ă rā̃n.*

bŭɛō-ărdā̃. Voir *bŭ̄ïsō-ărdā̃.*

bŭɛōnĕ, +, pousser en buisson. Peu usité.

bŭftrīy, ×, buffleterie.

bŭk, +, très petite parcelle, minime quantité ; — grain de poussière, etc., pouvant se trouver à la surface d'un liquide ou dans l'œil d'une personne. *y' ŏ dĕ bŭk dĕ̄ mĕ̄ lĕ ; — j' ĕ ăn bŭk dĕ̄ mn ăl.* — Négativement, *pwē ăn bŭk*, nullement, pas du tout. *ĕj n' ăwĕ pwē ăn bŭk l' ĭdĕ d' fĕr ɛŏ.* — *y'ŏ pŭ ăn bŭk ĕd kărbō dĕ̄ ɛ' pwăl.* — Même sign. : *bĕrlŭk.*

bŭkăj, +, tapage causé par les coups que frappent certains ouvriers pendant leur travail, ou par les enfants quand ils jouent. *tŭ ɛ' bŭkăj lŏ ɛŭ m' ĕɛŭī.*

bŭkăr, bŭkwăr, +, celui, celle qui *bŭk.* — Enfant qui joue trop bruyamment (avec une planche, un marteau, par ex.). *ĭ jŏkrŏ-t-ī, dō, ɛ' bŭkăr lŏ ?* — Même sign. : *bŭkăw, ăz.* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

bŭkĕ, +, frapper, heurter, retentir. *j' ăvwĕ bŭkĕ trwĕ fwĕ ă ɛl ŭɛ.* — *ĕl tōnwăr ŏ lŏ bŭkĕ ă rŭd' kŏw.* — Battre. *ăl bŭkwĕ sĕ̄ gărɛō dŭr ĕ fĕrm.* — *s' bŭkĕ*, se battre. — Lancer la seconde *kŭl.* Voir *bŭt* (*jŭ̄ĕ ŏ*).

bŭkĕt, +, petite *bŭk. ăn bŭkĕt ĕd ɛŭk.* — *tĭrĕ ă l' bŭkĕt*, tirer à la courte paille. — Au fig. *bŭkĕt.* pl., argent. *byēn ĭrĕ d' ăvwăr rĕ mĕ bŭkĕt.* — S'emploie quelquefois au sing. *ăn tĭt bŭkĕt*, un peu d'argent. *sĭ k' ĭ pŏrwĕ kŏr răvwăr ɛĕl tĭt bŭkĕt lŏ, ă tŭ l' mwē.* — On dit d'un individu avare ou économe, ou bien d'un marchand qui vend cher : *ĭ n' dōn pwĕ̄ sĕ̄ bŭkĕt.*

bŭkăw, ăz. Voir *bŭkăr.*

bŭkwăr, +, s. m., tronçon de sureau dont on a retiré la moelle, et dans lequel les enfants introduisent deux balles d'étoupe ou de papier mâché, dont l'une, poussée avec un petit bâton, chasse l'autre avec bruit. — Même sign. : *kănō.*

bŭltĕ, +, bluter.

bŭltrīy, +, s. f., endroit d'un moulin où se trouve le *bŭltwăr.*

bŭltwăr, +, blutoir.

bŭŏ ou *bŭyŏ*, +, fuseau, chargé de fil ou non. — Partie du conduit d'une cheminée qui dépasse le toit. *ẵ bŭŏ d' kmĭnĕy.*

bŭr, +, beurre. *dŭ blā̃ bŭr, dŭ bŭr gā̃n.* — Au fig., *fĕr sĕ̄ bŭr*, faire de bonnes affaires, amasser beaucoup d'argent. — A St-Pol-ville, conc. : *bĕ̄r.*

bŭrādrīy. Voir *bŭrīy*.

bŭrès, +, femme qui fait la lessive (*lessiveuse*). *j' ĕ dĕ bŭrès ă ɛ' mŏmĕ ɛī*. — *ăvwăr ăn lāg ĕd bŭrès*, être bavarde à l'excès.

bŭrĕ, +, s. m., portion de beurre distribuée dans les fermes aux domestiques, *ŭrĕ*, *vărlĕ*, *mĕkĕn*, etc. Les *bŭrĕ* sont préparés d'avance, et on leur donne en petit une forme semblable à celle des pièces de beurre. — L'*ăsĕy*, qui sert à faire apprécier aux acheteurs le goût et la qualité du beurre porté au marché, porte également le nom de *bŭrĕ*.

bŭrīy, +, buanderie. Quelques individus, croyant bien parler, emploient la forme *bŭrādrīy*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

bŭryĕr, +, s. f., *ăn bŏn bŭryĕr*, une vache dont le lait est riche en beurre, en fournit relativement beaucoup.

bŭs, ×, busc.

bŭs, ×, buste.

bŭt, +, but. — *jŭwĕ ŏ bŭt* ou au *brĭskŏ*, jouer au bouchon. Ce jeu consiste d'abord à *ĕtāpĕ* sur le sol un *brĭskŏ* ou un simple bouchon sur lequel on dépose les enjeux. Chaque joueur, préalablement muni de deux *kŭl* (palets), se met ensuite à la distance indiquée et commence par *plăɛĕ*, ou jeter la plus légère de ses deux *kŭl* de manière à la faire tomber à plat le plus près possible du *bŭt*; puis il *bŭk* avec la seconde *kŭl*, c'est-à-dire qu'il la lance avec force contre le *brĭskŏ* de manière à le chasser au loin tout en faisant tomber l'enjeu à l'endroit où il était placé. La mise appartient à celui dont la *kŭl* en est le plus près. Si le *brĭskŏ* n'est abattu par aucun des joueurs, on fait une *ărmĭz* (on double la mise) et l'on recommence la partie. La mise et les *ărmĭz* successives font un *byŏ klŭk* pour celui qui parvient à les gagner. — *fĕr ŏ bŭt*, abattre le *brĭskŏ*; par analogie, culbuter une chose quelconque.

bŭt, +, butte. — *tĭrĕ ă l' bŭt*, tirer à la cible.

bŭtòr. Voir *bătòr*.

bŭvā, altérant. Voir *băvā*.

bŭvăw. Voir *băvăw*.

bŭyŏ. Voir *bŭŏ*. — Au fig., *ẵ kŭr bŭyŏ*, +, une toute petite personne bien portante. Même sign. : *ẵ kŭr bū*.

bŭzàj, +, s. m., action de *bŭzĕ*. Se prend ordinairement en mauvaise part.

bŭzàr, *bŭzwàr*, +, subst., celui, celle qui *bŭz*. — S'emploie aussi adjectivement.

bŭzĕ, +, penser, réfléchir, avoir l'esprit fortement préoccupé. *ă tŭdĭ bŭzĕ kŏm ɛŏ ŏz ăvĕ pŭr sĕr kăk kŏs : dĭjĕ-mĕ-l l' ĕ*.

bŭzyŏw, +, biseau. Forme employée par un assez grand nombre d'individus.

bŭ, +, bout. — *bŭ d' ŏm*, homme de petite taille. — *ẵ kŭr bū*, une petite personne. Voir *bŭyŏ*. — *bŭ d' tā*, espace de temps. — *ă tŭ bŭ d' ɛā*, constamment. — *ŏ bŭ dŭ kŏt*, *ŏ bŭ d' tŭt*, après tout, en définitive. *kwĕ k' ɛ' ĕ k' ŏ vŏlĕ, ŏ bŭ dŭ kŏt ? — ŏ bŭ d' tŭt, ĕnō, ɛ' ĕ mn ŏm*.

╪ *bŭbùɛ*. Voir *bŭbùk*.

╪ *bŭbùk*, +, bouche des enfants. *ĕ kwĕ dō k' ō ḷ ŏ mĭ dĕ s' bŭbùk, ă ɛ' nĕnĕ lŏ?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭbùɛ*.

╪ *bŭbùl*, ×, bouillie.

╪ *bŭbùr*, ×, ventre des petits enfants. *ĭ' ŏ dŭ yĕyĕ ă tĕ bŭbùr, mĕ pŭɛĕ!* Même sign. : *bŭdĕrlŏ*.

bŭbùr, s. m., torche de paille pour *bŭrdĕ*. Voir *bŭrbùr*.

bŭɛĕ, +, v. a. et pr., boucher. *ăvwăr sĕ nĕ bŭɛĕ*, ×, être enchifrené.

bŭɛĭy, +, bouchée. *ăn bŭɛĭ d' pĕ*.

bŭɛ-trŭ, ×, vitrier.

╪ *bŭdĕrlŏ*, ×, ventre des enfants. — Même sign. : *bŭbùr*.

bŭdĭnĕy, +, s. f., festin qu'il est d'usage de donner à ses amis lorsque l'on a tué un porc. Même sign. : *trĭpĕy*. — *bŭdĭnĕy*, plat de boudin. *ŏz ărpŏrtrĕ ă mŏlĕ d' bŭdĭnĕ ă vŭ mĕr, ɛă lĭ frŏ plĕzĭ*.

bŭdkū. Voir *bŭdŭkū*.

bŭfĕ, +, manger gloutonnement. Même sign. : *bŭfrĕ, gŭlŭfĕ*.

bŭfĕy, +, bouffée; — lubie.

bŭfìɛ ou *bŭfìɛ*, +, bouffi, gonflé. Se dit surtout d'un malade qui a le visage enflé, ou d'un ivrogne à la face tuméfiée et bourgeonnée. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭfi, bŭfi*.

bŭfœ̆w̆, œ̆z̆, +, glouton. Même sign. : *gŭlàf, gŭlŭfàr, lăbàf*.

bŭfœ̆w̆, +, adj., se dit du vent quand il souffle par bouffées. *ĕl vĕ ĭl ĕ kŏr fŏr bŭfœ̆w̆*.

bŭgōnàr, nwàr, +, celui, celle qui bougonne sans cesse.

bŭgr, bŭgrès, +, subst., terme d'injure ou de mépris sans signification précise. — A Saint-Pol-ville : *œ̆ bō bŭgr*, un bon garçon, un luron. — La forme *bŭgr* s'emploie devant une consonne. *ĕɛ bŭgr lŏ, kŏm ĭl ŏ ʃĭlĕy!* — Se dit aussi pour donner plus de force à une expression. *ĕn n' ăvwăr sĕ bŭgr dĕ sŏ*, en avoir tout son soûl. — *bŭgrɛ!* jurement, employé concurremment avec la forme moins grossière *bĭgrɛ!*

bŭgrăn, f., *bŭgrĕ*, m., ×, ononis repens.

bŭgrèmă, ×, fort, très, énormément. Concurr. : *bĭgrèmă*. — Faub. et banlieue : *bŭgèrmĕ, bŭgĕrmĕ*.

bŭjĕ, +, bouger; — se remuer, être ou devenir plus actif.

bŭjō, +, s. m., barre de chaise; échelon. Même sign. : *brŏkrœ̆*. Voir ce mot.

bŭjōnĕ, +, *bŭjōnĕ ăn ĕkèl*, la garnir de *bŭjō*.

bŭjùr. Voir *bōjùr*.

bŭʃtàʃ, +, s. m., action de *bŭʃtĕ*. — Menu bois que les *bŭʃtœ̆* ramassent et coupent dans un taillis. *mĕtĕ kŏr ăn pŭnĭ d' bŭʃtàʃ dĕ ɛ' fū*. On en façonne de grosses bourrées qu'on lie avec deux *ăɛèl*.

bŭʃtĕ, +, ramasser dans une taille désignée par le garde toutes les brindilles de bois mort, et y couper les ronces et aussi les menus branches, afin que le taillis, ainsi dégagé, puisse se développer et pousser plus vigoureusement. *ō bŭʃĕt mărdĭ kĭ vyĕ, jŭ k' ŏz ĭ vărĕ?* Le droit de *bŭʃtĕ* est accordé aux indigents et même aux petits ménagers.

bŭftæ̃w, æ̃z, +, celui, celle qui *bŭfèt*.

bŭk, +, bouche, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ĭl ŏ s' bŭk plã̃n*. — *grãd bŭk*, grosse voix. *fĕr ĕs grãd bŭk*, crier fort, tempêter, disputer. — *ĕt pŏrtĕ ă s' bŭk*, être gourmand. — Au fig., *ă plã̃n bŭk*, flatteusement. *ō dĭ dŭ mŏ d' ĕl ĭɛī, ĕ pĭ ɛ' ĕ mã̃mzĕl ă plã̃n bŭk lă-bŏ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭɛ*.

bŭkã̃, +, vacarme, tapage que l'on fait en se querellant ou en grondant quelqu'un. — *fĕr ĕl bŭkã̃*, crier, tempêter, *gæ̃lĕ*.

bŭkã̃nĕ, +, gronder, faire du *bŭkã̃*. Vieilli.

bŭkã̃næ̃w, +, individu qui *bŭkã̃n*.

bŭkĕ, +, mal de bouche (chez les enfants).

bŭkĕ, +, bouquet. — *bŭkĕ tŭ fĕ*, dianthus barbatus (à Herlin-le-Sec : *kŭ d' rælˇ*); lychnis Calcedonica (nommé aussi *krwă d' mælt*). — *bŭkĕ dĕ dã̃m* (Saint-Pol-ville), saxifraga granulata.

bŭkèt, +, petite bouche; se dit surtout de la bouche des enfants. Même sign. : *bŭkẽ*, m. (×). — *s' bæ̃jĕ ă bŭkèt*, s'entre-baiser sur la bouche.

bŭkẽ, ×, s. m., petite bouche (des enfants). *tyẽ! æ̃v tẽ bŭkẽ, mẽ pŭɛẽ*. — Même sign. : *bŭkèt*, f.

bŭl, +, boule. — Tête. *ĭl ŏ æ̃n rŭd bŭl*. — *pĕrd' lă bŭl*, perdre la tête, devenir fou. Même sign. : *pĕrd' lă bŭsŏl*. — *bŭl ĕd nĕj*, viburnum opulus (variété cultivée).

bŭlæ̃j, +, s. m., terme de *bŭrès*, eau dans laquelle on met bouillir le linge *ĕzyĕpĕy* (savonné), afin de pouvoir ensuite le laver plus facilement.

bŭlæ̃k, +, s. f., petit amas de filasse qui se rencontre parfois dans le fil ou dans la ficelle. — *fĕr bŭlæ̃k*, ×, en parlant d'une toupie, rouler sur le côté au lieu de tourner sur le fer.

bŭlæ̃kæ̃w, +, se dit du fil qui contient des *bŭlæ̃k*. *dŭ fĭlĕ bŭlæ̃kæ̃w*.

bŭlã̃, æ̃t, +, adj., bouillant. *dĕl yŏ bŭlæ̃t*. — *tŭ kŏ tŭ bŭlã̃*, très chaud. — Au fig., *æ̃ sã̃ bŭlã̃*, une personne très vive, très active. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭyã̃, æ̃t*.

bŭlã̃, +, s. m., bourbier sans fond, endroit où l'eau sourd en agitant le sable ou la terre du fond. *mĕfĭ-t tŭdĭ d' ĕn pă kĕr dĕ ɛĕ bŭlã̃ ẽ pæ̃sã̃ pă ɛ' mæ̃rĕ*.

bŭlæ̃jĕ, +, boulanger. — Faub. et banlieue, conc. : *bŭlẽjĕ*.

bŭlĕ, +, s. m., peloton. *æ̃ bŭlĕ d' lã̃n*. Même sign. : *bŭlŏ*.

bŭlĕ kŭr, +, v., n'avoir pas assez d'argent pour payer ce que l'on achète; ne pouvoir, faute de matériaux, terminer un travail commencé; se trouver sans argent, après avoir dépensé plus que ses revenus.

bŭlĕy, +, s. f., terme de *bŭrès*; *æ̃n bŭlĕ d' lĕj*, quantité de linge que l'on peut mettre au *bŭlæ̃j* en une seule fois.

ED. EDMONT.

CHRONIQUE

Nous ne donnons que 4 feuilles dans ce numéro afin de réserver plus de place au travail de M. l'abbé Rousselot que nous donnerons en entier dans un seul cahier. Mais comme ce travail doit être présenté à la Sorbonne comme thèse, les règlements nous obligent à en retarder la publication jusqu'après la soutenance.

Les élèves de M. Gaston Paris, originaires des pays de langue française, ont offert à leur maître, à l'occasion du 25e anniversaire de son doctorat, un volume d'*Etudes romanes* (in-8o, 552 pages. Bouillon, 1891), dont voici le contenu :

Bédier (Joseph). — Le fabliau de Richeut.

Beljame (Alexandre). — La prononciation du nom de Jean Law le financier.

Bonnardot (François). — Trois textes en patois de Metz : *Carte des Chaiviers, la Grosse Enwaraye, une Fiauve récréative.*

Constans (Léopold). — Notes pour servir au classement des manuscrits du *Roman de Troie.*

Cornu (Jules). — Etudes sur le poème du Cid.

Couraye du Parc (Joseph). — Chants populaires de la Basse-Normandie recueillis par l'auteur.

Flach (Jacques). — Le compagnonnage dans les chansons de geste.

Gilliéron (Jules). — Remarques sur la vitalité phonétique des patois.

Grand (Daniel). — Proclamation d'un héraut en dialecte montpelliérain (1336).

Havet (Louis). — L'*S* latin caduc.

Huet (Gédéon). — Remarques sur les rédactions diverses d'une chanson du xiiie siècle.

Jeanroy (Alfred). — Une pièce artésienne du xiiie siècle.

Joret (Charles). — La légende de la rose au moyen âge chez les nations romanes et germaniques.

Langlois (Ernest). — Quelques dissertations inédites de Claude Fauchet.

Monod (Gabriel). — Les *Annales laurissenses minores* et le monastère de Lorsch.

Morel-Fatio (Alfred). — Duelos y quebrantos.

Muret (Ernest). — Sur quelques formes analogiques du verbe français.

Omont (Henri). — Les manuscrits français des rois d'Angleterre, au château de Richemont.

Pagès (Amédée). — La version catalane de l'*Enfant sage.*

Piaget (Arthur). — Chronologie des *Epître sur le roman de la Rose.*

Psichari (Jean). — Le roman de *Florimont*, contribution à l'histoire littéraire, étude des mots grecs dans ce roman.

Raynaud (Gaston). — La *Mesnie Hellequin*; le poème perdu du *Comte Hernequin, quelques mots sur Arlequin.*

Rousselot (Abbé Pierre). — L'*S* devant *T*, *P*, *C* dans les Alpes.

Salmon (Amédée). — Remèdes populaires du moyen âge.

Supet (Marius). — Observations sur le « Jeu de la Feuillée » d'Adam de la Halle.

Taverney (Adrien). — Phonétique roumaine, le traitement de *TJ* et du suffixe *ULUM*, *ULAM* en roumain.

Thomas (Antoine). — Vivien d'Aliscans et la légende de saint Vidian.

Wilmotte (Maurice). — Glosses wallonnes du ms. 2640 de Darmstadt.

L'impression de l'*Anthologie gascone*, dont nous avons annoncé la mise en souscription, est commencée.

On nous annonce la prochaine apparition d'une nouvelle revue destinée à l'étude des *Langues* et des *Dialectes*, sous la direction de M. Zanardelli, professeur aux cours de la ville de Bruxelles (19, rue Pépin). — 4 numéros de chacun 100 pages; abonnement, 10 fr. pour la Belgique; 12 fr. pour l'Etranger.

Le *Dictionnaire général de la langue française* du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, par MM. A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, est déjà à son quatrième fascicule. Ce qui a paru contient une remarquable introduction, la lettre A et la lettre B jusqu'à BROUETTE. C'est plus que suffisant pour juger l'œuvre. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage à nos lecteurs et à nos collaborateurs. Ils y trouveront l'histoire des mots telle que la science a pu l'établir jusqu'à présent, et une classification méthodique des sons, telle qu'elle n'existe encore nulle part. Ce n'est pas seulement un livre à consulter, c'est encore un livre à lire et des plus intéressants. L'ouvrage complet contiendra 30 fascicules de 80 pages, dont le prix est d'un franc. On souscrit à la librairie Delagrave, 15, rue Soufflot.

Le Gérant.

LES

MODIFICATIONS PHONÉTIQUES

DU LANGAGE

ÉTUDIÉES DANS LE PATOIS D'UNE FAMILLE

DE CELLEFROUIN (Charente)

Pourquoi j'ai étudié mon patois et comment je l'ai étudié.

Les langues littéraires ont pour le phonétiste un avantage immense sur les autres parlers, celui de posséder une histoire et de fournir une série de textes d'âges différents où il est possible de découvrir une partie de leurs transformations.

C'est par elles que la science nouvelle des langues devait commencer. C'est à elles que devaient être demandées les premières bases du superbe édifice auquel n'ont cessé de travailler de beaux génies et d'infatigables ouvriers. Grâce à la perspicacité comme aux labeurs des premiers maîtres et de leurs disciples immédiats, nous savons maintenant quel lien étroit relie entre eux les idiomes qui sont parlés dans la portion occidentale de l'ancien empire romain; nous savons que, depuis la conquête jusqu'à nos jours, c'est toujours la même langue qui, diversement modifiée, a servi à l'expression de la pensée de tous les peuples devenus romains par adoption. Nous pouvons même pénétrer en partie le mécanisme merveilleux de cette langue une à la fois et multiple, et suivre d'étape en étape presque tout le travail phonétique qui, au cours des siècles, s'est accompli dans son sein. Nous n'ignorons pas quelles conditions sont nécessaires à la naissance des principaux phénomènes, quelle influence les sons exercent les uns sur les autres, quelle entrave est apportée à leur évolution natu-

relle par des barrières qui les tiennent plus ou moins longtemps emprisonnés. Nous distinguons les lois qui ont leur raison d'être dans notre nature physique et celles qui prennent leur origine dans la faculté généralisatrice de notre esprit. Sans doute, toutes les questions qui ont été soulevées n'ont pas encore reçu une solution définitive; mais il semble que l'édifice soit arrêté, non seulement dans ses lignes principales mais encore dans plusieurs des moins importantes.

Dès lors, l'obligation s'impose aux derniers venus, s'ils veulent travailler utilement à l'œuvre commencée, de tenter une voie nouvelle et d'exploiter de nouvelles carrières. C'est la pensée que m'inspirèrent, dès 1879, les mauvais livres de philologie romane qui me tombèrent sous la main.

Je fus choqué de les voir s'occuper des transformations de la lettre plutôt que du son dont la lettre n'est que le symbole, et, au lieu d'étudier une lettre morte, j'eus l'idée d'étudier le parler vivant. L'*Etude géographique sur la limite de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, de MM. de Tourtoulon et Bringuier, venait de me révéler l'intérêt particulier de mon patois, qui est à cheval sur la limite des idiomes du Nord et de ceux du Midi. Sur la foi de M. de Tourtoulon, j'entrepris donc l'étude du sous-dialecte marchois, auquel se rattache le patois que je parle depuis mon enfance, et je me mis à parcourir la région qui lui a été assignée, allant de village en village, interrogeant, sous la direction de MM. les Curés, les personnes nées dans le pays et de parents indigènes, notant toutes les différences que je rencontrais, depuis Saint-Claud (Charente) jusqu'à Ids, au delà de Montluçon, marchant toujours à la recherche d'une limite qui fuyait sans cesse devant moi. J'atteignis, par les renseignements que je pus recueillir, les monts de la Madeleine, et je m'arrêtai.

Je rapportai, de cette première expédition, des idées qui n'étaient plus celles de M. de Tourtoulon et des notes que j'espère utiliser un jour, mais que le plan de mon travail m'oblige pour le moment à laisser de côté. J'en rapportai quelque chose de meilleur encore, l'habitude d'observer.

Au retour, je tombai malade, et je fus contraint de rester dans ma famille avant d'avoir exploré la partie du territoire linguistique située à l'ouest et au sud de Saint-Claud. Ma mère devint alors le sujet de mes études, et, pendant plus de trois mois, je n'eus pas d'autre préoccupation que de surprendre ses moindres paroles.

Jusque là, je ne l'avais pas observée, persuadé que mon parler, que je

tiens presque uniquement d'elle, était identique au sien; mais je ne tardai pas à découvrir mon erreur, et j'acquis bien vite la conviction qu'à l'étude *géographique* il est nécessaire d'ajouter l'étude *généalogique* des patois.

Telle a été ma première initiation à la philologie romane. Depuis, des occupations nouvelles apportèrent un temps d'arrêt dans mon travail; mais elles me mirent à même d'entendre les parlers des environs de La Rochelle, d'Agen, d'Autun, de Lyon, de Chamonix, de Bourg, d'Annecy, etc., pendant qu'un ami éclairé de notre ancienne littérature, dont je n'oublierai pas les affectueux encouragements, M. Octave Falateuf, enrichissait ma bibliothèque de dictionnaires patois.

J'étais prêt à recevoir les leçons des maîtres, et, à partir de 1885, je pus suivre les cours de MM. G. Paris, P. Meyer, d'Arbois de Jubainville, L. Gautier, Longnon, A. Darmesteter, Gilliéron, Morel-Fatio, W. Meyer. Je dois à ces savants plus que je ne saurais dire. — Si jamais j'étais tenté de l'oublier, je n'aurais, pour me le rappeler, qu'à lire la première ébauche de ma thèse datée de février 1879.

Mais je ne serais pas juste, si, dans ma reconnaissance, je ne faisais une large part à l'Ecole des Carmes, où j'ai trouvé, avec tous les agréments de la vie de famille, des échantillons variés des divers patois de France qui sont mis journellement à ma disposition avec une bonne grâce charmante. C'est à ce concours inappréciable que je dois d'avoir pu habituer mon oreille à l'analyse des sons et dresser l'échelle phonétique des différents patois gallo-romans.

Armé de ces nouveaux moyens, je repris l'enquête interrompue dans la vallée du Son qui arrose Saint-Claud et les vallées voisines en 1886 et 1887. Je la complétai en 1889 et 1890.

Enfin, je dois mentionner la mission philologique que le Ministère de l'instruction publique m'a fait l'honneur de me confier en 1889 dans les Alpes du versant italien, et qui m'a permis de faire la lumière sur des points restés obscurs pour moi jusqu'à ce moment.

Au cours de mes explorations, j'ai contracté bien des dettes de reconnaissance, et le bon accueil que j'ai rencontré presque partout me fait un devoir d'oublier l'hostilité ou la défiance dont j'ai été parfois l'objet. Comment, du reste, pouvait-il en être autrement ? Une enquête sur le patois, c'est une chose si singulière, que je devais bien m'attendre à être traité en espion et à voir les bâtons levés sur ma tête, même dans mon propre canton et à l'instigation d'un homme de ma propre commune.

Aussi ne veux-je songer qu'aux personnes qui ont bien voulu se prêter à mes recherches ou m'y aider par de gracieuses indications. Mais qu'il me soit permis de faire une place à part dans mon souvenir aux membres de ma famille et à leurs amis qui, dispersés dans diverses localités, ont toujours été au devant de mes désirs, et, avant tous, à ma mère, que j'ai torturée pendant des mois entiers, car, avec elle, je ne me bornais pas à attendre les phénomènes, mais souvent j'employais toute sorte de moyens pour les provoquer sans nuire à leur spontanéité.

Une grosse question pour moi, comme pour tous ceux qui débutent dans l'étude des patois, ç'a été la représentation des sons. En comparant les appréciations de diverses personnes, je vis bientôt que l'oreille n'est pas un instrument suffisant d'analyse. Il fallait donc trouver le moyen de suppléer à l'imperfection de l'oreille pour préciser les faits qui sont du domaine de la philologie. Un mot de M. Gaston Paris, une heureuse idée de mon jeune ami J. Pierrot-Deseilligny m'ont mis sur une voie nouvelle par l'application de la méthode graphique à l'étude des sons.

J'ai été aidé dans mes recherches par M. Branly, le professeur de physique à l'Institut catholique, qui m'a dirigé dans les commencements; par M. Verdin, l'habile constructeur formé à l'école de M. Marey, qui a mis à mon service son expérience et ses appareils; surtout par M. le docteur Rosapelly, dont les premiers essais ont fait date dans la science, et qui a bien voulu me prêter son inappréciable concours dans les expériences de 1889.

Enfin, je ne saurais oublier celui à qui, après Dieu, je dois tout ceci, M. le docteur Hermann de Hundertmark, dont les soins éclairés et affectueux ont rétabli et conservé ma santé.

Objet et division de ce travail.

Entrepris sur une vaste échelle, ce travail n'a cessé de se restreindre au fur et à mesure que les connaissances de l'auteur s'étendaient davantage. A l'origine, il devait embrasser tous les patois de la zone qui entoure au Nord le plateau central de la France, depuis la Charente jusqu'aux confins de l'Allier et de la Loire. Plus tard, il se réduisit au seul patois de Cellefrouin, mais il devait le comprendre tout entier, phonétique, morpho-

logie, syntaxe et lexique. Enfin, il fut limité à la phonétique et à ma seule famille, non que ma famille ait un langage à part qui la distingue à première vue des autres familles de Cellefrouin, mais parce que les modifications phonétiques qui se sont produites dans son sein m'ont paru suffisantes pour une étude spéciale. Aujourd'hui, il ne me semble déjà plus mériter le titre que je lui ai donné en dernier lieu et que je lui conserve néanmoins; car, sur les trois parties dont il se compose, la seconde seule suppose une enquête générale sur le langage de ma famille; la première m'est toute personnelle, et la troisième est basée en grande partie sur le parler de ma mère.

Cette différence de méthode tient à la nature des points traités et aux différents genres d'observation qu'ils comportent. Dans la première partie, je cherche à déterminer la nature et les qualités des sons usités dans mon patois d'après les procédés de la méthode graphique; or, cette expérimentation délicate, je n'ai pu la faire jusqu'ici que sur moi-même. Dans la seconde, je tâche de rendre compte des transformations phonétiques qui se font jour dans les différents parlers des membres de ma famille établis à Cellefrouin, c'est-à-dire dans cinq groupes de générations successives qui embrassent une période d'environ cent ans; il m'a donc fallu, chose facile du reste, recueillir des documents non seulement sur le patois de Cellefrouin, mais encore sur celui de toute la région, et rechercher dans les chartes les traces du parler ancien. Dans la troisième, j'étudie le mode d'introduction de l'élément étranger dans mon patois et les modifications qu'il éprouve; trop imprégné moi-même de français pour me fier à mes propres impressions, j'ai dû demander à des relations intimes et prolongées avec un sujet illettré les observations qui servent de base à cette étude; or, ces conditions, je ne les ai trouvées pleinement qu'auprès de ma mère. J'ai pu ainsi étendre l'objet de mon étude et embrasser sous trois faces différentes la phonétique de mon patois. L'analyse scientifique des sons de mon propre parler, outre qu'elle permet de préciser ceux qui n'ont pas été le sujet d'une semblable expérimentation, nous met à même de saisir les transformations encore inconscientes qui s'opèrent dans le parler vivant. L'histoire des sons qui composent le fonds ancien de la langue nous montre en action et les lois purement physiologiques observées dans la première partie, et celles qui dépendent de notre nature spirituelle. Enfin, la recherche des troubles occasionnés dans le langage par l'introduction d'un élément étranger, et des modifications que ce fonds

nouveau est obligé de subir pour se faire accepter, en dehors de l'intérêt spécial qu'elle présente, nous autorise à jeter un regard sur cette période encore obscure de la vie des langues qui coïncide avec la substitution d'un idiome heureux à un autre moins fortuné.

Ce que je propose au lecteur, c'est donc en réalité comme une promenade dans un laboratoire de phonétique, où nous rencontrerons d'abord des fourneaux en activité et des cornues toutes prêtes pour les manipulations qu'il nous plaira d'entreprendre; puis des fourneaux éteints, quelques-uns fumant encore, d'autres froids depuis longtemps, mais conservant tous des débris au moins des expériences antérieures, auxquelles des comparaisons, des rapprochements peuvent rendre la vie; enfin des cuves de mélanges qui nous révèlent la force de résistance ou d'affinité des éléments mis en présence.

Il ne nous restera plus, après cela, qu'à réunir dans une conclusion les idées générales qui se dégageront des faits observés.

N. B. — Les renvois de pages (lesquels ont été faits sur le tirage à part) doivent être augmentés du chiffre 64 pour concorder avec la pagination de la *Revue*.

PREMIÈRE PARTIE

ANALYSE PHYSIOLOGIQUE DES SONS DE MON PATOIS — LEURS MODIFICATIONS INCONSCIENTES — MESURE DU TRAVAIL QU'EN EXIGE LA PRODUCTION

L'observation attentive de la nature donne toujours au delà de nos espérances. C'est ainsi qu'une simple analyse physiologique des sons de mon patois nous révèlera les modifications inconscientes qui y prennent naissance, et nous fournira une évaluation approximative du travail qu'en exige la production. Je ne séparerai pas ces trois objets qui sont liés si intimement entre eux, et, comme les deux derniers découlent naturellement du premier, je m'attacherai uniquement à l'ordre que réclame l'analyse physiologique.

Laissant de côté, pour le moment, tout ce qui concerne l'analyse physique des sons, nous traiterons successivement des régions d'articulation, des variations qui surviennent dans la sonorité des éléments du langage, de la mesure du souffle employé pour la parole, de la durée et de la hauteur musicale des sons, et nous terminerons par une note sur les sons en voie de disparaître. Mais, auparavant, je dois faire connaître la méthode que j'ai suivie pour l'étude de ces divers phénomènes.

Cette partie, je l'ai déjà dit, est presque uniquement composée d'après des observations personnelles, n'ayant pas eu le loisir de renouveler les expériences sur mes compatriotes; mais, dans la plupart des cas, j'ai le contrôle de M. le docteur Rosapelly, et cela suffit pour en vérifier la valeur.

CHAPITRE I

MÉTHODE GRAPHIQUE APPLIQUÉE A LA PHONÉTIQUE

§ Ier. — Appareils.

La parole est un mouvement, c'est l'air qui sort de la bouche ou du nez en vibrant sous l'impulsion des organes phonateurs. Il y a donc deux moyens de la saisir : directement, en prenant le tracé des ondes sonores; indirectement, en prenant celui des mouvements ou des vibrations des organes qui la produisent. Ces deux moyens se complètent l'un l'autre, et nous sont fournis par la méthode graphique. Cette méthode autorise plusieurs procédés. Dans certains cas, on demande à l'organe lui-même de laisser la trace de son mouvement sur un instrument placé à sa portée. Dans d'autres, un intermédiaire est nécessaire, l'organe transmettant son mouvement à un appareil qui est à la fois récepteur et inscripteur. Le plus souvent, on est obligé d'employer deux intermédiaires : l'un qui reçoit le mouvement et le transmet, l'autre qui l'écrit[1].

Appareil enregistreur. — Toutes les fois que mes inscriptions n'ont pas été faites par l'organe lui-même, je me suis servi, pour les recueillir, d'un cylindre enregistreur mu par un mouvement d'horlogerie avec régulateur Foucault. J'en emprunte la figure, ainsi que je le ferai pour les appareils anciens que j'ai utilisés, au catalogue de M. Ch. Verdin.

On colle sur le cylindre une feuille de papier glacé, puis on la noircit à la fumée d'un rat-de-cave. Les instruments inscripteurs sont disposés sur le pied qui est engrené dans l'axe du chariot. On peut, à volonté, faire entraîner le chariot par le mouvement du régulateur ou le laisser immobile. En général, l'appareil permet à l'explorateur de choisir, suivant la nature de ses expériences, un mouvement lent, un moyen et un rapide.

---

[1] Il existe plusieurs essais d'inscriptions de la parole. Je signalerai à l'occasion ceux qui m'ont été de quelque utilité.

Lorsque les tracés ont été pris, on détache la feuille de papier avec un canif, en la coupant à l'endroit même où elle a été collée, et on la trempe dans un vernis [1].

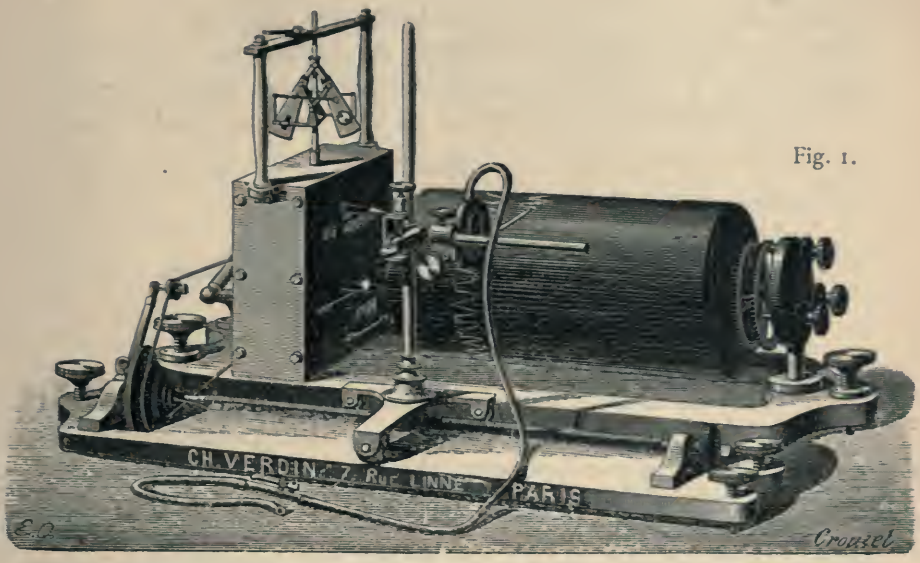

Fig. 1.

Lorsque l'inscription n'est pas faite par le récepteur lui-même, l'appareil écrivant est, ou bien le tambour à levier, ou bien un signal électrique, suivant que la transmission se fait par l'air ou par l'électricité.

Tambour a levier. — Le tambour à levier, dû au docteur Marey, se compose essentiellement d'une capsule de métal munie d'un tube permettant de la relier au tambour récepteur et fermée par une membrane de caoutchouc qui porte au centre un levier inscripteur. Divers organes permettent de fixer le tambour, d'allonger ou de raccourcir le levier, d'aug-

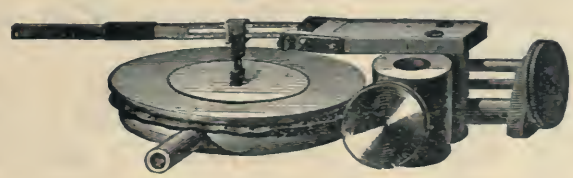

Fig. 2.

[1] Pour obtenir ce vernis, on fait dissoudre à saturation de la gommelaque incolore dans de l'alcool à 36°, on ajoute un peu de térébenthine de Venise, et l'on filtre.

menter ou de diminuer son amplitude. Toutes les impulsions que reçoit la membrane du tambour récepteur sont reproduites par la membrane du tambour inscripteur et communiquées au levier qui les amplifie et les inscrit sur le noir de fumée du cylindre.

Signal électrique. — Lorsque la transmission se fait par l'électricité, l'organe essentiel de l'appareil inscripteur est toujours un électro-aimant communiquant à un levier le mouvement dont il est animé. Je me suis servi du signal électrique de M. Marcel Deprez, construit par M. Verdin.

Fig. 3.

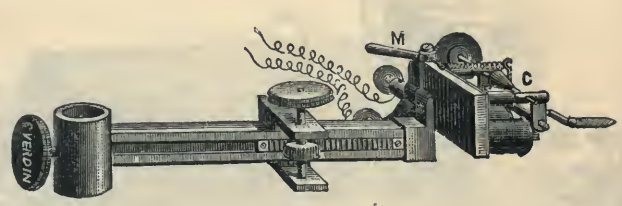

Le levier en fer doux, sollicité par l'électro-aimant, est ramené à sa place après le passage du courant par un ressort antagoniste, et, comme il est limité dans son cours, il peut indiquer un grand nombre d'interruptions. Une crémaillère permet de rapprocher ou d'écarter l'instrument du cylindre enregistreur.

Je n'ai pas essayé de recueillir tous les mouvements qui concourent à la formation de la parole : j'ai dû me limiter à ceux qui étaient nécessaires pour la solution des questions que j'avais à traiter. Je me suis occupé uniquement des mouvements des lèvres, de la langue et du thorax, des vibrations du larynx, de la langue, des dents et des fosses nasales.

Palais artificiel. — Pour déterminer les mouvements de la langue, j'ai employé un palais artificiel exécuté à la galvanoplastie sur un moulage de mon propre palais. Je m'étais d'abord servi, à l'exemple de M. J. Oacley-Coles[1], d'un mélange de farine et d'eau gommée dont je barbouillais le plan supérieur de ma bouche; mais les expériences de M. Rudolf Lenz (*Zür physiologie und geschichte der palatalen*) m'ont donné l'idée d'employer un palais artificiel.

M. le docteur Rosapelly, bien antérieurement, avait eu la même pensée (*Essai d'inscription des mouvements phonétiques* — dans les *Travaux du Laboratoire* de M. Marey, 1876), et M. Hagelin l'a réalisée avant moi. Le palais artificiel, noirci au vernis du Japon et recouvert d'une couche

[1] Cité par M. J. Gavarret (*Phénomènes physiques de la phonation et de l'audition*, p. 402).

de pastel blanc, garde la trace des mouvements de la langue. Après l'expérience, il n'y a qu'à le retirer et à le photographier, comme fait M. Hagelin, ou, comme je préfère, à reporter les points de contact sur un dessin du palais préparé d'avance. Les photographies ont plus de précision, mais manquent de netteté. Il ne faudrait pas croire, du reste, à une rigueur absolue dans les mouvements : ceux-ci varient d'une façon assez sensible, suivant qu'une même articulation est produite avec plus ou moins de force.

Explorateur interne de la langue. — On peut transformer le palais artificiel en tambour récepteur au moyen d'une membrane de caoutchouc, et s'en servir pour mesurer la pression de la langue sur le palais.

Explorateur externe de la langue. — Une heureuse découverte de M. le docteur R. m'a permis de construire un bon appareil pour l'étude

Fig. 4.

des mouvements de la langue. La langue n'est pas, comme on pourrait le croire, un muscle plat qui s'élève et s'abaisse. C'est un muscle qui se

dilate dans tous les sens : en même temps qu'il s'élève sous le palais, il s'abaisse sous le menton. Dès lors, un tambour placé sous le menton nous donnera l'élévation ou l'abaissement de la langue. Ce tambour repose sur une charpente métallique qui est fixée à la mâchoire inférieure et qui en suit tous les mouvements. De cette façon, la membrane du tambour n'obéit qu'à l'impulsion de l'organe à observer. Des articulations permettent d'adapter l'appareil à toutes les tailles, et une disposition spéciale rend facile l'exploration de tous les points de la langue.

Explorateur des lèvres. — Les mouvements des lèvres sont recueillis à l'aide de l'explorateur des lèvres du docteur Rosapelly, qui est décrit dans l'*Essai d'insc. des mouv. phonétiques*.

Fig. 5.

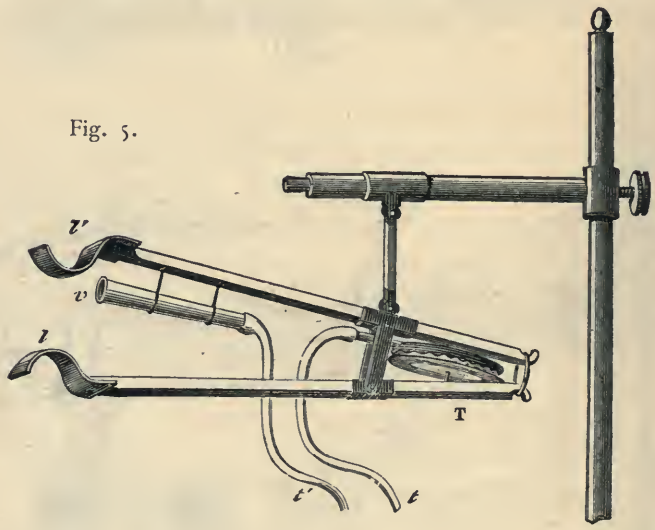

L'appareil se compose de deux leviers, dont l'un porte le tambour récepteur, et l'autre une tige fixée au centre du tambour. A un bout, les deux extrémités des leviers sont reliées par un caoutchouc; à l'autre, elles portent deux palettes destinées à recevoir les lèvres. Les articulations dont est pourvu l'appareil neutralisent les mouvements de la tête. On obtient ainsi la résultante du mouvement des lèvres, c'est-à-dire leur ouverture et leur fermeture.

La nécessité de faciliter l'expérimentation en vue de mes recherches sur toute sorte de sujets, m'a conduit à construire un nouvel appareil qui a en outre l'avantage de donner à volonté les mouvements de chacune des lèvres et la résultante de ces mouvements.

Il se compose de deux tambours dont les cuvettes sont soudées l'une sur l'autre, et dont les membranes sont reliées, par des tiges rigides et articulées, à deux leviers en forme de tenailles. Les branches des leviers sont maintenues écartées par la tension des membranes et suivent tous les mouvements des lèvres. Relié à deux tambours inscripteurs, l'appareil

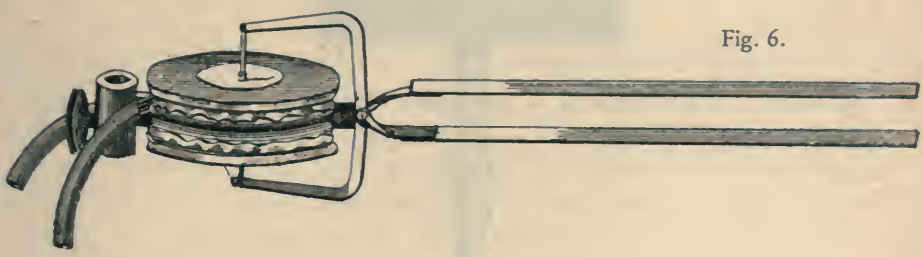

Fig. 6.

donne les mouvements de chaque lèvre; relié à un seul tambour par un tube en *Y*, il ne donne, comme celui de M. le docteur R., que la résultante de ces mouvements. L'instrument est fixé par une vis à un pied fixe. Si on craignait que les mouvements de la tête ne vinssent troubler l'expérimentation, on pourrait le suspendre à un fil.

Explorateur de la respiration. — J'ai inscrit les mouvements respiratoires à l'aide de l'explorateur de la respiration, du docteur Marey. L'appareil est fixé au moyen de cordons sur la partie à explorer figurée par la ligne pointée. Un levier articulé transmet les mouvements au centre

Fig. 7.

de la membrane. Je viens d'en construire un pour le travail de la révision, avec grande cuvette et double levier amplificateur.

J'aurais pu faire usage de l'explorateur de Paul Bert, qui a l'avantage d'être plus simple, moins cher et tout aussi sensible, m'a-t-on dit. On peut facilement le construire soi-même : deux membranes, portant à leur centre chacune un crochet pour maintenir le cordon qui doit entourer le corps, et attachées aux bouts d'un tube. La dilatation du corps fait tirer

le cordon, et par conséquent diminuer dans le tube la pression de l'air, qui revient à son état normal quand le mouvement a cessé.

Fig. 8.

Tous ces mouvements sont d'une inscription relativement aisée. Il n'en est pas de même des vibrations. Celles-ci, en raison de leur fréquence et de leur peu d'amplitude, opposent à l'explorateur une grande difficulté.

Explorateur du larynx avec transmission électrique. — L'appareil qui nous a rendu le plus de services, c'est l'explorateur du larynx, du

Fig. 9.

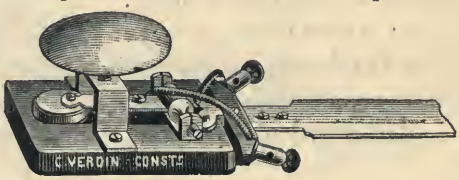

docteur Rosapelly. La description complète en a été donnée par l'auteur dans son *Essai d'insc. ph.* Il se compose d'une petite masse inerte suspendue entre les deux bornes d'un circuit électrique. Le moindre choc, si la masse est tenue en équilibre, suffit pour la rejeter sur l'une des deux bornes, et, par conséquent, pour ouvrir ou fermer le courant. Un bouton sert au réglage de l'instrument. Une lame d'acier et un manche en facilitent l'usage. On pose sur les cartilages du larynx soit le carré d'ébonite, soit le bouton. Cet appareil peut encore servir à enregistrer les vibrations qui se produisent sur des surfaces rigides comme le nez, les dents, etc. Malheureusement, il est d'un maniement délicat qui exige une certaine expérience et qui rend nécessaires des tâtonnements ennuyeux et de fréquentes reprises.

Explorateur du nez. — Un explorateur excellent pour les vibrations du nez est celui que le hasard a fait trouver à M. le docteur Rosapelly. Cet habile observateur cherchait le tracé de la pression de l'air dans les

fosses nasales, et il essayait un simple tube de verre. Faute d'un bon tambour inscripteur, il en avait pris un vieux qui était au rebut. Il s'est trouvé que ce vieux tambour était dans les conditions voulues pour saisir non

Fig. 10.

seulement la pression, mais encore les vibrations de l'air. Je m'en suis rendu compte quand j'ai dû en construire un semblable pour mon usage. Une membrane trop flexible est entraînée rapidement par les mouvements d'une grande amplitude causés par la pression de l'air, et les mouvements vibratoires sont effacés. Une membrane un peu rigide, résistant aux premiers, est sensible aux seconds. Nous avons remplacé le tuyau de verre par une petite poire en verre, en bois ou en ivoire, qui entre à frottement dans le nez.

Explorateur du larynx avec transmission aérienne. — J'ai cherché dans ce sens un nouvel explorateur du larynx avec transmission par air. Après avoir expérimenté sans succès diverses sortes de membranes, j'ai essayé d'une simple capsule appuyée sur la peau tendue, et le résultat a

Fig. 11.

été satisfaisant. Je ne lui ai guère donné que 1 c. et 1/2 de diamètre afin de pouvoir l'introduire dans la courbure latérale du cartilage thyroïde, qui est le point le plus favorable pour l'exploration.

Inscripteur de la parole. — Tous les appareils que je viens de mentionner sont des instruments d'analyse; ils appellent un instrument de synthèse qui saisisse la parole elle-même dans les vibrations de la colonne d'air parlante. C'est vers cet objet que j'ai dirigé mes premières recherches, portant, comme c'est assez l'ordinaire, dès le premier coup, mon ambition sur les points, les plus difficiles à atteindre, que je juge prudent de réserver aujourd'hui. Cependant, mes essais n'ont point été vains, et j'en présente les résultats dans un nouvel inscripteur de la parole. Je n'ai pas encore eu le temps d'en tirer tout ce qu'il promet; mais j'aurai plus d'une fois l'occasion d'invoquer son témoignage pour contrôler mes expériences antérieures et les compléter.

C'est l'appareil dont M. Pierrot-Deseilligny m'a fourni la première idée.

Après avoir étudié les principales tentatives faites dans le même but : le *phonautographe* de Scott (GAVERRET, *Phénomènes physiques de la phonation*, p. 353), le *logographe* de Barlow [1] (*The scient. proceed. of the Royal Dublin soc.* avril 1874, et *Journal de physique*, 1879, p. 79), l'appareil de M. Scheneebeli [2] (*Archives des sciences physiques et naturelles*, Genève, 1878, p. 79, — et n° du 15 février 1879), les flammes manométriques de M. Kœnig [3] (*Quelques expériences d'acoustique*, p. 50), le téléphone inscripteur du docteur Boudet de Pâris [4], et enfin le graphophone et le nouveau phonographe d'Edison [5]; après avoir essayé de l'inscription directe de la transmission par air, je me suis arrêté à la combinaison d'un microphone et d'un signal électrique.

Le microphone est celui de M. Verdin, composé de trois charbons

Fig. 12.

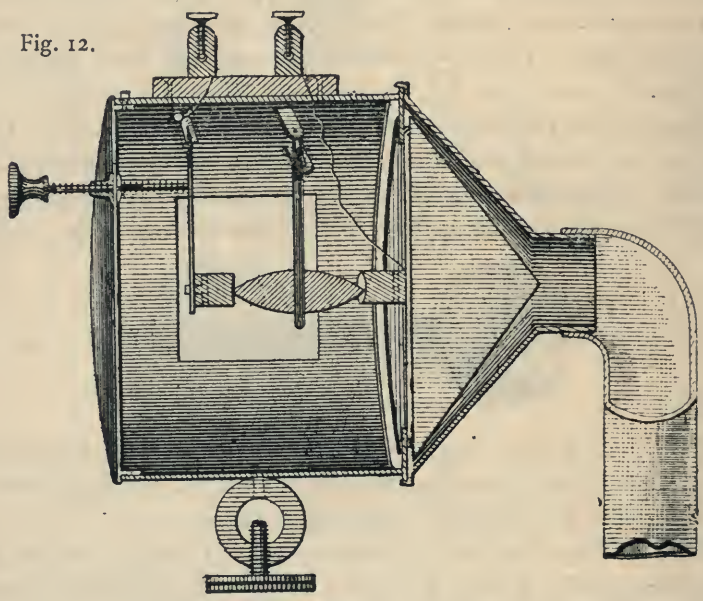

horizontaux. Seulement, à l'embouchure qui portait directement la voix

[1] Le phon. et le logog. sont insuffisants pour enregistrer le timbre des voyelles. || [2] Les résultats obtenus paraissent excellents. Les expériences sont à reprendre. || [3] Insuffisantes, tant qu'on ne les photographiera pas. || [4] Le levier inscripteur, mu directement par l'électro-aimant, a des mouvements propres. Je n'ai pas pu enregistrer le timbre des voyelles. || [5] J'ai essayé d'analyser les courbes du graphoph. au microscope; impossible, car elles sont incomplètes.

sur la plaque vibrante, et qu'il était indispensable de toucher avec les lèvres, j'ai substitué la disposition suivante, imitée du graphophone : un cône de cuivre est placé devant la plaque, et l'embouchure est fixée au bout d'un tuyau de caoutchouc. Cette modification rend l'appareil d'une grande sensibilité et d'un usage facile. Il suffit, pour qu'il entre en mouvement, de parler devant l'embouchure sans que les lèvres y touchent. De la sorte, on est sûr que les seules vibrations de l'air sonore agissent sur la plaque microphonique.

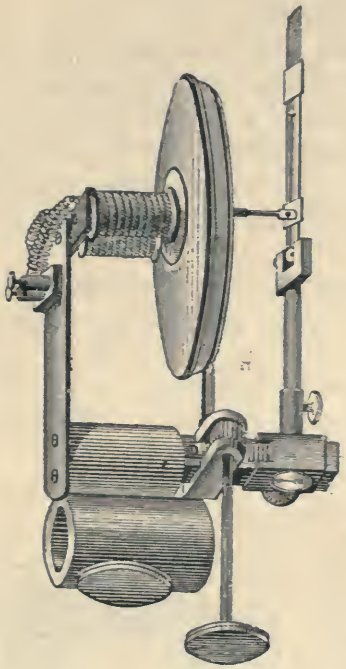

Fig. 13.

Le signal diffère essentiellement de ceux que je connais; il est construit pour donner non les interruptions, mais toutes les phases du courant, et de manière à atténuer autant que possible l'inertie du levier. Les électro-aimants sont forts; aussi faut-il une pile très énergique pour en vaincre la résistance. Dans le champ de leur influence est tendue une membrane de vessie portant, à son centre, d'un côté un fer doux, et de l'autre un levier articulé et amplificateur. Une couche de vernis la défend contre les variations hygrométriques de l'air. Des vis permettent de la rapprocher plus ou moins des électros-aimants, de régler la marche et le pouvoir amplificateur du levier. Les vibrations de la membrane, traduction fidèle

des différentes phases d'aimantation de l'électro-aimant, qui elles-mêmes correspondent exactement aux vibrations de la plaque réceptrice du microphone, sont reproduites par le levier, et inscrites par lui agrandies sur le cylindre enregistreur. Pour avoir la preuve qu'il en est bien ainsi, on n'a qu'à faire toucher légèrement la pointe du levier à la membrane d'un stéthoscope, et l'on entend nettement les paroles prononcées devant le microphone.

On pourrait craindre que la voix ne fût altérée comme dans le téléphone. Une remarque me donne à penser que cela n'a pas lieu. La membrane peut servir de téléphone; mais, au point où l'on entend le mieux, le levier, comme affolé, ne fait que des soubresauts. Son tracé, dans ce cas, ressemble assez à ceux du graphophone étudiés au microscope. La membrane touche alors à l'électro-aimant; c'est là la cause de sa marche irrégulière, et aussi, je suppose, de l'altération de la voix dans les téléphones. Un peu plus écartée des électros-aimants, la membrane a des vibrations plus régulières, moins fortes, et les tracés sont excellents.

Je signalerai, en terminant, trois appareils qui n'entrent pas dans la série de ceux que je viens d'énumérer, mais qui m'ont été utiles, soit pour contrôler, soit pour compléter mes tracés.

Spiromètre. — C'est un compteur à air sec. M. Verdin l'a employé pour mesurer la capacité pulmonaire. Le cadran peut être gradué de façon à laisser lire des centimètres cubes.

Fig. 14.

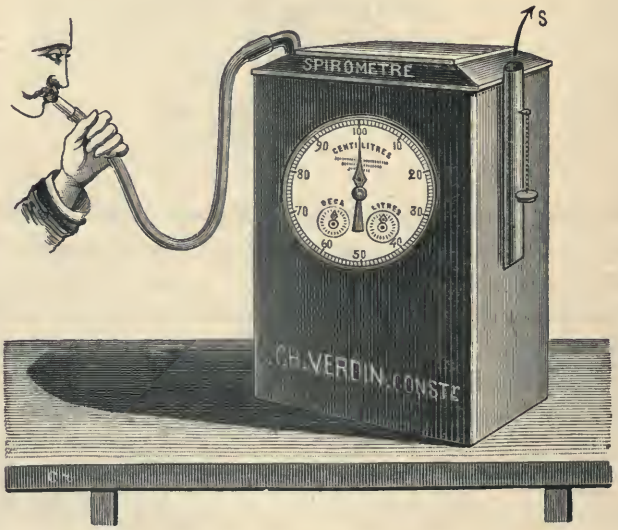

Stéthoscope biauriculaire. — Cet instrument permet d'entendre des bruits très légers. Les médecins s'en servent pour les auscultations délicates.

Fig. 15.

Diapason accordé pour la voyelle *a* avec poids glissants. — Cet instrument a été construit par M. Kœnig en vue de mes études comparatives sur le son propre de l'*a* dans différents dialectes. On sait que, la bouche étant disposée pour la prononciation d'une voyelle, de l'*a* par exemple, si l'on remplace le son du larynx par celui d'un diapason rendant le son fondamental de cette voyelle, celle-ci se fait entendre clairement. L'opération est délicate, mais elle permet de fixer le premier degré de l'échelle phonétique. Je ne pouvais la négliger.

Grâce aux poids glissants, ce diapason peut donner de 1720 à 1856 vibrations simples à la seconde.

§ 2. — Lecture des Tracés.

Les tracés simples sont en général d'une lecture facile.

Les tracés des lèvres que j'ai utilisés indiquent seulement les différents degrés d'ouverture et de fermeture de la bouche. Les parties les plus hautes de la ligne correspondent à la fermeture, les plus basses à l'ouverture complète, et les points intermédiaires aux positions moyennes entre ces deux extrêmes.

La ligne du nez marque par ses ondulations la pression de l'air : elle s'élève ou s'abaisse à proportion que celle-ci augmente ou diminue. Les vibrations sont ordinairement très nettes, mais souvent elles ne sont visibles qu'à la loupe.

La ligne du larynx, tracée par l'explorateur électrique, est presque toujours bien imparfaite, mais elle marque nettement d'ordinaire le commencement et la fin de chaque groupe de vibrations.

Lorsque l'expérience comporte plusieurs tracés simultanés, il y a diverses précautions à prendre au moment de l'expérimentation, afin que la lecture puisse s'en faire sûrement. Ce qu'il importe de déterminer dans ce cas, avant tout, c'est le synchronisme des mouvements; autrement, la comparaison des tracés serait impossible.

Pour cela, on dispose sur le chariot les appareils inscripteurs de façon que la pointe des styles vienne toucher le cylindre noirci suivant une ligne droite horizontale. La facilité que l'on a d'allonger ou de raccourcir les appareils et les styles, permet cet arrangement. Pour s'assurer que l'on a bien réussi, on fait glisser le chariot à droite ou à gauche; la disposition est bonne quand tous les tracés se confondent en une seule ligne. Une concordance rigoureuse est difficile à obtenir, mais elle n'est pas nécessaire : une légère erreur se corrige aisément à la lecture. Or, à supposer que les styles soient bien réglés, tous les points placés sur des perpendiculaires élevées sur les lignes tracées à vide seront synchroniques. En effet, soit une rangée de styles *a*, *b*, *c*, *d*, si nous déplaçons le chariot, le cylindre enregistreur demeurant immobile, ces styles traceront la ligne horizontale *AB*; puis, si nous les ramenons à leur première place et que nous mettions le cylindre en mouvement, eux restant fixes, ils traceront des lignes verticales perpendiculaires à *AB*. Comme les points pris sur la ligne *AB* sont synchroniques, les points placés sur une parallèle le sont également. Or, une parallèle à *AB* est perpendiculaire à toutes les lignes engendrées par le mouvement du cylindre tournant devant les points fixes

Fig. 16.

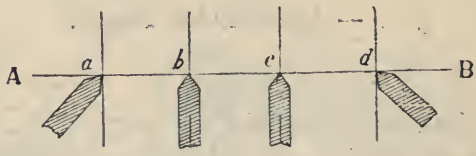

a, *b*, *c*, *d*. A la lecture, on place horizontalement les lignes tracées par les styles; d'où il suit que les points de ces lignes, qui se correspondent verticalement, sont synchroniques. On peut les considérer comme tels tant que les tracés ne s'écartent pas trop des lignes suivant lesquelles ils ont été réglés. Mais, dès qu'ils prennent une certaine amplitude, des corrections deviennent nécessaires. En effet, les styles, décrivant des arcs de cercle autour de leur point d'appui, cessent de marcher d'accord dès qu'ils s'écartent inégalement des lignes de réglage. Il faut donc reporter sur ces lignes tous les points que l'on veut comparer. Voici comment on procède : quand tout est prêt pour l'expérimentation, et avant d'avoir mis le cylindre en mouvement, on fait agir tous les styles de façon à ce qu'ils décrivent

des arcs de repère d'une certaine étendue. Cela fait, on procède à l'expérience. Au moment de la lecture on prend, sur les arcs de repère, trois points à l'aide desquels on trouve les centres correspondant aux axes des leviers, et, par ces points, on mène des parallèles aux lignes de réglage; on obtient ainsi les lignes des axes. Alors, avec des ouvertures de compas égales à la longueur des leviers, ou, ce qui revient au même, aux rayons des arcs de repère, et, en prenant les centres sur les lignes des axes, on reporte sur les lignes de réglage les points qui s'en écartent. Enfin, des perpendiculaires élevées en ces points sur les lignes de réglage établissent le synchronisme cherché.

Toutes ces opérations sont faites dans la figure suivante. Je suppose quatre tracés : ceux du nez, 1, du larynx, 2, de la langue, 3, et des lèvres, 4.

Fig. 17.

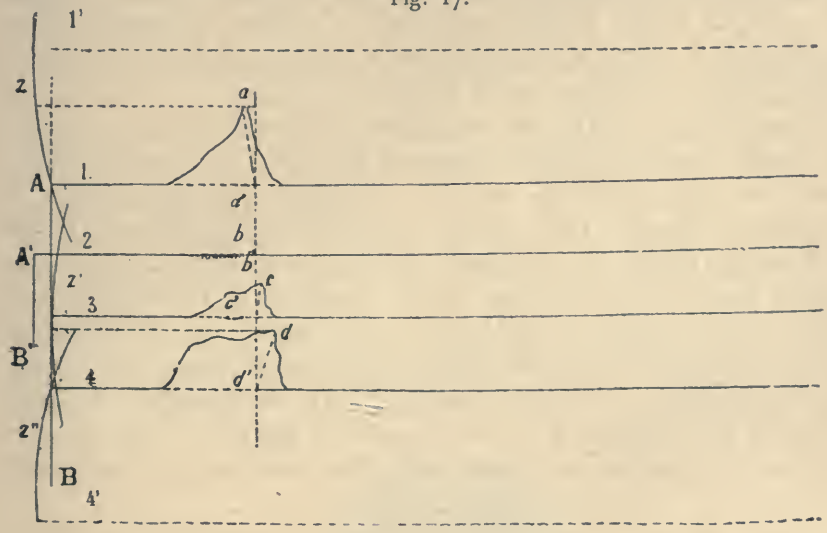

Les lignes pleines sont celles que l'on obtient à l'aide des appareils; les lignes pointées sont des lignes de construction. Les lignes *AB* et *A'B'* ont été tracées par le déplacement du chariot lors de la vérification du réglage; la ligne du larynx se trouve en retard d'une quantité dont il faudra tenir compte. Dans toutes les parties où elles ont été tracées par les styles fixes, les lignes 1, 2, 3, 4 sont les lignes de réglage. Les arcs de repère z, z', z'' permettent d'établir les lignes des axes 1', 3 et 4'. J'ai reproduit à dessein les trois positions que peuvent avoir les styles par rapport au cylindre enregistreur : ou bien ils tombent perpendiculairement dessus, et, dans ce cas, la ligne de réglage et celle des axes se confondent (3); ou bien ils inclinent à droite (4) ou à gauche (1).

Le problème posé ici est de savoir dans quel rapport de temps se trouvent les points *a*, *b*, *c*, *d*. Au moyen d'arcs de cercles ayant leur centre sur les lignes des axes, et pour rayon la longueur des styles, nous abaissons ces points sur les lignes de réglage en *a'*, *c'*, *d'*. Nous corrigeons l'avance de la ligne du larynx en reculant *b* en *b'*, puis nous menons une perpendiculaire par l'un de ces points. Or, il se trouve qu'elle les réunit tous; donc ils doivent être synchroniques.

Cette construction nous suggère un moyen de simplifier. La distance, entre *a* et la perpendiculaire élevée en *a'*, est égale à celle qui sépare l'arc de repère et la verticale passant par le point de rencontre de l'arc et de la ligne de réglage. Même observation à faire pour la ligne 4. De là il suit que, pour corriger l'erreur occasionnée par la marche du levier, il suffit de mesurer l'écart qu'il y a entre l'arc de repère et la verticale, pris à une hauteur égale à celle du point qu'il s'agit de rectifier, et de porter cette distance soit à droite, soit à gauche de ce point, suivant que l'arc passe soit à gauche, soit à droite de la verticale.

J'ai supposé jusqu'ici que les inscriptions sont instantanées, ce qui n'est pas. Il reste donc une dernière correction à faire si l'on veut s'approcher aussi près que possible de la vérité, celle du retard éprouvé par les appareils inscripteurs. Ce retard a été calculé par M. Marcel Deprez pour son signal électrique, et par M. Marey pour les appareils à transmission par air. C'est environ $\frac{1}{5000}$ de seconde pour l'aimantation, $\frac{1}{500}$ pour la désaimantation, et $\frac{1}{280}$ pour la transmission par l'air faite au moyen d'un tube de 4^{mm} de diamètre et d'un mètre de longueur[1], comme ceux que j'emploie. Ces erreurs sont tout à fait négligeables pour l'objet que je me suis proposé, et je n'en ai pas tenu compte. Je me suis servi d'un tube d'un mètre pour l'exploration des lèvres, de $0,50^{c}$ pour celle du nez.

Enfin, je dois dire que, dans bien des cas, il est possible de suppléer à toutes ces corrections par des inscriptions comparatives. S'il s'agit, par exemple, de savoir ce qui appartient à l'*r* dans le tracé de *pra*, il suffit d'inscrire successivement *pra* et *pa*. La comparaison des deux tracés nous montre les corrections toutes faites. Ce qu'il y a dans *pra* de plus que dans *pa* doit être vraisemblablement attribué à *r*. De même, pour juger le *y* de *pya*, ou le *w* de *pwa*, on inscrit à côté *pi* et *pu*. Les tracés ainsi obtenus, sont les plus faciles à interpréter, et ce sont ceux que je cite de préférence.

Lorsque c'est nécessaire, j'indique dans les figures les corrections toutes faites au moyen de lignes pointées.

[1] MAREY, *Méth. graph.*, p. 477 et 479. — *Trav.*, 1875, p. 142.

CHAPITRE II

RÉGIONS D'ARTICULATIONS

La parole se compose d'une multitude de sons et de bruits dont les principaux seulement ont trouvé place dans nos alphabets. Nos lettres, en effet, représentent non des unités réelles, mais des unités d'impression, et encore pas toutes.

Je traiterai des consonnes, des voyelles et de quelques sons employés pour des intentions particulières en dehors du discours, que l'on a appelés interjectifs.

Les observations ont été faites à l'aide du miroir, du palais artificiel et des explorateurs de la langue.

Le palais artificiel est représenté dans sa position normale comme s'il était vu par un spectateur placé au fond de la gorge. De la sorte, la droite et la gauche du palais correspondent à la droite et à la gauche du lecteur. Il a été divisé en plusieurs régions pour aider au report des tracés et en faciliter l'interprétation. La figure suivante le représente avec ses accidents,

Fig. 18.

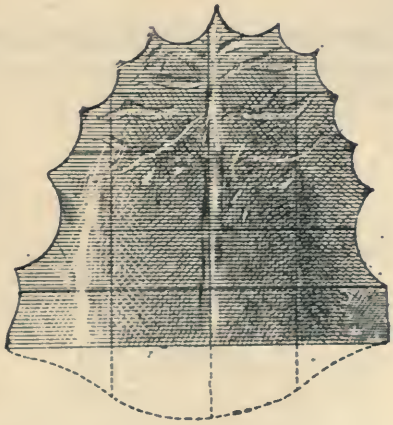

ses divisions et une coupe de l'arcade prise à la limite du palais dur. Les

articulations de même ordre ont été réunies dans le même cliché, et les limites des régions propres à chacune se distinguent par un pointillé spécial. Toute la partie du palais comprise entre ces limites et les dents, ou (pour les gutturales) le fond du palais, ou bien encore (pour *l*, *r*) une seconde limite de même pointillé, a été touchée par la langue au moment de l'articulation.

§ 1er. — Consonnes.

Labiales : *v*, *f*, *m*, *b*, *p*.

Fig. 19.

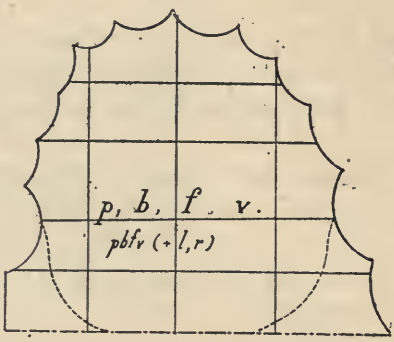

La langue est dans la position du repos : elle touche au palais par les coins à la hauteur des dernières dents. Pour *m* toutefois, il y a en outre un léger abaissement de la mâchoire supérieure. La différence d'articulation n'est pas là ; elle se produit aux lèvres.

v diffère de *f* par une fermeture moins complète et une tension moins énergique des muscles.

b se distingue du *p* par une pression moins forte exercée sur les lèvres.

m a sur les lèvres la même position que *b*.

Dentales : *z*, *s*, *n*, *d*, *t*.

Fig. 20.

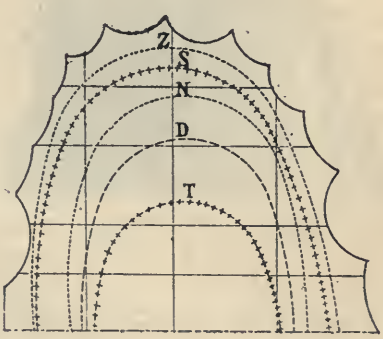

Pour *z* et *s*, la langue touche à peine le bord de l'arcade dentaire, moins pour *z* que pour *s*. Il ne peut pas en être autrement, puisqu'un passage doit être réservé à l'air qui s'écoule pendant l'émission de ces consonnes.

Pour *n*, *d* et *t*, la langue touche tout le tour des alvéoles et ne laisse de libre que le fond du palais. Il y a une différence notable entre ces articulations : le dos de la langue va en s'élevant depuis *z* jusqu'à *t*.

Palatales : *y*, *j*, *ɛ*, — *k* (*i*), — *g* (*i*), — *g* (*o*), — *w*, — *ẅ*, — *k* (*o*).

Fig. 21. Fig. 22.

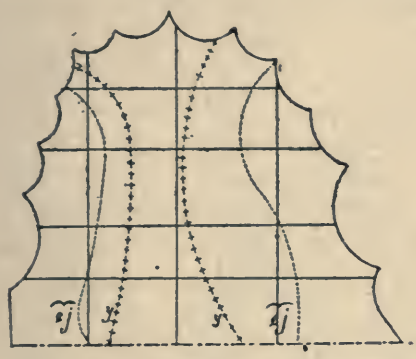

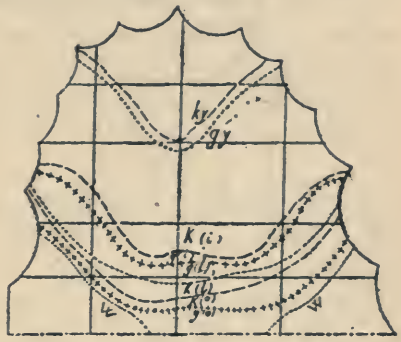

Le *y* est la palatale qui s'avance le plus vers les dents. La langue s'applique sur les bords du palais et ne laisse au milieu qu'un sillon étroit (cf. fig. 27).

Le *j* et le *ɛ* ne se distinguent pas d'une façon bien sensible ou du moins bien constante; c'est un *y* dont la gouttière centrale se serait bien élargie, un peu plus d'ordinaire pour le *j* que pour le *ɛ*.

Le *g* et le *k* diffèrent peu, et leurs positions peuvent varier d'une façon très appréciable. La figure représente celles qu'ils prennent le plus fréquemment.

A côté *g* se placent les deux labio-palatales *w* et *ẅ*.

Le *w* répond à peu près au *g* (*o*), le *ẅ* à *g* (*i*) (cf. fig. 28). Le premier a sur les lèvres la position du *u*, le second celle d'un *u*.

Linguales : *l*, *r*.

Fig. 23. Fig. 24.

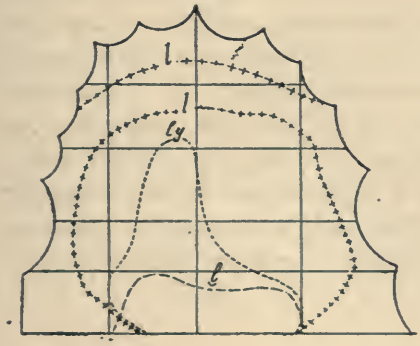

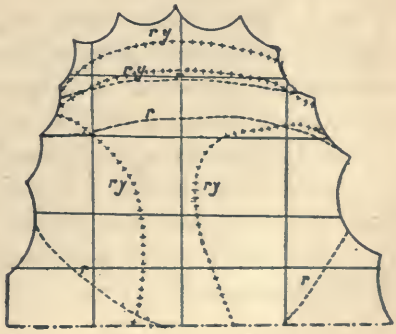

l et *r* touchent au palais à peu près au même endroit, *l* plus que *r*, mais d'une manière différente. Pour *l*, la langue s'appuie par la pointe sur le palais et vibre par les bords. Pour *r*, elle s'appuie par les bords et vibre par la pointe.

Consonnes groupées et consonnes mouillées. — Dans les traces laissées sur le palais par deux consonnes successives, il est facile de discerner ce qui est propre à chacune d'elles. Les figures précédentes contiennent certains groupements. En voici quelques autres :

Fig. 25.

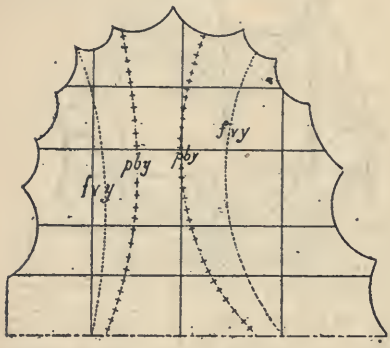

Fig. 26.

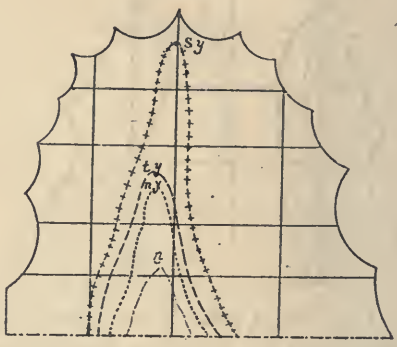

Il est permis de tirer de là les conclusions suivantes :

1° Dans un groupe, la première consonne a la tendance de s'accommoder à la seconde. Cela ne paraît pas pour *pl*, *pr*, *bl*, *br*, etc.; mais cela se montre pour *gl* et surtout pour *gy*, *ky*. Le *g* et le *k* sont très avancés vers les lèvres et fortement palatalisés : la trace de la langue sur le fond du palais ne peut être en effet attribuée qu'à ces consonnes, le *y* laissant à cet endroit une gouttière pour l'écoulement constant de l'air.

2° Les consonnes mouillées ne sont pas une simple combinaison d'une consonne et d'un *y*. Il existe en effet une différence considérable entre les tracés de *ṇ* et de *ny*, de *ḷ* et de *ly*. Les figures de *ny*, *ly* accusent nettement les mouvements successifs de *n*, *l* et de *y*. Il en est tout autrement de celles de *ṇ*, *ḷ*. Les premières sont des articulations complexes; ces dernières sont des articulations simples. Aussi *ny*, *ly* ne sauraient être maintenues, tandis que *ṇ*, *ḷ* peuvent être continuées indéfiniment. On ne peut donc pas dire, du moins pour mon patois, que *ḷ* et *ṇ* ne sont autre chose que *l* et *n* très intimement unis à des *y* suivants. Il est vrai que l'histoire de *ṇ* nous montre toujours un *y* agissant sur la production de cette consonne. Mais il n'en est pas de même de *ḷ* : une partie seulement des *ḷ* remonte dans mon patois à *ly* ou *yl*. D'autres *ḷ* (dans les groupes) se sont produits indépendamment du *y*.

Dans cette description, je ne ferai pas entrer le *h* et le *ẽ*, encore moins le *dʲ* et le *tʲ*, qui existent dans la région, par la raison qu'ils n'appartiennent pas à mon parler. Quoique je puisse les reproduire à la satisfaction de ceux qui les emploient, je ne saurais naturellement présenter comme absolument corrects les mouvements que j'exécute. Le *h* et le *ẽ* me semblent être, comme je l'ai dit dans la *Rev. des Patois g.-r.*, I, 315, les fricatives du *g* et du *k*. Ils sortent dans le pays d'un *j* et d'un *ɛ*. J'ai pu comparer en même temps sur ce point la prononciation des Saintongeais, des Lorrains et des Pyrénéens : je n'ai pas remarqué de différence notable. Quant au *dʲ* et au *tʲ*, je les note comme je les entends, sans prendre parti dans la discussion dont ils sont l'objet. Est-ce une articulation simple ou double? Les indigènes la croient simple. C'est tout ce que je puis dire en l'absence d'une expérience décisive.

Ainsi, le système consonnantique de Cellefrouin ne diffère pas de celui du français commun. J'entends par là le français qui tend à s'établir dans la classe instruite en dehors des variétés locales. Ces variétés sont plus nombreuses qu'on ne pense, et ne sont pas toujours corrigées par une éducation soignée. En tenant compte de celle-ci, je dois faire les remarques suivantes :

Mon *r* n'est pas celle d'un Parisien (*ṛ*), ni celle d'un Lorrain (*r̂*), ni celle d'un Limousin (*r̄*), ni celle d'un Blaisois (*r̆*), ni celle de certaines régions du Midi (*ṭ*).

Mon *b* n'est pas le *v̊* bi-labial de certains méridionaux.

Mon *d* et mon *t* ne sont pas le *ḍ* et le *ṭ*, avec la pointe de la langue reculée en arrière des alvéoles, qui se trouvent dans la Meuse, l'Yonne, le Gers, etc., ni le *ḍ* et le *ṭ* de l'Est et du Midi.

Mon *g* (+ *i*, *e*, *ẽ*) et mon *k* (+ *e*, *i*, *ẽ*) diffèrent également du *gy* et du *ky* du Centre et du Nord-Ouest, que l'on entend même à Paris dans le parler très populaire, et au Canada dans le langage cultivé, devant *a*.

Un Lorrain qui me lirait ne devrait pas considérer mes sonores comme les équivalentes des siennes.

Quant à mon *n* mouillée, je l'aurais crue d'un usage général, n'ayant remarqué *ny* pour *ṇ* que chez des personnes nées hors de France, si je n'avais vu que M. Crouslé conseille une prononciation assez voisine de *ni* « *aniô* » (*Gr. de la lang. fr.*, p. 22), et que M. Passy distingue pour cette articulation des différences considérables : — *ṇ*, *ṇy*, *ny* et même *y* nasalisé (*Les sons du fr.*, p. 23).

J'ajouterai, pour les Français du Nord, que l'*l* mouillée est un son dont ils n'arrivent qu'à grand'peine à se rendre compte.

Lorsqu'ils veulent prononcer *ḷ*, ils ne font entendre que *ly*, ancêtre de *ḷ*.

Aussi voyons-nous çà et là *ly* se substituer à *y*, le représentant actuel de l'*l* en français, sous l'influence de Littré qui n'aura gagné, par son insistance à recommander un son à jamais perdu, qu'à faire rebrousser la langue de 1800 ans en arrière. J'ai constaté le fait dans la Meuse, où l'introduction de *ly* est due à un professeur de petit séminaire qui s'est appliqué à inculquer à ses élèves la *vraie prononciation de l'l mouillée*, et chez des Normands qui avaient imité la prononciation d'un élève du professeur meusien, devenu à son tour professeur à Paris. M. P. Passy a, lui aussi, remarqué que quelques personnes prononcent les *l mouillées ly*.

§ 2. — Voyelles.

La distinction des voyelles est due aux formes variées que peut prendre, grâce surtout aux lèvres et à la langue, le résonnateur buccal, et à l'intervention, pour quelques-unes, du résonnateur nasal. De là les divisions des voyelles en buccales et nasales, en labiales et linguales. De plus, si l'on considère surtout l'action de la langue formant de la bouche, un double résonnateur, en se redressant par la pointe, ou un seul, soit en restant étendue dans sa position normale, soit en se reculant vers le voile du palais, on peut aussi diviser les voyelles en *antérieures*, *neutres* et *postérieures*.

Voyelles neutres et voyelles antérieures.

Fig. 27.

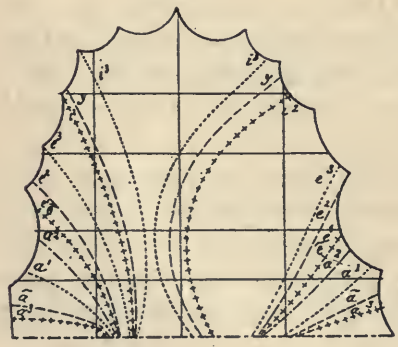

Fig. 28[1].

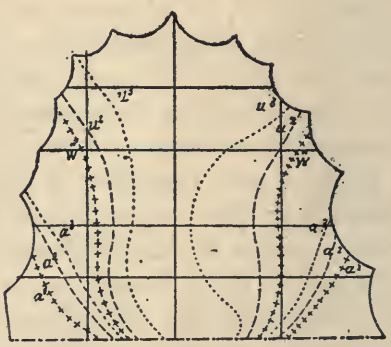

[1] Dans la fig. 28, corriger a^1, a^2, a^3 en æ^1, æ^2, æ^3.

Elévation de la langue prise sous le menton, en arrière[1] :

Fig. 29.

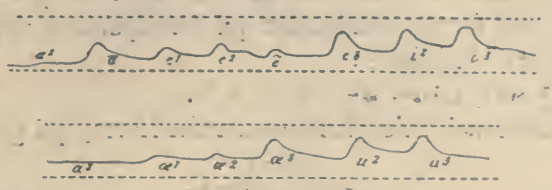

Elévation de la langue prise sous le palais :

Fig. 30.

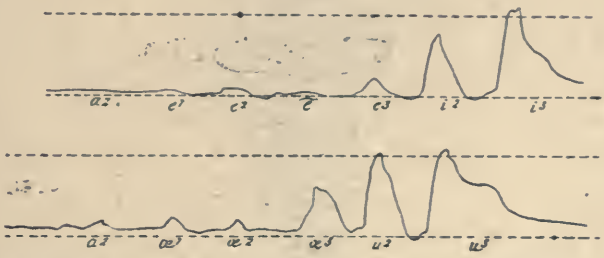

a — La voyelle neutre est pour moi a^2, l'*a* que je donne naturellement sans effort.

Autour de cet *a*, qui est comme le pivot de tout mon système vocalique, se forment deux autres *a* qui ouvrent l'un (a^1) la série des voyelles antérieures, l'autre (a^3) celle des voyelles postérieures.

a^1 est très voisin de a^2; il m'oblige à ouvrir un peu plus la bouche et à reculer les commissures.

a^3 exige que la langue se reporte en arrière, de façon que la pointe ne dépasse pas les premières grosses molaires, et se creuse autant que possible; de la sorte, la cavité résonnante devenant plus large, l'ouverture de la bouche étant à peu près la même que pour les autres *a*, le son produit est plus sourd.

C'est de cet *a* que MM. Donders, Helmholtz et Kœnig ont recherché le son propre. M. Donders lui a assigné le $si^b{}_2$; MM. Helmholtz et Kœnig le $si^b{}_3$, soit 1800 vibrations simples à la seconde. Mon *a* est un peu plus aigu; il donne 1816 vibrations. Il est égal à celui d'un Mâconnais, et se trouve à la fois plus aigu que les a^3 du nord et de l'est de la France (Normandie 1808, Lorraine 1806, Suisse romande 1808, Paris 1804) et plus grave que ceux du Midi (Aveyron 1824, Gers 1828).

e, *i* — Les voyelles qui continuent la série de l'a^1 (voyelles *labiales*

[1] Les lignes pointées dans cette figure et les suivantes permettent de comparer l'élévation de la langue pour les différentes voyelles.

antérieures) sont : e^1, e^2, e^3, i^2 et i^3. L'élévation progressive de la langue est trop visible dans les tracés pour qu'il soit utile de s'y arrêter.

œ, *u* — Ce sont les voyelles labiales qui correspondent aux précédentes pour la position de la langue :

$œ^1$ à a^1, $œ^2$ à a^2, $œ^3$ e^2, u^1 à e^3, u^3 à i^2.

Ce qui les différencie, c'est la fermeture des lèvres, qui grandit succes-

Fig. 31.

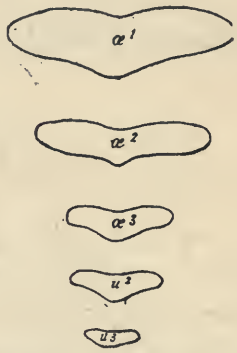

sivement depuis $œ^1$ jusqu'à u^3, et présente les ouvertures : 2^{cm} 9 sur 8^{mm} 2, 2^{cm} 3 sur 5^{mm}, 1^{cm} 4 sur 4^{mm}, 1^{cm} 2 sur 4^{mm}, 7^{mm} sur 2^{mm}.

Voyelles postérieures.

Fig. 32.

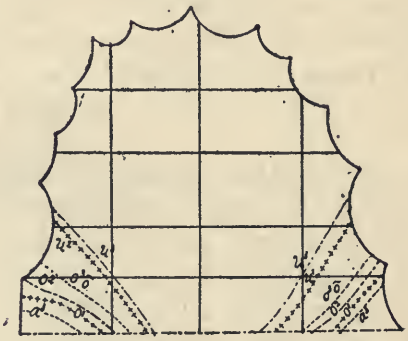

Elévation de la langue prise sous le menton, en arrière :

Fig. 33.

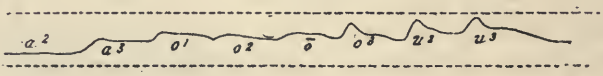

Elévation de la langue prise sous le palais :

Fig. 34.

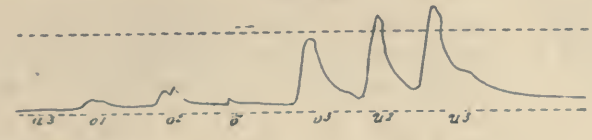

Ouverture des lèvres :

Fig. 35.

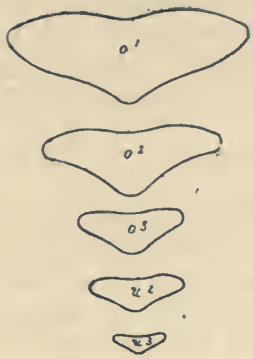

La première voyelle de la série est a^3, la seule qui ne soit pas labiale.

o — Il y a trois variétés. La langue est à peu près dans la même position que pour a^3; pourtant elle s'élève un peu progressivement. Les lèvres s'arrondissent et laissent une ouverture de 3 cm 2 sur 1 cm pour o^1, de 2 cm 4 sur 9 mm pour o^2, de 1 cm 4 sur 5 mm pour o^3.

u — Comme pour l'*i*, je n'ai que deux variétés : — u^2 lorsque la langue, en se collant sur la limite du palais dur, ne laisse qu'une ouverture en forme de losange (◇) d'environ 6 mm de longueur sur 4 mm de hauteur, et lorsque les lèvres s'écartent de 1 cm 3 sur 4 mm; — u^3, lorsque le passage livré à l'air n'est plus qu'un petit trou produit par la fente du palais et la gouttière médiale de la langue, et lorsque les lèvres ne sont plus écartées que de 7 mm sur 2.

Voyelles nasales.

Le patois de Cellefrouin ne possède que trois voyelles nasales, *ã*, *ẽ*, *õ*, dont aucune ne répond bien exactement aux voyelles orales que je viens de décrire.

ã est un a^3 pour lequel le dos de la langue se relève un peu afin de rejoindre le voile du palais qui s'abaisse en même temps.

Les mâchoires sont aussi un peu moins écartées; cela est sensible quand je prononce successivement a^3 *ã* ou *ã* a^3. Mais cette différence est acces-

soire, puisque je puis prononcer *ã* avec l'ouverture de bouche requise pour a^3 sans en changer le son.

ẽ — La langue est plus basse que pour e^1 de 2 à 3 mm. J'ai pu en juger à l'aide d'un miroir placé de façon que les dents du haut viennent se refléter sur le palais et que la partie inférieure de l'image rase la surface de la langue.

Dans cette situation, la moindre élévation de la langue devient sensible et facilement appréciable, car l'image des dents prend une coloration différente dès qu'elle est atteinte par la langue. J'ai à faire ici la même remarque que pour *ã* : la langue touche plus au palais que pour la voyelle buccale correspondante, et les mâchoires se rapprochent davantage.

õ est très sensiblement o^1 pour la position de la langue et des lèvres.

Classification des voyelles.

D'après ce qui vient d'être dit, il est clair que, sauf pour *a*, l'ouverture et la fermeture de la bouche, produites par le dos antérieur de la langue pour les voyelles linguales, par les lèvres pour les voyelles labiales, nous fournissent un excellent moyen de caractériser les différents timbres des voyelles. Nous avons de la sorte des voyelles ouvertes et des voyelles fermées. Si, d'autre part, nous considérons la tension musculaire, nous obtenons un résultat concordant. Les voyelles ouvertes sont, si l'on veut, des voyelles molles, relâchées, tandis que les voyelles fermées sont des voyelles dures, tendues, appuyées. Cette expression même d'*appuyées* est la seule par laquelle je puis me faire comprendre des paysans.

Voilà ce qui m'a fait préférer, malgré quelques inconvénients, cette classification à une autre qui serait fondée sur l'acoustique.

Dans la série linguale, les classifications acoustique et physiologique marchent de pair : *e* grave = *e* ouvert, *e* aigu = *e* fermé, *i* grave = *i* ouvert, *i* aigu = *i* fermé.

Dans la série labiale, c'est le contraire qui a lieu : *o* grave = *o* fermé, *o* aigu = *o* ouvert, *u* grave = *u* fermé, *u* = *u* ouvert, *œ* grave = *œ* fermé, *œ* = *œ* ouvert, *u* grave = *u* fermé, *u* = *u* ouvert.

a présente une difficulté spéciale : il est le point de départ des deux séries.

a^3 appartient aux voyelles postérieures (*o*, *u*). L'analogie de ces deux voyelles, dont la variété fermée est la plus sourde, a porté M. Gilliéron à marquer d'un accent aigu le son grave de l'*a* (comme *ó*, *ú*), ce qui a entraîné l'adoption d'un accent grave pour le son aigu de l'*a* (comme *ò*, *ù*).

Dès lors, a^1 est considéré comme *a* ouvert, et a^3 comme *a* fermé. Cette dénomination peut très bien se défendre au point de vue physiologique, puisque, en diminuant l'ouverture de la bouche disposée pour a^1, au moyen

d'un carton troué, ou tout simplement avec la main pendant l'émission de la voyelle, on fait entendre un a^3. Mais, pour les personnes qui ouvrent plus la bouche pour a^3 que pour a^1 (et la chose est possible, pourvu qu'elles conservent entre l'ouverture et la capacité du résonnateur le rapport voulu), elle n'est point sans difficulté. Pour moi, elle est exacte, puisque l'a^1 est prononcé avec les lèvres réellement plus ouvertes que pour l'a^3.

De la sorte, par ouverture ou fermeture des voyelles, il faudra ici entendre l'agrandissement ou la diminution de l'orifice du résonnateur, à savoir : pour *o*, *u*, *œ*, *u*, l'écartement ou le rapprochement des lèvres; pour *e*, *i*, les divers degrés de rétrécissement du canal laissé à l'air entre la langue et le palais; enfin, pour *a*, la plus ou moins grande ouverture de la bouche par rapport à sa capacité.

Ainsi, dans la notation introduite par M. Gilliéron, et que j'ai adoptée, les voyelles distinguées jusqu'ici par de simples exposants deviennent :

a^1	*à*	a^2	*a* (moyen)	a^3	*á*
o^1	*ò*	o^2	*o* (moyen)	o^3	*ó*
		u^2	*u* (moyen)	u^3	*ú*
e^1	*è*	e^2	*e* (moyen)	e^3	*é*
		i^2	*i* (moyen)	i^3	*í*
$œ^1$	*œ̀*	$œ^2$	*œ* et *è*	$œ^3$	*œ́*
		u^2	*u* (moyen)	u^3	*ú*

La voyelle moyenne *œ* se trouve avoir dans la notation de la *Revue* deux signes, *œ* et *è*. Ce n'est que tout récemment que je suis arrivé à me convaincre de l'équivalence de ces deux sons. Je devrais donc supprimer *è*, qui sort du système général; mais comme, en pareille matière, il n'est pas bon de se hâter, je garde *œ* pour les toniques, continuant à employer *è* pour les atones.

Les voyelles de Cellefrouin comparées à celles du français.

Je devrais maintenant, comme je l'ai fait pour les consonnes, comparer le patois de Cellefrouin au français commun. Mais ici le terme de comparaison me manque. Le français n'a pas encore réussi à imposer son système vocalique. En adoptant la langue de Paris, la province a pu remanier ses consonnes : elle avait, en général, peu à faire, et puis les différences étaient choquantes; mais elle n'a guère touché à ses voyelles.

Le français, du reste, ne s'est pas montré exigeant sur ce point. Dans sa patrie même, il ne semble pas tenir à une homogénéité parfaite. Il permet pour les voyelles quelque chose de vague et de flottant : on trouverait dans une même famille, comme dans celle de M. Passy, une éton-

nante variété. La province non plus ne tient pas à reproduire les voyelles parisiennes, et, pour ne parler que de moi et de mes compatriotes, nous avons l'oreille blessée par certaines voyelles de Paris. Je ne dirais pas *ĕŏkŏlá*, *pâyăs*, *mōpărnâs*; je préfère mon français régional *ĕŏkŏlă*, *păyăs*, *mōpărnăs*.

Mais ce n'est pas le français parlé qui se répand; c'est le français des livres; et celui-ci est plus accommodant encore. Chacun n'y lit que les voyelles de son propre parler. L'enseignement vient bien rectifier quelques points; mais ces points sont peu nombreux, tant est grande notre indulgence en cette matière! Du reste, les maîtres ont souvent les défauts de la région où ils enseignent, s'ils n'en ont pas de pires. Au surplus, l'enseignement ne corrige pas toujours. Plus d'un son barbare peut invoquer sa paternité. A côté de l'influence des maîtres, il y a la tendance trop généralisatrice des élèves, qui est une nouvelle source d'erreurs. Je disais : *mé pér* « mes pères ». Corrigé pour *pér*, j'ai cru qu'il fallait de même changer *mé* en *mè*, et je dis « *mè pèr* ». Enfin, certains mots échappent à l'analogie des autres et entrent dans le langage avec la forme sous laquelle ils ont été entendus : *œ* atone est toujours *œ̆* dans mon français, et pourtant je dis *nœ̆yĭ* « Neuilly ».

Il n'y a donc pas de règle précise pour fixer le timbre des voyelles. Cependant, au milieu de la variété qui règne sur ce point, on peut, dans le plus grand nombre des sujets, reconnaître une même gamme vocalique. Sans doute, chez les personnes peu cultivées, on surprend des voyelles intermédiaires, comme, pour donner quelques exemples, *å* pour *à* aux environs de Noirétable (Loire), et dans bien d'autres endroits encore sur la limite de l'*ạ* ⟹ *ė*, *å* pour *á* en un grand nombre de lieux sporadiquement, à La Chaise (Charente), au Canada, etc., *ḗ* et même presque *i* pour *é* en Auvergne, *ů* pour *ó* et *ṹ* pour *u* dans diverses régions du Midi, *ãn*, *ẽn*, *õn* et même *an*, *en*, *on* pour *ã*, *ẽ*, *õ* dans tout le Midi, *å̃* pour *ã* dans le Nord-Est et même à Paris. Mais il est vrai de dire qu'en général (les voyelles nasales mises à part) l'incertitude porte, non sur le son en lui-même, mais sur l'usage qu'on en fait. La difficulté d'indiquer la valeur précise de telle ou telle syllabe reste donc tout entière. Néanmoins, en prenant en gros la prononciation que j'ai entendue à Paris, je puis dire que toutes les voyelles de mon patois sont françaises. Voici les rapprochements qu'il est permis d'établir :

à = p*a*rtir. — *a* = P*a*ris. — *á* = p*â*te, choco*la*. — *è* = f*ê*te. — *e* = *é*glise. — *é* = m*ai*son, chant*er*. — *i* = R*i*voli. — *í* = n*i*d, ic*i*. — *ò* = *o*r. — *o* = choc*o*la — *ó* = gig*o*t, maill*o*t, *au*tre, chap*eau*, etc. — *u* = *u*tile. — *ú* = fend*u*, pend*u*, pl*u*s. — *u* = *ou*blier. — *ů* = R*ou*le, je ne sais *où*. —

ȅ = h*eu*re. — *œ* = h*eu*reux. — *œ̃* = heur*eu*x, f*eu*, p*eu*. — *ã* = *en*fant. — *ẽ* = v*in*. — *õ* = *on*.

Je ne donne toutefois ces équivalences qu'avec réserves, parce qu'on me les a souvent demandées, et je prie le lecteur de n'en user qu'avec précaution (cf. *Revue des Patois g.-r.*, I, p. 11-13).

§ 3. — Sons interjectifs.

Il ne me reste plus, pour épuiser la liste des sons usités à Cellefrouin, qu'à indiquer ceux qui, à eux seuls, expriment un état de l'âme, un sentiment, un ordre ou une prière. Les uns sont formés par l'air expiré, les autres par l'air inspiré. Je commence par les premiers.

1° *p!* Les lèvres jointes sont séparées brusquement par la poussée d'une colonne d'air énergique. Il marque le dédain, et s'accompagne d'un haussement d'épaules. *ẽ tĕl ŏ dĭ dœ̃ mã̆ d vŭ.* — *p! ĭ m ābărăs byẽ.* « Un tel a dit du mal de vous. — *p!* je m'embarrasse bien ! »

2° *prr!* Même position que pour « *p!* ». Il s'y joint une forte vibration des lèvres. On s'en sert pour chasser les cochons. — En Suède[1], on l'emploie pour arrêter les chevaux. L'*r* est une *r* labiale. Cette *r* est en usage, dit-on, chez les Hottentots. Elle existe aussi après une labiale dans quelques villages des Alpes italiennes.

prrŭ ! avec une *r* labiale, est employé pour arrêter les chevaux et les ânes.

3° *ps!* La langue est disposée pour l'émission de l'*s*; les lèvres sont fermées. Le *p* éclate brusquement, et l'*s* se prolonge. C'est le signe du mécontentement et l'annonce d'une colère qui ne se contient plus. Il s'accompagne d'une grimace significative et d'un haussement d'épaules. *ps! ĭ m ābărăs byẽ dè s kè tŭ dĭ!* « *ps!* je m'embarrasse bien de ce que tu dis ! »

4° *ps! ps!* Le même son, très rapide, avec une expression caressante, invite les enfants à uriner. *ps! ps! fã̆ bèʒĭ* « ps! ps! fais *beʒi* ».

5° *ps! ps!* moins rapide et excitant, sert à *avâter* (lancer) les chiens.

6° *pst!* Le même son, mais avec une *s* plus dure et un léger mouvement de la langue contre le palais, d'où elle s'arrache brusquement, ce qui produit un *t* final. C'est le signe de la rapidité. *ã̆! pst! ăl ẽ̆ lwẽ! tă! kŭr ăprè!* « *Ah! pst!* elle est loin ! tiens ! cours après ! »

[1] Je l'ai entendu de la bouche d'un Suédois.

7° *ks! ks!* La langue a la pointe disposée pour faire entendre l'*s*, et le dos dans la position du *k*. On l'emploie pour exciter les chiens. *ks! ks! ălĕ! mor-lŭ! mor-lŭ!* « *ks! ks!* allez! mors-le! mors-le! »

8° *ɛt!* avec les lèvres bien écartées est employé pour chasser un animal: *ɛt! ă ɛă! ă pul! ă ɛăbr!* « *ɛt!* à chat! à poule! à chèvre! »

9° ˜! La bouche complètement fermée; tout l'air passe par le nez. Prolongé, c'est le gémissement. Bref, c'est le signe de l'étonnement. Prolongé et grondant, c'est une menace : *˜! sĭ tăpŭŋ... tŭ zŭ păyrā!* « ˜! si je t'empoigne... tu le payeras! »

10° ʿ˜! aspiration suivie d'une résonnance nasale, marque la désapprobation : *ʿ˜! yŭ săvĭ bĕ, kĕ kŏrĭ ărĭvă kŏkĭ!* « ʿ˜! Je le savais bien, que *ç'aurait arrivé* ceci! » — *ʿ˜! n krĕ pă* « ʿ˜! Je ne crois pas ».

11° *m!* grondement nasal, qui s'accompagne du pincement des lèvres, et qui annonce une menace : *m! sĭ tătrăp!* « *m!* si je t'attrape! »

Les sons produits par le souffle aspiré sont appelés *inverses* par M. Havet[1], et transcrits par lui, d'après M. Ballu, avec les signes correspondants aux sons ordinaires renversés. J'en ferai autant. Nous avons :

1° *ɥ!* que M. Ballu écrit *ɯ* à tort, selon moi, car l' *w* est continu, et le son qu'il s'agit de représenter est explosif. Un gros « baiser de nourrice » ne peut pas se faire entendre sans qu'il y ait occlusion complète des lèvres. Ce son a plusieurs significations, suivant l'expression qu'on lui donne. Fort, c'est un avertissement donné à un animal que l'on va toucher; répété et insinuant, c'est un appel adressé aux animaux; enfin, très-bref et très doux, c'est une invitation à manger pour les petits oiseaux.

2° *ʃ!* marque une douleur subite. *ʃ! ĭ m sŭ brŭlă!* « *ʃ!* je me suis brûlé! »

3° *ɻ!* La langue collée au palais, après avoir fait le vide, se détache avec plus ou moins de force. Energique, *ɻ* marque la désapprobation : *ɻ! ʿ˜! t ă tŏr!* « *ɻ!* ʿ˜! tu as tort! »; *ɻ! kŏ n ĕ pă bõ!* « *ɻ!* ce n'est pas bon! »; répété, il invite les porcs à manger; très doux et très rapide, il sert à appeler les poules.

4° *ɣ*. La pointe de la langue est reculée jusqu'à la position du *k*, elle fait le vide, se détache avec force et produit un son sec. On s'en sert pour exciter les ânes.

---

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, II, 221.

CHAPITRE III

FONCTION DU LARYNX. — VARIATIONS DANS LA SONORITÉ DES VOYELLES NASALES ET DES CONSONNES

Les expériences utilisées dans ce paragraphe ont été faites avec l'oreille, l'explorateur électrique du larynx, ceux du nez, des lèvres, l'explorateur externe de la langue et le stéthoscope.

Les tracés sont reproduits par les procédés Dujardin au double de leur grandeur naturelle, ce qui permet de distinguer à l'œil nu les parties essentielles, qui, autrement, ne pourraient être vues qu'à la loupe.

La sonorité est due à des vibrations qui ont leur point de départ dans le larynx et qui se propagent dans d'autres parties de l'organe vocal. Ces vibrations jouent un rôle considérable dans la parole. Il ne suffit donc pas, pour analyser celle-ci, même au point de vue restreint de la physiologie, de rechercher quelles sont les régions d'articulation et de déterminer à quel point exact se forme l'obstacle qui, s'opposant au passage de l'air, produit le son.

Il faut encore savoir quelles sont, parmi les articulations, celles qu'accompagnent des vibrations laryngiennes, en d'autres termes, pour me servir de l'expression consacrée, quels sont les éléments sonores et les éléments sourds du langage.

Sont considérées comme sonores : toutes les voyelles, les semi-voyelles (*y*, *w*, *ẅ*), les consonnes douces (*b*, *d*, *g*, *v*, *z*, *j*), les liquides (*l*, *m*, *n*, *r*). Sont regardées comme sourdes les consonnes fortes (*p*, *t*, *k*, *f*, *s*, *ɛ*).

On a même cru que *p* et *b*, *t* et *d*, *k* et *g*, *f* et *v*, *s* et *z*, *ɛ* et *j* ne sont respectivement qu'une même articulation différenciée seulement par l'absence ou la présence de vibrations laryngiennes. Deux groupes très voisins, *ɛ* et *j*, *s* et *z* ont pu donner cette illusion.

On a dit aussi, et sans plus de motif, que les nasales (*m*, *n*) ne sont que des sonores (*b* et *d*) prononcées avec écoulement de l'air par le nez.

Ce sont des erreurs. Au fond de toutes les articulations se trouve un bruit caractéristique qui suffit à les distinguer. Les différences qui existent entre les diverses régions d'articulation en sont un indice certain. Au

reste, une expérience très facile et à la portée de tous nous en fournit la preuve. Quelle que soit la théorie que l'on adopte sur le chuchotement, celui-ci n'est que la parole articulée, privée de vibrations laryngiennes proprement dites. Or, si l'on chuchote à des distances variables, l'auditeur distingue successivement tous les sons ou peu s'en faut, les sourdes en général plutôt que les sonores.

Voici les résultats d'une des expériences que j'ai faites à ce sujet. Les chiffres, on le conçoit, n'ont rien d'absolu ; mais il n'y a que les distances relatives qui aient ici de l'importance.

En chuchotant de façon qu'à 8^{m} aucun son ne soit saisi, et en me rapprochant peu à peu, je faisais entendre :

A moins de 8^{m}, *i* ;

A 7^{m} 20, *kè* ;

A 7^{m}, *gè* sonnant *kè*, mais moins fort ;

Après 6^{m}, *u* ;

A 6^{m} 60, *jè* et *ɛè*, qui n'étaient qu'un bourdonnement confus ;

A 6^{m} 55, *jè* et *ɛè*, sonnant tous les deux *ɛè* avec une force égale ;

A 6^{m} 10, *bè* et *pè*, qui n'étaient pas sentis à 6^{m} 15, et qui sonnaient avec une force égale *bè* ;

Après 5^{m}, *a* ;

A 5^{m} 62, *tè* ;

A 5^{m} 46, *dè* sonnant *tè*, mais moins fort ; — *bè* et *pè* sonnant *pè* ;

A 5^{m} 15, *sè* et *zè* sonnant *sè* avec une force égale ;

A 5^{m}, *jè*, distinct de *ɛè* ;

A 4^{m} 90, *fè* ;

A 4^{m} 68, *vè* sonnant *fè*, mais avec moins de force ;

Après 3^{m}, *é* sonnant tantôt *é*, tantôt *i* ;

A 2^{m}, *mè* sonnant tantôt *pè*, tantôt *bè* ; — *é*, distinct de *i* ; — *o*, *œ*, *nè*, *lè*, *rè* ;

A 1^{m}, *mè* ; — *pè* toujours clair ;

A 0^{m} 50, *u* ; *vè* qui commençait à se faire sentir, mais aussi bien pour *fè* que pour *vè* ;

A 0^{m} 25, *bè* et *pè* presque complètement distincts ; — *fè* toujours clair ; — *vè* 14 fois sur 18 nettement perçu *vè*, — *dè* net ;

A 0^{m} 10, *gè* qui se détachait presque complètement de *kè* ; — *bè pè*, *fè vè*, *tè dè*, très nets ;

A 0^{m} 05, *gè* parfaitement clair.

Il n'y a que *sè* et *zè* qui restent indistincts, même prononcés les lèvres sur l'oreille. Quelquefois, cependant, *zè* peut être saisi, mais il n'est jamais très certain.

Si l'on renouvelle l'expérience à voix modérée, on obtient, au point de vue de la distinction des articulations, des résultats analogues.

Dans une expérience où aucun son n'est clair à 9 m 60, on peut entendre :

A 9 m, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*;

A 8 m 55, *pè*, *kè*, *tè*;

A 7 m 70, *bè*, *cè*; — quelquefois *sè*, plus rarement *fè*;

A 7 m, *sè* et *fè* très distinctement;

A 6 m, *dè*, *mè*, *nè*;

A 5 m 70, *jè*, *gè*;

A 5 m 50, *zè*;

A 5 m, *vè*, *u*, *œ*.

Les vibrations laryngiennes apportent donc aux sonores un surcroît de puissance, mais insuffisant pour qu'elles puissent égaler les sourdes.

Serait-il téméraire de conclure de là et des observations faites plus haut que toutes les articulations peuvent avoir une variété sonore et une variété sourde, qu'il existe, par exemple, un *v* sourd distinct de l'*f* et une *f* sonore autre que le *v* ?

Il ne semble pas, d'autant que nous rencontrerons deux cas au moins où cette supposition est une réalité. Aussi, sans cependant prétendre trancher la question, au lieu de substituer une sourde à une sonore, ou une sonore à une sourde quand la sonorité naturelle de la consonne est modifiée, je me contenterai, dans les transcriptions suivantes, de marquer d'une apostrophe la consonne qui n'a pas conservé sa qualité naturelle, et qui apparaît dans mes tracés autre que dans ma prononciation intentionnelle.

Nous venons de voir que l'oreille seule suffit à distinguer les sonores et les sourdes quand elles sont isolées. Aussi n'y a-t-il pas de discussions sur leur qualité parmi les phonétistes, et les variations qu'elles peuvent subir sont-elles peu importantes. Il en est presque de même des groupes où entrent des liquides. Mais, dès que les muettes et les spirantes sont associées dans un même groupe, l'éloignement joue alors dans les appréciations de l'oreille un rôle important, et les erreurs sont faciles. Toutes les consonnes isolées sont perceptibles à 5 m, tandis que tous les groupes de consonnes ne peuvent être sûrement décomposés qu'à 10 ou 15 centimètres. Les hésitations sont très marquées à 30 centimètres, et au fur et à mesure que la distance croît, les confusions augmentent.

A 30 cm, *apza*, *agsa*, *avpa* et *azpa* ont été entendus *abza*, *aksa*, *afpa* et *aspa*. Mais ce n'est guère qu'à 1 m que les changements se produisent d'une façon constante. A cette distance :

1° *z* et *j* + sourde paraissent toujours assourdis. Voici des combinaisons où *z* a toujours été entendu *s*, et *j*, *c* : *azpa*, *azta*, *ajpa*, *ajfa*, *ajta*, *ajsa*;

il y a eu hésitation pour *azfa* = { *azva* / *asfa* ; *azɛa* = { *aɛɛa* / *asɛa* ; *ajka* = { *aɛka* / *ajga* ;

2° Toutes les sonores, placées devant les sourdes correspondantes, paraissent assourdies : *abpa*, *avfa*, *adta*, *azsa*, *ajɛa*, *agka* sont entendus : *appa*, *affa*, *atta*, *assa*, *aɛɛa*, *akka* ;

3° Ont été modifiés : *v* et *d* devant des articulations du même ordre, *v* + *p* (*avpa* = *afpa*), *d* + *s* (*adsa* = *atsa*) ; — *k* + sonore (*akba*, *akva*, *akda*, *akza*, *akja*, *akga* sonnent toujours comme s'ils avaient un *g* ; — *t* + *g* (*atga* = *adga*) ; — *s* + *ɛ* (*asɛa* = *aɛɛa*).

Les autres combinaisons restent distinctes. Ainsi *apba*, *afva*, *atda*, *asza*, *aɛja* sont parfaitement saisis.

A 2m, il faut ajouter l'assimilation : de *p* + *b* (*apba* = *abba*) ; — de *t* + *d*, *b*, *z* (*atda* = *adda*, *atba* = *adba*, *atza* = *adza*).

Des confusions se produisent entre des consonnes de classes ou d'ordres différents : *akga* = *apga*, et *afva* = *apva*.

Au delà de 6m, *b* et *v* + une sourde s'assourdissent (*abfa* = *apfa*, *abta* = *apta*, *absa* = *apsa*, *abɛa* = *apɛa*, *abka* = *apka* ; de même *avta* = *afta*, etc. ; — le *t* et le *d* deviennent indistincts, mais gardent leur qualité respective de sourde et de sonore : le premier sonne *f* ; le second, *v* ; — — les liquides *l*, *m*, *n*, *r* sont toujours entendues telles.

Mais la distance n'est pas le seul facteur dont il faille tenir compte dans l'appréciation des renseignements que fournit l'oreille, il importe de ne pas oublier que cet organe est susceptible d'éducation, et que souvent il éprouve l'impression moins de ce qu'il entend que de ce qu'il a l'habitude d'entendre. Si je dis par exemple « *mõ põv pyărĕ* », « mon pauvre Pierret », ma sœur, qui est très habituée à mon patois, entendra « *mõ põv pyărĕ* » par un *v*. Mais que je dise *põpõvpõ*, elle entendra *põf* par une *f*. La raison de cette différence est tout entière dans des habitudes prises : *põv* existe isolément, et l'ensemble de la phrase a un sens qui lui conserve dans cette situation son individualité : il est entendu dans le groupe comme s'il était seul. Dans *põpõvpõ* qui n'a aucun sens, l'oreille n'entend que le son. C'est pour ce motif que, dans les expériences précédentes où j'ai employé l'oreille comme moyen d'analyse, je ne lui ai soumis que des groupes dénués de sens.

Ces constatations, outre qu'elles ont des conséquences, ont l'avantage de nous montrer qu'une expérimentation mécanique peut seule nous fixer sur les variations qu'éprouvent dans leur sonorité les éléments de la parole. Et cette expérimentation en vaut la peine.

Dans les transcriptions phonétiques que l'on donne aujourd'hui du français, on assimile tous les groupes dont les consonnes ont deux repré-

sentants dans l'alphabet, l'un pour la sourde, l'autre pour la sonore. Il ne semble pas y avoir de doutes parmi les phonétistes sur ce point. M. P. Passy écrit donc *metsẽ* (médecin), *zgõ* (second), *avegjã* (avec Jean), *diddõ* (dites donc), etc. (*Les sons du fr.*). M. Beyer : *opskür* (obscur), etc. (*Französische phonetik*).

Quant aux articulations qui n'ont qu'une seule représentation dans nos alphabets (*m*, *n*, *ŋ*, *l*, *ḷ*, *r*, *y*, *w*, *ẅ*), il y a encore quelque indécision. L'honneur d'en avoir discerné la variété sourde en français appartient à M. Ballu; celui d'avoir fait connaître cette découverte au monde savant, à M. Havet (*Mém. de la Soc. de ling.* « Observations phonétiques d'un professeur aveugle », t. II, p. 219). Les nasales sont exclues de cette catégorie par M. Havet, qui n'y voit que des sonores.

M. P. Passy écrit en conséquence avec des sourdes les mots comme peup*l*e, pout*r*e, p*u*is, p*i*ed, p*ou*ah, a*r*ticle, et même après une sonore : poud*r*e, tab*l*e. Mais il va bien plus loin que M. Havet, et il reconnaît des nasales sourdes dans la prononciation de quelques personnes : ha*m*'çon, *m*'sieur, ha*n*'ton, t*n*'ailles, ensei*gn*'-tu. Enfin il admet *prism*' sans restriction (*Les sons du fr.*, p. 22-24). Il avait signalé dans sa première édition (p. 52) une *r* mi-partie sourde, mi-partie sonore dans p*r*ès, et inversement dans a*r*ticle.

M. Franz Beyer marque du signe des sourdes : *ou* dans *échouer*, *u* dans *puis*, *i* dans *pion*, *l* dans *peuple*, *cible*, *r* dans *pâtre*, *sabre*; il incline fortement à admettre une partie sourde et une partie sonore dans *l* de *plaindre*, l'*l mouillée* de *scintille*, l'*n* de *knout*.

Ce sentiment paraît général. Aussi M. Morf me reproche-t-il de n'en avoir pas tenu compte dans mon « Introduction à l'étude des patois » (*Gõtting. gelehrte anz.*, 6 janvier 1889, p. 15).

Je ne pouvais donc me dispenser d'étudier la question pour mon patois. J'avoue que, si je m'en étais rapporté uniquement au témoignage de mon oreille et au sentiment que j'ai des sons que j'émets, je ne m'y serais pas arrêté. Je n'avais conscience d'aucun changement survenant dans la sonorité de mes consonnes. Mais la question n'en était que plus attrayante. Ne me trouvais-je pas en face d'un phénomène naissant et au début d'une évolution encore inconsciente? La méthode graphique, du reste, me fournissait un moyen sûr et facile de trancher la question. Tout, en effet, se réduit à savoir si, pendant telle ou telle articulation, le larynx vibre ou non. Or, en plaçant le son à étudier entre des articulations dont la lecture est facile, comme des labiales par exemple, en comparant des mots renfermant ce son avec d'autres ne le contenant pas, on est certain d'atteindre la vérité.

J'ai à ma disposition, pour cette étude, non seulement les tracés pris en avril 1889 et renouvelés en juin de la même année pour savoir si je possédais réellement une variété sourde des liquides et des semi-voyelles, et beaucoup d'autres recueillis dans des intentions tout à fait différentes, mais encore les expériences systématiques que je viens de faire (1890) afin de pouvoir embrasser le phénomène dans toute sa généralité.

Je n'ai rien à dire sur les voyelles buccales : toutes celles que j'ai inscrites sont sonores. Nous n'avons à nous occuper que des voyelles nasales et des consonnes. Ces dernières, nous les considèrerons successivement dans les deux situations où elles se rencontrent : isolées et groupées.

Voyelles nasales.

La nasalité varie suivant la nature de l'articulation après laquelle les voyelles nasales sont placées. Complète à l'initiale et après *s*, *ɛ*, et probablement toutes les continues, elle manque dans les premiers instants de la voyelle après *p*, *b*, *t*, *k* et sans doute *d* et *g*. Ce fait m'a apparu dans le tracé du groupe artificiel *õpõptõ*.

Fig. 36. Vitesse D.

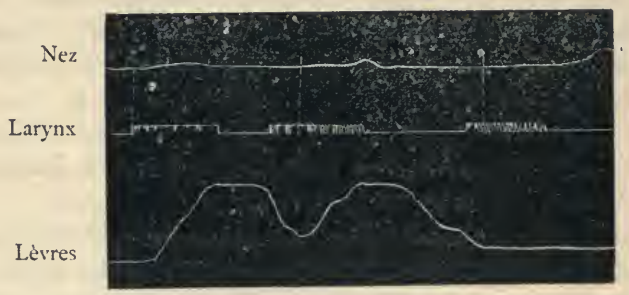

õ------p------õ------p---t-----õ

Le premier *õ* commence au même point pour le nez et pour le larynx; tous finissent en même temps pour les deux organes. Le dernier semblerait faire exception; il n'en est rien cependant : l'arrêt anticipé du larynx est une erreur d'inscription qu'aident à corriger d'autres tracés (cf. fig. 51). Mais le second et le troisième *õ* commencent plus tôt pour le larynx que pour le nez.

Il en est de même dans *ãpãsbã*, *õkõ* (groupes artificiels), *pãs* « pense », *põpõ* « pompon », *põ* « pont », *ãtã* « antan », *tã* « tant », *kã* « qu'en », etc.

Dans *sõ* « sont », *sẽ* « sans », *fõrs ẽ ptĩŋõ* « force un peu », *ɛãtrĩẽ* « chantriez », il y a accord complet entre le nez et le larynx.

Ce n'est pas là une particularité de mon patois : la prononciation de M. Jean Passy est sur ce point conforme à la mienne. On peut donc croire que ce phénomène tient à des conditions organiques générales.

Consonnes isolées.

Pour les consonnes isolées, il y a lieu de se demander si quelques-unes ne subissent pas des variations de sonorité par suite d'une évolution propre, ou en raison de leur position.

Dans le premier cas, entre un phénomène qui ne se produit dans mon parler que pour les spirantes sonores *j*, *z*, *v*. Ces consonnes, qui commencent sonores et finissent de même, sont souvent sourdes au milieu, en sorte qu'il serait juste de les appeler des *médio-sourdes*. Le cas est presque constant pour *j* et *z*; il est rare pour *v*. J'ai observé le fait, non seulement dans des expériences sur des groupements artificiels, *aja*, *aza*, *úpúpjú*, *ɛ́pɛ́pjɛ́*, *ípípjí*, mais encore dans des phrases complètes : *k ĭ puj*... « que je puisse... »; *k n ājā*... « que nous allions... »; *ẽ jur*... « un jour... »; *k vŭ vŭjĕ ănă*... « que vous vouliez aller... », etc. (V. les fig. 92 et 93.)

La concordance qui existe dans certains tracés entre les vibrations du nez avec celles du larynx, comme on peut le constater dans le tracé de

Fig. 37. Vsse D.

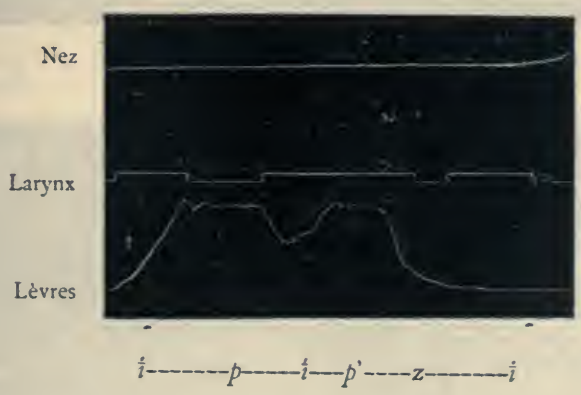

ípípzí, ne laisse aucun doute sur la réalité du fait.

Je n'ai que trois exemples pour *v* : *sĭ vɛ̀ v fõrsăvĕ*... « si vous vous for-

Fig. 38. Vsse D.

s-----*ĭ* *v*----*ẻ* *v* *f*-----*or*-----*s*-------*ā*-------v------*ĕ*

ciez... » ; *kŏ y ăvĭ*... « il y avait... » ; *ăvyā*... « avaient... » (deux fois), tous empruntés au discours suivi.

En dehors de ce cas, la place des consonnes est un facteur nécessaire pour la production des changements qui s'observent dans leur sonorité.

Les consonnes finales accusent une tendance à s'assourdir. Les exemples les plus caractéristiques nous sont fournis par *b* et par *m*. En voici un de *m* pris dans deux mots appartenant à la même phrase : dans le premier, elle est sonore; dans le second, à moitié sourde. (Voir encore le tracé, fig. 47, inscrit dans le même moment.)

Fig. 39. Vsse D.

k--*ẻ* *l*------*ŏ*------m *ĕ* *l*--*ă* *f*-----*ă̆*

Fig. 40. Vsse D.

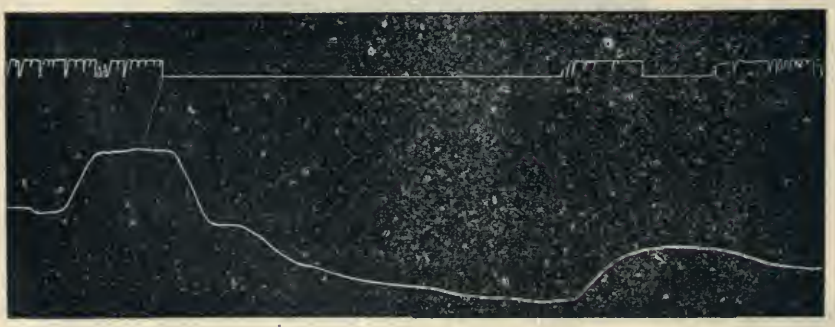

ă̆-------m *ĕ*-------*t*-------*y*--*ā*

La raison de cet assourdissement est dans le repos prolongé qui suit. Le même fait se manifeste dans le reste du morceau et dans le suivant, inscrit trois mois plus tard (les repos sont marqués par des virgules) : *ē jŭr kŏ y ăvī ŭn ŏm ĕ ŭn fœm', kăvyā sĕt āfā — lĕ pŭ jĕn k ăti grŏ kŭm rĕ... — y ătyā mălĕrŭ, mălĕrŭ kŭm lă pyĕrĕ... — ē sĕr kĕ l'ŏm', ĕ lă fœm', ătyā ă sĕ eŏfā... — kvŭ-tŭ mă pŏv' fœm', kĕ disĭ l ŏm',...* « Un jour il y avait un homme et une femme qui avaient sept enfants. Le plus jeune qui était gros comme rien... Ils étaient malheureux, malheureux comme les pierres... Un soir que l'homme et la femme étaient à se chauffer... » Les trois *m* entièrement sonores se lient aux mots suivants; les cinq assourdies sont suivies d'un repos.

Cependant le fait qui paraît ici général n'est pourtant pas constant. Nous sommes donc en présence d'une tendance plutôt que d'une loi.

Les consonnes sonores placées entre des voyelles nasales sont souvent sensibles à l'explorateur du nez, et on les voit marquées par des vibrations de cet appareil. Mais il ne faudrait pas conclure à leur nasalité, car elles ne sont jamais accompagnées d'un écoulement de l'air par le nez comme il arrive pour les nasales.

De sourdes intervocaliques devenues sonores, j'ai quatre exemples. L'un tout à fait accidentel est dû à l'influence d'une nasale précédente, ou, pour mieux dire, à une vraie erreur de prononciation. *dyăbl̥ tŭn ăpŭr!* « Diable

Fig. 41. Vsse D.

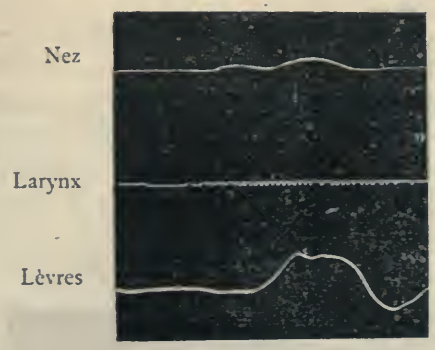

t—ŭ—n ā—p'~—ŭr

ton *happeur*[1]*!* » est devenu *dyăbl̥ tŭn ām̃ŭr!* Les trois autres nous sont

[1] Ouvrier qui raccommode avec des crampons de fer (happes) les vases de terre fêlés.

aussi fournis par des *p* : *tō p'ōpō* (p. 128), *lè p'ŭ jĕn*... (p. 130), et *s ăp'è-lăv*... (p. 131).

Telles sont les seules variations que j'ai observées dans la sonorité des consonnes isolées. Les consonnes groupées en contiennent de bien plus importantes.

Consonnes groupées.

Considérées au point de vue de l'attraction qu'elles peuvent exercer les unes sur les autres et de la tendance qu'elles ont à s'assimiler, au moins quant à la sonorité, les consonnes se divisent en deux classes : l'une, qui est très assimilable, comprend les muettes (*p, b, t, d, k, g*) et les spirantes (*f, v, s, z, ɛ, j*); l'autre, qui l'est beaucoup moins, se compose des liquides (*l, ḷ, m, n, ṇ, r*) et des semi-voyelles (*y, w, ẅ*). Nous étudierons successivement ces deux classes.

MUETTES ET SPIRANTES

Les muettes et les spirantes peuvent être contiguës à des consonnes de la même classe ou à des liquides et des semi-voyelles. Nous commencerons par la première catégorie.

1° *Groupes formés uniquement de muettes et de spirantes.* — Les groupes ainsi constitués ne se trouvent qu'à l'initiale et entre voyelles.

A l'initiale, les sourdes restent telles et les sonores s'assourdissent. Le maintien des sourdes se déduit de la comparaison des tracés comme *k vu-tu* « que veux-tu ? », et *vu-tu* « veux-tu ? » dans lesquels on constate le même rapport entre l'instant où le larynx s'ébranle et celui où les lèvres se ferment pour le *v*.

Fig. 42. Vsse E.

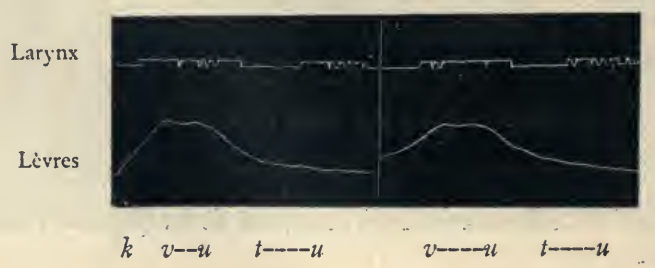

L'assourdissement des sonores est clair dans :

Fig. 43. Vsse E.

v'p------äyrĕ *d'------f------ürä* « refuser »

Entre voyelles, il y a le plus souvent assimilation de la première consonne à la seconde, très rarement de la seconde à la première; quelquefois les deux consonnes gardent leur valeur naturelle.

Pour les sourdes, une seule expérience suffit. J'ai choisi les groupes les plus simples, comme *abpa*, *apba*, etc., plaçant entre deux *a* chacune des consonnes sourdes, et les faisant suivre à tour de rôle par chacune des sonores. La ligne du larynx, contrôlée par celle des lèvres, indique nettement la qualité de la consonne qui, dans mon intention, était sourde. Pour juger des sonores, j'ai employé un double tracé. Par exemple, s'agissait-il de connaître le sort de *b* dans *abka*, j'ai inscrit d'abord *apka*, puis *abka*. Si les deux tracés sont identiques, on est en droit de conclure à l'assourdissement du *b*. Il n'est donc rien de plus facile que la constatation qu'il s'agit de faire ici. Ainsi les quatre tracés suivants montrent au premier

Fig. 44. Vsse E.

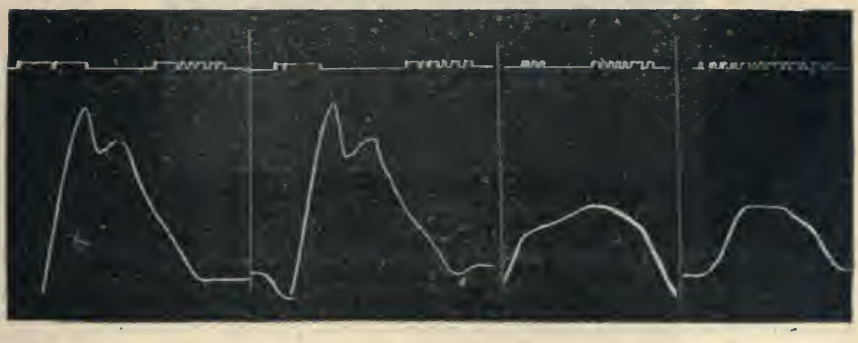

a-p--k--a *a---b'--k--a* *a--ϵ---z̆--a* *a--ϵ'--d--a*

coup d'œil : les deux premiers, que le *b* de *abka* est devenu sourd, puisqu'il est identique, quant à la ligne du larynx, au premier *p* de *apka*; les deux seconds, que *ϵ*, resté sourd dans *aϵza*, est devenu sonore dans *aϵ'da*.

Il est inutile de dire que, dans ces expériences, j'ai procédé autrement que dans celles que j'ai rapportées plus haut. Dans les premières, je recherchais à quelle distance l'oreille décompose les groupes; je devais donc faire effort pour conserver à chaque consonne sa valeur propre. Dans celles-ci, au contraire, où je me proposais d'établir ma prononciation réelle et de savoir si elle différait de ma prononciation intentionnelle, je me suis étudié à faire abstraction de l'objet de mes recherches et à parler le plus naturellement possible.

Or, voici ce que j'ai pu constater. Sur 146 inscriptions de groupes formés d'une sourde et d'une sonore, 120 présentent l'assimilation de la sourde à la sonore, 26 seulement le maintien de la sourde, à savoir : *k* et *ɛ* + *d* 2 fois; *k* et *f* + *g* 3 fois; *t* et *k* + *v* 4 fois; *p*, *t*, *k*, *ɛ* + *z* 4 fois; *t*, *k*, *f*, *s* et *ɛ* + *j* 9 fois; *f*, *s* et *ɛ* + *b* incomplètement atteints 4 fois.

Dans les groupes formés d'une sonore et d'une sourde, l'influence des sourdes sur les sonores précédentes paraît encore plus puissante. Je ne rencontre dans mes tracés que trois cas où la sonore s'est conservée (*abta*, *azpa*, *azka*).

J'ai relevé quelques exemples d'un commencement d'influence de la première consonne sur la seconde, et ils appartiennent tous à des groupes artificiels : *adpa*, *ŭpŭgpŭ*, où la partie sourde afférente au *p* est diminuée

Fig. 45. Vsse D.

ŭ-----*p*-----*ŭ*--*g*----*p*----*ŭ*

de moitié. On s'en rend compte en reportant sur la ligne des lèvres le point où finissent les vibrations laryngiennes de l'*ŭ* initial et celles du *g*. La ligne du larynx est confirmée dans ce tracé par celle du nez.

Enfin j'ai rencontré un cas de l'action réciproque de deux consonnes l'une sur l'autre : *ko pús byē* « ça pousse bien », qui est devenu presque *ko púz pyē*, et *ōpōtbō*, fig. 36, qui fournit un exemple d'assourdissement de

la seconde muette et une transposition de lettres (j'ai cru dire *ōpōtbō* et j'ai inscrit *ōpōptō*).

Fig. 46. Vsse D.

k—*o* *p*——*ú*——s' b'——*y*——*ē* *f*——*ò*——*r*

Il ne semble pas que les muettes et les spirantes groupées se comportent dans la conversation autrement que dans les mots isolés. Les quelques différences qu'on peut relever tiennent à l'élasticité spéciale dont jouissent les groupements phraséologiques.

Le *p* m'y apparaît toujours sonore : *pīp'zī* « pipes-y »; *ăp' ! jŭlŭ* « heup! *Julou* (petit Jules) »; *ăp'*, *vă*, *kŏkĭ* « happe, va, ceci »; *sŭp'*, *Bŭlŏ* « soupe, Boulaud »; *sŭp'*, *Dŏsĭtĕ* « soupe, Docité »; *ăp' ! çălăr* « heup! gueulard », etc.

Le *k* est sonore dans *ū pĭk' bè byē*[1] *!* « il pique *be* (bien) bien! » Il est sourd dans : *k dŏtre...* « que d'autres... »; *k v ū vŭjĕ...* « que vous le vouliez... »; *ĭ krĕ k v ɛātrĭĕ* « je crois que vous chanteriez. »

L'*s* est sonore dans : *u s' bŭrrā plo* « ils se bourront *plo* (*plane*); » *kŏ pus' b'yē*[2] « ça pousse bien ».

Le *ɛ* est sonore dans *pŭɛ' byē!* « *pouche* (tousse) bien! »; — sourd dans : *aɛba* « achever »; *ē ɛvă* « un cheval »; *tăɛ dā prādr* « tâche d'en prendre ».

Le *b* est sourd dans *ĕ b! k vŭ-tŭ?* « eh bien! que veux-tu? »; — à moitié sourd dans : *fŏ b prādr!* « il faut *be* (bien) prendre! »; *ŭ bŏ b fòr!* « il boit *be* (bien) fort! »; *y ātā b ɛātă* « j'entends *be* (bien) chanter ».

Le *d* est sourd dans *pà d kĭt pā* « pas de *quitte* pain, c.-à-d. pas même de pain ». Dans ...*ē lĕ d pŭl* «...un lait de poule » répété deux fois, il est, la première fois, sourd au tiers, la seconde aux trois quarts. Il est presque entièrement sonore dans *pĕrtĭ d pú mătĭ* « partir de plus matin ».

Le *ç* est à moitié sourd dans *jŭç, pĕtĭ* « joue, petit »; — sonore dans *ŭ n brēç pă tā!* « il ne *bringue* (fait des jeux de main) pas tant! ».

---

[1] Voir fig. 106. || [2] Voir fig. 46.

Le *v* est sourd dans : *mõ põv' pyărĕ*[1] *!* « mon pauvre Pierret ! »; *mõ põv' pètĭ !* « mon pauvre petit ! »; *sĭ vè v fòrsăvĕ*[2] « si vous vous forciez » ; aux trois quarts dans : *mă põv' fæ̃m*[3] *!* « ma pauvre femme ! ».

Le *z* est sourd dans : *tæ̃z' pã̀ tõ bĕ !* « [tu ne] tais pas ton bec ! »; *kæ̃kĭ nè bŭz' pã̀ sõ sõ* « celui-ci ne bouse pas son *sol* (aire à battre le blé) ».

Le *j* est sourd dans *kæ̃ blă n ĕpĭj' pã̀* « ce blé n'épie pas »; *kŭ n pŭj' pã̀* « qu'il ne puisse pas »; *fæ̃j' pã̀* « [ne] *feuge* (fouis en parlant du porc) pas »; *nè sĕj' pã̀* « [ne] scie pas », identique à *sĕe pã̀* « [ne] sèche pas » inscrit immédiatement après.

Il serait intéressant de rechercher si, dans les cas que nous venons de relever, il n'y a eu en réalité que des modifications portant uniquement sur la sonorité des consonnes. Cette étude me paraît trop compliquée pour l'aborder en ce moment. Cependant, il nous est facile de constater que le *v* assourdi est bien resté un *v* pour le travail des lèvres. Il suffit, en effet, de comparer les tracés où le *v* est suivi d'une *f*, pour voir que le *v*

Fig. 47. Vsse D.

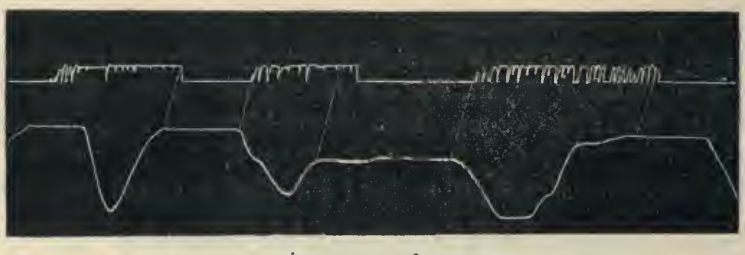

m----*ă* *p*-------*ŏ*--v *f*--------*æ̃*---*m*

perd dans ce cas les vibrations du larynx, mais qu'il reste différent de l'*f* par une moindre fermeture des lèvres. Dans une série d'inscriptions où l'*f* et le *v* ont été placés devant les mêmes sourdes, jamais la ligne des lèvres n'a atteint pour *v* la même hauteur que pour *f*. Dans un cas, pourtant, elle s'en est bien rapprochée, c'est dans *avfa*. D'autres inscriptions simultanées des vibrations du larynx et des traces de la langue sur le palais (l'expérience peut se faire si l'on entoure une palatale de labiales) montrent que le *t* dans *atba*, par exemple, est sonore, mais que, tout en se rapprochant de la région d'articulation du *d*, il ne l'atteint pas.

De plus, l'impression que j'éprouve en prononçant les consonnes modifiées pourrait aussi être prise en considération. Si je n'y sens aucun changement, ce doit être que les mouvements volontaires de la bouche et

[1] Voir fig. 66. || [2] Voir fig. 38. || [3] Voir fig. 47.

de la langue ne sont pas altérés, et que le larynx seul, dont l'action m'échappe, est contrarié par la contiguïté d'articulations disparates.

Plus tard, sans doute, les enfants entendront les sonores assourdies comme des sourdes et les sourdes sonorifiées comme des sonores, et, dans leur bouche, poussée plus avant par une erreur d'oreille, l'évolution, qui n'est encore qu'à son début, atteindra sa dernière étape.

2° *Groupes formés de muettes ou de spirantes et de liquides ou de semi-voyelles.*

D'abord il convient d'écarter les groupes dans lesquels entrent les semi-voyelles et ceux qui commencent par une liquide. Ils sont tous dans mes tracés tels que j'ai eu l'intention de les prononcer, et la muette sourde se maintient. Reste donc le cas où une sourde est suivie d'une liquide.

Dans cette situation, la sourde se trouve quelquefois modifiée (8 fois sur plus de 100 cas). Je n'ai pas d'exemples pour *t*, *f*, *ɛ*. J'en ai un pour *sl*, *kl*, *kl̥* et *km*, deux pour *pl*, ce qui est intéressant.

Mais ce qui l'est bien plus, c'est que le *t* et le *p* suivis d'un *r* ont une tendance marquée à devenir sonores : *tr* dans un grand nombre de tracés

Fig. 48. Vsse D.

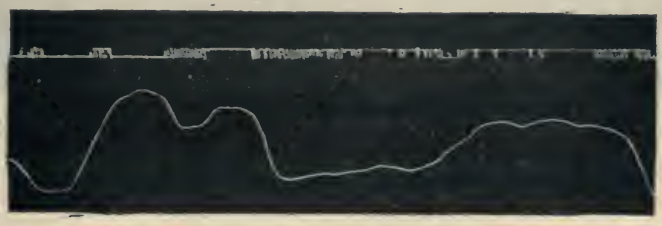

s—ẽ *p—è—v—ĕ—r* *r—è—t—r—u—v—a*

l'est aux deux tiers ; *pr* l'est une fois entièrement.

Fig. 49. Vsse D.

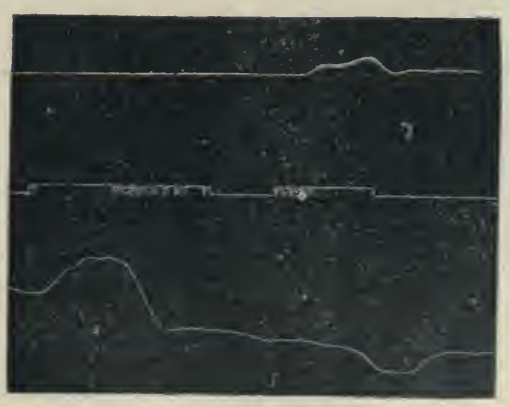

u p'—*r*—*è*—*t*—*è*—*n*—*ã* « ils prétendent ».

LIQUIDES ET SEMI-VOYELLES

1° *Liquides initiales ou finales.* — Les liquides, initiales ou finales, s'assourdissent quelquefois, mais le plus souvent elles restent sonores ou deviennent à moitié sourdes. A la finale, la liquide peut devenir sourde, même après une sonore. Voici quelques exemples :

l̥ sourde et *l*·sonore : *l fä̆ tŭ ănŭ ?* « le fais-tu aujourd'hui ? » répété deux fois.

Fig. 50. Vsse D.

l' *f---ä̆* *t---ŭ* *ă----n----ŭ* l *f------ä̆* *t[u]*

De même *r* a été sourde une fois dans *rfä̆ lè* « refais-le ».

m sonore : *m pă̆rl tĕl byẽ* « me parle-t-elle bien ».

Fig. 51. Vsse D.

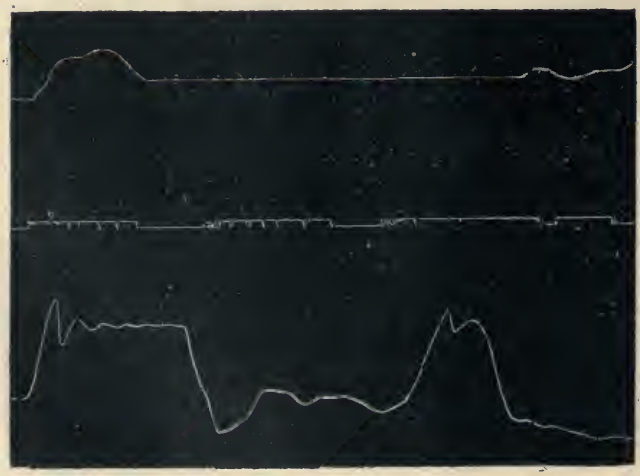

m *p---ä̆--r--l* *t---ĕ--l* *b---y---ẽ*

m mi-sonore : *m fȧ tœ̇ sŭfrĭ* « me fait-il souffrir ».

Fig. 52. Vsse D.

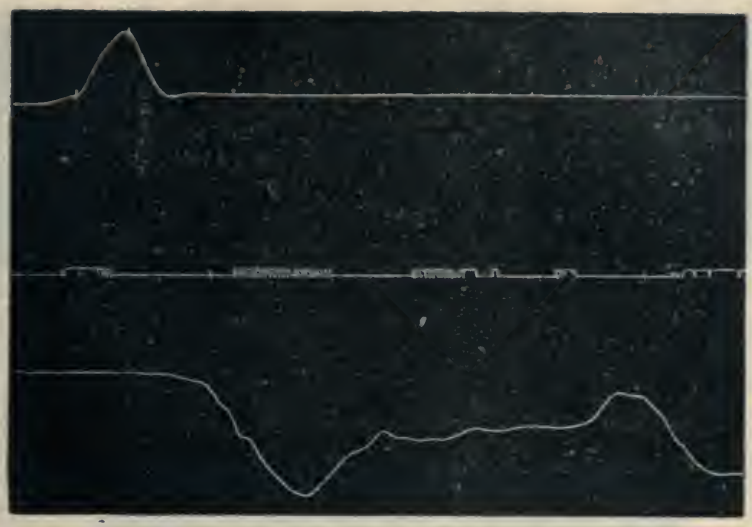

m *f*———*ȧ* *t*—*œ̇* *s*——*ŭ*—*f*—*rĭ*

Les vibrations nasales ont disparu dans le travail de la gravure par une distraction de l'ouvrier. Mais la place qu'elles occupent est indiquée par deux traits. Il y a, comme on voit, accord entre le nez et le larynx, et l'*m* sonore, comparée à celle de la figure précédente, se trouve fort abrégée.

n sonore : *n fŭl̥ pȧ* « ne fouille pas ».

Fig. 53. Vsse D.

n *f*—*ul̥* *p*[*ȧ*]

l̥ sonore et *l̥* sourde : *pœ̆pl̥* et *pœ̆pl̥'* « peuple », *mœ̆bl̥* « meuble ».

Fig. 54. Vsse D.

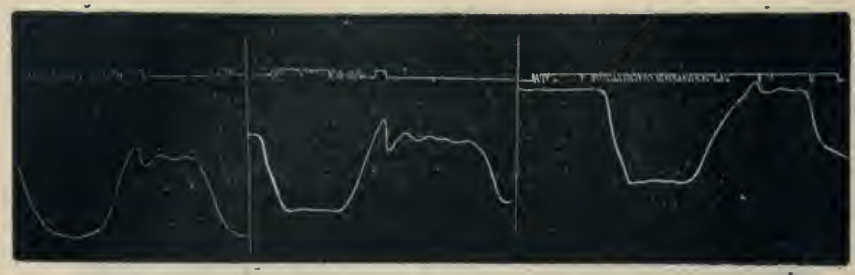

p--œ̆-----p------l̥ p--œ̆-------p-------l̥' m--------œ̆-------b------l̥

r sonore et *r* sourde : *pãpr* « pampre », *arbr* et *arbr'* « arbre », *sœ̆fr* et *sœ̆fr'* « sauf ».

Fig. 55. Vsse D.

Larynx

Lèvres

*p-----ã----------p-------*r [*ar*]*b*----r [*ar*]*b*-r,

Fig. 56. Vsse D.

Larynx

Lèvres

*s--------œ̆------f-----*r *s--œ̆-----f---*r'

Tous ces tracés sont clairs ; mais il n'y a de vraiment démonstratifs que ceux qui sont positifs. En effet, l'absence de vibrations au commencement ou à la fin d'un groupe peut s'expliquer par l'inertie de l'appareil. Il ne

semble pourtant pas que ce soit le cas ici. Pour nous en assurer, nous avons eu recours à un autre moyen d'observation. M. le docteur Rosapelly a écouté les bruits qui se produisent dans mon larynx pour le cas qui nous occupe à l'aide d'un stéthoscope; la position de la consonne observée rend l'exploration plus facile. Or l'expérience a confirmé l'exactitude de nos tracés.

2° *Liquides ou semi-voyelles placées entre une voyelle et une sourde.* — Mais lorsque les liquides et les semi-voyelles contiguës à des sourdes sont en contact avec des voyelles, les résultats ne sont plus tout à fait les mêmes.

Je ne trouve aucun exemple de nasales assourdies. Or les tracés sont ici tout à fait significatifs. Tant que la pression de l'air se fait sentir dans le nez, la ligne nasale se couvre de vibrations, quel que soit le son voisin, sourde ou voyelle. La sonorité de la consonne est donc complète. Comparez *kŭm ŏ fŏ* « comme il faut » avec *ĭn krĕ pâ* « je ne crois pas », *in pŏ pâ* « je ne puis pas », *kŭm kŏ* « comme çà ». Les vibrations sont plus apparentes dans le 1er cas; mais elles existent dans tous.

Fig. 57. Vsse D.

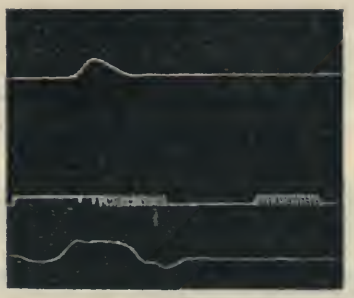

k—ŭ——m ŏ f———ŏ

Fig. 58. Vsse D.

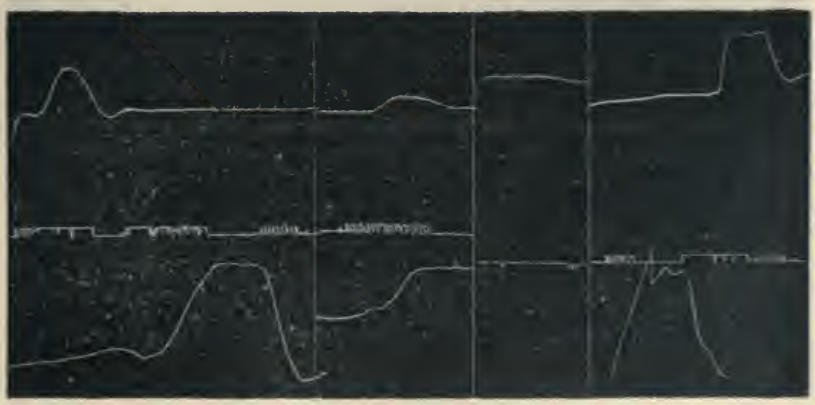

ĭ—n k—r—ĕ p——ā ĭ—n p[ŏ] [ku]m k[o] a—p—u—a

Il est vrai que, dans quelques tracés, les vibrations cessent au moment où la pression de l'air commence à décroître. Mais ce serait une erreur que d'y voir un signe d'assourdissement, car le même fait s'observe quand la nasale est suivie d'une voyelle. Cela arrive avec les fortes pressions de l'air : le levier inscripteur est alors emporté si rapidement, que les vibrations sont effacées.

Les liquides *l*, *ḷ*, *r* et la semi-voyelle *y* sont toujours sonores avant les sourdes. Le fait est aisé à constater dans les tracés suivants par la comparaison de la ligne du larynx avec celle des lèvres : il n'y a point d'espace sourd entre la voyelle et la consonne sourde (cf. fig. 116). La ligne de la langue observée sous le menton suffit, du reste, à déterminer la place de l'*l* et celle de l'*r*. L'*a* de *papa* nous montre la langue s'élevant graduellement puis s'abaissant de même jusqu'à sa première position. Par conséquent, toute la partie de la ligne linguale de *palpa* qui s'élève au-dessus du point initial de l'*a* appartient à l'*l*. D'autre part, pour l'*à* de *kàp*, la langue se creuse régulièrement, ce qui est marqué par une élévation du tracé. Or dans *kàrp*, à l'élévation du tracé succède un abaissement qui correspond à une élévation de la langue. Tout ce mouvement, étranger à l'*à*, doit donc être attribué à l'*r*.

l et *r* sonores : *palpa* « palper », *papa*, *kàrp* « carpe », *kàp*.

Fig. 59. Vsse D.

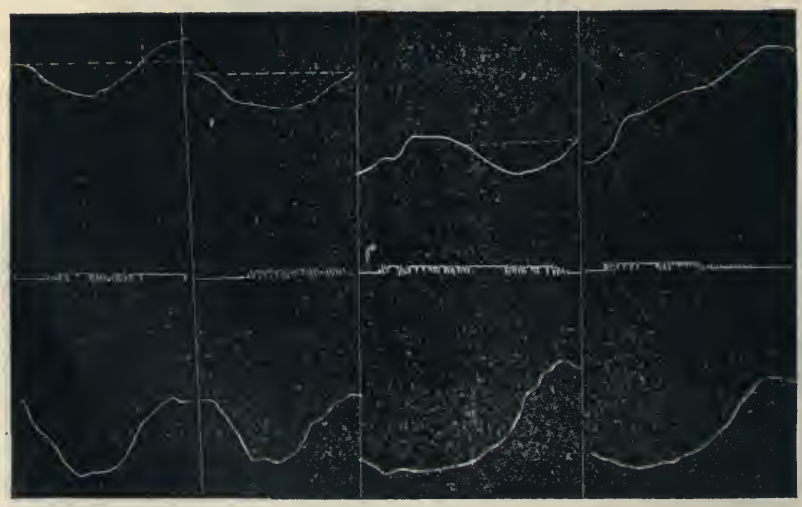

p----a----l-p[a] p---a---p[a] k----à----r-----p k----à-----p

ḷ et *y* sonores : *ŭ n trăvăḷ p[ȧ byẽ]* « il ne travaille pas bien » répété trois fois, la première fois avec la variante *trăvăy*, la seconde avec cette autre

trăvă. (Les vibrations du larynx, mal venues dans la photographie pour *vă p.ă*, ont été suppléées; le point final est certain; mais le discours suivi offre des exemples de l'*r* assourdie, fig. 38 et 64).

Fig. 60. Vsse D.

ăn t——r——ă——v——ă——l p[ă] v--ă--y p[ă] v—ă p[ă]

3° *Liquides ou semi-voyelles placées entre une sourde et une voyelle.* — Après les sourdes, les liquides et les semi-voyelles sont presque entièrement sonores : *pra*, *pla*, *épla*, *épla* comparés à *pa*. Les tracés des nasales sont clairs par eux-mêmes comme plus haut, fig. 58, celui de *apna* dont la ligne nasale est couverte de vibrations. D'autre part, *pwa*, *pwe* comparés à *pu*, *pūa* comparé à *pu* montrent que le moment où le larynx est entré en vibration,

Fig. 61. Vsse D.

ē——p——l—a ē——p——la p—r—a p—a

rapporté à celui où les lèvres se sont ouvertes, est le même dans tous les cas, c'est-à-dire que les consonnes interposées entre le *p* et la voyelle finale sont entièrement sonores. Cependant le *y* a une tendance marquée à s'as-

Fig. 62. Vsse E.

p--y--õ *p---y---e* *p--i* *pw---a* *pw---e* *p-u*

Fig. 63. Vsse D.

p---y-----õ *p-----i* *pũ-----i* *p---u*

sourdir. Dans *pyõ* (fig. 62 et 63) et dans *pyĕ* surtout, comparés à *pi*, il n'est évidemment pas entièrement sonore.

Cette tendance s'accentue dans le discours suivi, et elle apparaît aussi, quoique à un degré moindre, pour *r*, *l* et *l̥*.

Voici les cas que j'ai relevés :

r est sourde pendant un tiers de sa durée 1 fois sur 20 : ....*pr batr*

Fig. 64. Vsse D.

p-r *b--------a----t----r* *p--r* *p---------ar-----t-----i*

« ....pour battre »; *l* est assourdi d'une façon notable dans ....*paplē* « ....papelin »; *l̥* dans *pl̥o*, *u s bŭrrā pl̥'o* « ils se bourreront bien »; enfin

Fig. 65. Vsse D.

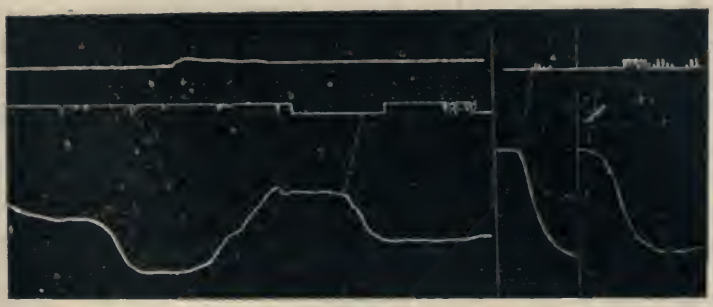

[*us' b*]*ŭ̄rr--ā* *p-------l̥-----ŏ* *p---ă* *p--l--ē*

y est en partie sourd dans ....*pyĕrĕ* « .....pierres », et dans .....*pyărĕ* « .....Pierret ».

Fig. 66. Vsse D.

m------ō *p----ō̤----v'* *p-----y---ă---r---ĕ*

Il est naturel, du reste, que l'assourdissement se produise dans le discours suivi et rapide plutôt que dans les mots isolés.

Il résulte de ce chapitre qu'il existe dans la sonorité de mes consonnes des variations dont je n'ai pas conscience, plus fréquentes dans certains cas que dans d'autres, et n'ayant à peu près dans aucun une fixité complète. Elles ont ce vague, cette indécision qui les rend impropres à être senties, et qui caractérise le point de départ d'une évolution phonétique.

Ce fait ne m'est pas personnel. La prononciation de M. le docteur Rosapelly, qui est bourguignon, n'est guère différente de la mienne en ce point. Elle nous a fourni avec des sourdes : *apb'a*, *aj'pa*, *ad'pa*; avec des demi-sonores : *az'pa*, *ab'ka*; avec des sonores : *ap'ja*, *ap'za*, *at'ba*, *ab'ta*, *as'ba*; sans modification : *abpa*, *afba*, *agpa*, *apga*, *apda*, *aɛba*, *abɛa*, *asba*, *absa*, *avpa*, *abka*; tantôt avec des sonores, tantôt avec des sourdes : *prisme*, *rythme*, *peuple*, *fable*, *cible*, *meuble*, *peuple*, *poutre*, *pâtre*, *sabre*, *article*.

CHAPITRE IV

SOUFFLE EMPLOYÉ POUR LA PAROLE — MESURE DE L'EFFORT — ACCENT D'INTENSITÉ

La voix est le résultat de la lutte qui s'exerce à certains points déterminés entre les organes de la parole et la poussée de l'air chassé par les poumons. Il est donc naturel que nous observions maintenant la colonne d'air qui est employée pour chaque son et pour un même son dans les différentes places qu'il peut occuper dans les groupes vocaux.

N'aurait-elle d'autre intérêt que celui de mieux faire connaître le mécanisme de la parole et de préciser les faits de mon patois, cette étude mériterait notre attention. Mais elle a un intérêt qui dépasse les limites d'une simple description : elle nous fournit des données pour juger du travail relatif qu'exige la production des sons et nous permet de mieux comprendre quelques-unes de leurs transformations historiques. Pour obtenir ce résultat, j'ai dû étendre quelque peu le champ ordinaire de mes observations. J'ai recommencé avec un compatriote, mon cousin J. B., une partie des expériences faites sur moi-même, et j'ai eu recours à des sujets choisis pour apprécier certains échelons phonétiques que j'ai dépassés ou que je n'ai pas encore atteints.

On peut prendre une idée rapide de la variété qui existe dans le volume et la marche de la colonne d'air parlante au sortir de la bouche en la recevant sur la main. Mais une expérimentation rigoureuse ne peut se faire par ce moyen. Je l'ai observée de deux manières : indirectement avec l'*Explorateur de la respiration*, directement avec une embouchure ajustée sur les lèvres et la conduisant soit dans un *Spiromètre*, soit dans un tambour inscripteur.

Les mouvements de la cage thoracique ne fournissent, comme on s'y attend bien, que des tracés insuffisants pour chaque son. Mais si l'on répète une même syllabe plusieurs fois de suite et sans arrêt, la ligne d'expiration marque nettement la dépense d'air qui a été faite. Celle-ci est d'autant plus grande que le tracé modifié s'écarte davantage de celui de la respiration normale.

Le tracé suivant représente la prononciation de M. le docteur R....

Fig. 67.

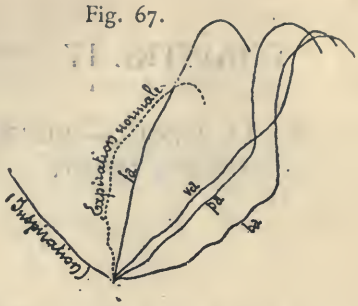

Le *Spiromètre* ne peut servir aussi que pour les sons isolés, l'air ne passant pas assez vite dans les soufflets pour que plusieurs syllabes consécutives restent distinctes.

Le tambour inscripteur est heureusement d'un usage plus étendu. Aussi vaut-il la peine que nous nous arrêtions à étudier la façon dont il traduit le volume et la marche d'une colonne d'air connue et soumise dans ses mouvements à notre volonté. L'expérience peut se faire de deux façons : à voie fermée, quand toute la masse d'air étudiée est conduite dans le tambour; à voie ouverte, quand une issue est ménagée sur le passage de l'air, en sorte qu'une partie seulement pénètre dans l'appareil inscripteur. J'ai fait mes expériences, dans le premier cas, avec un compte-goutte sur lequel j'exerçais des pressions à l'aide de pinces de diverses grandeurs; dans le second, avec une petite pompe. En remplaçant l'air par de l'eau, j'ai pu déterminer la quantité d'air que je mettais ainsi en mouvement; et, en variant la rapidité des pressions, je modifiais la vitesse de la colonne d'air. Enfin, en conduisant l'air tantôt par un tube étroit (1/2 mm de diamètre), tantôt par un tube plus grand (5 mm de diamètre), tantôt à travers un vase d'un demi-litre de capacité, j'ai pu voir les changements que la forme même de la colonne d'air imprime aux tracés.

Voici les constatations qu'il me paraît utile de relever :

1° Lorsque l'expérience se fait à voie fermée, la hauteur du tracé correspond toujours au volume de la colonne d'air, quelles qu'en soient les dimensions et la vitesse. Cette donnée correspond à celle que fournit le spiromètre. Ainsi, dans les tracés suivants qui sont dus à des colonnes

Fig. 68. Vsse F.

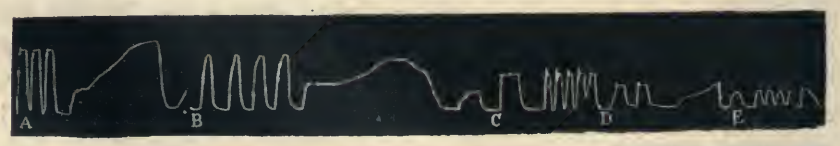

d'air, A) de 622 mm q, B) de 502 mm q, C) de 340 mm q, D) de 250 mm q, E) de

140 mm q, nous avons les hauteurs, A) 9 mm, B) 8 mm, C) 5 mm, D) 3 mm, E) 2 mm 3 environ (il n'est pas nécessaire ici d'entrer dans les détails d'une mensuration rigoureuse). Or ces chiffres approximatifs suffisent à montrer que les hauteurs des tracés sont entre elles comme les masses d'air qui les ont produits, puisque le 1er tracé égale presque le double du 3e, et le triple du 4e, et que le 2e est le quadruple du 5e.

L'interposition d'un vase sur le trajet de l'air diminue la pression dans le tambour et la hauteur du tracé.

2° Quand l'expérience a été conduite à voie ouverte, le tracé fait connaître suivant les cas le volume de la colonne d'air ou sa vitesse. Si la vitesse de deux colonnes d'air est la même et que le volume soit différent, le tracé le plus haut correspond, comme c'est naturel, et comme le montrent D et E, à la colonne la plus considérable. Mais si le volume reste le même et que la vitesse soit changée, la hauteur du tracé est alors l'indice de la vitesse. Ainsi une même quantité d'air (30 cm q) a donné les tracés : A, sous une pression lente; B, sous une pression rapide; C, avec un tube initial de 1/2 mm de diamètre; D, avec un tube de 6 mm. Ces différences

Fig. 69. Vsse F.

s'expliquent. Plus le temps de l'émission est long, ou, ce qui revient au même, plus le tube initial d'écoulement est étroit, plus la perte de l'air par l'issue qui se trouve libre est considérable.

La durée de l'émission permet de donner au tracé sa vraie signification.

3° La largeur du tracé indique la durée de l'émission, déduction faite de la partie qui correspond à la persistance de la pression dans le tambour.

4° La direction de la ligne inscrite marque le mouvement de la colonne d'air. Si la ligne monte, la colonne d'air avance; si elle descend, l'air se retire. Si la ligne approche de la verticale, le mouvement de l'air est rapide, si elle prend la forme d'une courbe plus ou moins allongée, l'air croît ou diminue graduellement.

Dans les recherches faites sur la parole, j'ai profité des deux genres d'expérimentation. La voie fermée avec tube court n'est possible que pour le chuchotement très faible, qui réclame peu de souffle. En outre, comme

l'air s'amoncelle avec les syllabes, on peut craindre que la pression produite dans le tambour par les premiers sons d'un groupe ne modifie sensiblement le tracé des derniers. Un vase interposé rend possible l'étude du souffle émis pour la voix haute, et il atténue les effets de l'accumulation de l'air. La voie ouverte met en relief certaines particularités de l'émission, et en outre elle permet à l'air contenu dans le tambour de reprendre, après chaque nouvelle émission du souffle, sa pression normale.

Enfin nous avons encore à dire dans quelles conditions il est permis de comparer entre eux, soit les chiffres fournis par le spiromètre, soit les tracés du tambour inscripteur.

Rien n'est moins fixe que le volume d'air que nous employons dans la parole. Il varie suivant les personnes en raison de la capacité pulmonaire. Ainsi un sujet capable d'expirer 4 litres 1/2 d'air émet en moyenne pour l'articulation de *kà* à voix ordinaire jusqu'à 236 $^{cm\ q}$, alors que d'autres expirant de 2 à 3 litres émettent environ 90 $^{cm\ q}$ et souvent moins. Il varie aussi dans chaque individu suivant le degré de force qu'il donne à sa parole tant pour le chuchotement que pour la voix haute[1].

De plus, il varie selon des circonstances dont on n'a pas conscience : il n'est pas le même le matin quand on n'est pas sorti de sa chambre, et plus tard quand on revient de la promenade, quand on est assis et quand on est debout. Ainsi pour *ka* que je croyais toujours prononcer avec une égale force, j'ai dépensé dans des séances différentes : 1° 81 $^{cm\ q}$; — 2° (en rentrant de promenade), 143, 151, 145, 136, 121, 133, 158, 147, 143 $^{cm\ q}$; — 3° 80, 74; — 4° 50, 46, 50, 61; — 5° 90, 81.

Mais, comme le témoignent ces chiffres et les tracés, les quantités ne changent pas notablement dans le courant d'une même séance.

Il suit de là que sur chaque point à éclaircir il faut instituer des expériences particulières, et que les résultats d'expériences isolées ne sauraient être comparés entre eux. Des séries que je viens de citer, on ne pourrait rapprocher pour *ga* que les suivantes : 1° 81 $^{cm\ q}$; — 2° 121, 135, 106, 101, 135, 130, 123, 146, 123; — 3° 114, 108, etc., qui ont été obtenues dans des circonstances identiques.

---

[1] J'ai cherché quelles sont chez moi les limites extrêmes, et j'ai trouvé : pour le *ku* chuchoté de 1 jusqu'à 318 et même 519 $^{cm\ q}$; pour la même syllabe articulée à voix haute, de 16 à 280 $^{cm\ q}$. Avec un écart comme celui-ci, il est clair qu'il y a une large place pour la moyenne, c'est-à-dire pour la *voix ordinaire*.

Sons isolés.

CONSONNES

Les consonnes ont été ou chuchotées ou unies à la voyelle *a*. L'addition de cette voyelle, toujours la même, ne peut nuire à la justesse des comparaisons.

Je me bornerai aux remarques suivantes :

1° Les continues demandent plus d'air que les instantanées correspondantes. Il en est de même des consonnes issues de *k* et de *g*, qui deviennent de plus en plus spirantes, comparées successivement à celles dont elles sont sorties. Ce résultat, qui n'a rien d'imprévu, est absolument constant chez tous les sujets observés.

Nous avons donc : 1° $p < f$, $t < s$, $k < t\epsilon < \epsilon < \hat{c}$; — 2° $b < v$, $d < z$, $g < dj < j < h$.

Voici les moyennes de quelques expériences. (Les chiffres indiquent des centimètres cubes. Ceux que n'accompagne aucune désignation de personne sont de moi. C = chuchoté (les séries non précédées de ce signe se rapportent à des sons émis à voix haute); *B* = J. B; *B a* = J. B. assis; *B d* = J. B. debout; M = Marchois; P = Pyrénéen; S = Saintongeais; T = Toulousain) :

SOURDES

p	*f*	*t*	*s*	*k*	*tɛ*	*ɛ*	*ĉ*
C. 99	155	100	160	C. 87	—	111 $\frac{1}{3}$	—
89	162	61	125	80	—	123	—
56 $\frac{3}{4}$	138 $\frac{1}{3}$	—	—	44	—	119 $\frac{1}{8}$	—
Bd. 111	220 $\frac{1}{2}$	*Bd.* 86	103	*Bd.* 98	—	150	—
Ba. 65 $\frac{1}{2}$	102	*Ba.* 77	97	*Ba.* 62 $\frac{1}{2}$	—	93	—
				S. 74	—	140	181
				T. 88	184	250	—
				M. 45	120	—	—

SONORES

b	*v*	*d*	*z*	*g*	*dj*	*j*	*h*
101	113	C. 85	120	C. 81 $\frac{1}{3}$	—	134	—
34	107	73	84	81	—	121	—
B. 89	104	B. 58	133	57	—	94	—
				Bd. 80 $\frac{1}{2}$	—	144	—
				Ba. 43 $\frac{1}{2}$	—	71	—
				S. —	—	80	143
				P. 24	34	55	—
				M. 84	109	—	—

Tous les tracés concordent avec ces chiffres.

2° Les nasales demandent moins d'air que les instantanées correspondantes. Cette constatation exige une double expérience, puisque l'air s'écoule pour les nasales à la fois par le nez et par la bouche.

Par la bouche, j'ai obtenu : à côté de *p* 99 $^{cm\ q}$, *m* 31; à côté de *t* 82 1/2, *n* 66 1/2 et *ŋ* 65 ; à côté de *t* 104 1/3, *n* 98 et *ŋ* 40.

Par le nez : dans le chuchotement, *m* 6 $^{cm\ q}$, 7, 10, 7, etc.; *n* 5, 6, 5, 6, etc. ; dans la voix haute, *m* et *n* 1 $^{cm\ q}$ ou 2 en moyenne.

Les tracés donnent des résultats analogues.

3° Les continues sourdes réclament plus d'air que leurs sonores

f	*v*	*s*	*z*	*ɕ*	*j*
162	113	129	84	111	90
124	111				
138	107			119	95
Bd. 220	103	*Bd.* 148	138	*Bd.* 150	144
Ba. 102	51	*Ba.* 97	75	*Ba.* 93	71

La même différence n'existe pas dans mon parler entre les sourdes et les sonores instantanées. D'après des données fournies par le spiromètre, je trouve : sur 14 fois, $p > b$ 5 fois, $= b$ 3 fois, $< b$ 6 fois; sur 16, $t > d$ 6 fois, $= d$ 2 fois, $< d$ 8 fois. Dans une expérience postérieure faite en vue

de trancher la question, les chiffres, si l'on écarte ceux qui s'éloignent trop de la moyenne et qui proviennent d'articulations non uniformes, sont sensiblement les mêmes pour *pa* (77) et *ba* (78 1/4), *ta* (88) et *da* (87 3/4), *ka* (93) et *ga* (94)

C'est ce qui résulte aussi des tracés du tambour inscripteur pris à voie fermée.

Fig. 70. Vsse F.

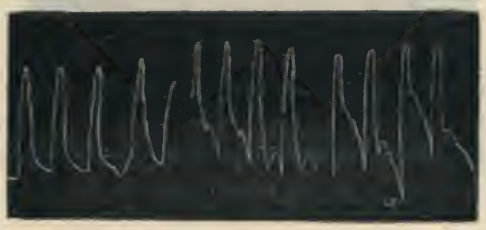

pa ba pa ba ta da ta da ka ga ka ga

Mais le régime du souffle est différent pour les sourdes et pour les sonores, qu'elles soient instantanées ou continues. Les tracés pris à voie ouverte prouvent que le jet est plus rapide pour les premières que pour les secondes.

Fig. 71. Vsse F.

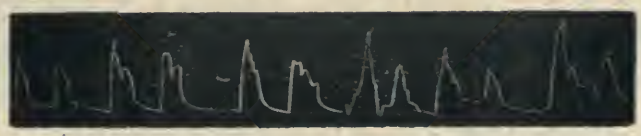

pa ba ta da kā ga . fa va sa za ea ja

4° La dépense d'air est un peu plus grande pour *r* (56 cm q) que pour *l* (50), — pour *y* (63) que pour *ḷ* (41).

5° A la finale, les fricatives demandent plus d'air que les instantanées, les nasales moins que les consonnes de leur ordre, toutes les sourdes plus que les sonores, *l* plus que *r* et *ḷ* à peu près autant que *y* :

af	151 1/3	*ar*	90 2/3	*aj*	81 1/2	*at*	75	*ab*	44	*ay*	56
as	109 1/3	*av*	86 2/3	*al*	66 2/3	*nk*	86	*ad*	40 1/3	*am*	24 2/3
aɛ	137 1/3	*az*	93 2/3	*ap*	66 2/3	*aḷ*	59 1/3	*ag*	60	*an*	26

Les tracés concordent.

6° Les semi-voyelles se lient étroitement à la voyelle suivante et sont produites avec elles par une même colonne d'air plus considérable et de moindre durée que celle de la diphthongue correspondante. Le fait apparaît clairement dans les inscriptions prises dans le chuchotement à voie fermée.

Fig. 72. Vsse F.

wa *ïa* *ya* *ua* *ua* *ia*

De ces constatations, il ressort que le développement historique des consonnes concorde avec une augmentation de la dépense d'air. C'est dire qu'il y a eu relâchement progressif dans la tension des muscles destinés à barrer le passage au souffle, et par conséquent diminution de travail.

VOYELLES

Les voyelles, dans le patois de Cellefrouin, ont eu un développement analogue à celui des consonnes. De tendues (ouvertes ou fermées), elles sont devenues relâchées (moyennes).

Nous devrions donc nous attendre à une dépense d'air plus considérable pour *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *u*, *œ*, que pour *á*, *é* ou *è*, *í*, *ó*, *ú*, *ú*, *œ́*. C'est effectivement ce que donnent certaines expériences. Ainsi j'ai obtenu :

a	60	*á*	50	*i*	27	*í*	17
e	68	*é*	50	*o*	54	*ó*	50
u	50	*ú*	40				
œ	100	*œ́*	85				

Dans une séance, M. B. a fourni les moyennes suivantes :

a	22 2/3	*á*	20 2/3	*o*	33 1/3	*ó*	28 2/3
e	54 1/3	*é*	33 1/3	*u*	60 2/3	*ú*	31 1/3

Mais ce qui devrait être, semble-t-il, la loi, n'est que l'exception. Dans la plupart des cas j'emploie pour les voyelles moyennes moins d'air que pour les voyelles fermées. Voici les chiffres d'une expérience qui représentent à peu près la moyenne de celles que j'ai faites avec J. B.

a	39 2/5	*á*	41 2/5	*u*	47 2/3	*ú*	83 2/3
e	27 1/3	*é*	47 2/3	*u*	41 1/2	*ú*	92 3/4
i	13 1/2	*í*	27	*œ*	4	*œ́*	95
o	25 3/4	*ó*	47 1/2				

Les moyennes des expériences faites sur moi-même donnent les résultats suivants : *i* < *í*; *u* < *ú*; *o* < *ó*. Mais *a* > *à* 1 fois sur 3; *é* > *è* 5 fois sur 6; *ò* > *á* 4 fois sur 6; *u* > *ó* 4 fois sur 6; *u* > *ú* 2 fois sur 4; *œ́* > *œ̀* 2 fois sur 4; *è* > *a* 1 fois sur 7.

Voici les chiffres d'une de ces expériences prise au hasard :

à	42	*è*	69	*é*	55	*e*	26	*i*	35	*i*	18
á	34	*ò*	57	*ó*	59	*o*	25	*ú*	48	*u*	44
ǽ	36	*ǽ*	52	*œ*	26						

Les faits seuls que je viens de signaler suffisent à expliquer la contradiction qu'ils renferment. Il y a eu en effet, pour les voyelles comme pour les consonnes, abaissement de la barrière opposée au passage de l'air et relâchement des organes.

Si cette loi était la seule qui régît la transformation des voyelles, la conséquence serait une augmentation constante dans le volume de l'air dépensé. Mais il y en a une autre : en même temps qu'elle se relâche, la voyelle tend à perdre de sa durée. Ainsi, malgré son accroissement initial, la colonne d'air, s'écoulant moins longtemps, perd de son volume total.

Ces déductions sont pleinement confirmées par les tracés du tambour inscripteur. En opérant à voie fermée, on obtient des résultats analogues à ceux du spiromètre. Mais les tracés obtenus à voie ouverte marquent nettement et l'accroissement de la colonne d'air et la diminution de sa durée.

Fig. 73. Vsse F.

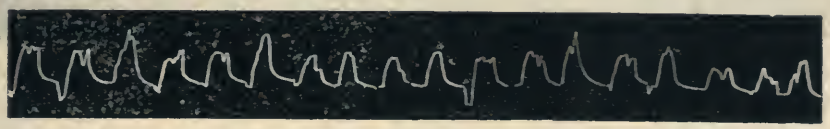

à á a è é e i i ú u ò ó o ú u ǽ ǽ œ

Les voyelles nasales demandent moins d'air que les voyelles buccales correspondantes : *ã* et *õ* donnent de 1 à 2 cm q d'air par le nez, le plus souvent 1; dans le chuchotement, *ã* est allé jusqu'à 4. Je n'ai jamais pu, même en faisant des efforts, amener une variation de l'aiguille pour *ẽ*. Par la bouche, l'air qui s'écoule est en moyenne de 24 3/5 pour *ã*, 23 3/5 pour *õ*, 30 3/4 pour *ẽ*.

Ces observations sont confirmées par les tracés qui ont en outre l'avan-

Fig. 74. Vsse F.

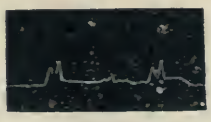

ã ẽ õ

tage de nous fournir le moyen d'apprécier la quantité d'air qui s'écoule par le nez pendant l'émission de *ẽ*.

Ces faits prouvent que le passage de *ē* à *ā* rentre dans la loi du développement normal des sons à Cellefrouin.

Sons groupés.

Les sinuosités des tracés de la colonne d'air parlante suffiraient presque à eux seuls pour décomposer tous les sons qui entrent dans un groupe. Images fidèles de la marche du souffle, elles en traduisent tous les mouvements, les accroissements, les arrêts soutenus, les diminutions momentanées et les interruptions complètes. Elles nous permettent de constater : la continuité de l'émission entre une consonne et une voyelle ou entre une instantanée sourde et une liquide; le léger repos qui sépare les consonnes sonores et les voyelles ou les liquides, ainsi que les syllabes où n'entrent que des continues ou des voyelles; enfin les repos prolongés qui séparent les syllabes où se trouvent des instantanées ou bien des nasales.

Fig. 75. Vsse F.

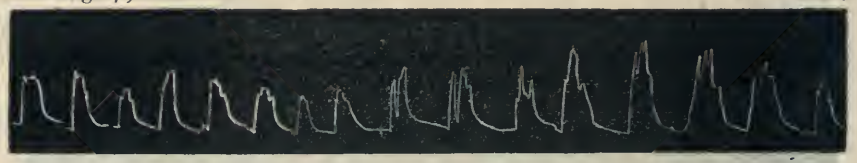

pla pla bla bla kla gla pra bra papa tata pafa tasa fafa ɛaɛa zaza pya

Mais le plus grand intérêt que présente l'étude du souffle émis pour les groupes de sons réside dans la recherche de l'accent d'intensité. Les tracés, en effet, nous permettent de le découvrir. Si nous émettons des groupes composés d'une même syllabe répétée, et que nous frappions d'une intensité voulue l'une d'elles, les tracés montrent, comme dans la figure suivante, que c'est cette syllabe qui est produite par la colonne d'air la plus considérable et la plus rapide. Les deux premiers groupes ont été chuchotés et inscrits à voie fermée, les deux derniers ont été parlés et inscrits à voie ouverte.

Fig. 76. Vsse F.

papa papa papa papa

Cette constatation faite, il ne reste plus qu'à comparer entre elles les syllabes de groupes formés de la même façon et prononcés à l'ordinaire, d'abord isolément, ensuite dans des phrases ayant un sens.

De l'enquête ainsi conduite, il résulte que l'accent d'intensité n'a pas dans mon parler une place absolument fixe; mais que, dans la majorité des cas, il frappe la dernière syllabe du groupe.

Examinons d'abord les groupes artificiels. Ce sont ceux qui présentent la combinaison la plus simple, et où, pour différencier des syllabes intentionnellement égales, agissent seules les lois de notre organisme.

J'ai inscrit *papa*, *baba*, *tata*, *dada*, *kaka*, *papapa*, *papatpa*, *papatpapa*, *apaepapa*, *papapapapapapa*... J'en cite 6 chuchotés (voie fermée) et 2 parlés (voie ouverte).

Fig. 77. Vsse F.

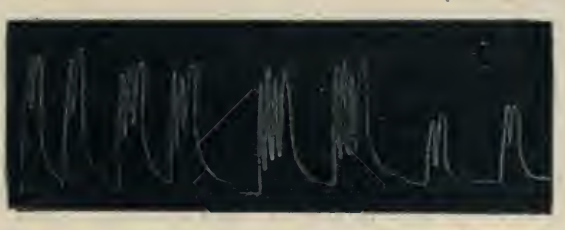

papa id. papapa id. papatpapa id. papa id.

Or nous avons : 1° dans les groupes de deux syllabes, sur 155 cas : ⁻ ᵀ 125 fois, ᵀ ⁻ 30 fois. Mais il faut noter que cette dernière forme n'est fréquente qu'à certains jours : 5 fois sur 7 à la fin d'une séance (juillet 1889), 7 fois sur 20 et 6 fois sur 30 (décembre 1890). Elle concorde avec un moment de fatigue.

2° Dans les groupes de trois syllabes :

a) Toutes les syllabes libres, sur 42 cas : ᵀ ⁻ ᵀ 37 fois, ᵀ ᵀ ⁻ 2 fois, ⁻ ᵀ ⁻ 1 fois, ᵀ ⁻ ⁻ 1 fois, ⁻ ᵀ ᵀ 1 fois. L'intensité la plus grande porte sur la première syllabe : dans la forme ᵀ ⁻ ᵀ 14 fois, dans ᵀ ᵀ ⁻ 2 fois.

b) La seconde syllabe entravée, sur 15 cas : ᵀ ⁻ ᵀ 14 fois dont 10 avec la plus grande intensité sur l'initiale, ⁻ ᵀ ⁻ 1 fois, la dernière syllabe étant moins intense que la première.

3° Dans les groupes de quatre syllabes :

La pénultième ou l'antépénultième entravée, sur 18 cas : ⁻ ⁻ ⁻ ᵀ 16 fois bien certaines et 2 fois douteuses.

4° Dans les groupes de plus de quatre syllabes, sur 15 cas : ᵀ ⁻ ⁻ ⁻ ᵀ 14 fois, les atones étant sensiblement égales 11 fois, la pénultième plus faible 4 fois, l'initiale ayant été la plus intense 6 fois; ᵀ ⁻ ᵀ ⁻ ᵀ 1 fois; sur 8 cas : ᵀ ⁻ ᵀ ⁻ ᵀ 3 fois, ⁻ ᵀ ⁻ ⁻ ᵀ avec la pénultième la plus faible

4 fois, ‾ ‾ ⊤ ‾ ⊤ avec l'initiale la plus faible 1 fois. J'ai encore relevé : ⊤ ‾ ⊤ ‾ ‾ ⊤ ‾ ⊤ ‾ ‾ ⊤ ‾ ⊤ ‾ ⊤ ‾ ⊤ avec l'intensité croissant jusqu'à la 3e syllabe, ⊤ ‾ ⊤ ‾ ‾ ⊤ ‾ ⊤ la 5e syllabe étant plus faible que la 4e, ⊤ ‾ ⊤ ‾ ⊤ ⊤ ‾ ⊤ ‾ ⊤ ‾ ⊤, les 5e et 6e syllabes étant égales.

Dans une série d'émissions que l'on croit égales, le souffle obéit donc à une loi rythmique suivant laquelle à un effort succède en général un relâche, de façon que le plus grand effort se fasse sur la première ou le plus souvent sur la dernière syllabe du groupe, et que la pénultième, si elle n'est en même temps l'initiale, soit en règle la plus faible.

Dans les phrases, nous avons à tenir compte d'un élément étranger à l'organisme, la pensée.

J'ai inscrit, en commençant par les phrases les plus simples :

1° *wĭ papa* « oui, papa », 3 fois.
wĭ papa, 2 fois.
2° *nō papa* « non, papa », 5 fois.
3° *nō pā papa* « non pas, papa », 6 fois.
4° *tōtō ē kĭ* « tonton est ici », 5 fois.
tōtō ē kĭ, 2 fois.
5° *tō tōtō ē kĭ*, 1 fois.
tō tōtō ē kĭ, 1 fois.
6° *mō tōtō vā vnĭ* « mon tonton va venir » (lent), 1 fois.
7° *mō tōtō fā fĕr dœ fĕr* « mon tonton fait faire du fer » (lent), 1 fois.
8° D. *vŭ tŭ ănă eā tō tōtō ?* « veux-tu aller chez ton tonton ? » 1 fois. — Le même avec l'accent sur la première syllabe (*tōtō*), 1 fois.
— R. *mō tōtō n ē pā kĭ*, 1 fois.
9° D. *vŭ tŭ ănă eā tă tătă ?* « veux-tu aller chez ta tata ? », 2 fois.
— R. *mă tătă n ē pā kĭ*, 1 fois.
— *ĭ vā eā mă tătă*, 1 fois.

Je termine par deux dialogues où j'ai essayé de reproduire les principales inflexions de la conversation, et je donne de chacun trois tracés : le premier et le second, recueillis à voie ouverte, représentent, l'un la prononciation très lente avec chaque syllabe détachée, l'autre la prononciation ordinaire ; le troisième a été pris à voie fermée sur la prononciation chuchotée. Chaque groupe porte dans la figure le même numéro que dans le texte, il sera donc facile de le décomposer. De plus, pour aider la lecture, les syllabes à étudier sont marquées d'une croix en dessous.

I. — 1. *drōl, vā eā tō tōtō.*	1. Drôle, va chez ton tonton.
— 2. *kĕ fĕr eā mō tōtō ?*	— 2. Que faire chez mon tonton ?
— 3. *ĭt dĭ dănă eā tō tōtō.*	— 3. Je te dis d'aller chez ton tonton.
— 4. *ĭn lĕm pā, mō tōtō.*	— 4. Je ne l'aime pas, mon tonton.
— 5. *vā tu d mĕm eā tō tōtō.*	— 5. Va tout de même chez ton tonton.
—	— .....

— 6. *vă-tŭ ĕă tō tōtō!* — 6. Vas-tu chez ton tonton!
— 7. *In lĕm pă, mō tōtō*[1]. — 7. Je ne l'aime pas, mon tonton.

Fig. 78. Vsse F.

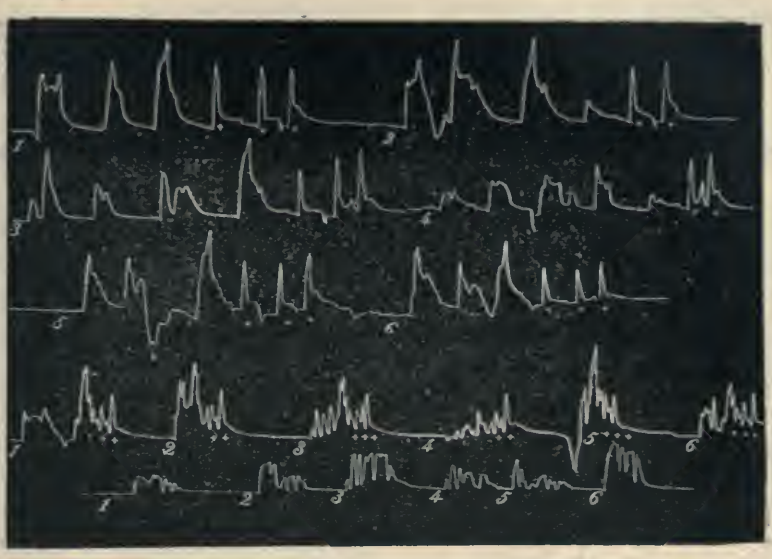

II. — 1. *tă vĕsĭ ē pōpō.* 1. Tiens, voici un pompon.
— 2. *kă pōpō?* — 2. Quel pompon?
— 3. *lē pōpō kē tăvĭ dmādă.* — 3. Le pompon que tu avais demandé.
— 4. *kĕ pōpō nĕ pă jŏlĭ.* — 4. Ce pompon n'est pas joli.
— 5. *ĕb vŭ tŭ ĭn ŏt pōpō?* — 5. Eh bien! veux-tu un autre pompon?

Fig. 79. Vsse F.

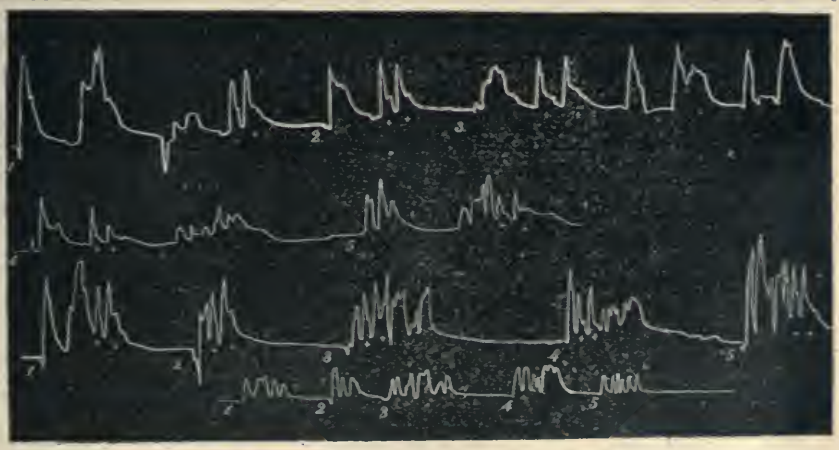

[1] Cette phrase manque dans la figure.

Le lecteur peut constater lui-même la place de l'accent d'intensité dans ces deux morceaux. Mais, comme je les ai répétés plusieurs fois, je réunis dans un tableau les autres variantes que j'ai relevées.

DIALOGUE	GROUPES	NOMBRE DE FOIS	
		tõtọ̃	*tọ̃tõ*
I	1	4	2
	2	4	2
	3	4	1
	4	4	0
	5	2	3
	6	2	1
	7	3	0
DIALOGUE	GROUPES	*põpọ̃*	*põpõ*
II	1	8	1
	2	10	2
	3	13	1
	4	6	3
	5	4	3

L'accent est douteux une fois : 1er dialogue, nos 1 et 3, 2e dialogue, nos 1 et 3.

Ainsi dans tous les cas l'accent d'intensité peut occuper la dernière syllabe du groupe, et il ne quitte guère cette place dans une prononciation énergique. Il tend à se porter sur la pénultième dans des phrases qui sont dites sur un ton doux et caressant, ou qui forment une conclusion.

CHAPITRE V

DURÉE DES SONS — ACCENT TEMPOREL

D'une difficulté extrême, sinon d'une réelle impossibilité si l'on ne consulte que l'oreille, la détermination de la durée des sons émis dans la parole devient un jeu avec la méthode graphique. Le son lui-même, ou le mouvement des organes qui le produisent s'inscrivant sur un cylindre d'une circonférence connue et d'une vitesse régulière donnée, la durée se trouve transformée en quantité linéaire et se mesure comme toutes les longueurs de ce genre.

Voici les échelles correspondantes aux cylindres et aux vitesses que j'ai employés :

Fig. 80.

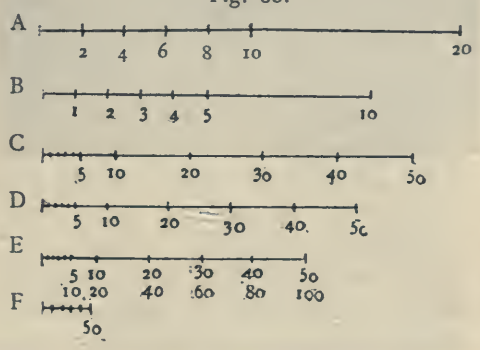

ÉCHELLES	CIRCONFÉRENCE DU CYLINDRE	DURÉE DE LA RÉVOLUTION DU CYLINDRE
	cm. mm.	secondes. dixièmes de sec.
A	41,8	1,5
B	41,4	1,94
C	41,8	8,57
D	41,8	10
E	41,4	12
F	41,4	75

Comme les tracés recueillis avec les vitesses B, C, D, E ont été gravés au double de leur grandeur, les échelles sont agrandies dans la même proportion.

Les divisions marquent des centièmes de seconde.

Mes premières remarques sur la durée des sons datent du mois d'octobre 1888. Désireux d'utiliser des expériences faites en 1886 dans un tout autre but avec le microphone de M. Verdin et le signal de M. Deprez, je comparai différents tracés, et je fus frappé du désaccord complet qui existe entre la durée réelle des sons et l'idée que je m'en faisais. Des voyelles que je croyais toujours longues sont souvent brèves; d'autres, où je ne voyais que des brèves, dépassent souvent en durée celles que je considérais comme longues. Quelle surprise par exemple pour moi de trouver un *ȧ* = *ă*, < *ĕ*, *ĭ*, *ŏ*, *ă̈!* J'en eus bien d'autres. Un fait particulièrement me

Fig. 81. Vsse A.

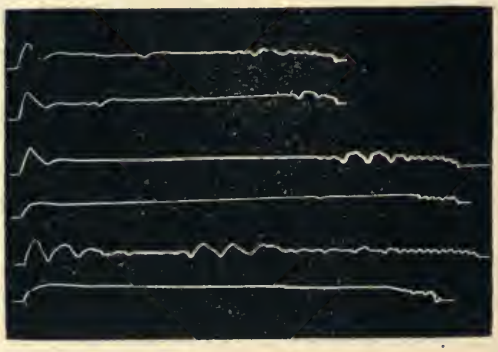

surprit beaucoup. Au moment où je prenais mes inscriptions, j'avais remarqué qu'il était possible d'émettre trois fois la même syllabe pendant une révolution du cylindre; et j'avais profité de cette circonstance pour me procurer de chaque son trois tracés que je m'attendais à trouver semblables et susceptibles de se remplacer. Quelques-uns effectivement diffèrent peu quant à la durée (la seule qualité que l'imperfection des appareils employés me permette de considérer); mais d'autres présentent des différences considérables, comme *ȩ* par exemple :

Fig. 82. Vsse A.

Je fus ainsi amené à deux conclusions bien inattendues pour moi, à savoir que je possède un *ȧ* et un *ȩ*. Des considérations analogues me firent

découvrir un *ŏ* et m'amenèrent à identifier *ă* et *ĕ*. C'est tout ce qui me reste des comparaisons minutieuses que je fis alors. Quant aux hypothèses que je formai sur la *quantité* proprement dite, il n'en reste rien. Je voyais bien que les données sur lesquelles je travaillais étaient incomplètes. Mais je n'osais combler les lacunes, croyant la matière trop délicate pour se prêter à des expériences organisées en vue d'une conclusion cherchée. C'était une erreur. Tous mes doutes se sont évanouis devant une étude méthodique des faits.

Mes recherches nouvelles ont été faites en 1889 avec les explorateurs du larynx, du nez et des lèvres, et l'inscripteur de la parole.

Les deux explorateurs du larynx peuvent suffire à isoler tous les sons. Ils distinguent : sur le larynx, les sourdes; sur le nez, les nasales; sur les lèvres, *v* et *b*; sur les dents, *l*, *r*, *j*, *z*, *v* :

Fig. 83. Vsse D.

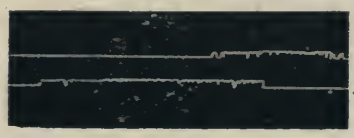

1er tracé : m de *ama*.
2e tracé : mm de *amma*.

Fig. 84. Vsse C.

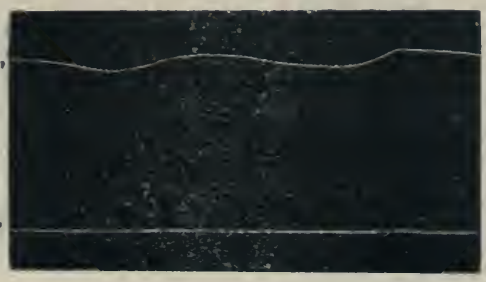

v———————*a*———————v———————*a*

Fig. 85. Vsse D.

1er tracé : rr de *arra*.
2e tracé : ll de *alla*.

Fig. 86. Vsse D.

Il n'y a pas jusqu'aux imperfections mêmes de l'explorateur électrique qui ne puissent servir. On a pu remarquer dans les tracés reproduits précédemment (par ex. fig. 48) que la pointe du signal électrique est comme fixée, pendant toute la durée de certaines consonnes sonores, à la limite supérieure de sa course et qu'elle ne retombe qu'avec la voyelle suivante. Ce fait est très net dans le tracé de ...*kŭnē pū* « connaît plus », où l'*n*, qui a donné de superbes vibrations nasales, a produit pour le larynx des interruptions si peu sensibles qu'on pourrait croire que la ligne est dépourvue de vibrations.

Fig. 87. Vsse D.

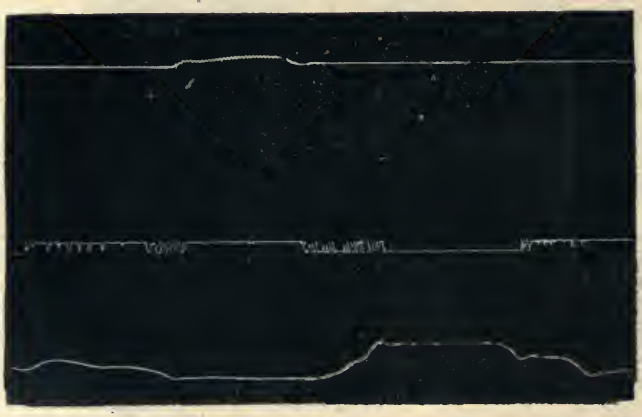

L'inscripteur de la parole fournit des renseignements encore plus complets et d'une inscription plus facile, car il nous donne, non seulement la succession, mais encore la forme même des vibrations, comme on en peut juger par les spécimens suivants :

Fig. 88. Vsse D.

z----------a---------s---------a

Fig. 89. Vsse D.

p------a------b---------a

On peut même, par un réglage approprié, en écartant plus ou moins les électro-aimants, faire disparaître telle ou telle consonne dont la place est

Fig. 90. Vsse D.

g---------a---------k------a

alors marquée par un silence. Voyez aussi, plus haut, la fig. 84, et ci-dessous la fig. 112. On s'aide, pour cela, du stéthoscope, qui rend sensibles à l'oreille les sons reçus par la membrane inscriptrice.

Toutefois, je dois le dire, ces divers moyens ne donnent pas des résultats absolument identiques. Ainsi nous avons constaté que, pour les nasales, les vibrations du nez commencent dans certains cas après celles du larynx (page 42 et fig. 36). D'autre part, les tracés de l'inscripteur de la parole s'arrêtent, alors que le larynx vibre encore. Il serait facile, je crois, de tout concilier. Mais, sans entrer dans cette difficulté nouvelle, comme le larynx est la source du son, je m'en tiens, en cas de conflit, à ses indications, ou je signale les divergences.

Un mot encore pour une question de méthode. On pourrait être tenté de croire que l'étude sur la quantité doit se faire uniquement sur des discours suivis, car c'est le discours suivi qui seul est, à proprement parler, le langage. Ce n'est pourtant pas par là qu'il faut commencer. Le discours contient des éléments trop complexes pour qu'il nous soit possible d'y démêler de prime abord les lois de la quantité. Celles-ci, nous n'avons le moyen de les saisir que dans des groupes formés de façon à éliminer successivement toutes les causes de variabilité sauf une, celle en vue de laquelle chaque expérience est organisée. C'est seulement lorsque la matière a été ainsi observée sur ses principales faces que l'on peut considérer le discours suivi où l'on constatera, si l'étude préliminaire a été bien conduite, l'application des lois découvertes dans le détail.

Je conserverai dans l'exposition l'ordre même que j'ai suivi dans l'étude des faits.

§ 1er. — Durée des sons dans les mots isolés.

CONSONNES

Dans les continues, la durée de l'émission se confond avec le temps nécessaire pour les produire. Dans les instantanées, au contraire, il faut distinguer deux instants, celui de l'occlusion et celui de l'émission, c'est-à-dire un moment de silence et un moment où éclate le son. Le silence toutefois n'est complet que pour les sourdes et les sonores initiales; il n'existe pas pour les sonores médiales, car le larynx continue à vibrer malgré l'occlusion du tube vocal (voir par ex. les fig. 39, 48, 54, 106).

Si l'on veut se faire une idée du phénomène, on n'a qu'à comparer entre elles les labiales qui sont d'une étude plus facile. On verra que le larynx entre en vibration pour *va* dès le moment où les lèvres se rapprochent (voir fig. 42), pour *pa*, quand elles s'écartent (voir fig. 43), pour *ba* ou *ma*,

un peu auparavant (voir fig. 66). Le temps où le larynx vibre avant l'ouverture des lèvres appartient au *b* ou à l'*m*; c'est, dans un tracé que j'ai sous les yeux, $\frac{8}{100}$ de seconde pour une occlusion de $\frac{16}{100}$ de seconde. La fig. 89 nous fournit un *p* dont le bruit a donné aussi $\frac{8}{100}$ de seconde.

Mais je n'entrerai pas plus avant dans cette question, la durée d'une consonne étant, à proprement parler, le temps qu'elle a exigé.

Nous nous occuperons d'abord des consonnes simples, puis des consonnes redoublées, enfin des consonnes groupées.

Consonnes simples.

Je me bornerai aux constatations suivantes qui sont les plus intéressantes et qui se rapportent le plus directement à mon sujet :

1° Les instantanées sont légèrement plus courtes que les continues.

2° Les sonores sont souvent plus courtes que les sourdes.

3° La longueur des consonnes diminue en raison de la longueur des mots.

4° Il existe un accent temporel, ou de durée, qui allonge les consonnes qui en sont frappées.

Ces quatre conclusions, qui n'ont rien que de très naturel, ressortent clairement des tableaux suivants. Les chiffres entiers représentent des $\frac{1}{100}$ de seconde.

SOURDES :	*a p a*		*a p a p a*			*a p a p a p a*		
	13,5		9,7	11		12,2	10,8	11,7
	14		8	9				
	a f a		*a f a f a*			*a f a f a f a*		
	16		12	15		11,5	14	14
	16		12	15		12	12,8	16
	18					14	14,8	18
	a t a		*a t a t a*			*a t a t a t a*		
	15		9	13		8,6	9	12,5
			10	13,8		9,5	8	16
	a s a		*a s a s a*			*a s a s a s a*		
	17		14,5	14,5		13,5	12,5	14
	19					11	12	14,5
						18	9	15
	a k a		*a k a k a*			*a k a k a k a*		
	15		11	13,4		11	10	12
	16		11	13		11,8	10	11,4
	18							

a ɛ a	*a ɛ a ɛ a*	*a ɛ a ɛ a ɛ a*
19	15 16	11,8 13 16
19	15 16,8	14,5 14,5 14,8

Sonores. — Une expérience faite en vue d'étudier les voyelles nasales nous fournit le moyen, non cherché, de comparer les sonores et les sourdes. L'explorateur du larynx placé sur le nez, j'intercalais entre deux *õ* successivement toutes les consonnes. Naturellement les sourdes sont toujours distinctes. Les sonores sont souvent, il est vrai, envahies plus ou moins par les vibrations nasales; mais chaque ligne nous en fournit de parfaitement claires (fig. 107). Or la sonore, en raison sans doute d'une différence dans la durée de l'occlusion (cf. p. 67), est presque constamment plus courte que la sourde.

Le *p* et le *b* sont douteux.

õ f õ	*õ v õ*	*õ t õ*	*õ d õ*	*õ s õ*	*õ z̆ õ*
17	16	14	15	17,5	14
19	14	13	12	18	15
17	15	13	12	18	18
19	14	14		18	

õ k õ	*õ g õ*	*õ ɛ õ*	*õ j õ*	*õ y õ*	*õ r õ*	*õ l̆ õ*
15	12	18	15	13	16	16
13	13	16	13	16	15	17
	11	18 (trois fois)				

Les variations de durée résultant de la position de la consonne dans le groupe vocal nous apparaissent les mêmes que pour les sourdes dans les tracés de l'*Inscripteur de la parole* contrôlés par ceux de l'*Explorateur du nez* pour les nasales.

b. — *b a b a b a* — 11 12 — *b a b a b a b a b a b a* — 13 14 13 14 14 15

v. — *v a v a v a v a* — 14 12 13

d. — *d a d a d a d a* — 11 11 11

j. — *j a j a j a j a* — 13 12 13

n. — *n a n a n a* — 10 12 — *n a n a n a n a n a* — 12 12 10 14

10 13

ŋ. — *ŋ a ŋ a ŋ a ŋ a ŋ a ŋ a ŋ a* — 12 15 14 15 13 14

m. — *mamamama* *mamamamamamamama*
15 14 18 14 17 12 15 13 15 13 17

g. — *gagagaga* *gagagaga*
12 9 11 10 7 13

Ces chiffres sont confirmés par d'autres expériences faites avec l'inscripteur de la parole et la capsule exploratrice du larynx placée sur les lèvres pour *b*, *m*, *v*, sur le nez pour *m*, *ŋ*, sur les dents pour *g*, *d*.

b. — *ba* *babababa*
12 16 18 18 19

v. — *va* *vava* *vavava*
15 14 16 14 13 16

m. — *amamama*
15 12 15

ŋ. — *ŋa* *ŋaŋa*
13 12 15

d. — *dadadadadadadadada*
8 10 9 12 8 10 8 12

g. — *gagagaga*
13 11 15

Une autre expérience faite avec l'explorateur électrique du larynx sur les dents a donné :

vavava
7,5 8 12
10 8 14
12 5 15

Je ne m'occuperai ni des initiales ni des finales, dont l'étude est compliquée, et dont j'attendrais peu de chose. Les initiales que j'ai enregistrées ne me révèlent rien de particulier.

ŋ--a	*ba*	*va*	*za*	*ga*
13,5	12	14	12	10
		16		

La comparaison de *faf* avec *vav*, de *tat* avec *dad*, de *sas* avec *zaz*, de *cac* avec *jaj* autorise à regarder les finales comme égales, sinon supérieures en durée aux initiales.

jaj	*dad*	*zaz*	*vav*
10,5 11	15 15	13 16	13 16

Fig. 91. Vsse D.

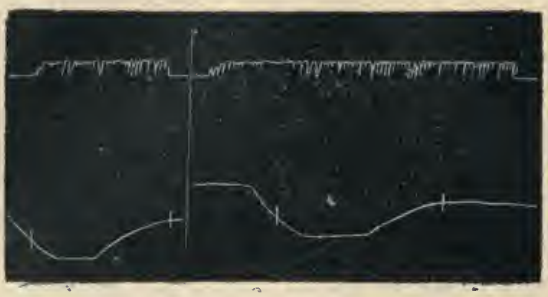

ɛ---ă---------ɛ j------ă----------j

Consonnes redoublées.

Comme les consonnes redoublées ont été l'objet de quelques discussions, je donne ici le tracé de quelques-unes à côté de celui des consonnes simples :

Fig. 92. Vsse D.

a----------jj---------a a----------j----------a

Fig. 93. Vsse D.

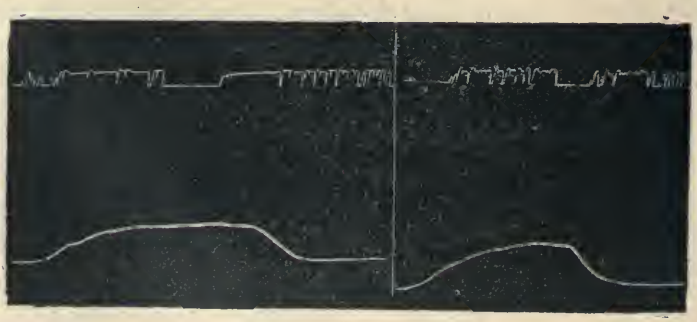

a----------zz----------a a----------z---------a

Fig. 94. Vsse D.

a--------*bb*----------*a* *a*-------*b*----------*a*

Fig. 95. Vsse D.

a---------*vv*----------*a* *a*---------*v*----------*a*

Fig. 96. Vsse D.

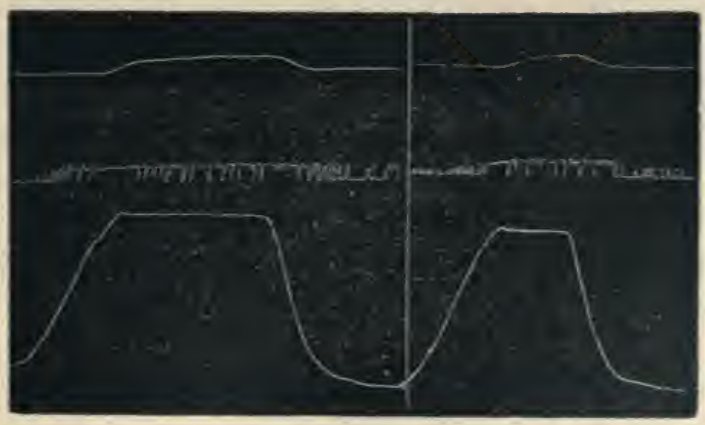

a----------*mm*----------*a* *a*--------*m*----------*a*

En comparant ces tracés, on voit du premier coup d'œil que ce que l'on appelle « consonnes redoublées » n'est ni un groupe de deux consonnes juxtaposées, ni une articulation unique simplement prolongée, mais en réalité une consonne unique, forte et longue. L'unité est évidente dans les tracés de *jj*, *zz*, où la partie sourde est placée comme dans *j* et *z*, c'est-à-dire au centre. La force de l'articulation est marquée particulièrement par la pression des lèvres plus grande pour *bb vv mm* que pour *b v m*. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la durée. La longueur de l'articulation forte atteint le double de la consonne ordinaire.

Nous avons en effet, pour nous en tenir à la mesure des sourdes et des nasales qui ne présentent aucune chance d'erreur :

	apa	*appa*	*ata*	*atta*	
	11	22	11	22	
asa	*assa*	*aɛa*	*aɛɛa*	*aka*	*akka*
14	28	14	28	13	25

L'expérience où les nasales ont été étudiées avec l'explorateur électrique du larynx appuyé sur le nez, donne des chiffres peu différents (v. fig. 83) :

	ma	*mma*	*na*	*nna*	
	15	28	18	33	
			17	30	
			20	29	
ama	*amma*	*ana*	*anna*	*aya*	*ayya*
19,5	36	20	37	13	32
		16	32	15	33
		20	35	16	30
		15	35		

On trouvera plus loin (§ 2) : *ɛãtt ǎ̃* « chante-t-il », *pǎkk vĕ* « Pâques
34 22
qui vient », *kǒkkŏ kè* « quelque coup que », *ppĕ* « pépé », *ppǎ* « papa »,
12 17 10 29 33
mmǎ « maman. »
24

Au lieu de dire consonnes redoublées, je dirais donc consonnes *doubles*, doubles pour la longueur et doubles pour la force.

Consonnes groupées.

Quelques expériences semblent indiquer que les consonnes contiguës conservent leur durée propre :

u m fǎ u fǎ i m fǎ i fǎ a m fǎ a fǎ m p arl tǎ̃ (fig. 51).
14 15 15 13 16 14 17 16 16 18 10
« il me fait. il fait. je me fais. je fais. elle me fait. elle fait. me parle-t-il.. »

Toutefois, la tendance qu'ont deux consonnes groupées à s'abréger n'est pas douteuse. Ainsi nous avons :

tu m f å — *tu f å* — *i m f---å* — *i f å*
15 12 — 15 — 15 13,5 — 15

a m f å — *a f å* — *u m f å* — *u f å* — *p a l p a*[1] — *pa p a*
14 12 — 16 — 14 10 — 15 — 8 15 — 17

apaɛpapa			*papatpa*	
9	15	9	9	18
10	16	10	8	17,5
9	18	9,5	7	15
10	16	10	7,5	14,5
9	17	8,5		
8	18	9,7		

On verra plus loin des groupes comme *k tu* (25), *sĕɛ på* (24) « sèche pas », *sej' pa* (19) « scie pas », *ktănăd* (16) « cette année », *aɛta* (12) « acheter », *d'fisil* (15) « difficile », *păski* (14) « parce que », *pov'pti* (13), qui sont évidemment abrégés. (Durée dans le discours suivi.)

L'abréviation porte surtout sur la 1re syllabe : *a ɛ b a* (10 12) « achever », *fœ j p å* (7 13) « *feuge*, pas », *prĕ t m ĕ* (5 15) « prête moi », *kĭ t mma* (8 24) « *quitte* (*eccuista*) mère », *k v ɛ ătrĭĕ* (6 5 15) « que vous chanteriez ».

VOYELLES

Nous traiterons des voyelles d'abord dans les monosyllabes, puis dans les groupes de deux, de trois, de quatre syllabes.

Les tracés ont été recueillis, sauf indication contraire, avec l'explorateur électrique du larynx. On trouvera dans les tableaux suivants quelques voyelles dont la durée manque ou bien est accompagnée d'un point d'interrogation. Il m'a paru meilleur de laisser ces lacunes sans importance et faciles à combler, que d'introduire des chiffres empruntés à d'autres expériences, qui rompraient l'unité du tableau.

Monosyllabes.

Dans les monosyllabes, la voyelle se présente dans quatre situations. Elle peut être : isolée, initiale-entravée, finale-libre, finale-entravée.

[1] Voir fig. 59.

Moyennes des inscriptions relevées :

VOYELLES ISOLÉES (Insc. de la parole).		INITIALES ENTRAV.		FINALES LIBRES		FINALES ENTRAVÉES	
à		*àp*		*pà*	23	*pàp*	35
á	30	*áp*	26	*pá*	24	*páp*	25
a	20	*ap*	18	*pa*	14	*pap*	16
è	30	*èp*	27	*pè*	25	*pèp*	24
é	30	*ép*	31	*pé*	30	*pép*	26
e	23	*ep*	15	*pe*	15	*pep*	19
í	29	*íp*	28	*pí*	28	*píp*	27
i	18	*ip*	21	*pi*	18	*pip*	16
ò	30	*òp*	25	*pò*	24	*pòp*	23
ó	29	*óp*	32	*pó*	28	*póp*	27
o	19	*op*	20	*po*	19	*pop*	17
ú	30	*úp*	30	*pú*	30	*púp*	28
u	18	*up*	21	*pu*	18	*pup*	17
œ̀	29	*œ̀p*	27	*pœ̀*	27	*pœ̀p*	25
œ́	30	*œ́p*	32	*pœ́*	30	*pœ́p*	26
œ	20	*œp*	16	*pœ*	20	*pœp*	19
ú	32	*úp*	28	*pú*	28	*púp*	26
u	19	*up*	19	*pu*	18	*pup*	16
ã		*ãp*	29	*pã*	24	*pãp*	29
ẽ		*ẽp*	27	*pẽ*	24	*pẽp*	29
õ		*õp*	29	*põ*	25	*põp*	26

Les diverses situations de la voyelle dans les monosyllabes influent peu sur sa durée, car les variations signalées sont de celles qui peuvent affecter un même son, et, du reste, elles ne présentent pas la constance suffisante pour qu'il soit possible d'établir une règle. Tout au plus pourrait-on y reconnaître la progression suivante, plutôt encore à l'état de tendance que de loi fixe :

Voy. isolée > init. entravée > finale libre > finale entravée.

L'importance du tableau est tout entière dans le rapport du timbre et de la quantité.

Troublé après mes premières expériences par l'anarchie qui, à première vue, règne dans la quantité de mes voyelles, j'ai cru un instant que je devais bannir cette notion de mon étude et attribuer uniquement le sentiment que j'en ai à une erreur d'éducation. En effet, les premières leçons de grammaire que j'ai reçues m'ont appris à confondre la quantité avec

le timbre, et cette confusion persévère dans mon appréciation actuelle des voyelles de mon patois. Je sens comme *longues* toutes les voyelles ouvertes ou fermées, comme *brèves* toutes les voyelles moyennes.

Ce que cette appréciation contient d'exagéré nous sera révélé par les tableaux suivants. Mais elle est exacte pour les voyelles isolées, attendu que la voyelle moyenne n'atteint que la moitié ou le tiers de la voyelle ouverte ou fermée correspondante.

Cependant, je dois le dire, cette différence seule, quoiqu'elle soit bien sensible, ne suffirait pas à me donner une sensation aussi nette que celle que j'éprouve en comparant ces divers sons. En effet, une différence analogue existe entre *ā* et *ã*, *ẽ* et *ẽ̃*, *ō* et *õ* : *lè pā* « le pain » 15, *lũ pã* « les pains » 28, *lè pẽ* « le pin » 17, *lũ pẽ̃* « les pins » 25, *lè pō* « le pont » 16, *lũ põ* « les ponts » 32. Mais je ne l'ai reconnue que fort tard, et encore plutôt guidé par l'analogie qu'averti par mon oreille.

Groupes de deux syllabes.

Moyennes des inscriptions relevées :

	1re expérience		2e expérience			1re expérience		2e expérience	
	atone	tonique	atone	tonique		atone	tonique	atone	tonique
àpà	15	23	9	17	*úpú*	22	27	16	22
ápá	17	22	14	20	*upu*	16	20	14	16
apa	10	16	8	12	*àpà*	16	27	15	22
èpè	20	23	14	20	*ápá*	23	29	17	21
épé	20	26	14	19	*œpœ*	18	23	11	15
epe	16	20	11	15	*úpú*	24	27		
ípí	21	27	17	21	*upu*	18	24		
ipi	16	20	11	14	*āpā*	23	29		
òpò	23	26	12	15	*ẽpẽ*	24	26		
ópó	25	30	15	20	*õpõ*	23	28		
opo	18	23	7	14					

Autre expérience : *a p a* 8 15 — *a f a* 5,5 12 5,5 9 — *a t a* 10 15 11 15 — *a s a* 12,5 18 12 13,5 — *a k a* 11 15 13 15,5 — *a ɛ a* 8 13,5 8,5 15

Deux points sont à remarquer dans ce tableau :

1° L'influence du rythme que nous avons déjà eu l'occasion de constater est évidente.

La dernière voyelle du groupe est presque toujours la plus longue.

Exactement : sur 112 cas mesurés, elle s'est trouvée plus courte, 2 fois (*òpò*, 23,7 — 22; *àpà*, 17,6 — 17, et encore l'*ò* et l'*à* ne me sont pas naturels dans cette situation), égale, 2 fois (*àpà*, 15; *ẽpẽ*, 23,5), plus longue, 108 fois.

La dernière syllabe du groupe porte donc l'accent temporel. Mais on peut prévoir une légère tendance au déplacement.

2° L'écart entre les longues et les brèves diminue : la longue s'abrège et la brève s'allonge. De la sorte, la voyelle atone ouverte ou fermée se confond pour la durée avec la tonique moyenne, c'est-à-dire que *l'atone longue pour mon oreille devient égale à la brève tonique.*

Groupes de trois syllabes.

Les groupes cités représentent la moyenne (23 juillet).

TOUTES LES VOY. LIBRES				UNE VOYELLE ENTRAVÉE						
					2e EXPÉRIENCE			1re EXPÉRIENCE		
	1re syl.	2e syl.	3e syl.		1re syl.	2e syl.	3e syl.	1re syl.	2e syl.	3e syl.
pàpàpà	12	11	15	*pàpàtpà*	13	11	17	15	14,5	20
pápápá	14	15	18	*pápátpá*	16,5	14	16,5	20	19	21
papapa	11	11	14	*papatpa*	14,5	13	13	12	11	15
pèpèpè	15	14	18	*pèpètpè*	16	14	18	23	21	25
pépépé	14	13	20	*pépétpé*	14,5	13	19	20	17	22
pepepe	14	11	16	*pepetpe*	12	10,5	14	14	13	19
pípípí	15	15,5	20	*pípítpí*	15	11,5	20	16	16	23
pipipi	12,5	13,5	16	*pipitpi*	10	11	17	15,5	13,5	19
pòpòpò	15	16	19	*pòpòtpò*	15	14,5	18	20	19	23
pópópó	17	19	20	*pópótpó*	16	16,5	20	21	23	24
popopo	14	13,5	15	*popotpo*	12	11	15	12,5	15	20
púpúpú	15	16	20	*púpútpú*	16,5	15	20	15	17,5	22
pupupu	13	15	19	*puputpu*	14	13	14	14	14	17,5
pèpèpè	16	19	19	*pèpètpè*	16	15	15	25	24	27
pépépé	18	18	23	*pépétpé*	17	15	20	21	21	28
pœpœpœ	13	13	16	*pœpœtpœ*	15	12	12	19	18,5	23
púpúpú	15	16	25	*púpútpú*	17	15	17	14	16,5	24
pupupu	15	14,5	20	*puputpu*	17	15	15	17	15	20
pãpãpã	16	16	17	*pãpãtpã*	17	15	14	18	21	23
pẽpẽpẽ	16	16	17	*pẽpẽtpẽ*	17	14	17	23,5	22,5	25
põpõpõ	16	18	17	*põpõtpõ*		13	18	23	20	25

Autres expériences :	*a p a p a*	*a f a f a*	*a t a t a*	*a s a s a*
(8 août)	7 8,5 10,5	7 8 12,5	11 11,8 11,8(?)	7 10 12
	7 10(?) 9,5	4 10 11	7 10 14	7 8 9

a k a k a	*a ɛ a ɛ a*
11 11,5 15	8,6 8,6(?) 13
12 12,3 13,5	6 10 12,5
	7,5 8 9

Je n'étudierai, pour le moment, dans ce tableau, que l'influence de l'*entrave* sur la durée des voyelles.

Si nous comparons l'intertonique libre et l'intertonique entravée à l'initiale, nous trouvons :

Intertonique libre : = init., 5 fois; >, 10 fois; <, 6 fois.

Intert. entrav. { 2e exp. : = init., 0 fois; >, 2 fois; <, 19 fois.
1re exp. : = init., 3 fois; >, 5 fois; <, 13 fois.

Les cas d'égalité pourraient probablement se résoudre en l'un des deux suivants. Mais la différence n'excédant pas 1/2 centième de seconde, me paraît négligeable.

Si, au lieu de m'en tenir au tableau précédent, je faisais entrer en ligne de compte tous les tracés que j'ai mesurés, la proportion serait peu modifiée. Nous aurions :

Sur 40 cas, intert. lib. = init., 15 fois; >, 15 fois; <, 11 fois.
Sur 93 cas, int. entrav. = init., 8 fois; >, 21 fois; <, 64 fois.

L'*entrave tend donc à abréger la voyelle précédente*. Cette conclusion est confirmée par d'autres tracés, par exemple :

k a rp	*k a p*	*p a lpa*	*p a pa* (fig. 59)
14	20	14	17
u m f ä	*u f ä*	*i m f ä*	*i f ä*
7 15	12 15	7	10 15
4 17	13 17	5 17	12 18

Groupes de quatre syllabes.

Toutes les syllabes libres.

a p a p a p a	*a f a f a f a*	*a t a t a t a*
6,8 10,8 10,5 11,2	8 9 7 12,5	10 11 14,5 13
5,5 10,8 8,5 9(?)	7 8,8 9,3 11	9 11 8,5 12
3(?) 10 9 8(?)	7 8 7 9	

a s a s a s a	*a k a k a k a*	*a ɛ a ɛ a ɛ a*
7 8 9 11	10 9,8 11,5 13,5	6,3 8,5 7,8 12
7 9 10 12	9 12 12,5 13,5	7,5 9,8 9,5 13
5 5,5 10 12		6 7 6 12

La 2e syllabe entravée.

Les groupes cités répondent à la moyenne (23 juillet).

	1re syll.	2e syll.	3e syll.	4e syll.		1re syll.	2e syll.	3e syll.	4e syll.
àpàɛpàpà	7 9	10 12,5	13 12	17 14,5	*ìpìɛpìpì*	17 17,4	13,4 15,5	18 17	22 22
ápáɛpápá	(?)				*upuɛpupu*	14,8 15	12,5 12,5	13 14	18,8 17
apapaɛpa	16 15,5	19 15	15,5 14	20 17,5	*æpàɛpàpà*	22(?) 16,6(?)	15	21	28
èpèɛpèpè	19,5 19,8	20 21,5	18,5 20,8	23 25	*æpæɛpæpæ*	18,8 18,4	16 13,8	16,2 16	23,4 20
épéɛpépé	18,5 14,8	16,8 15,5	19,3 16,8	25 27	*œpœɛpœpœ*	12	14,5	12,5	18
epeɛpepe	11 12,2	12,3 11,2	12,8 13,5	19 19,5	*úpúɛpúpú*	17,4 16	11,4 13	12,6 13.5	18 19
ípíɛpípí	15,8 16,2	16,2 16	16,8 15	20,5 23,5	*upuɛpupu*	13	10,5	11,2	14
ipiɛpipi	12,8 12,8	13,5 14	14,5 12,5	19,5 20	*āpāɛpāpā*	19	17,5	18,5	20
òpòɛpòpò	14,8 19	15(?) 14(?)	16 18	22 21,5	*ēpēɛpēpē*	18	17	19,8	21
ópóɛpópó	17,5 17	14,5 14,3	17.8 16,9	20,2 20	*ōpōɛpōpō*	17,2	15,2	17,8	18,2
opoɛpopo	13,5 11,2	17 12,5	17,5 15	20,2 22					

Ces deux tableaux confirment ce que je viens de dire sur l'influence de l'entrave. Si nous comparons la 2e syllabe avec la 1re, ou avec la 3e, nous trouvons les proportions suivantes :

2e voyelle libre. { > 1re voyelle, 15 fois; < 1 fois.
{ > 3e voyelle, 7 fois; < 7 fois.

2e voyelle entravée. { > 1re voyelle, 17 fois; < 13 fois.
{ > 3e voyelle, 10 fois; < 22 fois.

Mais revenons à la question du rythme temporel que nous pouvons maintenant étudier dans son ensemble.

Voici, en écartant les cas d'égalité et les cas douteux, les formes que j'ai recueillies :

1° Groupes de deux syllabes :

⏑	–	143
–	⏑	2

2° Groupes de quatre syllabes : (⏑⏑ est plus bref que ⏑ , = plus long que –).

				Toutes les syll. libres.	2e syll. entravée.
⏑⏑	⏑	–	=	5	11
⏑⏑	–	⏑	=	3	6
⏑	–	⏑⏑	=	2	4
⏑	–	⏑	=	2	0
⏑	⏑⏑	–	=	1	7
–	⏑⏑	⏑	=	0	10
–	⏑	⏑⏑	–	0	5
⏑⏑	⏑	=	–	1	0

3° Groupes de trois syllabes :

			Syllabes libres.		2e syll. entravée.	
			8 août.	23 juillet.	(2e exp.)	(1re exp.)
⏑	–	=	11	11	2	20
–	⏑	=		12	21	36
⏑	–	=		1	1	0
⏑	=	–		1	0	0
=	–	⏑		0	1	0

Les cas exceptionnels où la dernière voyelle est moins longue que la précédente sont précieux à noter comme de nouveaux indices de la tendance, faible encore, mais certaine, de l'accent temporel à se déplacer.

Ces quelques faits mis de côté, il nous reste :

1° Pour les groupes pairs :

⏑ –

{ ⏑ – | ⏑ –
{ – ⏑ | ⏑ –

2° Pour les groupes impairs :

{ ⏑ = | – ou { ⏑ | ⏑ –
{ – ⏑ | – { – | ⏑ –

Ou bien encore dans certains cas :

1° Pour les groupes pairs :

⏑ ⏑ – =

2° Pour les groupes impairs :

⏑ – =

La fin du groupe se compose donc en tout cas d'un iambe. Le commencement seul varie. Il renferme tantôt un iambe, tantôt un trochée. Le trochée est fréquent lorsque la seconde syllabe est entravée ou appartient à l'iambe final, et encore lorsque le sujet parlant éprouve un peu de fatigue. Ce dernier point est mis hors de doute par les remarques suivantes : le 8 août je n'ai fait que quelques expériences; le 23 juillet j'en ai fait beaucoup, et celles qui sont rapportées ici sont de la fin de la séance. Or les expériences du 8 août ne nous offrent pas un seul trochée initial. Celles, au contraire, du 23 juillet en présentent 12 contre 12 iambes dans les groupes formés de syllabes libres, de 36 contre 20 (1re expérience) et 21 contre 3 (2e exp.) dans les groupes de trois syllabes contenant une entrave. Enfin, si l'on compare la fin de l'expérience du 23 juillet sur les groupes de quatre syllabes avec le commencement, on voit que la forme iambique, dominante au début, est presque toujours remplacée par la forme trochaïque à la fin. Ces remarques concordent, du reste, avec les observations analogues qui ont été faites sur l'émission du souffle.

Donc, en résumé, deux formes rythmiques principales semblent s'imposer à tous les groupes, suivant que les voyelles sont libres ou entravées, suivant que le sujet est lui-même reposé ou fatigué : *la forme iambique et la forme trochaïco-iambique.*

Cependant tous les groupes ne sont point nécessairement enfermés dans ce cadre. Plusieurs, en effet, semblent procéder par sections de plus de deux syllabes et pourraient bien obéir à un rythme *croissant* qui imposerait aux voyelles une durée d'autant plus longue que celles-ci seraient plus voisines de la tonique.

Au milieu de ces causes de variations, que devient pour les atones la distinction des longues et des brèves? C'est ce que nous devrons maintenant examiner, moins en comparant les diverses expériences les unes avec les autres qu'en rapprochant les voyelles d'une même expérience.

Voyelles atones.

	GROUPES DE 2 SYLLABES	GROUPES DE 3 SYLLABES				GROUPES DE 4 SYLLABES					
		Rythme iambique		Ryth. troch -iamb.		Rythme iambique.			Ryth. trochaïco-iamb.		
		1	2	1	2	1	2	3	1	2	3
à	15	10	11	12	11 (?)	15	16	18			
á	17	15	16	20	18	19	21	20			
a	10	11	11	15	14	16	19	15,5			
è	20	15	15	16	14	19,5	20	18,5			
é	20			14,5	13	14,8	15,5	16,8	18,5	16,8	19,3
e	16			13	11	11	12,3	12,8	12,2	11,2	13,5
í	21	15	15,5	14,5	14	15	17	15,5			
i	16	12,5	13,5	13	10	12,8	13,5	14,5	14	13	11
ò	23	15	19	20	19				20	18	22
ó	25	17	19	16	15				17,5	14,5	17,8
o	18	13	14	14	13,5	13,5	17	17,5			
ú	21	14,5	16	16,5	15				17	13	18
u	16	13	15	13	12				14,8	12,5	13
ǿ	23,5	16	19	16,5	16				16	12	22
œ́	23,5	17,3	17	17	15				18,4	13,8	16
œ	18	14	14	13	12,3	12	14,5	12,5			
ú	23,5	15	16	18	17				17	14	12,6
u	17,5	14	14,5	15	14,5				13	10,5	11,2
ã	23	16	16	17	15				19	17,5	18,5
ẽ	24	16	16	17	14				18	17	19,8
õ	23	16	18						17,2	15,2	17,8

Donc, dans les groupes de deux syllabes, là où il n'y a qu'une seule atone, celle-ci suit la loi des tòniques : *ouverte ou fermée, elle est nettement longue; moyenne, elle est nettement brève.*

La différence toutefois entre la longue et la brève est moindre entre les

atones qu'entre les toniques. De près de moitié entre *á* et *a*, elle est de 1/3 entre *í* et *i*, de 1/4 environ entre *ó* et *o*, *ú* et *u*, *ǽ*, *ǽ* et *œ*, *ú* et *u*, de 1/5 entre *è*, *é* et *e*.

Cette différence décroît encore à mesure que le groupe augmente, et quelquefois s'efface complètement. Ainsi elle n'est, par exemple, entre *ó* et *o*, dans la 3e syllabe des groupes de 4 syllabes, que de $\frac{1}{550}$ de seconde. Dans la 2e syllabe d'un autre groupe de 4 syllabes, *œ* est plus long que *ǽ*. La différence serait encore moins sensible si l'on comparait des atones de rangs différents, quoique, en général, elle se maintienne.

Mais, si nous comparons les atones aux toniques, c'est alors que nous voyons des voyelles senties comme brèves dépasser souvent en longueur d'autres voyelles senties comme longues.

Ce fait est mis en lumière par le tableau suivant, où, dans les groupes de plus de deux syllabes, la voyelle moyenne tonique est comparée aux voyelles ouvertes ou fermées atones les plus courtes.

GROUPES DE 2 SYLLABES			GROUPES DE 3 SYLLABES			GROUPES DE 4 SYLLABES		
tonique	rapport	atone	tonique	rapport	atone	tonique	rapport	atone
a	<	*à*	*a*	>	*à*	*a*	>	*à*, *á*
	>	*á*		=	*á*	*e*	=	*è*
e	=	*è*, *é*	*e*	>	*è*, *é*		>	*é*
i	<	*í*	*i*	>	*í*	*i*	>	*í*
o	=	*ò*	*o*	=	*ò*	*o*	>	*ò*, *ó*
	<	*ó*		>	*ó*	*u*	>	*ú*
u	=	*u*	*u*	<	*ú*	*œ*	>	*œ̀*, *œ́*
œ	>	*œ̀*	*œ*	=	*œ̀*	*u*	>	*u*
	=	*œ́*		<	*œ́*			
u	=	*ú*	*u*	>	*ú*			

Ainsi s'explique l'inégalité des trois voyelles que j'émettais rapidement dans mes expériences de 1886, croyant leur donner une égale valeur. Je formais à mon insu un groupe de trois syllabes soumis comme tous les groupes à la loi naturelle du rythme. Si j'avais fait une pause entre chaque émission, cette inégalité n'aurait pas existé.

Enfin je termine par un tableau comparatif des toniques libres suivant qu'elles se trouvent dans des monosyllabes et des groupes de deux, trois et quatre syllabes :

Voyelle tonique libre.

	MONOSYLLABES	GROUPES DE 2 SYLLABES	GROUPES DE 3 SYLLABES	GROUPES DE 4 SYLLABES
à	23	23	20	18
á	24	22	20	20
a	14	16	15	17,5
è	25	23	25	24
é	30	26	22	26
e	15	20	20	19
í	28	27	22	21
i	18	20	20	20
ò	24	26	23	22
ó	28	30	24	20
o	19	23	21	21
ù	30	27	21	22
u	18	20	17	18
œ̀	27	27	26	28
œ́	30	29	27	22,5
œ	20	23	22	18
ù	28	27	24	18,5
u	18	24	22	14
ā	24	29	21	20
ē	24	26	24	21
ō	25	28	25	18,2

Ainsi la distinction des longues et des brèves diminue à mesure que les groupes deviennent plus étendus, et elle arrive dans certains jusqu'à s'effacer presque complètement, comme cela se fait pour les *i* et les *o*.

Les groupes qui ont été étudiés jusqu'ici se composent tous de la même voyelle répétée. Mais ils nous permettent d'aller plus avant et de prévoir ce

qui doit arriver pour des combinaisons formées de voyelles différentes. Du reste, nous n'en sommes pas réduits à cette seule ressource, et diverses expériences nous conduisent aux constatations suivantes :

1° Les voyelles naturellement brèves sont fort diminuées devant des longues : *fŏsā̆* « fossés », *kĭtū̆* « un *quitte* (seul) œuf », *pĭkō̆*
7 17 8,5 15 5 10
8 26
« Picaud », *k--ŭ--t--ē̆* « couteau ».
11,5 19

2° Dans les groupes composés soit de brèves, soit de longues, la tonique demeure la plus longue : *mătĭ* « matin », *kŏkĭ* « ceci », *ătŭ* « aussi »,
7 13 7 13 6 14
9 10 8 10
7 10
kĭpŭj « que je puisse », *kō̆kū̆* « quelque œuf », *ɛāte* « château »,
7 13 8 24 14 19
ō̆tū̆r « autour ».
6 14

3° Enfin les longues elles-mêmes atones peuvent être plus courtes que les brèves toniques :

ē̆kŭt « écoute », *kō̆k kŏ* « quelque coup », *ā̆-tŭ* « as-tu », *dī̆sĭ*
9 10 10 17 6 12 8 14
« dit », *kī̆tă* « quitter », *ɛō̆fă*,
14 19 13 14
à côté de *kā̆pŏ* « quel pot ? », *ɛō̆s-tĕ* « chausse-toi », *ɛō̆sa*
21 18 14 13 16 14
« chausse », *k--ɛ̆--k--ĭ* « celui-ci ».
23 16,5

(Tous ces exemples sont empruntés au discours suivi, p. 102 et suiv.).

Avant de quitter les voyelles, il y a deux questions auxquelles il serait intéressant de toucher, à savoir : 1° Si les consonnes contiguës ont une influence sur la durée des voyelles? — 2° Quelle place revient à mes voyelles dans l'échelle générale de la quantité?

Je n'y puis répondre qu'en partie, et presque uniquement avec des observations faites sur mes expériences de 1886. Mais les résultats, quoique incomplets, auxquels je suis arrivé, méritent, je crois, d'être signalés.

I. — Influence des consonnes sur la durée des voyelles.

1° L'*a* se comporte autrement que les autres voyelles.

2° Les voyelles, excepté *a*, sont *plus longues* :

a) après les continues *f*, *v*, *s*, *m* qu'après les instantanées *b*, *p*, et après *j* qu'après *g* (je n'ai pas d'exemples concluants pour *ɛ* et *k*);

b) après les continues sonores (*v*, *z*, *j*) qu'après leurs sourdes (*f*, *s*, *ɛ*);

c) inversement après les instantanées sourdes (*p*, *k*) qu'après leurs sonores (*b*, *g*);

d) après les gutturales (*k*, *g*) qu'après les labiales (*p*, *b*);

e) après la palatale *ŋ* qu'après *n*.

3° La voyelle *a*, au contraire, est *plus courte* :

a) après *m* qu'après *p* et *b*;

b) après la continue sonore *v* qu'après la continue sourde *f*;

c) après l'instantanée sourde *p* qu'après l'instantanée sonore *b*;

d) après les gutturales *g*, *k* qu'après les labiales *b*, *p*.

La différence de longueur de la voyelle suivant ces diverses positions est variable, mais constante; elle est, du reste, comme on s'y attend bien, peu considérable. J'en donne ici quelques exemples :

p + *à*	<	*b* + *à*	de 1,3		*f* + *à*	>	*v* + *à*	de 3,9
— *á*	<	— *á*	2,2		— *á*	>	— *á*	1,9
— *é*	>	— *é*	0,4		— *è*	<	— *è*	2,3
— *e*	>	— *e*	1,5		— *é*	<	— *é*	1,1
— *i*	>	— *i*	0,2		— *i*	<	— *i*	5,3
— *o*	>	— *o*	2		— *o*	<	— *o*	3,3
— *u*	>	— *u*	2		— *u*	<	— *u*	11,4

La nature de la consonne suivante n'est pas non plus sans influence sur la longueur de la voyelle précédente. Je n'ai d'exemples que pour *a*. Or cette voyelle varie dans les proportions suivantes :

a + sonores > *a* + sourdes.

a + continues (*f*, *v*), > *a* + instantanées (*p*, *b*).

a + gutturales > *a* + dentales > *a* + labiales,

et avec des chiffres :

a + *b*	>	*a* + *p*	de 2,7		*a* + *v*	>	*a* + *f*	de 4,9
— *d*	>	— *t*	2,1		— *z*	>	— *s*	1,2
— *g*	>	— *k*	3,9		— *j*	>	— *ɛ*	7,4

a + *f* > *a* + *p* de 1,6 | *a* + *v* > *a* + *b* de 3,8 (Exp. de 1886).

a + *k* > *a* + *t*, *s* de 3, > *a* + *b*, *f* de 2 (exp. de 1889), *a* ayant successivement 13, 10, 8 centièmes de secondes. Cf. *a* de *jaj* > *a* de *ɛaɛ*, fig. 91.

Les variantes que je viens de relever ne sont point de celles, j'en conviens, qui ne peuvent se produire pour chaque voyelle placée dans les mêmes conditions. Mais la régularité avec laquelle elles entrent dans un système rationnel a quelque chose d'attrayant et me porte à croire, jusqu'à des études plus complètes, à une influence réelle exercée par la consonne sur la voyelle.

II. — Pour comparer, au point de vue de la durée, mes voyelles avec celles des autres pays, j'ai quelques tracés pris à l'aide du téléphone inscripteur du Dr Boudet de Pâris, instrument mauvais, mais suffisant pour ce qui nous occupe, et recueillis sur le petit enregistreur de M. Verdin avec une vitesse que je ne puis préciser. Fruit de mes premiers tâtonnements, ces tracés suffisent, malgré leurs imperfections, pour montrer que mes voyelles ont une durée moyenne entre les voyelles rapides du Midi et les voyelles lentes du Nord et de l'Est, qui sont elles-mêmes bien rapides si on les compare à celles du breton et de l'arabe de Syrie.

DIPHTHONGUES

wa	17,1	22,5	26	*a*	12,4	13,5	15,2
we	22	22,8	27,1	*e*	12	15.2	17
wi	19,8	24	26,4	*i*	13,8	17,2	17,3
wó	26,9	30	34,7	*ó*	23,2	23,9	25,7
wǽ	25	30,5	37,4	*o*	12,5	16,5	18,2
				ǽ	20	26,8	28,5
ẅi	22,5	25,8	30,3	*u*	15	18	19,5
ẅo	22,2	27,1	34,9	*u*	15,3	15.3	17,1
ay	15,9	19,1	21,7				
ey	17,8	24,4	35,1				
oy	15,6	25 1	59,9				

Ces chiffres, empruntés à mes expériences de 1886, montrent jusqu'à l'évidence que *les diphthongues sont plus courtes que les deux voyelles composantes réunies*, et *plus longues que l'une des deux isolée.*

Les trois tracés successifs que j'utilise ici ont été pris dans l'intervalle de 1 seconde et $\frac{1}{5}$, pendant une seule révolution du cylindre. Les sons, émis ainsi rapidement, ne formaient donc, à proprement parler, qu'un seul groupe. Par conséquent, les chiffres les plus élevés représentent soit l'initiale, soit la tonique.

Or, en additionnant la durée qu'ont les deux voyelles composantes lorsqu'elles sont atones, on obtient un total qui égale à peu près la durée de la diphthongue tonique.

La diphthongue tonique égale donc en durée les deux voyelles composantes atones.

Mais, des deux voyelles contiguës, la première est celle qui s'est le plus abrégée, qu'elle ait gardé ou non son caractère vocalique : *k--ĭ--ă--t--ī* « que
8 10 20
j'étais », *avy--ā* « avaient », *w--ē* « il est », *w---ŏ* « il a ». Ces faits ont été
6 7,5 8 12 13 15
observés dans le discours suivi, p. 107 et 102.

SYLLABES

La durée des syllabes, quand celles-ci ne sont pas formées d'une seule voyelle, s'obtient en additionnant les diverses durées des éléments qui les composent : *consonne+voyelle*, pour les syllabes ouvertes; *consonne+voyelle +consonne*, pour les syllabes fermées.

Je n'ai que deux observations à ajouter à ce qui a été dit :

1° Comme les variations que nous avons observées dans la durée des consonnes et celle des voyelles sont identiques, il s'en suit que ces variations s'additionnent dans la syllabe, et que le rôle du rythme nous y apparaît mieux encore que dans les consonnes et les voyelles considérées isolément.

2° Quoique l'entrave abrège les parties composantes de la syllabe, elle n'arrive pas à réduire celle-ci à la durée d'une simple syllabe ouverte (cf. p. 87 et 91).

Aussi une syllabe fermée est plus longue qu'une syllabe ouverte.

§ 2. — Durée des sons dans le discours.

Dans les morceaux suivants, j'ai multiplié à dessein les consonnes sourdes, afin de rendre plus facile la mesure des voyelles. La double notation que je donne de la quantité, l'une avec les signes convenus, l'autre avec des chiffres, permettra de comparer mon appréciation instinctive avec la durée réelle.

Les tracés sur lesquels sont établies ces mesures ont été pris à l'aide des explorateurs du larynx, du nez et des lèvres. Les vibrations du nez m'ont permis d'isoler des consonnes autres que les nasales et les voyelles tendues *ü*, *i*, *ü*. Je distingue les feuilles d'inscriptions par des chiffres romains, et les lignes par des chiffres arabes. Comme le mouvement d'horlogerie était arrêté après chaque tour du cylindre, il est arrivé qu'au commencement de certaines lignes il n'avait pas repris sa vitesse régulière. Ce défaut est facile à reconnaître par la rapidité inusitée que semble prendre la prononciation. L'erreur, du reste, ne peut porter que sur les premiers mots; quand il y a doute, je les ai mis entre parenthèse.

Le signe ‡ marque un silence.

I. 1. *ã--t-ã--t---ü ‡ ɛ--ã--t-ă k-ä̆ k-ü-k--ü?* — Entends-tu chanter
13 6 9 10,5 10 14 14 6 15 6 18 6 9 8 10 — ce *coucu* (coucou)?
t-ă̆! ë--k-ü-t! ɛ ã--t-t-ä̆ s---ō s--ü! — Ta! écoute! chante-
.8 9 6 10. .15 16 15 14 14,5 16 15 — t-il son saoul?
w--ë k---ō----t---ã, t--ă̆! — 2. *w--ŏ p-l'--l̆ŏ* — Il est content, ta! il
8 12 10 14,3 15,5 18 9 10 13 15 16 3 16 — a *plo* (plane)
sŭsă kō--k ü̆. k-w---ë ɛ--ë--t-ĭ — sucé quelque œuf.
.... .8 7,3 24 .9,5 19,5 18 18 8 5 — C'est *chétif* (mauvais)
ɛ--ë--t--ĭ k-ŭ--m t--ŭ ĕ — *chétif* comme tout et
19 13 7 11 6 10 16 12 11 15
t--ŭ-t--ă--f--ĕ ‡ (?)f-ẽ. — 2. *k-ŏ p--ă-s* — tout-à-fait fin. Ça
10 15 5 10 14 7 22 13(?) .11 15 17 9 — passe
d---ė---s--ü̆ t-ĕ s-ẽ kt-ŭ p--ŭ--j — dessus toi sans que
9,5 10,5 14 16 7 5(?) .29 25 14 14 19 24 — tu puisses
(10 15) (?)
ã--t--ã--dr. t-ä̆--ɛ d-ã p-r-ã--dr ẽ. — entendre. Tâche d'en
17 15 14 24 .21 14 4 20 8 6 17 16 9,5 — prendre un.

II. 1. *ĭ p-ŏ ă-s-ăyă k--ō--k k-ŏ.* — Je puis essayer quel-
15 13 22 10 29 12 10 17 17 — que coup.
(15 7?) (8 10 11?) (7 10)
m-ë̆ ĭ n p--ŏ p--ä̆ t-ŭ k-ō--t--ã. — Mais je ne puis pas *tout-*
15 (?) 17 11 16 11 16 6 9 6 16 5 18 — *comptant* (tout de suite)
(50)
(tō ɛăpë̆). — 2. *s--ë ă--k-rŏ-ɛ--ă ă ŭ-n* — ...s'est accroché à une
22,5 9,5 5 18 13 15 25 10
p--ü̆ s---ü̆ lă p---ăt dè k l'ë̆ — *pue* (pointe) sur la
14 19 6,5 7,5 18 12,8 .. .. 37 — pente de ces

fŏ-s--ȧ prĕ dȧ̈ ɛ--ȧ-t--ė. —
7 16 17 34 8 14 8 19
(5 5 5 19?)

fossés, près du château.

3. *k-ŏn f---ȧ p-ȧ bō p-ă-s--ă*
13 12,5 14 14 50 8 6 19 13
(6,5 6,5) (.... 11)

Ça ne fait pas bon passer

s-ȧ̈ k--lė̈ f--ŏ--s--ȧ.
.19 7 22 14 6 12 26

sur ces fossés.

k-ȧ t--ŭ f--ĕ dė̈ t--ȧ pt---i--t--ė̈
.11 10 10 18 27 8 14,5 11,5 5,5 9 10

Qu'as-tu fait de tes petites

ɛ--ą̈--t--ė̈? —
12 10 10 11

chattes?

III. 1. *ŭ-n s--ė-t-ŭ--f--ĭ; lō-t-r s--ė*
14 7 10 14 4 12 12 14 28 2 10 9,5 12

Une s'étouffa; l'autre s'est

k--ŏ--p--ă t--rė̈ p-ą̈ t ė̈ sȧ̈ k-ȧ̈ k--ȧ̈--t--ė.—
5 16 12 14 5 21 10... 35 7 16 7 11,5 6 19

coupé trois pattes sur ce couteau.

k-ā ŏrȧ-t--ŭ ă--ɛ--b--ă?
.17 ...15 19 6,5 10 12 13

Quand auras-tu achevé?

2. *pȧ̈ ē--k-ĕr. kŏ-n f--ȧ p-ȧ ă-s--ĕ*
7 24 6 20 .8 7 13 19 8 19 13 7

Pas encore. Ça ne fait pas assez

ɛ--ȧ p-r k-ŏ. kŏ n s---ĕ-ɛ p-ȧ:
13 19 6 12 7 17 .8 8 15,5 10 24 11
(12 12)

chaud pour ça: ça ne sèche pas.

prė̈-t-m-ĕ t--ă s--ĕj. — 3. *lă*
.18 5 15 5 6 10 15 32 16

Prête-me ta scie. La

m-ĭ n s--ĕ-j p-ȧ dȧ̈-t-ŭ. —
10 21 13 9 19 37,5 5 15

mienne ne scie pas du tout.

4. *t ȧ k--ĭ ē jŏlĭ p-ō---p---ō. ā--t lȧ*
.26 10 17 13 .18,5 11 17,3 14 7 15

Tu as ici un joli pompon. Où l'as-

t--ŭ p-rĕ t--ō p--ō--p--ō? —
11 13 7 15 5 12 16 10 13 11

tu pris, ton pompon?

5. *k-ȧ̈ p-ō--p--ō, ĭ lė̈ ă--ɛt-ă ă t-ō*
.17 9 17 11 19 47 18 12 8 5 10

Ce pompon, je l'ai acheté à ton

t---ō---t--ō
10 13,5 13 13

tonton.

ă p--r---p--ȯ, ȧ-t-ŭ f-ĕ ȧ-p-ă t--ō p-ŏ? —
6 10 13,5 13 18 12 8 10 12 25 9 11 16 18 9 15

A propos, as-tu fait *happer* ton pot?

k-ā p--ŏ? —	Quel pot?
.21 11 18	
6. *k-œ̄ k t-ā k-ā-s--ă ɛ--ā t--ĕ t-ā-t-ō.* —	Celui que tu as cassé
.21 17 24 6 21 15 11 13 18 15 16 8 21 5 20	chez toi tantôt.
dyā-bl̥ t-ŭn āp'-ūr[1]*!* — 7. *ĭ vudrī*	Diable ton *happeur!*
37 17 6 32 50	Je voudrais
(10 13 14)	
k ŭ̄ f--ĭ--s ē--t--rĭ-p--ă. ā--p-ă ē p--ŏ,	qu'il fût étripé. Hap-
7 13 13 13 6 9,5 5 15 10 5 17 13 7 14 16 20	per un pot,
kŏ n-ē p--ā d'f-ĭ--s--ĭl, ĕb ŭ n ŏ rĕ	ça n'est pas difficile,
.9 9 18 12 13 15 8 11 18 23 19 23 17 22	eh bien! il n'a rien
(13 10)	
f---ĕ. —	fait.
12 6,5	
8. *kŏ--t--œ̄ f--ĕ, t---ō pp--ĕ?* —	Qu'a-t-il fait ton pépé
.9 10 20 14 13 8,5 18 29 15	(grand-père)?
ŭ t--ĕ--t-ē kŭ-m ē b--ĭ--k-ĕ t-ul t--ā.	Il tète comme un bi-
13 16 16 17 1 .15 15 18 10 5,5 8 14 .18 13 16	quet, tout le temps.
IV. 1. *lŭ bĭ-k---ē nē tt--ā p--ā tā*	Les biquets ne tètent
55 9,3 17,8 18 18 24 11 22 .25	pas tant
(40 9 6)	
autre tracé : . . . . . *t-ē--t--ā*	
5 4 10 20 7 29 19	
k k-ŏ : ŭ s--ŭ--s t--ŭ s-ŭ--s---ă. —	que ça : il suce tout
22 14 14 14 13 29 11 6 10 11 10	sucé.
23 17 14,5 14 14 16,5 11 7 10 13 10,5	
. . . . . *ɛ-ō-s t-ĕ.*	Chausse toi.
.14 21 13	
ĭ vŏb m ɛ--ō--s--ă; m--ĕ — 2. *m-ă ɛ--ō--s*	Je veux bien me chausser;
51 11 16 12 14 18 17 15 9 13 20 17	mais ma *chausse* (bas)
ē t--rŏ ē--p--ĕ-s; ă n ā--t-rē p-ā. —	est trop épaisse; elle
11 10 31 10 13. 11 16 11 3 14 8 19	n'entre pas.
k--ŏ f--ō ‡ t--ŭ k--ī--t--ă, mō p---ō	Ça faut tout quitter,
.13,5 17 25 20 13 7 14 10 19 21,5 15,5 19	mon pau-
-v p-t-ĭ.	vre petit.
13 20	

[1] Voir fig. 41.

V. 1. *mō p--ō̂-v' p-y'-yărĕ*[1], *v' p-ăyrĕ* — Mon pauvre Pierret,
l. 16,7 10 10 20,3 2 31 .. 39 — vous paierez,
nez 18
k vā̂ vŭjĕ ō̂ n--ō. — que vous le vouliez
77 16 11 13 — ou non.
fō̂ b p-rādr ē e-vā̂. — 2. *p-r'---r*[2] — Faut bien prendre un
11,7 16 52 17 13.. .2 3 11,5 — cheval pour
(17 17 18)
p---ăr---r't---ĭ dè p-ú m-ă-t--ĭ. — partir de plus matin.
14 15,8 18,3 10 20 13 8 13 7 13 13
.... *k-ē̂-k---ĭ n-è b-ŭ-z' p-ā̂ s--ō s-ō̂* — ...Celui-ci ne bouse
.23 13 16,5 17 9 13 14 12 10 20 13 15 16 16 — pas son *sol* (aire)
pr' rbă--t--r. — — pour battre.
.7 39,5 11 1(?)
... 3. *kē̂ b-lä n ē̂--p-ĭ-j' p--ā̂ dè* — ...Ce blé n'épie pas
.20 11.. 13 11 17 7 24 18 19 — de
(11 13)
k t--ā k-ŭ-m k--ŏ f-ă--z--ī ā--t--ā. — ce temps comme ça
24 20 .17 18 11 10 13 9 15 13 15 10 14 — faisait antan.
... *ŭ-n b-rēg p--ā̂ t-ā* — 4. *k d ō̂-t-r--ĕ* — Il ne *bringue* (joue)
6 6 15... 13 13 8 15 . 7 12 2 10 10 — pas tant que d'autres
f--ē̂. — fois.
11 14
5. ... *s-ō̂ ppă ĕ s-ă k--ĭ-t mmă s-ō k--ĭ.* — Son père et sa *quitte*
.19 33. . 22 13 15 10 8 24. .20 10 13 — mère sont ici.
6. ... *for--s ē pt--ĭ p-r ā--s--ū̂.* — ...Force un *petit* (peu)
.15 15 18 20 14 .12 13 15 16 — par en *sus* (haut).
(11 9)

VI. 1. *ŭ e-ēr-e--è p-r--t--u s---ā pèvĕr..* — Il cherche partout
4 13 7 14 5 8 8 12 12 11,5 14 8.... — sans pouvoir...
... *āp, vā̂, k-ŏ--k--ĭ.* — ...Happe, va, ceci.
.. .18 8 9 11 10
2. *lä bälŭsō̂d p---ō̂--t-riŋ.* — La Balusaude *pautrigne* (tourne malproprement dans ses mains.)
(?) 11,5 11 7 29
3. *tē̂-z' p-ā̂ t--ō b--ĕ.* — (Tu) ne tais pas ton
.5 7 4 6 6 14 9 10 — bec.

[1] Voir fig. 66. || [2] Fig. 64.

p--ĭ--p'--z--ī.	Pipe-s-y.
17 15 14 12 16	
4. *j--u--g--g' p--ė--t--ĭ.* —	Joue, petit.
11 6 3,5 4 15 5 10 13	
5. *f-ǣ j' p--ā.* —	(Ne) *feûge* (fouis) pas
.13 7 13 13	(en parlant à un porc)
VII. 1. *y ã--t--ãb ɛãtă.* —	J'entends bien chan-
18 10 9 15.	ter.
2. ... *tŭ s--ẽ b s ẽ--f--ĭ--l--ă s-ū t--ĕ..*	Tu sens bien s'enfiler
.8 15 16 6(?) 10 14 12 11 11 10 7 15 11 15	sous toi...
(d'après la ligne du nez)	
u p-ĭk' bė by-ẽ[1]. —	Il pique *be* (bien) bien
10 17,5.. 18,5	
3. ... *ĭ-n p--ŏ p--ā ɛ--ã-t-ă kŭ-m ŏ*	Je ne puis pas chan-
9 13 14 11 15 16 11 16 9 10 .. 10 .	ter comme il
f-----ō[2] *p--ă-s k ĭ s--ŭ t-ŭ rō-ɛ-ŭ.* —	faut, parce que je suis
14,5 10,5 14 12 14 12 14 14 .12 23 13 9	tout enroué.
4. *kã p-ã-s-t-ŭ?*	Qu'en penses-tu?
.6 4 7 5 5 8	
ĭ k-r-ĕ k v ɛ--ã-t--rĭĕ	Je crois que vous
5 7 4 8 6 5 15 14 7 37	chanteriez
(8 19 10)	
s-ĭ v--ė v' f-ŏ--r's-āv--ĕ[3] *ẽ p-t-ĭ--y--ŏ.* —	si vous vous forciez
.27,5 11 20 8,5 14 33 14 15 8 4 3 11,5 4	un petit.
ĭ n k-r-ĕ p-ā — 5. *kĭ p--ŭ--j.*	Je ne crois pas que
4 9 5 5 9 7 7 .7 6 13 17	je puisse.
ĭ f--ė--r--ẽ ɛ--ō--f-ă ŭn ɛōs kĭ ătăɛrẽ	Je ferai chauffer une
12 10 12 9 13 13 13 8 14	chausse que j'attacherai
(d'après le nez)	
ō-t--ū--r d-ǣ k-ō. ŭp'rė-t-ė-n--ã[4]	autour du cou. Ils
6 12 14 23 24 13 8 13 29 10 6 15 15	prétendent
(nez) (nez et larynx) (nez)	
6. *kė kwė bõ ‡ p-r f--ẽr p--ă--s--ă k-ŏ-k--ĭ*	que c'est bon pour
.8 9 40 54 8 13 20 10 8 11 7 9 9 9 10	faire passer ceci.
Autre tracé:... 5 10 20 12 5 12 7 7 7 7 10	

[1] Voir fig. 106. || [2] Fig. 57. || [3] Fig. 38. || [4] Fig. 49.

ĭ prādrî b ‡ ē le d'p-ŭ-l ‡ ă--t--ŭ	Je prendrais bien un
8 8 64 34 46 23 23 12 6 11 14	lait de poule aussi;
8 9 48 15 26 18 22 13 11	
8. ‡ *mè* ‡ *ĭ nè p-ā ē k---ĭ---t ū.*	mais je n'ai pas un *quit*
41 30 10 27 9 18 8,5 8 8,5 15	œuf (un seul œuf).
(16 14) (9 9 9) (6 12)	
ā-n ā-t-ŭ, t--ĕ?	En as-tu, toi?
9 9 6 7 12 6 10	

VIII. 1. *n k-rĕ p--ā. kĕl ɛ---ē--t--ī ɛ---ăt*	Ne crois pas. Cette
4 5 11 6 10 . 9 11 10 7 10 13 13.	chétive chatte
lz̆ŏ t--ū k--ā--s--ā ‡ k-lē — 2. (*km-ā*)	les a tous cassés, ceux
19 8 11 6 10 7 14 11 11 .5 8	que mes
k-ŏ-k-ŏ-t--ĕ ‡ ă---v--y--ā p-ō--gu. — *ē s-er,*	cocottes avaient pon-
6 4 6 7 6 10 8 3 8,5 6 7,5 8 11 15 10 13..	dus. — Un soir,
k--ĭ ă--t---ī ɛ--ā l--ū p-i-k--ō, n--ā	que j'étais chez les
10 8 10 10 20 10 11 8 11 9 5 9 13 10 12	Picaud, on
d-ī-s---ĭ k lā fœ̆l d r-ō-dr ‡ ă--t--y-ā bŭ-n	dit que les feuilles de
8 8 14 13 7 23 13... 20 5 13 5 10 5 10 ..10	ronces étaient bonnes
ă-t-u ‡ ă--v---ĕ--k d---œ m--ē. —	
8 10 65 8 8,5 16 10 20 14,5 14 15	aussi avec du miel. —
3. (*tāz ăbĕlĕ*) *ā--n ā t--ĕ---l---ĕ ‡ agu kt*	
... ... 11 12 12 11 15 17,5 3 22 23 16	Tes abeilles en ont-
ā-n-ăd?	elles eu
9 8 26	cette année?
— *w-a ‡ b; m--ē ‡ lū brgā ‡*	
10. 56 15 15 19 62 50 53	— Oui; mais les *bre-*
ā tu dvora. —	*gaux* (frelons)
13 8 33	ont tout dévoré.
4. *t-ō p-ĕr, ‡ ɛ--ā--tt--œ̆ ‡ pr*	
.15 9 25 42 23 34 18 42 6	Ton père chante-t-il
p--a-k k v--ĕ ‡ ă lĕglīz?	pour
14 24 22 8 14 47 47	Pâques qui vient à
ŭ ĕsp--ĕr k-ē wă.	l'église?
17 23 14 10 .	Il espère que oui.

Une simple lecture suffit pour montrer que les inscriptions du discours suivi confirment de tout point les principes établis plus haut. Aussi ne m'y arrêterais-je pas, si je n'avais à noter quelques faits nouveaux relatifs aux atones finales que l'on n'étudierait pas sûrement dans des mots isolés, ou dus à l'influence de l'accent oratoire.

Les atones finales n'existent guère chez moi que dans les noms pluriels et les secondes personnes des verbes; je n'ai inscrit que deux fois un *ɛ̀* final et dans des conditions exceptionnelles.

Je relève dans les tracés précédents :

kā-tŭ fɛ̄ dè tā̆ pt-ṭ̄--t--ɛ̄ ɛ-ạ̄-t-ɛ̄?
5,5 10 10 11
... k d-ọ̄-tr-ɛ̄ f-ɛ̄.
12 10 14
... kmā̆ kŏkọt-ɛ̄ ‡ ăvyā̆ pōgu.
4 7 10

... sĭ vèv fŏrsạ̄v-ĕ ĕ ptĭnọ.
14 15 3 4
ānā-t-ẹ̄--l--ɛ̄ ‡ ăgu... ?
15 3
ŭ ɛ̀r ɛ̀ɛ̀ « il cherche ».
7 5

On voit par là que, si le mouvement de la phrase s'y prête, ces atones étymologiques sont traitées au point de vue de la quantité comme des toniques. Ce fait, du reste, comme nous le verrons plus tard, concorde parfaitement avec le développement phonétique de la langue.

Dans *dŏtrɛ̄ fɛ̄*, *ɛ̄* peut fort bien être considéré comme long. Toutefois, dans *ānā tẹlɛ̄ ăgŭ*, l'*ɛ̄* est vraiment traité comme atone, ce qu'il est en effet dans ma prononciation sentie.

Nous avons remarqué que dans quelques groupes isolés la finale était plus courte que la pénultième. Ce fait devient assez fréquent dans le discours suivi, grâce à l'accent oratoire, pour les groupes qui précèdent immédiatement un repos.

Cela a lieu : 1° dans le simple récit ou une demande non impérieuse :
ĭ l'ɛ̄ ăɛtă ă tō t--ō--t--ō. — u n-o r-ĕ f--ĕ. — tā̆ɛ dā-p-r-ā-dr ē.
10 13,5 13 17 22 6,5 20 17 9,5
et même dans l'interrogation et l'exclamation, quand le groupe se termine par un petit mot qui peut s'en détacher et sur lequel retombe la voix .
ān ā̆ tu, tĕ? — w--ɛ̄ b k---ō---t---ā, t--ă!
6 12 10 8 12 14,3 18 10

2° Dans les groupes où la pénultième est intentionnellement frappée :
k-ā̆ p-ŏ? — kwɛ̄ ɛ-ɛ̄-t-ĭ, ɛ-ɛ̄-t-ĭ kŭm tŭ.
21 18 18 5 13 11

Les deux dernières syllabes mêmes peuvent être abrégées quand le dernier mot est peu significatif, et l'accent temporel frappe l'antépénultième :
... si vèv forsā̆v--ĕ ē ptĭnŏ.
14 15 3 4

CHAPITRE VI

HAUTEUR MUSICALE DES SONS — ACCENT D'ACUITÉ

La hauteur musicale d'un son dépend, comme on le sait, de la durée de la vibration, ou, ce qui revient au même, du nombre des vibrations exécutées par le corps sonore dans l'unité de temps, c'est-à-dire pendant une seconde.

Les corps qui rendent des sons simples produisent des vibrations *pendulaires* qui, recueillies sur un cylindre inscripteur, sont représentées par une *sinusoïde* régulière. Par exemple, les vibrations d'un diapason de 500 v. s. à la seconde inscrites à l'aide du signal électrique de M. Deprez :

Fig. 97.

soit, en l'agrandissant, la courbe suivante :

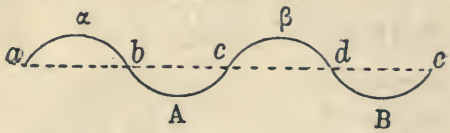

Lorsque la branche du diapason commence à vibrer, elle s'écarte de sa position normale *a* jusqu'en α ; de là, elle revient sur elle-même, repasse par sa position normale en *b* et s'en écarte de nouveau jusqu'en A, d'où elle repart dans la direction de β. Lorsqu'elle a atteint *c*, elle a accompli une vibration complète, qu'on appelle vibration double. Je compte mes vibrations de A en B pour plus de facilité, et j'en double le nombre pour me conformer à l'usage français qui compte par vibrations simples.

Le nombre des vibrations correspondant à chacune des notes de la gamme n'a pas encore été déterminé d'une manière uniforme par les physiciens. Le diapason officiel, fixé par M. Lissajous, donne 870 vibrations

simples; c'est le *la* de la gamme d'*ut*^{3}. Pour Helmholtz, ce *la* est de 440 vibrations doubles, soit plus aigu, de 10 vibrations simples; pour M. Kœnig, il est de 853,3 vibrations simples, soit plus grave de 18,7 vibrations simples. Comme j'aurai sans doute, pour les recherches que j'ai en vue, à faire usage des diapasons de M. Kœnig, j'adopte sa manière de compter et je considère comme étalon son diapason normal *ut* ^{3} = 512 v. s. à 20° c.

NOTES	OCTAVES							
	ut^{-1}	ut^1	ut^2	ut^3	ut^4	ut^5	ut^6	ut^7
ut...	64	128	256	512	1024	2048	4096	8192
ré...	72	144	288	576	1152	2304	4608	
mi...	80	160	320	640	1280	2560	5120	
fa....	85,3	170,6	341,3	682,6	1365,3	2730,6	5461,13	
sol...	96	192	384	768	1563	3072	6144	
la....	106,65	213,3	426,6	853,3	1706,6	3413,3	6826,6	
si....	120	240	480	960	1920	3840	7680	

En multipliant par la fraction $\frac{16}{15}$ chacune de ces notes, nous les haussons d'un demi-ton. Ce qui donne :

ut dièze	68,26	136,53	273,06	546,13	1092,26	2184,52	4369,04	8738,08
ré dièze	76,8	153,6	307,2	614,4	1228,8	2457,6	4915,2	
fa dièze	91,01	182,02	364,05	728,1	1456,2	2912,4	5824,8	
sol dièze	102,40	204,81	409,63	819,26	1638,52	3277,04	6554,08	
la dièze	112,7	225,04	450,09	900,18	1800,36	3600,72	7201,44	

Les corps qui produisent des sons complexes régulièrement périodiques ou musicaux exécutent diverses vibrations qui forment une sonorité dont la courbe peut être décomposée en autant de sinusoïdes qu'il y a de sons simples fusionnés. La vibration la plus lente donne la durée de la période.

Voici, comme exemple, deux tracés que j'emprunte à M. Kœnig (*Quelques expériences d'acoustique*, p. 13 et 26). Le premier représente, d'après la méthode inscriptrice de Desains[1], la composition des mouvements vibratoires parallèles de deux diapasons, dont l'un est à l'octave de

[1] Cette méthode consiste à fixer une plaque sur l'un des deux corps vibrants, et, pendant qu'elle en partage tous les mouvements, à tracer sur elle les vibrations du second corps sonore.

l'autre. Le second, les vibrations du phonautographe sous l'influence de deux tuyaux d'orgue séparés par une octave.

Fig. 98.

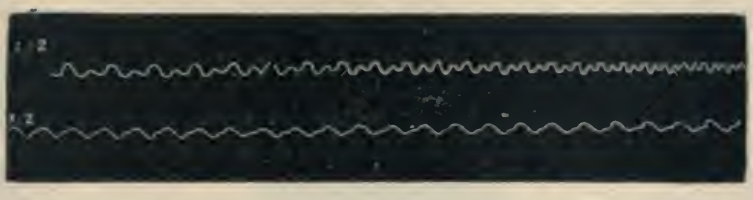

M. Melde a rendu ces mouvements sensibles au moyen d'un cordonnet de soie attaché à deux diapasons. Si ces diapasons sont à l'octave et qu'ils soient excités en même temps, le cordonnet se partage en deux segments égaux vibrant à l'unisson pendant qu'il effectue un mouvement vibratoire de totalité.

Dans ce cas l'impression auditive est *unique*, et la sensation musicale est de *même hauteur* que le plus grave des sons composants.

Il résulte de là que la détermination de la hauteur musicale des sons par la méthode graphique ne présente pas de grandes difficultés. Il s'agit en somme de compter les vibrations inscrites dans l'espace d'une seconde. L'opération se réduit à une simple addition qui se fait à l'aide de la loupe et d'une échelle graduée d'après la vitesse du cylindre inscripteur.

Malheureusement, ce travail, qui n'est pas toujours facile avec les tracés originaux, devient souvent impossible avec les reproductions héléographiques. Dans ces dernières, les détails les plus délicats ont disparu, au point d'altérer la forme caractéristique de certaines vibrations et d'en rendre le compte très incertain. Je dois signaler comme particulièrement défectueuses les figures 103, 104, 105, 108, 111, 112. Peut-être devrais-je les supprimer, puisqu'elles ne répondent plus à leur objet. Je les conserve néanmoins, parce que, toutes grossières qu'elles sont, elles donnent à l'œil une certaine impression de la réalité. Mais qu'on ne soit pas étonné si on n'y retrouve pas tout ce que j'ai vu dans les originaux. Une autre remarque qu'il est nécessaire de faire, c'est que, les vibrations n'ayant pas toujours une durée constante pendant une même émission de voix, le nombre en peut changer avec la partie du tracé qui est mesurée. Dès lors, des variantes, dans des mesures successives qui ne partiraient pas exactement du même point, sont inévitables. On pourra donc dans certains cas trouver d'autres chiffres que les miens; mais je ne crois pas que le rapport cherché entre les sons consécutifs en soit sensiblement modifié.

§ 1er. — Moyens employés pour déterminer la hauteur du son.

Je possède, pour la recherche de la hauteur musicale des sons dans mon patois, diverses sortes de tracés : les vibrations de la colonne d'air parlante reçue par l'inscripteur de la parole devant la bouche, celles du larynx, de la langue, du nez et même des lèvres. Aucune expérience spéciale n'a été organisée dans le but précis de déterminer l'objet qui nous occupe. Mais ce que j'ai suffit, je crois, pour une solution satisfaisante.

Mes expériences de 1886, faites avec l'inscripteur de la parole, sur le timbre des voyelles, peuvent nous servir de point de départ.

J'inscrivais, comme moyen de contrôle, soit les vibrations d'un diapason de 500 v. s. à la seconde, soit les vibrations de l'air excité par une lame d'harmonium *si*², et je faisais chanter par des amis ayant des voix très justes les voyelles sur un ton donné.

Or, en prenant comme échelle les vibrations du diapason de 500 v. s. monté électriquement, soit 25 pour $\frac{1}{2}$ dixième de seconde, on trouve :

Fig. 99.

ó ut⁴ 1,040 v. s., *ó* mi⁴ 2,400, *ó* mi³ (fin du tracé) 329 ; — et, à une échelle un peu moindre (23 v. s. de la fig. 99), *ó* ut⁴, *é* ut⁴, *á* ut⁴ 1,040.

Fig. 100.

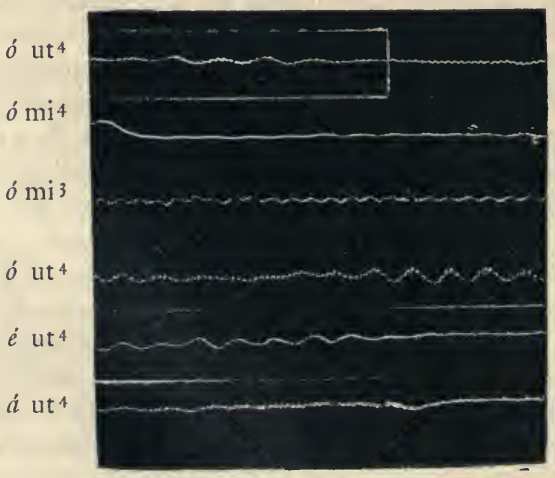

Le diapason normal français sur lequel se réglaient les chanteurs donnant : ut^4 1,044 v. s., mi^4 1,305 v. s., mi^3 652,5 v. s., on peut considérer les chiffres obtenus comme exacts, avec cette restriction toutefois que l'*ó* mi^4 répond à l'octave aiguë, et l'*ó* mi^3 à l'octave grave des sons émis.

Avec une vitesse plus grande, le si^2 d'une lame d'harmonium m'a fourni l'échelle suivante (comptez 25 v. s., une de plus que dans la gravure) :

Fig. 101.

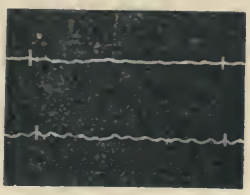

D'après cette mesure, *á* si^2, *é* si^2, *u* si^2, et *u* si^2 (échelle fig. 97, 2e tracé), donnent 480 v. s. (nombre exact).

Fig. 102.

Le nombre des vibrations recueillies par l'inscripteur de la parole répond donc, en général, à la hauteur du son. Les deux exceptions signalées ne tirent pas à conséquence. De plus, comme un seul coup d'œil sur les tracés suffit à le montrer, les octaves graves sont fréquemment indiquées, ainsi que les octaves aiguës, mais sans nuire à la netteté de la vibration qui donne l'impression de la hauteur musicale.

Du reste, on est aidé dans le choix de l'octave par la hauteur de la voix du sujet observé.

La voyelle suivantes *é* a, en un demi-dixième de seconde, 13 vibrations principales se divisant nettement en deux, c'est-à-dire 520 et 1,040 à la seconde.

Fig. 103.

Il y a donc hésitation entre ut[3] et ut[4] qui, étant donnée la hauteur de ma voix, sont possibles tous les deux. Mais, si l'expérience n'était pas si éloignée, il serait facile de savoir laquelle des deux notes est la vraie.

Les expériences de 1889 me donnent des résultats concordants et tout à fait vraisemblables. Pour des voyelles isolées :

Fig. 104. Vsse D.

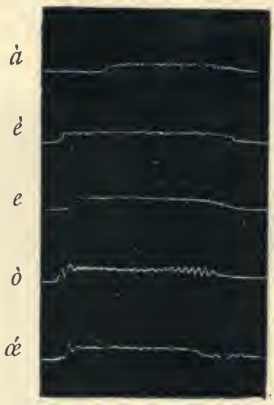

Pour des mots isolés :

f---a--va	*p--a---b---a*	*v----a---v--a*
{ 320 / 640	320 { 300 / 600	{ 320 { 340 / 640 { 680

Fig. 105. Vsse D.

f-----a----------v----------a

On peut voir par ces tracés que l'octave grave est presque toujours marquée, et, si elle l'est seule comme dans la 1re syllabe de *paba*, c'est que le tracé est empâté.

La colonne d'air recueillie dans le nez donne le même nombre de vibrations. En voici un exemple intéressant :

Fig. 106. Vsse D.

u *p*——*i*—*k'* *b*——*ẻ* *b*——*y*——*ẽ*

Toutes les voyelles sont bien marquées par la ligne du nez ; la dernière, qui est une nasale, a une courbe spéciale. L'octave grave seule est indiquée jusqu'au *y*; elle commande le groupe dans les premiers instants de l'*ẽ*, puis elle cède au son fondamental qui prend le dessus et s'efface pour reparaître bientôt et régner seule au moment où le son s'éteint.

Des tracés de ce genre, fréquents dans quelques expériences, sont rares dans les autres. Je n'ai d'ordinaire que des vibrations correspondantes à l'octave grave. Il nous sera possible d'en découvrir la raison quand nous aurons comparé entre eux les tracés obtenus pour les vibrations des divers organes.

Les vibrations du nez recueillies avec l'explorateur électrique du larynx me donnent de très beaux tracés. Elles répondent à l'octave grave du son émis. Il en est de même de celles de la langue prises sous le menton ou sous le palais et de celles des lèvres que l'explorateur des lèvres ne m'a données qu'une fois, et que j'ai recueillies avec la capsule exploratrice.

Nez :

Fig. 107. Vsse D.

Entre 300, et 360 v. s.

Dents (voir fig. 86). Les vibrations répondent au *v.* — 300 v. s.
Langue :

Fig. 108. Vsse C.

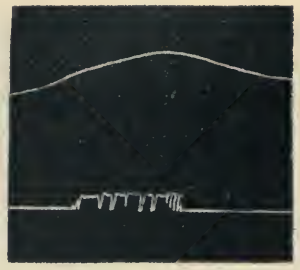

u 400 v. s.

Lèvres : *vava* (fig. 84) — 260 et 280.

Fig. 109. Vsse D.

s------u *l------u*

Les vibrations du larynx méritent une étude spéciale en raison de leur importance et des questions qu'elles soulèvent.

Recueillies au moyen de la capsule exploratrice, elles sont toujours d'une très grande pureté, et aucun doute ne peut exister quant à leur nombre.

J'ai pour des mots isolés de 360 à 460 v. s.

Fig. 110. Vsse C.

p----a----------p----a
360 460

Dans un récit, de 280 à 520 v. s.

ē	*j--ú--r*	*k--o*	*y ă--vī*	*y ă-ty-ā*
440	520	400	360	340 320

m--ă--l--ă̈--r--ú, etc.
280 320 340

Le nombre des vibrations indique pour les mots isolés fa² dièze et la² dièze, c'est évidemment l'octave grave du son émis. Pour le récit, le chiffre le plus élevé, 520, donne ut³ qui n'est pas possible dans ce cas; le son émis pouvait fort bien être ut⁴.

Une fois, les vibrations ainsi recueillies sont complexes et marquent l'octave aiguë, c'est-à-dire le ton naturel de ma voix. Ces vibrations complexes, qui se soupçonnent à peine dans la figure, sont très nettes dans l'original. Elles ressemblent à celles de la fig. 98, 2ᵉ ligne.

Fig. 111. Vsse C.

l-----ú v-----e---r s-----u---f---ri

Quand les vibrations sont prises à l'aide de l'explorateur électrique, le compte en est moins facile, parce que la difficulté du réglage en fait perdre un bon nombre.

Dans des inscriptions bien réussies, je trouve pour le larynx le même nombre de vibrations que pour la langue et pour le nez, par exemple :

	ù	*é*	*é*		*ǽ*	*æ*	*ǽ*	*ǽ*
Langue ..... / Larynx	360	320	320	(Dʳ R.)....	280	240	260	260

	mõ	*nõ*	*aŋa*	*amma*	*amfa*	*ǽp*	*pŏtriŋ*
Nez ..... / Larynx	480	320	360	360	320	400	260

	in	*krĕ*	*u prè--tè--nā*	*tu sē*	*prā---drí*		*lĕ*	*d pul*	*atu*
Nez.... / Larynx .	400	600	380	440	370	540	480	440	440	440	360

Mais, comme l'explorateur à air, l'appareil de M. le docteur R. montre quelquefois des notes plus aiguës. En voici un exemple remarquable :

Fig. 112. Vsse D.

m-----*a*--------*n*----------*a*

520 et 480 v. s., c'est-à-dire l'*ut* de la gamme naturelle et le *si* d'en bas, c'est bien, à n'en pas douter, le son émis par la voix de baryton de M. le docteur R.

J'ai quelques autres tracés analogues, par exemple dans le conte du Petit Poucet : *s'ăpél-ăv lè*

560 480

et ailleurs je trouve :

Fig. 113. Vsse B.

2 1/2 et 3 v. d. par $\frac{1}{100}$ de seconde, soit 500 et 600 v. s. à la seconde.

Il y a plus. Non seulement le ton perçu par l'oreille se montre ainsi dans les inscriptions; mais encore nous pouvons y reconnaître un ou plusieurs des sons partiels. Dans le tracé reproduit plus haut, on voit à la loupe des sinuosités régulières qui doivent être attribuées aux harmoniques. J'en ai compté 6, 6 1/2, 7 par centième de seconde, soit en vibrations simples 1,200, 1,300, 1,400 par seconde. Dans bien des cas, chacune de ces sinuosités paraît partagée en 3, ce qui donne 3,600, 3,900, 4,200 v. s. par seconde. Ce fait n'est pas très exceptionnel. On peut l'observer encore dans les tracés pris avec la vitesse moyenne du régulateur. La difficulté de les compter à une échelle si petite a fait que je les ai négligées, sauf une fois (p. 124).

D'autres fois, le larynx inscrit moins de vibrations que le nez ou la langue.

Ainsi, dans une expérience, les vibrations inscrites sont juste la moitié de celles du nez (cf. fig. 41).

	pō---pō		*dyabl̥*	*tŭn*	*ā---pŭr*	
Nez	560			480	440	480
Larynx	280	240	240	240	220	240

Dans une autre, à laquelle appartiennent les tracés reproduits fig. 39, 40 et 47, j'ai une seule vibration du larynx inscrite pour 3 du nez, même pour 4 ou 5.

	in po pa	*n ājā*
Nez	520	480
Larynx	160	...

L'*ā* de *ājā* a 12 vibrations nasales pour 1/2 dixième de seconde; or le larynx n'en a que 3, soit une pour 4, et, à côté, 2 grandes valant 5 vibrations nasales et une petite en valant 2. La syllabe qui suit est de 7 vibrations, ce qui doit correspondre à 14 vibrations nasales. Cette irrégularité, on le voit, se fait toujours suivant des nombres entiers, ce qui permet, en dehors même du contrôle du nez, d'établir le nombre exact des vibrations laryngiennes.

S'il y a dans les faits que je viens de relever autre chose (comme il semble bien) que des erreurs imputables à l'imperfection des appareils, et si les vibrations des cordons laryngiens sont bien les mêmes que celles que nous recueillons sur le cartilage, il faudrait croire que le larynx ne vibre pas à la façon des anches, mais bien comme le cordon de M. Melde. Un mouvement vibratoire de totalité répondrait à la note la plus grave, et divers mouvements partiels donneraient en même temps les notes aiguës. L'explorateur inscrirait les uns ou les autres suivant son degré de sensibilité, et aussi peut-être suivant la région explorée et l'importance relative des mouvements observés. Le mouvement vibratoire le plus facile à inscrire serait l'octave grave du ton perçu par l'oreille. En outre, le son le plus grave ne donnerait pas la hauteur du son complexe : au-dessous du son fondamental, il y aurait des sons partiels qui ne feraient que le renforcer, comme il arrive pour les notes les plus graves du piano, qu'on n'emploie en musique qu'associées à leurs octaves supérieures, « auxquelles elles ajoutent le caractère de leur gravité en laissant encore appréciable la hauteur du son. » (Helmholtz, *Théorie phys. de la musique*, p. 24.)

Je ne puis pas entrer ici dans la discussion de cette théorie. J'aurai l'occasion d'y revenir quand j'aborderai l'étude physique des sons employés dans la parole. Ce qu'il me suffit de constater pour le moment, c'est que les mouvements vibratoires des organes de la parole nous fournissent le moyen de déterminer, sinon la hauteur absolue d'un son, du moins l'intervalle qui sépare deux sons successifs.

En effet, si la hauteur absolue peut faire quelque doute, si une erreur de gamme est possible, il n'y a pas d'hésitation sur les intervalles, car on a toujours le moyen de reconnaître si le passage d'une gamme à une autre est réel ou apparent. J'ai du reste sur ce sujet des faits positifs.

Dans une expérience, M. le docteur R. prononçait *amma*, le second *a* étant à l'octave aiguë du premier. Or j'ai compté pour le premier

Fig. 114. Vsse C.

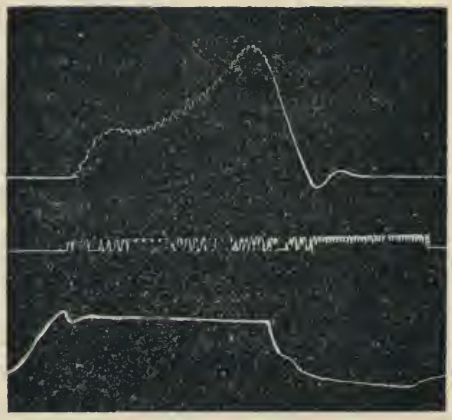

a----------*mm*----------*a* (Dr R.)

18 vibrations simples pour la durée d'*un dixième* de seconde, pour le deuxième, 36. L'octave est juste. Après cela, M. le docteur R. a exécuté sur les mêmes syllabes un accord parfait. Nous avons eu pour un dixième de seconde : 1° 20, 2° 25, 3° 30, 4° 40 v. s., ce qui concorde exactement avec les données scientifiques : la note grave étant 1, la tierce majeure est 5/4, la quinte 3/2 et l'octave aiguë 2.

Ces chiffres sont assurés par l'accord du nez et du larynx. Ils répondent à peu près à sol$^{1\ \text{dièze}}$ (204,81), ut^{2} (256), ré$^{2\ \text{dièze}}$ (307,2), sol$^{2\ \text{dièze}}$ (409,63). On voit que le larynx de M. le docteur R., comme le mien, n'enregistre d'ordinaire que la moitié des vibrations nécessaires pour le son entendu, c'est-à-dire qu'il donne l'octave grave de ce son.

Après ces préliminaires, je vais donner le total par seconde des vibrations simples que j'ai comptées dans diverses expériences, écartant tous les chiffres douteux, ce qui m'obligera à laisser de côté un grand nombre de documents utilisés jusqu'ici.

Les chiffres relatifs à un même tracé et réunis par des accolades indiquent les vibrations simples qui entrent clairement dans les vibrations complexes, comme fig. 96 et 106. Les chiffres imprimés en caractères

gras marquent les octaves aiguës par rapport aux notes voisines sans que l'octave grave apparaisse dans le tracé.

§ 2. — Mesure de la hauteur des sons.

Je commence par citer quelques mots de M. le docteur R. recueillis à l'aide de l'inscripteur de la parole (A) et de l'explorateur électrique du larynx (L). Les tracés de l'inscripteur de la parole sont empâtés et ne laissent voir souvent que l'octave grave. Mais ceux du larynx sont remarquablement beaux. J'en reproduis un :

Fig. 115. Vsse D.

L.

A.

b----------*a*----------*f*----------*a* (Dr R.)

p--a--p--a
360 360
280 280
440 440
320 320

p--a----b----a
280 280 300
240 240
280 240 240
280 260 260

b----------*a*----------*f--a*
220 280.360.240 320
220 320.280 320.360
200.240 300.300.280 300.280.320

k--a---g---a
320 280 280

t--a---d---a
320 280 320

ε--a---j---a
400 280 320
360 240 320
360 245 320

f--a----------*v---a*
320.300 245 300
320 240 340.280

m---an---a
280 480 480
L. 240 520
A. 480
L. 580 480
A. 260

Je passe maintenant aux sons de mon patois.

VOYELLES ISOLÉES

Vibrations du larynx (expl. électr.). Les voyelles *á*, *é*, *í*, *ó*, *u*, *ü*, *œ* prononcées à la suite les unes des autres ont donné constamment dans une série d'expériences 280 v. s. à la seconde.

GROUPES DE DEUX SYLLABES

Vibrations du larynx (expl. à air) :

p--a--p--ạ, avec un accent intentionnel sur la finale.
360 640

p--a--p--a, prononcé à l'ordinaire [1].
360 460

Vibrations du larynx (expl. électr.) :

à--p--à	*a-p--a*	*im f-ấ*	*dè lấ kăɛ---ẹ̆----tẽ*
300 360	260 400	300 320	480 400
			560 480
			600 520

Vibrations du nez recueillies avec l'explorateur électrique appuyé sur une narine :

õ--b--õ	*õ--f--õ*	*õ--v--õ*	*õ--t--õ* [2]
300 340	320 360	320 360	320 360
õ--ɛ--õ	*õ--k--õ*	*õ--j--õ*	*õ--r--õ*
320 360	320 360	340 420	340 400
	360 400		

Vibrations des lèvres recueillies avec la capsule exploratrice. — Vibrations de l'air :

	v----a-----v-----a		*v-----a-----v-----a*		*v-----a-----v-----a*	
Lèv.	260	280	260	280	240 280	260 320
Air.	{ 320 { 640	{ 340 { 680	{ 320 { 640		{ 280 { 560	{ 320 { 640

Vibrations du larynx et du nez (expl. électr. et explorateur du nez) :

	af----ba	*a---mm---a*	*a----m----a*	*a----n----fa*	*ap----ŋ-----a*
N.		300	320	280	320
L.	280 320	280 300 320	320 320 340	280 280 320	280 320 320

[1] Voir fig. 110. || [2] Fig. 107.

Vibrations du larynx (expl. électr.) — Vibrations de l'air (inscript. de la parole). — Les vibrations de l'air sont empâtées; celles du larynx ne sont nettes que pour les consonnes.

p--a--b--a

A. 320 300
320 **600**
300 300
340 360
340 320

f--a---v-----a

A { 320
640
560
600
{ 160
320 300 320
640

t--a---d------a

L. 320
A. 320 320 { 240
... [360]
720
L. 260
A. 300 320
L. 280
A. 280 320

k--a-------g--------a

A. 560.480 440 (?)
L. 300.280
L. 260
A. 320 320

ga---ka

360 360.**720**

ɛ--a---j---a

A. 320 320

s--a----z---a

L. 260
A. 320 320
L. 280
A. 300 340
L. 270
A. 280 340

L'empâtement du tracé des vibrations de l'air ne permet que rarement de distinguer la note sentie quand elle est associée à l'octave grave. Elle apparaît surtout quand elle s'en détache, comme dans le dernier mot que je viens de citer.

GROUPES DE TROIS ET DE QUATRE SYLLABES

Vibrations du larynx (expl. électr.). Elles sont fort belles.

p-a-p-a-p-a
320 360 360.410
300 360 400

p-á-p-á-p-á
290 360 400
320 360 410

p-ò-p-ò-p-ò
380 380 400

p-ǽ-p-ǽ-p-ǽ
340 360 400
400 360 440

p-ō-p-ō-p-ō
360 400 440

p-à-p-à-p-à
360 360 400

Vibrations du larynx (expl. à air) :

p-a-p-a-p-a
400 360 440

a-p-a-p-a-tp-a
480 400 360 440

PHRASES ET DIALOGUES

Les phrases ou parties de phrases qui suivent ont déjà été traduites dans le chapitre précédent. Quoique l'ordre, dans lequel elles sont rangées, ne soit pas le même, on les retrouvera sans peine, les feuilles d'expériences étant désignées, comme plus haut, par des chiffres romains, et les lignes par des chiffres arabes.

Vibrations du nez et du larynx. Les tracés sont ordinairement bons et d'une lecture facile. Les vibrations du larynx et celles du nez concordent. Celles du nez donnent souvent la gamme exacte avec l'octave grave. Celles du larynx ne donnent, sauf deux cas, que l'octave grave.

t--u n--ã--se--ŋ p--ä̃ by--ẽ

N. { 400 / 800

L. 400 360 400 360 320

V. 1. *m--õ p--ō--v py-ă-----r-----ĕ v p-ă--yr--ĕ*

N. 480

L. 480 440 440 420 420 440 300

kvä̃ vŭj--ĕ ō̃ n-----ō....

N. { 360 320 / 720 640

L. 480 400 320

.....fō̃ b pr-ã-----dr ẽ ɛ--ė--vä̃

N. 400 400 { 320.360 380.300 / 640.720 760 } { 380 / 760

L. 1,200[1] 300.320 380 { 400 / 1,200[1]

2. *pr pärt--ĭ dė pū̃ m-----ă---t---ĭ....*

N. .. .. 400 440 { 300 / 600

L. 400 400

3. *kė̃ blą̆ n' ė̃pĭj pă dė k tã k-ŭm kŏ fäzī̃ ã---t---ã*

N. { 360 / 720 { 360 / 720 400 { 240 / 480

[1] Vibrations très rapides et secondaires. 6 doubles par $\frac{1}{100}$ de seconde.

..... *ŭ——n br—ē—g pá t—ā* — 4. *k—ė d—ǫ́--tr--ė́ f—ė́* —

N. 360 360 400 440 400 500 440 300

L. 380 440 300

5. *s—ō ppă ĕ sa k--ĭ--t mm———ă sō kĭ*

N. { 400 / 800 } 420 380 360.420 480 420 { 240 / 480 }

L. 400 420 400 360 400

6. *fòrs ē pt--ĭ pr ā sū́*

N. 440 500 440 { 280 / 360 }

L. 400

VI. 1. *ā́p, v—ă! k--ŏ—k—ĭ* —

N. 360

L. 400 480 280

2. *l-ă bălŭs--ǫ́--d p--ǫ́--trĭ--ŋ*

N. 260

L. 320 380 400 300.260

4. *j—ŭ-g, p-ė---t---ĭ — œp! g—œ́--lā́--r!* « heup! gueulard! »

N. { 320 / 640 } 360 { 280 / 560 } 400 380 360

L. 280 400 340

VII. 1. *y ā---t—ā b ɛ--ā—tă.*

N. { 140 / 280 } 180 360 160 { 160 / 320 }

L. 140

2. ....*t--ŭ s—ē b s——ē——fi-lă sū́ tĕ....*

N. 320 400 380 { 360 / 720 }

L. 380 400 320

....*u p—i——k' bè b——y——ē*[1]

N. 320 360 300 320 320 340 { 320 / 640.640.560 } 280.240

L. 320 320 320

[1] Voir fig. 106.

3. — *ĭ——n pŏ pā́ ɛ--ā—tă kŭ-m ŏ f—ṓ*[1] *p-ăs k—ĭ s-ŭ*

N. { 360 / 720 } 400 400 400 360 400 400.400.**600**

L. 360 400 420 360.320 360

tŭ r—ṓ—ɛ—ŭ. — 4. (*kā pās tŭ?*) *ĭ k—r——ĕ k v ɛ—ā-trĭ--ĕ*

N. 400 { 400 / 800 }

L. 400 300 360 480 440 440 500

s—ĭ v—ė--v f-ŏ-rs—ā́--v—ĕ[2] *ẽ ptĭ——y——ŏ.* — *ĭn*

N. 400 480 440 { 480 / 960 } { 400 / 800 }

L. 400 380 400 480.440 440 320 400

kr——ĕ p-ā́. — 5. (*kĭ pŭj*) *ĭ f—ė—r-ḕ ɛ--ṓ—f—ă d--ė s-ĕr*

N. 480 600 460 460 440 440.420 400 500

L. 340 460 400 420 400

ŭn ɛ——ṓ——s k-ĭ ă--tăɛ-rḕ ṓ---t---ū́r

N. 400 **640**.300 440 440 440 { 360 / 720 }

L. 400.320.300 320 440 460 480.420.360

d-ā́ k-ṓ. ŭ p'r—ėtė—n——ā[3] — 6. *kė kwḗ bõ pr*

N. 480.360 { 320.240 / 640 } 360 380 440 440 480 440 (?)

L. 320.260 380.440 440 (?)

f-ė́r p—ă---s---ă k—ŏ—k—ĭ ĭ pr——ā--d--rī́

N. 440.400 440 480 440 { 300 / 600.**600** } 240 440 500 480.480

L. 400 440 480 440 300 500

b ẽ l ĕ d p-ŭ------l ă—t—ŭ

N. 480 440 { 220 / 440 } **440** 440 { 440 / 880 } **600** { 360 / 720 } **560.580.560**

L. 480 440 440 300 360

8. *m-ḕ ĭ n'-----ḕ pā́ ẽ kĭt ū́.* —

N. 520 440 440 440 400 (?) { 280.240 / 560 }

L. 440 440 440 280

---

[1] Voir fig. 57. || [2] Fig. 38 (la ligne nasale manque dans la gravure). || [3] Fig. 49.

ā——*n* *ȧ*——*tŭ* *tĕ ?* —
N. 480 480 440 500
L. 480 480 480

VII. 1. *ĭn krĕ pä. k—ĕ—l ɛ—ė—t—ī ɛ—ă—t lʒŏ tŭ kȧs—ȧ kl—ė.* —
N. 320 440 420 480
L. 400 280
(*km—ȧ*) *k—ŏ—k—ŏ—t—ĕ* *ă*——*vy*——*ā* *p—ō—ɡ—ŭ.*
N. 520 480 600 520 400 400 440 { 360 / 720
L. 440 280
ē *s—ė—r k-y-ă-t-ī* *ɛ—ȧ* *l—ȧ*
N. 480 520 380 420. { 360 / 720.680.640 { 360.360.320 / 720 720
L. 480 360
p—ĭ—k—ȯ *n*——*ā* *d—ī—s—ĭ kė l-ȧ fœ̄ʟ*
N. { 320 / 640 **520** 400 480 520 720
L. 520 (?) 480 400
dĕ r—ō——*dr ăt—y*——*ā bŭ—n* *ă—t—ŭ*
N. 560 440 400 **600** { 300 / 600
L. 560 420 360 **600**
ă——*v—ĕ—k* *d*——*ȩ̄* *m*——*ė*
N. 440 520 { 360.280.280 / 720.560 440 400 { 360 / 720.**740** { 240 / 480
L. 500 240
3. *t—ȧ—ʒ ă*——*b*——*ȩ̄*——*ʟ*——*ĕ* *ā*——*n*——*ā—t—ĕ—l—ė ăɡŭ*
N. 600 560 520 560 500 400 440 360
L. 560 440 360 360 400
k-t—ā năd ? — *wa*, etc. — (Le reste serait bon mais n'apprendrait rien de neuf.)
N. { 360 / 720 600
L. 360

Les tracés suivants sont empâtés. Le larynx ne donne que l'octave grave du son marqué par le nez, la contre-octave du son réellement émis.

I. 1. *ã--t--ã-t---ŭ ɛ---ã---t--ă kæ̃ kuk--u ? — t---ă !*
N. 440 480
L. 240 240 200 200 280 320
ẽk-u-t, ɛ-ã------t-tæ̃ s--õ su !
N. 480.440
L. 300 520
wẽ k--õ--t--ã, t--a !... — (kŏ păs dèsũ tĕ),
N. 560 640
L. 300
s--ẽ k-t-ŭ pŭj ã--t--ã-dr. tæ̃ɛ
N. 540 560 480 560
d'-ã pr--ã--dr ẽ..... —
N. 520 480 560

II. 3. *k--ŏ--n fæ̃ p--æ̃ b--õ p--ă--s--ă sũ klẽ f--ŏ--s--æ̃*
L. 400 480 520 440 480 360 730

III. 1. *k--ã ōrã̃-tŭ ăɛbă ? — 2. pæ̃ ẽ--k--ĕ--r. —*
N. 520 460
L. 300.260.240
4. *tæ̃ k--ĭ ẽ jŏlĭ p-õ--p--õ !*
N. 480 400 520 560
L. 280
ã-t l'æ̃-tŭ pr-ĕ t---õ p--õ--p--õ. —
N. 600 560 560
L. 300 280 280 280 240
5. *kæ̃ p--õ--p--õ ! ĭ l'ẽ ă--ɛtă ă t-õ t--õ--t--õ....*
N. 480 600 480 600 { 280.200 / 560
L. 300 260 300 280
6. *....dy-æ̃-bl̥ t-ŭn ã----$\frac{m}{p}$----ũr !*[1]
480 440 440 480
240 240 220 220 240
8. *....ŭ tĕt k-ŭm ẽ bĭk--ĕ*
520 480
320.260

[1] Voir fig. 41.

IV. 1.	*lŭ bĭk—ĕ*	*nè tĕt—ā*	*pá*	*tā kkŏ.*	
N.	400	480	520		
L.	400	400			

RÉCIT

J'ai choisi comme exemple de récit le commencement du conte du Petit Poucet qui fournit des intonations très variées. Voici le texte et la traduction :

ē jŭr kŏ y ăvĭ ŭn ŏm ĕ
ŭn fæm k ăvyā sĕt āfā.
lè pŭ jĕn, k ătĭ grŏ kŭm
rĕ, săpèlăv l ptĭ pŭsĕ.
y ătyā mălærŭ, mălærŭ
kŭm lá pyérĕ : ĭ n'ăvyā,
bŭn jā! pá d kĭt
pā ă mĭjă. ē sĕr kè lŏm
ĕ lă fæm ètyā ă s eŏfá, lŭ
pĭè sŭ lŭ lādiĕ : « k vŭ-tŭ,
mă pŏv fæm, kè dĭsĭ lŏm,
fŏb kè nājā lŭ părdr :
ĭn pŏ pá lŭ vĕr sŭfrĭ pŭ
lōtā. »

Un jour *ça* y avait un homme et une femme qui avaient sept enfants. Le plus jeune, qui était gros comme rien, s'appelait le Petit Poucet. Ils étaient malheureux, malheureux comme les pierres : ils n'avaient, bonne gent! pas *de quitte* (même de) pain à manger. Un soir que l'homme et la femme étaient à se chauffer, les pieds sur les landiers : « Que veux-tu, ma pauvre femme, que dit l'homme, faut bien que nous allions les perdre : je ne puis pas les voir souffrir plus longtemps. »

L'inscription d'un morceau de quelque étendue ne se fait pas d'ordinaire sans de nombreuses lacunes. Pour les combler, j'ai renouvelé plusieurs fois l'expérience tant avec l'explorateur à air qu'avec l'explorateur électrique.

Je donnerai d'abord tous les renseignements que j'ai recueillis, et puis je tâcherai de les fondre en une notation unique.

Je désigne par L. A. les vibrations laryngiennes prises avec l'explorateur à air, par L. E. celles qui ont été recueillies avec l'explorateur électrique, par L. les vibrations linguales, par N. les vibrations nasales. Les chiffres arabes désignent les diverses expériences. Dans le relevé qui suit, je m'attache de préférence aux parties qui complètent la meilleure inscription.

		ē	*j*-----*ū*----*r*	*k*----*ŏ*	*y*----*ă*----*v*------*ī*			
L. A.	1.	400	440.460.520	340			320	480
	2.	520	600	440.440	380	400	360	420.440
	3.	480	520.520	400		360		360
L. E.	2.	280	240	300		240		240.240
	3.	320	320					320
	4.	400	380					400.400
	5.	320	280					280
	6.	320				300		280

		ŭ--------*n*		*ŏ*-------*m*		*ĕ*	*ŭn*	*făm*
L. A.	1.	440	360					
	2.	400.400	360	320			320	400
	3.		360					
L. E.	2.	320	600 (N) / 150	320	280.240	280	360	240.400
	3.			320	320	320	320	320
	4.							400
	5.	280		320	320	320	320	320.320
	6.	300		320	320	320	320	300

		k--*ă*--*v*--*y*-------*ā*		*s*-----*ĕ*------*t*	*ā*--*f*-----*ā*.		*l*--*ē*
L. A.	1.	300	360				320
	2.						
	3.	360					
L. E.	1.	240 160	280	240	200	240 (?)	200
	2.	280	440 (N) / 300	240	280	280.240	200
	3.	300		320.280	320		
	4.	400					
	5.	280	300	300	340	320	330
	6.	300 280	400 (?)	280		320	300

		p--------*ū*	*j*--*ĕ*-----*n*	*k*--*ă*--*t*--*ī*	*g*-----*r*--------*ō*	
L. A.	1.	380 400.380			360	320
	2.	480.440	340	480	360	380.340
	3.	400				
L. E.	1.	200	200	200 220		220
	2.	120	240	220		
	3.		320	300		
	4.	260		360		360
	5.	330	320	280		330
	6.		360	250		300

		k-----ŭ-------m		*r--ĕ*	*s--ă--p--ė-----l--------ȧv*				*l--ė*	*p--tĭ*
L. A.	1.	280	320					400		
	2.	320								
	3.	400	320					400		320
L. E.	1.	200	560 (N) ...	200	200	240	240	560	480	
	3.	360			320			320		
	5.	330		320	300			280		
	6.	280 200		320	260			320.300	300	300

		p--ȧ--s--ĕ.		*y-----ă--t--y--------ā*			*m-----ă----læ̆-----r-------ȧ*				
L. A.	1.			400	440		520	340			
	2.		320	340		340.260	280	360	280	320	300.360
	3.	360		340		320	280	320	320	340	320.300
L. E.	3.	320									280
	4.	360						340	340		
	5.	320						280			
	6.	360		320		360			280		320
	7.	280									340

		m-------ă-----l--æ̆--r--ȧ				*kŭ--m*	*l--ȧ*	*p--y------ė--r--ĕ*		
L. A.	1.	320	480	440	360					
	2.	320	300	360	320					
	3.	320	320		340					
L. E.	3.		280			280		280		
	4.				340	320				
	5.		300			280.280		320	340	
	6.		300	280	300	280.300		280	320	320
	7.		340		360	240	320		280	

		l n--ă----v-----y-----ā,				*b--ŭ--n*		*j-------ā!*		*p-----ȧ*
L. A.	1.	320			320	280	360	320	360	
	3.	360		360	420		340	320	360	
L. E.	3.	320								320
	4.	320			320					
	5.	280			320					
	6.	310 300	280	300	320			260	300.320	300
	7.	400			400				400.360	380

	d--ė	*k-ít*	*p--ā*	*ă*	*m-íj--ă.*	*ē*	*s-----ĕ-----r*	*kė*	*l---ŏ-------m*
L. A. 1.		360					360.300	360	
L. A. 2.						320	340		
L. A. 3.	360	360					320.360		
L. E. 3.			320		320		360		300
L. E. 4.						320	300		
L. E. 5.			300		320				300 320
L. E. 6.			320	290	320 300	320	300		300 280.280
L. E. 7.			340		360	400	400		360 340.320

	ĕ	*l--ă*	*f--ă̆-m*	*ăty-----ā*	*ă*	*s--ė*	*ε--ó--f-----ă*
L. A. 1.	360	320	360	360.280	280 / 560(?)		
L. E.							280 360.340
L. E. 3.		320	320	320			320
L. E. 5.		320	320		320	320 320	316
L. E. 6.	320	280.300	300	320			320 320
L. E. 7.			340				340

	l-----ū	*pī---------ĕ*	*s-----ū*	*l-------ū*
L. A. 1.	320.340	340.300	340.300 320	340.280
L. A.		320.400.340 (L) / 320.400	360	400
L. E. 5.				300

	lā-----dī---ĕ,	*lū*	*dr-----ō----------l,*	*īl*
L. A. 1.	250.400 380	360.320.340	380	360 300
L. A. 3.	350 320		280.350 (L) / 280.350	300
L. E. 3.	280			
L. E. 7.	320			

	ă----ty-----ā	*kŭε--ā*	*kv----ŭ-----t--ŭ*	*m----a*	*p--ō--v*	*f---ă̆----m,*
L. A. 1.	320 320 300	280	400.360 440	480.400	340	280
L. A. 3.		280			360	
L. E. 3.	280 280	320				
L. E. 5.				280	280	340
L. E. 7.	320 300	320		400.400		340.300

	k--ė	*d--ī--s--ĭ*	*l---ŏ--m.*	*f-----ō-----b*	*k--ė*	*n--ā--j--ā*	*l-----ū*
L. A. 1.	360 280	300		420.320	360		340.380
L. A. 3.	300	300		330			400
L. E. 5.		320	300			360 320	
L. E. 7.			300				

	p--ă--rdr.	*ĭ--n*	*p-----ŏ*	*p--ȧ*	*l--ŭ̇*	*v--ĕ̇--r*	
L. A.	1. 460	360.320	320.300		360.280	320.360	
	3. 360				{ 320 { 640		
L. E.	5. 340	300	320	320		280.320	
	s--ŭ--fr---ĭ	*p--ŭ̇*	*l--ō--t--ā.*				
L. A.	1. 320	320	280				
	3.	340					
L. E.	5.		320	320			

Il est assez facile avec cela de restituer une notation complète du morceau. Je le fais en choisissant pour base l'expérience L. A. 1., et en la complétant soit avec des chiffres empruntés aux autres, soit avec des chiffres que je suppose d'après l'ensemble des données obtenues. Les chiffres empruntés sont mis entre crochets; les chiffres supposés sont marqués d'un astérisque. J'ajoute les notes musicales les plus rapprochées du nombre des vibrations. Les chiffres indiquent la gamme d'ut [2]; mais il faut les doubler pour avoir la gamme naturelle. Nous avons rencontré çà et là l'indice que le son inscrit est à l'octave grave du son émis.

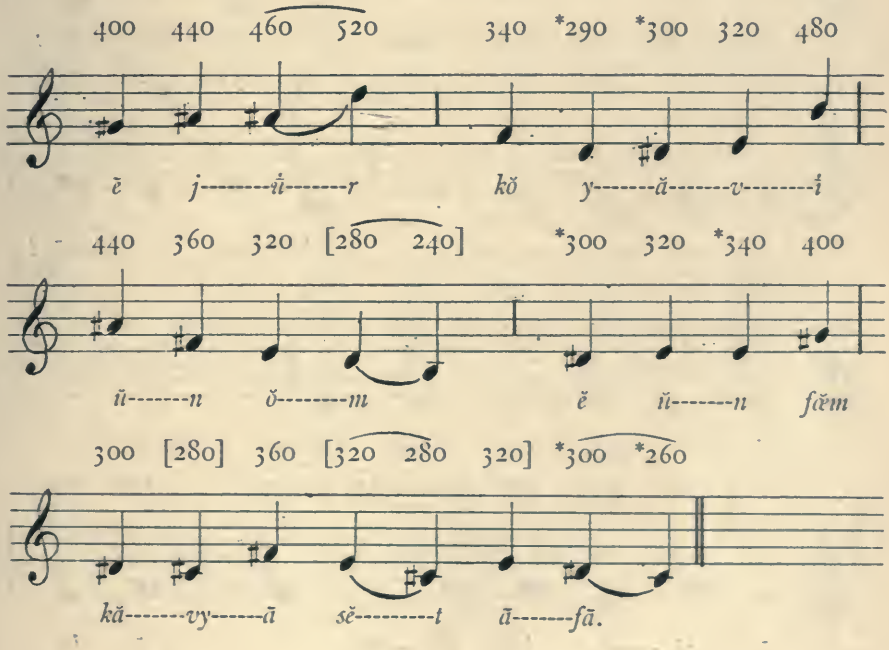

320 400 380 [480] [400 440] 360 320 *300 280 320 *360

lè pū jĕn, kă----tī g------r-----ō kŭ----m rĕ,

*320 400 *360 [320 360] *300

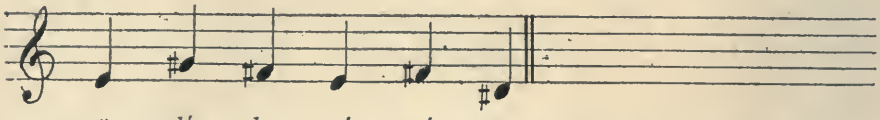

să------plăv lè ptī pū------sè.

[320 340 340 260 280 360 280 320 300 360]

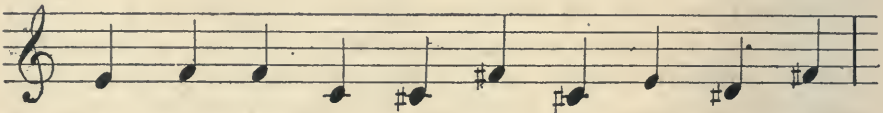

y--------ă-------ty-----ã m-------ă-------l--------œ-------r--------ū,

320 480 440 360 [340 320 280] [340 320]

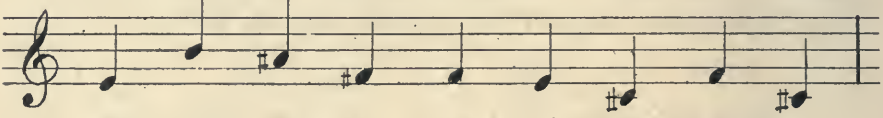

m-------ă--------lœ------rū kŭm lă py---------ē-------rĕ :

[310 300 280 300 320] 280 360 320 360

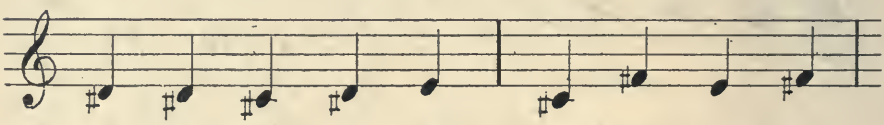

ĭ nă-------v--------y-------ã, b-------ŭn j---------ã !

[300 *290 320 290 320 300]

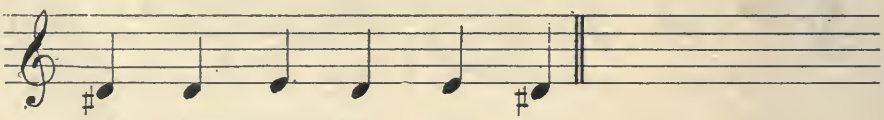

pā d kĭt pã ă mī-------jă.

[320] 360 300 360 [360 340 320] 360 320

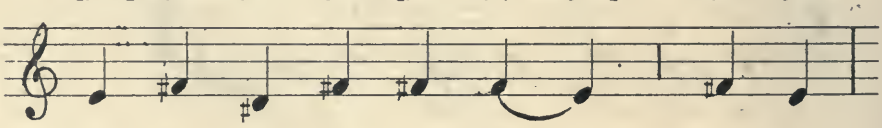

ē sĕ -----r, kè l'ŏ------m ĕ lă

360 *320 360 280 280 [280 360 340]

fǎm a---------tyā ă sè ɛŏ---------fā,

320 340 340 300 340 300 320 340 280 260 400 380

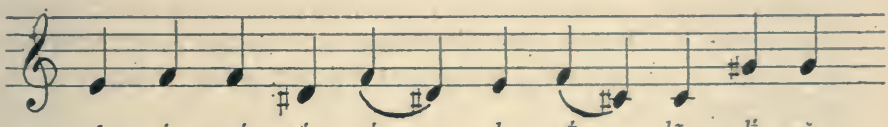

l------ū pī------ĕ sū l-------ū lā------dī-----ĕ :

360 320 340 380 360 300 320 320 300 *300 280

(lū drŏ------l ĭl̥ ă-----tyā kŭ----ɛā)

400 360 440 480 400 340 280 360 280 300 *280

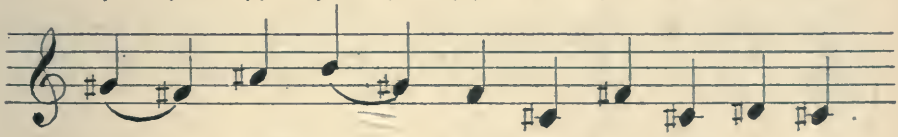

kvŭ----------tu? mă pŏv fǎm, kè dī------sĭ l'ŏm,

420 320 360 [360 320] 340 360 460 360 320 320

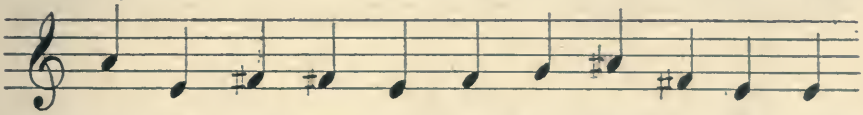

fō-------b kè nā-----jā l-------ū pǎrdr : ĭ-----n pŏ

300 [320] 360 280 320 360 320 320 280 *260 *260

pā̆ l--------ū v-------ĕr sŭ-----frĭ pū̆ lō-----tā.

A un moment où je ne savais pas encore si je pourrais déterminer la hauteur des sons par des moyens mécaniques, j'avais eu recours à l'oreille exercée de M. Ballu pour me renseigner sur ce point, et j'avais choisi comme thème les quelques phrases que l'on vient de lire. La notation qui fut faite alors est assez semblable à celle que j'ai obtenue peu après à l'aide de mes appareils. Les différences, en effet, tiennent soit aux variantes inévitables du débit, soit à ce fait que, pour rendre plus facile la tâche de M. Ballu, j'avais élevé le ton habituel de ma voix.

Depuis, environ deux ans après, j'ai eu l'occasion de demander à mon compatriote, M. Dumas, chef d'orchestre et violoniste, une nouvelle notation du même morceau, débité cette fois sur le ton ordinaire de la conversation.

Je livre ces deux notations, où, à travers certaines différences, on retrouvera le même fond. Ce sera comme une épreuve de mes moyens mécaniques, et en même temps un exemple de l'impression définitive que laisse dans l'oreille la hauteur changeante et souvent insaisissable de l'émission réelle.

NOTATION DE M. BALLU

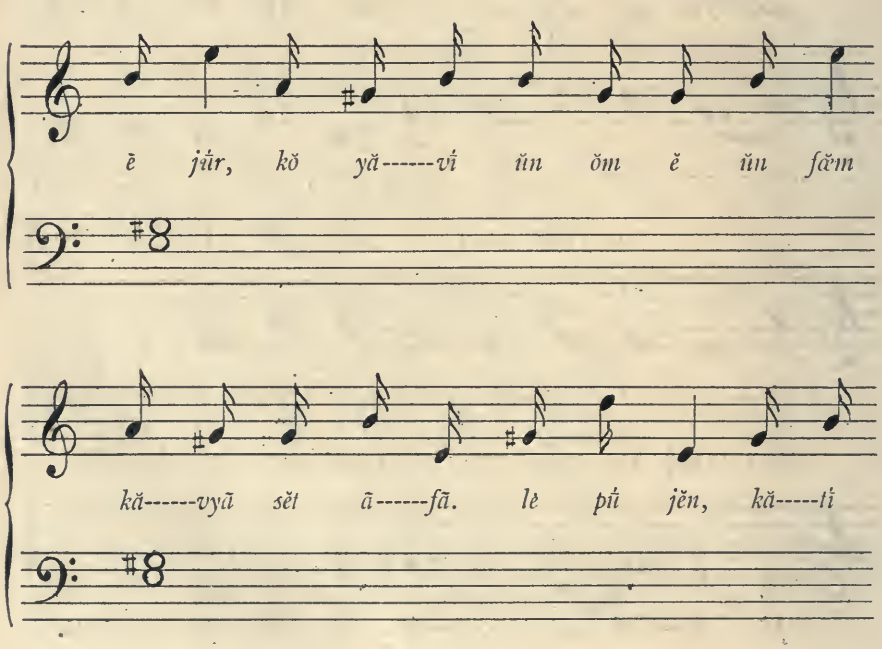

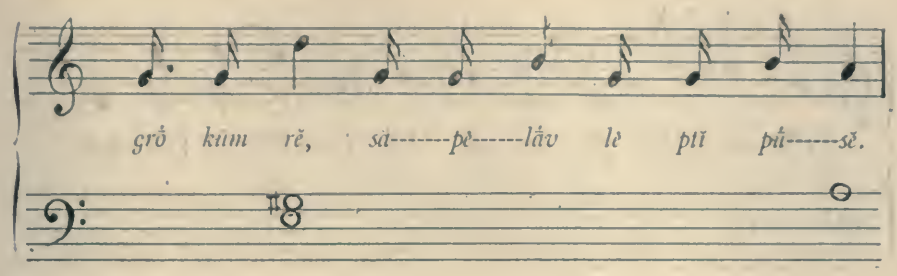
grŏ kŭm rĕ, sa------pe------lăv le ptĭ pŭ------sĕ.

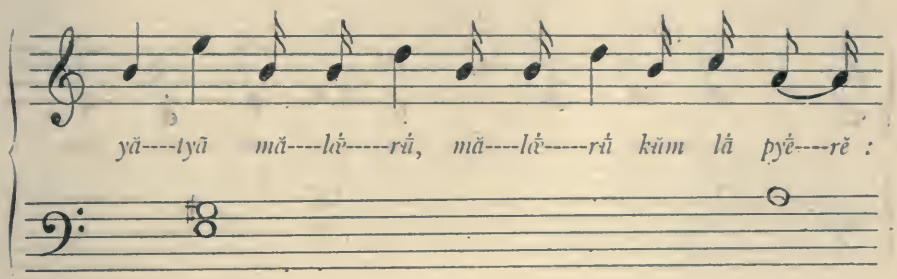
yă----tyā mă----lĕ-----rŭ, mă----lĕ-----rŭ kŭm lă pyĕ----rĕ :

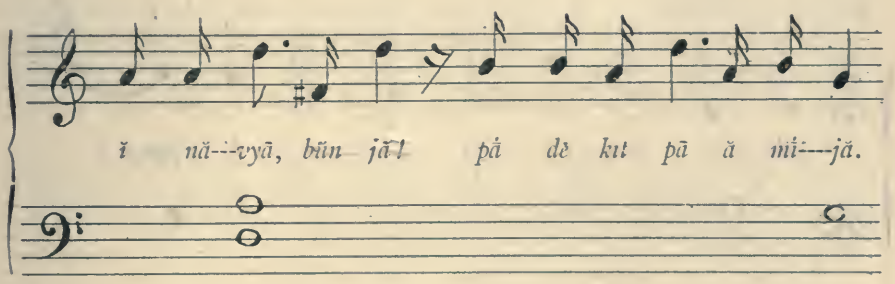
ĭ nă---vyā, bŭn jā-l pă de kıt pā ă mĭ----jă.

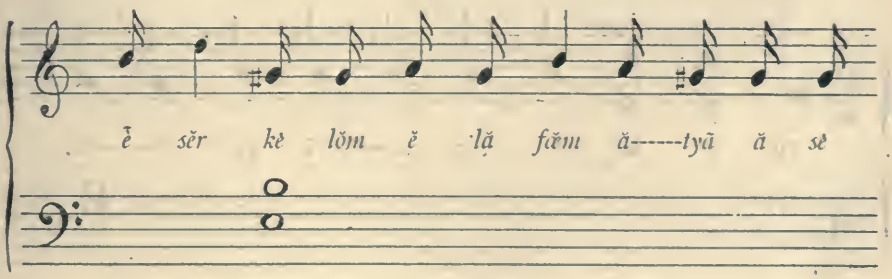
ē sĕr ke lŏm ĕ lă fĕm ă------tyā ă se

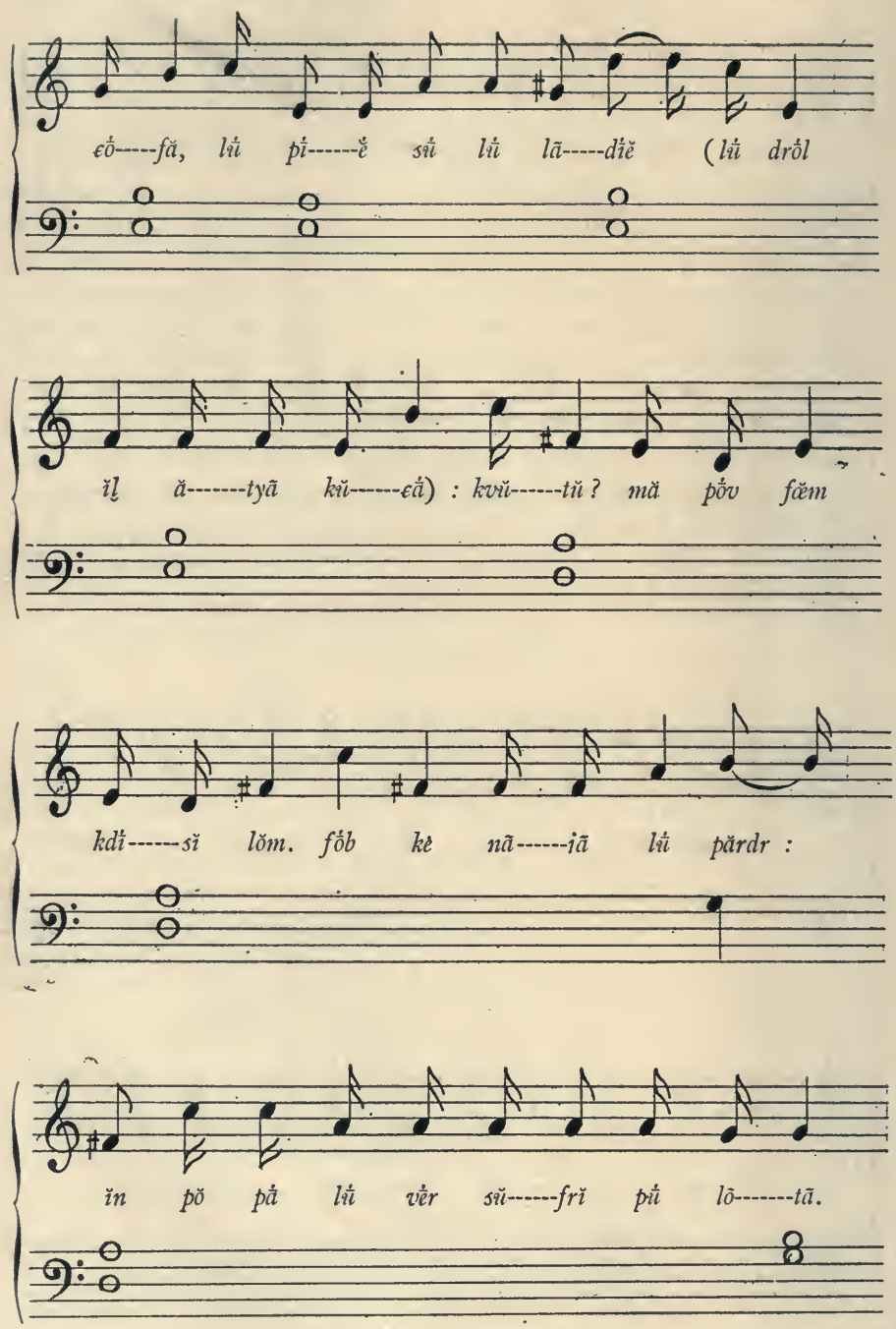
ɛō-----fă, lŭ pĭ------ĕ sŭ lŭ lā-----dĭĕ (lŭ drŏl
ĭl ă-------tyā kŭ------ɛă) : kvŭ------tŭ ? mă pŏv fĕm
kdĭ------sĭ lŏm. fŏb kė nā------iā lŭ părdr :
ĭn pŏ pă lŭ vĕr sŭ------frĭ pŭ lō-------tā.

NOTATION DE M. DUMÁS

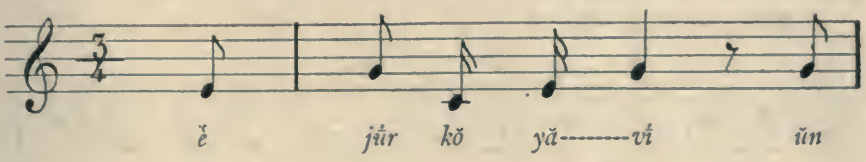

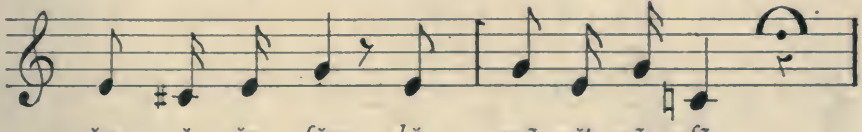

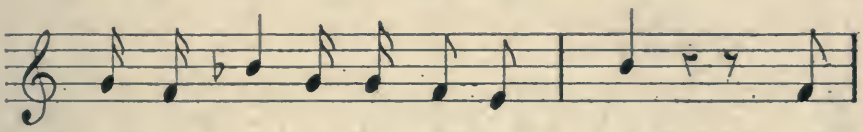

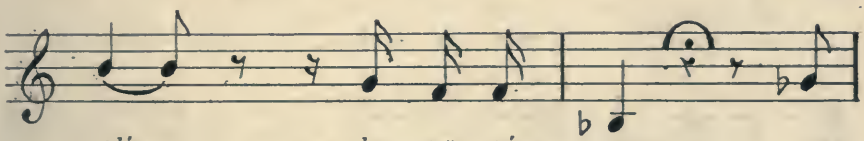

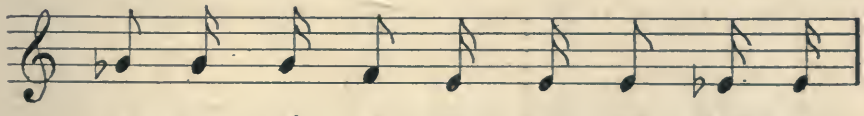

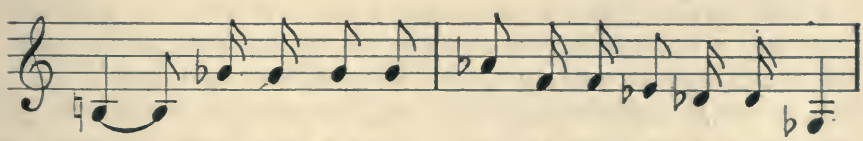

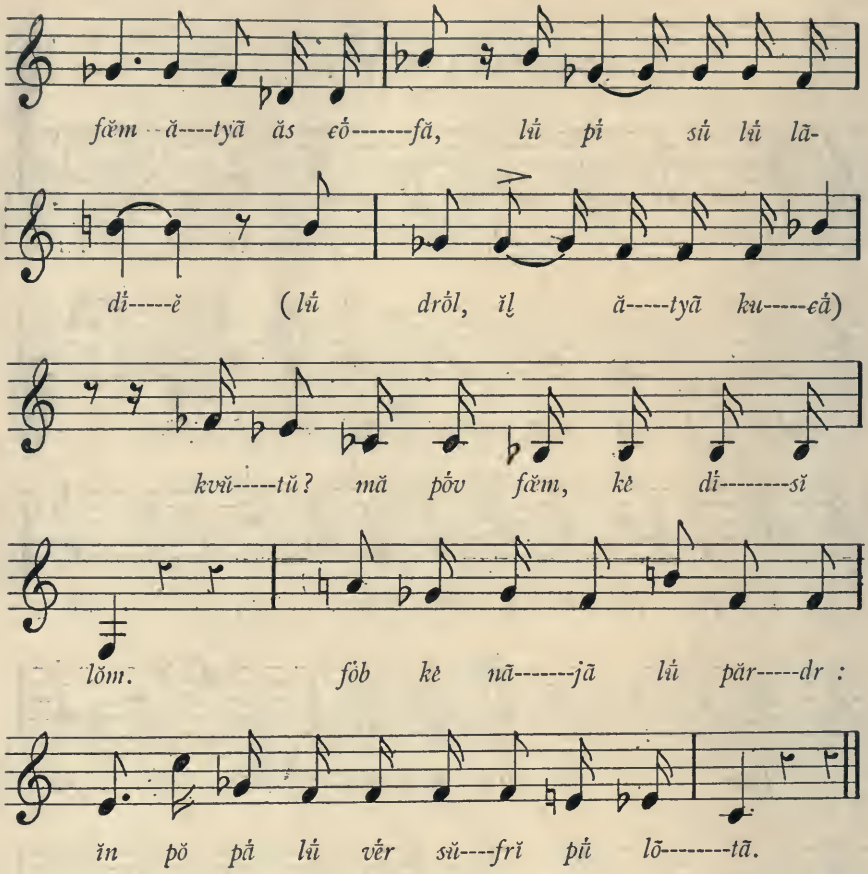

Les chiffres relevés dans ce chapitre nous permettent de faire les constatations suivantes :

1° Les voyelles isolées ne se distinguent pas, dans les limites de la voix ordinaire, par une hauteur musicale propre à chacune d'elles. En effet, émises à la suite les unes des autres, elles conservent sans peine le même ton (p. 122). L'expérience signalée p. 114 ne saurait faire difficulté, car les voyelles citées n'ont pas été prononcées dans le même instant, et puis les différences de ton qui existent ne peuvent être attribuées à la hauteur naturelle des voyelles, attendu que *ò* et *œ* ont été dits sur un ton plus élevé que *à* et *e*. Cette remarque nous permettra de pousser plus loin que pour la quantité notre étude sur le discours suivi, où nous ne serons plus astreints à ne comparer que des sons identiques.

2° Les consonnes sont en général moins aiguës que les voyelles
i k--r-----ĕ (p. 126), *ɛ--a-----j-----a*, etc. (p. 123), *s--a-----z-----a* (p. 123)
400 480 400 228 320 300 228 340
Plus rarement, elles sont du même ton : *k--a-----ɡ-----a* (p. 123).
320 280 280

3° D'ordinaire le voisinage d'une voyelle rend la consonne plus aiguë et celui d'une consonne abaisse le ton de la voyelle : *m----m-----a* (p. 135)
360 420 480
fa---va (p. 121), voir surtout le beau tracé reproduit fig. 115 :
320 300
b----------a----------f-----a
200.220.240 | 300.300.280 | 320.280.320.280

4° La voix (je veux dire la mienne) varie souvent de hauteur pendant la durée d'une même syllabe : *by----------ẽ* (p. 125)
640.640.560.480
baf--------a (p. 121) *at--------u* (p. 126).
340.360.340 560.580.560

Ces chiffres ne rendent qu'imparfaitement compte du phénomène. Il n'y a pas changement brusque de ton, mais progression régulière ; on voit très bien les vibrations devenir de plus en plus larges ou étroites, par conséquent de plus en plus lentes ou rapides (voir fig. 115). Pour donner une idée exacte de la chose, il faudrait mesurer chaque vibration. On a pu remarquer, dans les tracés (fig. 73), que le régime du souffle varie aussi pendant l'émission d'une voyelle qui me donne une impression unique.

5° Il existe un rythme musical, comme il existe un rythme temporel et un rythme intensif. Mais ce rythme nous apparaît moins entravé que les deux autres par les conditions matérielles de l'émission, et le plus apte par conséquent à rendre les nuances de la pensée.

Dans les groupes artificiels, il semble peu différent des rythmes déjà étudiés. Les mots de deux syllabes ont, d'ordinaire, l'accent d'acuité sur la seconde syllabe qui se trouve plus aiguë que la première d'un intervalle qui varie en moyenne entre un ton et un ton et demi.

Même, dans le discours suivi, lorsque rien ne contrarie le rythme musical naturel, nous trouvons la même différence dans les mots de deux syllabes. Ainsi nous avons rencontré *păsă* « passer » avec 400 et 480 v. s. (p. 126 et 128), *kăvyā* « qui avaient » avec 300 et 360 v. s. (p. 130).

Une seule expérience (p. 123) donne des résultats différents. Nous y trouvons :

1re syll. < 2e syll., 6 fois ; =, 6 fois ; >, 3 fois.

Comment expliquer ce fait unique ?

Je n'y vois qu'une seule raison. Je me suis livré à ces expériences immédiatement après des expériences analogues de M. le docteur R. qui, ai-je dit, est bourguignon, et qui a conservé la tendance naturelle à ses compatriotes d'élever la voix sur l'avant-dernière syllabe (voyez p. 121). C'est sous l'influence de ce que je venais d'entendre que j'ai dû modifier mon accent naturel. Ce fait a sa signification : il montre que l'accent d'acuité n'est pas bien solidement fixé chez moi sur la dernière syllabe, et qu'une cause légère peut en amener le déplacement.

Les groupes de trois et de quatre syllabes ont tous un accent d'acuité sur la dernière syllabe. La première syllabe a été une fois la plus aiguë du groupe. Mais cela n'a rien d'anormal, et n'empêche pas que le rythme musical ne concorde avec le rythme intensif et le rythme temporel.

Mais où une différence se manifeste c'est dans le traitement des atones, des toniques secondaires, et surtout dans les phrases.

Les groupes oxytons contiennent les formes suivantes, où les degrés supérieurs d'acuité ou de gravité sont marqués par la répétition du signe / ou \ :

1° \\ \ / 6 fois.
2° \ \ / 2 fois.
3° / \ // 2 fois.
4° // \ \\ / 1 fois.

Nous y voyons se dessiner les formes dominantes dans le discours suivi, dans lequel l'acuité suit une marche croissante ou décroissante et dépasse le cadre des rythmes intensif et temporel.

Les groupes terminés par une atone ont l'accent musical à la même place que l'accent historique, alors même que l'atone est devenue plus longue et plus intense que la tonique. Ainsi [*dè lā ka*]*eẹ̆tẹ̆* (p. 122) donne / \ — 440, 400 v. s. pour une durée de $\frac{7}{100}$ et $\frac{12}{100}$ de seconde. Il en est de même dans le discours suivi quand le mouvement de la phrase n'exige pas un déplacement de l'accent musical ; par ex. : *kŏkọ̆tẹ̆* (p. 127) : \\ / \ — 480, 600, 520 pour une durée de 6, 8 $\frac{1}{2}$, 11 $\frac{1}{3}$ centièmes de seconde ; *ăbặẹ̆lẹ̆* (p. 127) : / \ / \\ \\\ — 560, 520 et 560, 500 et 400 v. s.

6° La phrase est un chant dont la mesure suit l'intensité ou la quantité des syllabes, et la mélodie, avant tout, les mouvements de la pensée.

L'accent d'acuité frappera volontiers les syllabes les plus intenses et les plus longues, mais il n'y est pas lié. Les atones posttoniques peuvent le recevoir. Dans *ānātẹ̄lẽ ăçŭ?* « en ont-elles eu? » l'*ẹ̄* a porté l'accent temporel puisqu'il a duré $\frac{45}{100}$ de seconde, et l'*ẽ* final $\frac{3}{100}$ seulement; il a dû aussi porter l'accent d'intensité, c'est ainsi du reste que je le sens. Mais c'est l'*ẽ* final qui a reçu l'accent musical : 500 s. v. contre 400 à l'*ẹ̄* précédent (p. 127).

Inversement des toniques intensives peuvent devenir des atones musicales dans le corps même de la phrase : *kĕl ɛ̄ɛ̄tī ɛăt* (p. 127) : ˎ ˊ | ˏˏ ˊˊ — 320, 440, 420, 480 v. s.; *mō pṑv pyărẹ̄,....* (p. 124) : ˊ ˎ ˎ ˏˏ — 480, 440, 440, 420 v. s.; *mă pṑv fœm,....* (p. 132) : ˊ ˎ ˏˏ — 480, 340, 280 v. s.; *ī prādrīb ē lĕ d pul....* (p. 126) : ˏˏ ˊ ˎ ˎ ˏˏ ˏˏ ˏˏ — 440, 500, 480, 480, 440, 440, 440 v. s.

Les finales de phrases, lorsqu'elles sont conclusives, comportent une ou deux atones La B. *pṑtrĭn* (p. 125) : ˊ ˎ — 400, 360 puis 320 v. s.; [*pr fẽr*] *păsă kŏkĭ* (p. 126) : ˎ ˊ | ˎ ˏˏ — 440, 480 | 440, 300 puis 240 v. s.; .... [*k mā̆ kŏ*]*kŏtẽ ăvyā pōçŭ* (p. 127) : ˊˊ ˎ | ˏˏ ˊ | ˏˏˏ ˏˏˏˏ — 600, 520 | 400, 440 | 360, 280; ... *tā̆kè dṑtrẽ̆fẽ* (p. 125) : ˊ ˎ ˊˊ ˊ ˏˏ — 440, 400, 500, 440, 300.

Lorsque le mouvement de la phrase fait concorder les divers accents, l'acuité normale est accrue sur la syllabe frappée :

kā̆ pōpō!... (p. 128) : 480, 600 v. s.

Note sur les sons disparaissants.

Nous avons déjà eu l'occasion de considérer certains sons en train de disparaître, et nous avons pu constater que les premiers pas dans cette voie sont marqués : pour les consonnes sonores, par la perte des vibrations laryngiennes; pour les voyelles, par une diminution de l'intensité et de la quantité. Il serait inutile de revenir sur ce sujet, si je n'avais à rapporter un fait qui n'a pas trouvé sa place jusqu'ici et dont l'importance est considérable. En effet, il nous montre, non le commencement, mais la dernière étape d'une évolution; et il nous révèle la présence d'un je ne sais quoi qui remplace une consonne disparue.

Frappé par la différence qu'il y a dans le parler d'un Lorrain (La Chaussée, Meuse), entre *ā̆p* « arbre » et le composé normal *ā̆p,* différence

que j'attribuais au *p* représentant d'un ancien *b*, j'entrepris une expérience pour résoudre la difficulté.

Dans les tracés que je pris, rien ne décèle une articulation spéciale pour le *p* de *ãp* « arbre » ; mais un espace sourd marque la place de l'*r*, tombée pour l'oreille. La comparaison des deux tracés, si l'on rapporte l'instant où le larynx cesse de vibrer avec celui où les lèvres se ferment, ne laisse aucun doute à cet égard.

Fig. 116. Vsse C.

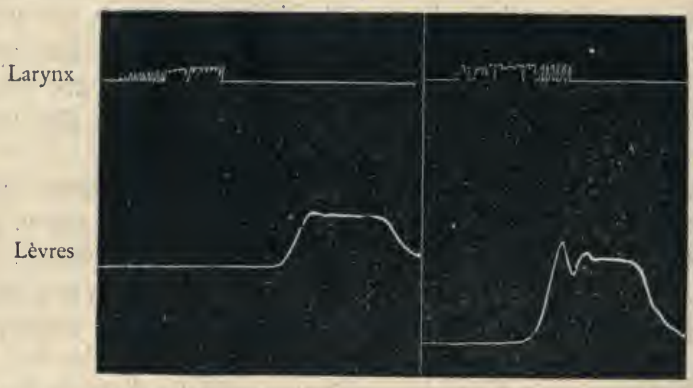

ã----------*p* (arbre) *ã*-------*p*

Qu'est-ce que cet espace sourd? est-ce un simple silence? est-ce un bruit? Sans avoir la certitude, je pencherais pour la seconde hypothèse en raison du son étrange qui frappait mon oreille et que j'attribuais à tort au *p*. A coup sûr, ce n'est plus une *r*.

Ainsi les lettres vivent encore alors que nous les croyons mortes, et leurs derniers moments nous échappent comme leurs premiers.

Les conclusions de cette première partie sembleraient appeler des modifications importantes dans la graphie de mon patois. Toutefois je résiste à la tentation de les faire. Comme elles échappent toutes au contrôle de mon oreille, je serais exposé à une foule d'erreurs. Je continue donc à écrire mon patois comme je l'entends. Le lecteur pourra toujours, pour des cas particuliers, se rendre un compte exact de la réalité en se reportant à ce qui vient d'être dit.

LE GÉRANT,

LA

MÉTHODE GRAPHIQUE

APPLIQUÉE A LA RECHERCHE DES TRANSFORMATIONS INCONSCIENTES DU LANGAGE

Tout le monde sait aujourd'hui que les langues ne sont pas immuables, que chaque génération reçoit cet instrument de la pensée humaine avec les amoindrissements inévitables à toute transmission. Ces modifications, trop peu sensibles pour frapper les sujets intéressés, transmetteurs et récepteurs, n'échappent pas toujours à l'oreille exercée du philologue. Mais, après une série d'observations sur le vif, celui-ci ne tarde pas à se convaincre que ses oreilles, comme les yeux du physiologiste, ne suffisent pas à leur tâche. Il devine que l'infiniment petit contient la raison de tout, et que l'infiniment petit lui échappe. Mais où est le microscope adapté à ses besoins?

On n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour rechercher cet instrument destiné non pas à doubler la puissance de nos oreilles, mais à les suppléer quand elles se récusent, à les contrôler quand elles se croient compétentes.

Scott avait créé son phonautographe pour fixer le son. Une membrane armée d'une soie de porc vibrait sous l'impulsion des ondes sonores sorties de la bouche et inscrivait ses mouvements sur un cylindre noirci. M. Schneebeli chantait des voyelles devant une plaque de phonographe et en recueillait les tracés sur des plaques de verre enfumées. M. Barlow proposait son lologographe qui ne différait pas essentiellement du phonautographe.

Mais, avant MM. Schneebeli et Barlow, des expériences, qui n'ont été continuées ni par les physiciens ni par les linguistes, avaient lieu au Collège de France, dans le laboratoire de M. Marey. Elles étaient moins ambitieuses que les essais que je viens de signaler; mais elles étaient plus pratiques et les résultats qu'elles ont donnés sont des faits acquis.

C'était vers 1876. Les esprits, qui n'étaient pas attirés comme aujour-

d'hui vers les microbes et les moyens de les détruire, étaient vivement frappés par les belles applications que l'éminent professeur faisait de la méthode graphique à la physiologie.

La société de linguistique de Paris comprit que la phonétique descriptive aurait à gagner par l'emploi des mêmes moyens. Une commission fut nommée. M. Havet fut chargée de diriger les expériences et le Dr Rosapelly, qui avait montré tant de sagacité et d'ingéniosité dans ses recherches sur la *circulation du foie*, eut la mission de les exécuter.

Nous devons à ces expériences de connaître la part que prend le larynx dans la production des consonnes sonores, et deux appareils, l'un nouveau, l'autre considérablement perfectionné : un explorateur des mouvements des lèvres et un explorateur du larynx (1875).

Mes recherches dans cet ordre de faits sont de beaucoup postérieures et n'ont commencé que dix ans plus tard. Les premières auxquelles je me livrai se rattachent plutôt à celles de M. Schneebeli qu'à celles de MM. Havet et Rosapelly.

Je cherchai d'abord une trace permanente de la parole et je la demandai à la colonne d'air parlante elle-même. Ce que je tentais, c'était donc de trouver dans la courbe la nature du son. Partant d'une idée que m'avait suggérée mon ami J. P. Deseilligny, j'arrivai à construire un nouvel appareil inscripteur de la parole[1] qui est en réalité un téléphone écrivant. J'ai choisi comme manipulateur, pour me servir de la terminologie du télégraphiste, un microphone de M. Verdin, à charbons horizontaux, et j'en modifiai l'embouchure pour lui donner une plus grande sensibilité. J'imaginai de prendre comme récepteur écrivant une membrane munie d'un levier amplificateur, placée dans le champ d'influence d'un électro-aimant, subissant lui-même toutes les variations électriques de la plaque microphonique. J'espère qu'avec quelques perfectionnements, on pourra en faire un bon instrument de synthèse.

Pendant que je travaillais à cet appareil, j'eus la bonne fortune de faire la connaissance de M. le Dr Rosapelly, qui est devenu pour moi un maître et un ami. Des problèmes de linguistique me préoccupaient, qui pouvaient être résolus par la méthode qu'il avait inaugurée. Il voulut bien faire les expériences nécessaires avec moi. De cette collaboration sont nés six ou sept nouveaux appareils. M. le Dr Rosapelly trouva le moyen de recueillir les vibrations nasales, et remarqua qu'il était possible de prendre l'éléva-

[1] Pour une description plus complète et la figure de cet appareil et des suivants, voir *Revue des patois gallo-romans*, fasc. 14 et 15.

tion de la langue au moyen d'un tambour placé sous le menton. De mon côté, je trouvai un nouvel explorateur du larynx qui donne non pas seulement des interruptions de courant produites par les vibrations laryngiennes comme le premier appareil de M. R., mais les vibrations elles-mêmes; un appareil pour explorer la langue sous le menton, un autre pour mesurer sa pression sur le palais, un nouvel explorateur des lèvres qui donne à volonté les mouvements de chacune des lèvres, ou seulement la résultante de ces mouvements, à savoir l'ouverture et la fermeture des lèvres.

Depuis, des recherches sur le régime du souffle émis dans la parole m'ont conduit à des applications nouvelles du tambour inscripteur, et m'ont mis sur la voie d'un nouvel explorateur de la respiration.

Enfin, j'ai construit un micromètre qui me permet d'apprécier aisément sur mes tracés $\frac{1}{20.000}$ de seconde.

Aujourd'hui, nous disposons donc d'appareils pouvant inscrire la parole elle-même d'une façon lisible, les mouvements des organes de la parole, et les vibrations de chacun de ces organes, larynx, langue, lèvres, fosses nasales, et jusqu'à celles des dents, c'est-à-dire avec la synthèse et l'analyse.

Avec ces moyens, nous pouvons non seulement observer le jeu des organes et enrichir la phonétique descriptive, mais encore, et c'est ce que je me propose de montrer dans cette communication, nous pouvons rechercher les modifications inconscientes qui se produisent dans un parler quelconque.

Les modifications qui transforment avec le temps la physionomie des langues sont de deux sortes. Les unes dépendent de notre nature spirituelle; celles-là n'ont rien à faire avec nos procédés mécaniques qui peuvent les inscrire mais non les expliquer. Les autres résultent des lois de notre organisme; celles-ci sont de notre ressort, et nous pouvons les prendre dans l'organisme lui-même avant qu'elles soient devenues sensibles à l'oreille.

Ces modifications comprennent trois ordres de faits. Les premiers résultent d'une tendance soit à diminuer, soit à exagérer l'effort organique qui bouche le passage à l'air phonateur. C'est ainsi que des instantanées latines sont devenues pour nous des continues : *saponem* = savon. Caput = *chef* — diminution de l'effort. Au contraire le *w* germanique est actuellement chez nous *g* — exagération de l'effort.

Les seconds sont dus à l'action du rythme qui s'impose aux mouvements successifs de tout organisme vivant. Ainsi des syllabes que nous croirions égales diffèrent de longueur; d'autres que nous voudrions produire avec

une même intensité ou une même hauteur musicale, si nous nous abandonnons, varient à ces deux points de vue. C'est sous l'influence de cette cause que les atones latines sont tombées, que *tabula* est devenue *table*, que nos *e* muets disparaissent, que *décolleter* est devenu *décolter*.

Les troisièmes doivent leur naissance à la tendance de notre organisme à l'économie dans les efforts successifs, tendance qui se manifeste par l'assimilation. Ainsi une consonne sourde entre deux voyelles tend à devenir vocalique : dans *saponem*, le larynx en mouvement pour *a* et qui devait reprendre ses vibrations pour *o* a persévéré dans le mouvement commencé et l'on a dit *sabon*, comme font encore les méridionaux. Inversement dans *abcès*, le larynx, qui doit cesser de vibrer pour *c*, devance le moment du repos et tend à changer le *b* en *p*, si toutefois la transformation n'est pas déjà accomplie.

Ces trois sortes de modifications se font, avons-nous dit, lentement, par des étapes insensibles à l'oreille.

Or nous sommes à même de les saisir avec nos appareils.

Les péripéties de la lutte vocale qui s'exerce entre la poussée de l'air et les organes de la voix nous sont révélées par le régime du souffle expiré ou par les mouvements de la langue. Nous pouvons mesurer le souffle et en apprécier la vitesse au moyen d'une embouchure qui conduit celui-ci dans un tambour inscripteur. Nous inscrivons les mouvements de la langue avec les appareils déjà nommés.

Les effets du rythme sont faciles à apprécier au moyen des inscriptions du larynx et du nez. La longueur du tracé donne la durée du son; le nombre des vibrations, la hauteur musicale. L'intensité est une conséquence de la mesure du souffle.

Enfin, les cas d'assimilation sont appréciés avec exactitude au moyen d'inscriptions simultanées, de nature à indiquer avec précision le commencement et la fin de chaque articulation, et la part qui peut être dans chacune attribuée au larynx. Ainsi, pour revenir à l'exemple que j'ai pris plus haut « *abcès* », disons-nous *apcès* par un *p*, ou *abcès* par un *b*, ou encore *abcès* par un *b* qui est un *p*, par l'absence des vibrations laryngiennes et un *b* par la faiblesse de l'articulation ? En inscrivant les mouvements des lèvres, nous aurions nettement la place réclamée par l'émission du *b*, c'est le moment où les lèvres restent fermées; et, en explorant en même temps le larynx, nous verrons si cette place est occupée ou non par des vibrations. Si les vibrations existent, c'est un *b* qui a été prononcé. Si les vibrations font défaut, on a dit *p*, ou une articulation sourde intermédiaire entre *p* et *b*. Une nouvelle expérience établissant la différence entre *p* et *b* peut résoudre la question.

Des expériences isolées sur chacun de ces différents objets serviraient à la phonétique descriptive, mais ne diraient rien sur le fait des transformations inconscientes qui seraient en voie de se produire. Pour s'éclairer sur cette importante question, il suffit de multiplier les expériences. Si toutes celles qui se rapportent à un même objet sont constantes, l'évolution est accomplie et l'ère des changements close pour le moment. Si, au contraire, nous rencontrons tantôt un fait, tantôt un autre, c'est que le sujet observé se trouve dans ce moment critique où une évolution, soit à son début, soit à sa fin, conserve l'indécision propre aux étapes transitoires.

Par ces moyens, nous pouvons donc saisir les phénomènes dès leur première évolution, en noter les progrès successifs et en fixer les dernières traces avant leur complète disparition. En un mot, la méthode graphique nous permet de saisir les transformations inconscientes du langage.

L'Abbé Rousselot.

Les pages qu'on vient de lire sont le résumé d'une communication faite au Congrès scientifique international des Catholiques, tenu à Paris, du 1er au 6 avril 1891.

Les deux articles suivants ont été présentés au même Congrès.

LA

PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

ET LA

PHILOLOGIE FRANCO-PROVENÇALE[1]

Vous avez vu tout à l'heure les ingénieux appareils de M. l'abbé Rousselot..., et vous avez une idée des recherches qu'on peut faire avec leur secours. Vous comprenez leur importance pour le progrès non seulement de la science phonétique, mais surtout pour celui des études linguistiques et philologiques... Leur emploi méthodique fait prévoir une nouvelle période grammaticale... M. Sievers[2], le savant germaniste, a défini la phonétique comme un domaine qui relève en même temps de la physique, de la physiologie et de la linguistique. Il appartiendrait au physicien et au physiologiste de la cultiver pour elle-même; le linguiste n'aurait qu'à s'informer des résultats de leurs recherches et à les utiliser pour l'explication historique de ce qui existe à présent. Malheureusement les physiciens et les physiologistes, auxquels on doit la fondation de cette jeune science, ne lui portent qu'un médiocre intérêt et ne connaissent pas les besoins des linguistes. C'étaient donc surtout les linguistes qui, marchant sur leurs pas, entreprenaient de la faire progresser : grâce à eux, bien des points obscurs ont été éclaircis, bien des observations utiles ont été faites. Mais, en général, ces phonéticiens-linguistes n'avaient pas une connaissance suffisante des sciences naturelles et de leur méthode; ils étaient donc forcément exposés à des erreurs et à des affirmations hasardées, s'ils ne préféraient pas lâcher prise, dès que se posaient des problèmes qui demandaient un examen plus sérieux. C'est pourquoi, malgré tous leurs efforts, justement les questions les plus délicates, où l'on avait le plus besoin de la phonétique, restaient sans réponse ou ne trouvaient que des réponses mauvaises ou peu croyables. Je pense à des questions comme celles de l'accentuation française, de l'expression physiologique et acous-

---

[1] Pour l'article complet, voir le compte-rendu du Congrès scientif. intern. des Cath., an. 1891. || [2] Grundzüge der Phonetik (2. Ausg.) Leipzig 1881, p. 1 s.

tique des mouvements de l'âme, des mutations combinatoires des sons, etc. Souvent on lisait des analyses même détaillées d'articulations qui demandaient des jeux de muscles absolument impossibles, des explications physiologiques faites par un philologue qui ne connaissait pas le premier mot de la physiologie... Pour être phonétiste, il faut d'abord se faire naturaliste, physicien et physiologiste... M. Rousselot a déjà ses rivaux[1]; il en trouvera, espérons-le, plusieurs encore, et bientôt il fera école. Par lui, la phonétique est retournée à son point de départ et est redevenue une science naturelle, ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Tout bon phonétiste qui veut qu'on le croie se fera donc dorénavant naturaliste et travaillera d'après la méthode des sciences exactes. Mais il y a une complication. La linguistique moderne demande catégoriquement qu'on étudie surtout et avec le plus grand soin les parlers vivants, les patois aussi bien que les langues littéraires, dans leur système phonique comme dans leurs flexions, leur syntaxe et leur lexique. Comme la phonétique d'une langue donne l'explication de beaucoup de phénomènes des autres parties de sa grammaire et de son lexique, c'est donc par elle qu'il faut commencer. Or, pour étudier la phonétique d'un patois, d'un parler vivant quelconque, il faut être phonétiste, et pour *être phonétiste*, il ne faut pas se contenter de prendre seulement acte des recherches phonétiques faites par des physiciens et des physiologistes, comme le dit M. Sievers; non, il faut se faire naturaliste soi-même. Ainsi, la linguistique moderne, la grammaire de toutes les langues vivantes, entre dans une nouvelle phase; après avoir été une science philosophique et historique, elle sera une science naturelle.

J'ai dit que l'état actuel de la linguistique moderne exige impérieusement une étude approfondie des patois qui ont réussi à survivre aux attaques de plus en plus dangereuses de la langue littéraire. C'est presque un lieu commun. Il y a longtemps qu'on sait quelles informations les patois vivants peuvent donner sur les parlers du moyen âge qui possèdent, en France, une riche littérature et dont ils expliquent la grammaire et le dictionnaire. Il s'impose de chercher, dans ces patois, les phénomènes naturels et artificiels qui déterminent le développement non seulement de la langue à étudier, mais de toutes les langues. La physiologie patholo-

---

[1] MM. Schwan et Pringsheim, dans leur étude sur l'accent français, Herrigs. *Archiv LXXXV*, 203 ss., et M. Ph. Wagner, *Ueber die Verwendung des Grützner-Marey'schen Apparats und des Phonographen zu phonetischen Untersuchungen* dans les *Phonetische Studien IV*.

gique ne veut ou ne peut pas se passer de la biologie et de la vivisection; la philologie des langues modernes exige qu'on observe, même sous le microscope, les conditions et les évolutions de leur vie actuelle, et qu'on dissèque leurs membres vivants. Bien longtemps la grammaire n'était qu'une sorte d'anatomie des langues mortes ou des périodes décédées des langues vivantes; cela était indispensable pour les langues classiques et était nécessaire aussi pour les langues modernes, puisque le présent trouve son explication dans le passé; mais, pour bien connaître le passé des langues et pour approfondir leurs transformations historiques, il faut recourir au présent et lui demander des moyens d'information. Quand nous connaîtrons bien les conditions de la vie actuelle des langues, nous serons mieux outillés pour l'examen de leur passé. Nous aurons aussi appris à nous résigner et à ne plus chercher l'explication de phénomènes linguistiques qui, par la foule de leurs causes possibles, éludent chaque investigation qui ne veut pas se perdre dans une mer d'hypothèses infructueuses.

La philologie française a souvent recouru aux patois actuels du Nord de la France pour y chercher l'explication de la grammaire et du lexique du moyen âge, surtout pour localiser des sons, des formes et des textes anciens. La philologie provençale a commencé, timidement il est vrai, à suivre cet exemple. On a profité aussi de l'ancienne langue d'oc pour élucider des questions de la grammaire française du moyen âge. On n'a pas négligé non plus les patois occitaniens dans des études comparatives embrassant tout le domaine roman. Mais on n'a pas encore pensé à utiliser les idiomes actuels du Midi pour l'histoire de l'ancienne langue française. Il ne sera donc pas superflu de montrer la nécessité de cette utilisation et d'indiquer le chemin qu'il faut prendre pour résoudre quelques problèmes qui ont déjà beaucoup occupé les philologues du français, mais qui attendent encore une solution satisfaisante.

La langue occitanienne a probablement marché de pair, dans son développement, avec la langue française, jusqu'au VIe ou au VIIe siècle. Après, elle a ralenti son cours, tandis que les dialectes du Nord ont pris une marche plus rapide et montraient déjà au IXe siècle un système phonétique plus avancé. Depuis, les langues du Nord et du Midi se sont séparées de plus en plus; les idiomes du Midi, réduits au XIVe siècle, à l'état d'incultes patois, se sont conservés dans leurs variétés avec une fidélité surprenante; les idiomes du Nord, soumis au XIe et au XIIe siècle à une révolution intense d'une grande partie de leur phonétique, et supprimés eux aussi, au XIVe siècle, en faveur de l'idiome de l'Ile-de-France, ont gardé leur plus grande mobilité et ont été souvent tellement modifiés

qu'ils n'accordent qu'un faible secours à l'étude de l'ancien français. Cette situation a pour conséquence naturelle que les patois actuels du Midi représentent souvent des étapes que les idiomes du Nord ont parcourues au moyen âge ou dans une époque préhistorique du français. Il est donc évident déjà, *à priori*, qu'il faut y chercher des éclaircissements pour l'ancienne grammaire française, au moins dans ces cas où les autres moyens d'exploration, l'observation de l'ancienne orthographe, des rimes ou des assonnances des textes français du moyen âge et l'étude des patois français du Nord, ne donnent pas de renseignements suffisants. Néanmoins, quelques exemples pour montrer la justesse de cette thèse ne seront peut-être pas inutiles.

Dans des manuscrits vieux français, on trouve souvent l'orthographe *lz*, *ilz*, pour une *l* mouillée suivie d'une *s*. M. G. Paris qui, le premier, a relevé ce fait[1], croyait que le *z* substitué à *s* servait à indiquer le mouillement de l'*l* précédente. Schuchardt[2] le contredit; d'après lui, le *z* marquait, au contraire, la suppression du mouillement. Dans des formes comme *amirailz*, *genoilz*, etc., « on conserva l'orthographe habituelle du mot tel qu'il se présentait sans signe de flexion, et l'on préféra marquer le changement de prononciation par la lettre de flexion (*z*). » « Le fait que *ly-s* s'est réduit à *l-s* est naturel, les sons mouillés demandant à être placés à la finale ou devant des voyelles. » « Les formes modernes : *genouil-genoux*, *œil-yeux*, *travail-travaux*, renvoient clairement aux formes anciennes : *genoil-genols*, *oil-ols*, *travail-travals*. » J'ai soutenu[3] que ce *z* après les *l* mouillées ne marquait ni le mouillement, ni la suppression du mouillement de l'*l*, mais tout-simplement l'ancienne prononciation de *z*=*ts* ou *dz*. M. Chabaneau[4] expliqua : « le *y* engagé dans la consonne complexe *lh* se détache de *l* pour s'unir à *s* et donner à cette consonne de quoi former un son plus sifflant. » D'après lui, *soleilz*, *oilz*, etc. auraient perdu d'abord leur *l* mouillée, l'*y* de *l* mouillée ayant donné, avec *s* de la flexion, la combinaison *z*=*ts*, *dz* dont l'existence est assurée par des rimes; ensuite, ces mêmes formes (*soleilz*, etc.) se seraient mouillées de nouveau sous l'influence des cas obliques du singulier et des cas sujets du pluriel qui n'ont pas d'*s*. M. Horning, dans une étude sur les mots en question[5], contesta cette explication. Il se demanda si, en effet, les mots

[1] *La vie de saint Alexis*, Paris, 1872, pp. 99 et 101. || [2] *Romania*, III, 285. || [3] *Ueberlieferung u. Sprache der Chanson du Voyage*, etc., Heilbronn, 1876, p. 64. || [4] *Revue des langues romanes*, VI, 94 ss. || [5] *Romanische Studien*, IV, 626 ss.

écrits par *z* au sujet singulier et au régime pluriel ont eu une *l* mouillée ou non, et comment il fallait comprendre l'*i* qui dans *cunseilz*, *genoilz*, *oilz* précède l'*l*, quand on admet que le *z* soit la combinaison de l'*s* de la flexion et du *y* qui suivait l'*l* (dans *cunseily*, etc.). Il croit que *consĭlium*, *solĭclum*, etc., devenaient régulièrement *conseily*, *soleily*, au cas singulier, et au régime pluriel *conseilys*, *soleilys*. Dans le groupe *lys*, il se serait dégagé entre *l* et *y* un *d* qui, après la chute de *y*, se serait uni à l'*s* et aurait produit *z*. La diphtongue *ei* aurait donc existé dans les formes avec *z* au même titre que dans les formes sans *z*. « L'*ĭ*, de *soliclum*, *vermiclum* ayant dû passer par *é* avant de devenir *ei*, *solelz*, *vermelz* (au lieu de *soleilz*, etc.) peuvent être des formes plus anciennes que *soleilz*, *vermeilz* » ; mais il est extrêmement probable que l'*i* a disparu pour faciliter la prononciation. Dans des formes telles que *conseiz* (: *segreiz*), *vermeiz* (: *peiz*), etc., on supprimait *l* également pour alléger la prononciation. « *Oil* qui se prononçait *oly*, et où l'*o* ne se diphtonguait pas nécessairement, a donné avec l'*s* de flexion *olys* ol^dys ; *d* s'unissant à *s* a produit *z*, et *y*, au lieu de tomber, aurait, sous l'influence de l'accent, été attiré par *o* et aurait formé avec cet *o* la diphtongue *oi*... C'est ainsi que nous obtenons *oilz*, où toutes les lettres auraient eu leur valeur entière. » Les formes *travalz*, *muralz*, etc. à côté de *soleilz*, *oilz*, dans les mêmes textes, « s'expliquent sans peine : *trabaclum* devient *travaly*, avec *s* de flexion *travalys*, puis $traval^dys$, et, après la chute de l'*y*, *travalz*. » On pourrait admettre aussi « que dans *trabalyo* (de **trabaclum*) *a* serait devenu *ai* = *travailyo* ; *ai* n'aurait pas passé à *é* sous l'influence du *y*... Pour expliquer *travalz* (au lieu de *travailz* qu'on attendrait), il suffit d'admettre que *ailz* s'est simplifié en *alz*, de même que *conseilz* a été réduit à *conselz*, seulement à une époque antérieure, puisqu'on trouve dans les mêmes textes *conseilz* et *travalz* ». « Cette explication est-elle la seule possible ? Si dans *travail ai* est diphtongue..., on peut toujours se demander si l'*i* n'est pas dû à l'influence de l'*y*, » etc.

Les citations que nous venons de faire de l'étude de M. Horning montrent suffisamment la complication du problème, ainsi que l'irrésolution de l'auteur et ses contradictions. Il a reconnu lui-même qu'il n'avait pas réussi à éclaircir la question. Après lui, M. Gröber s'en est emparé [1]. Celui-ci ne doute pas de la possibilité d'une épenthèse de *d* entre *ly* et *s*, mais il croit que, si elle avait eu lieu, il faudrait la trouver aussi sans qu'une *s* suive le groupe *ly* : $traval^dys$ ferait supposer une forme analogue

[1] *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, 486 ss.

travalᵈy qui n'existe pas. Il en conclut que l'*l* mouillée a été aussi devant *s*, non pas la succession de *l*+*y*, mais une véritable *l* mouillée, une *l* qui réunit dans son articulation *l* et *y*, sans que ces deux éléments soient séparables. Cette *l* mouillée aurait produit, devant *s*, l'insertion d'une plosive dentale, phénomène lingual qui, en effet, n'est que naturel. La possibilité d'une véritable *l* mouillée suivie d'une explosive dentale et *s*, est prouvée par les rimes de l'ancien provençal qui distinguent *altz* (*altus*) de *alhz* (*allius*) et semblables. L'*l* mouillée ainsi que l'*l* provenant d'une *l* double latine aurait été une *l forte*, c'est-à-dire une *l* longue. Il est impossible de savoir si l'épenthèse d'une plosive dentale entre l'*l* mouillée et *s* avait lieu, en français, après que l'*l* mouillée avait perdu son élément palatal, où déjà pendant qu'elle possédait encore sa prononciation primitive (*l*). Les mots *molre : moldre*, *pulverem : poldre* prouvent que l'épenthèse dentale entre *l* et *s* ne dépendait pas d'un mouillement de *l*. Ces observations judicieuses de M. Gröber contribuaient certainement à élucider la question; mais elles ne l'ont pas résolue. M. W. Meyer[1], le dernier qui s'en soit occupé, nous dit seulement que, dans le traitement de *l* mouillée en contact avec une *s* de flexion, les dialectes du vieux français se séparent; « le normand exige *z*, c'est-à-dire qu'il conserve d'abord l'*l* mouillée et qu'il la laisse tomber plus tard : *filz mielz;* au contraire, le centre change l'*l* mouillée en *l*, *ł* (*l* vélaire). On se demande quelle articulation spéciale une *l* mouillée prend devant une *s*; si elle produit nécessairement une explosive dentale entre elle et la consonne suivante; quelle influence le groupe *ls* exerce et sur la nature des voyelles précédentes et sur l'articulation de l'*s* qui suit? Prononçait-on *s* ou *z* (*s* sonore)? Etait-ce un *d* ou *t* qu'on insérait entre *l* mouillée et *s*? Est-ce qu'une *l* mouillée suivie de *s* dégage réellement devant soi un *y* qui se réunit avec la voyelle précédente et produit avec elle une diphtongue? Et si ce dégagement (qui n'a rien d'improbable) existe en réalité, peut-il se compliquer avec une action simultanée de *l* mouillée sur la consonne suivante?

Comment répondre à ces questions? Les anciens textes, même quand ils sont dépouillés et commentés avec le plus grand soin, avec la méthode la plus rigoureuse, ne nous fournissent pas les ressources nécessaires pour les résoudre. Les patois français actuels n'ont pas laissé de trace de cet ancien développement et ne peuvent donc nous aider en rien. Il faut recourir aux idiomes de la France méridionale. Là existent des patois qui ont conservé l'*l* mouillée avec son articulation primitive et qui ont gardé,

[1] *Grammatik der romanischen Sprachen*, Leipzig, 1890, I, 473.

en même temps, dans la prononciation l'ancienne *s* finale de la flexion. M. l'abbé Puységur, de Montaut (canton de Saint-Sever, département des Landes), en me lisant, dans son patois, à Toulouse, une petite poésie de M. S. Salles[1], me faisait entendre *lous youhts* (str. 9) et *ent'aus ouehls* (str. 11) (prononcé *lŏ hyŏts* et *ĕnt aw hwĕts*) avec *l* mouillée et *s* absolument dans les conditions que nous désirons. C'est dans ce patois et dans ceux des régions voisines qui se trouvent dans une situation analogue, qu'il faut chercher la réponse aux questions que nous avons posées. Et que celui qui veut se charger de cette tâche n'oublie pas de se munir de palais artificiels, de l'explorateur des lèvres et d'un des deux explorateurs du larynx que nous venons de voir !

Un autre problème encore plus compliqué est celui de l'origine et du développement successif des voyelles nasales dans la langue française. On ne connaît ni le commencement ni le progrès graduel de cette évolution qui, pour produire l'état actuel, a eu besoin de longs siècles. Et pourtant les savants ne l'ont nullement négligé. Diez[2] crut que, déjà au IXe siècle, on prononçait *Salomon*, *ferculum*, *Zabulon*, *convivium* avec une voyelle nasale, même dans une poésie latine. La rime des désinences *en : an* qu'on trouve dès le XIIe siècle, lui prouvait qu'on prononçait *ã* dans les deux cas. En cela, M. P. Meyer[3] partagea son avis ; il chercha à fixer la première apparition de ces assonances (qu'il date de la *Chanson de Roland*) et leur expansion dans les textes français du moyen âge. M. G. Paris ne vit, dans son *Alexis*[4], aucune trace de la nasalisation de *on* et *un* ; dans *an*, *en*, elle était, selon lui, déjà assez développée, parce que les voyelles *e* et *a* de ces groupes n'assonnent plus avec leurs pareilles placées dans d'autres situations et ne sont homophones qu'entre elles. Dans *in* la nasalisation n'a eu lieu que beaucoup plus tard. M. d'Arbois de Jubainville[5] ne veut pas croire que la nasalisation d'*on* et d'*un* soit postérieure au XIe siècle à cause des formes *volomtate*, *nomcopante*, etc., qu'il trouva à côté de *conpendio*, *conmutit*, etc., dans des documents latins de l'époque mérovingienne. Les formes *adinplire*, *inpedimento*, dans ces mêmes textes, lui semblent indiquer un commencement de nasalisation de la syllabe *im*. M. Mall[6] adopte pour *um*, *un* (*om*, *on*) l'opinion de Diez et de M. d'Arbois de Jubainville. M. Bœhmer[7] était d'avis qu'à la fin du XIe siècle, dans les

[1] *Semaine religieuse* d'Aire et de Dax, 15 nov. 1890, pp. 47 s. || [2] *Grammatik der romanischen Sprachen*, I³, 448 s. || [3] *Mémoires de la Société de linguistique*, I, 244 ss. || [4] *Vie de saint Alexis*, p. 82. || [5] *Romania*, I, 325. || [6] *Li Cumpoz Philippe de Thaün*, Strasbourg, 1873, p. 74. || [7] *Romanische Studien*, I, 611 ss.

groupes de *e* et de *a*+*nasale*, *n* (dentale) s'était généralement transformée en *n* vélaire, si cette *n* vélaire n'était pas primitive comme dans *flanc*, *sanc* et semblables, et qu'à côté de la prononciation d'une voyelle orale + une consonne nasale vélaire, il existait déjà, à la même époque, celle d'une voyelle nasale + une consonne nasale vélaire : *aŋ* à côté de *ãŋ*. M. Mebes[1] s'efforça de démontrer que *in* et *un* n'étaient pas encore nasalisés au XVe ou au XVIe siècle, et que *ien*, *on* et aussi *an* (*en*) conservaient *n* dentale au moins jusqu'à la fin du XIIIe siècle. L'assonance de *an* : *en* ne prouve pour lui que la transition de l'*e* en *a* devant les consonnes nasales. Dans mon étude sur la langue du Pèlerinage de Charlemagne[2], j'ai cherché à montrer que l'emploi de *n* au lieu de *m* après *o*, dans les plus anciens textes français, ne prouve pas la nasalisation de *o*, mais seulement la transition de l'*m* final en *n*, que les voyelles orales devant une consonne nasale suivie d'un *e* féminin n'étaient pas traitées autrement, dans les assonances des plus anciennes poésies, que les mêmes désinences masculines, et que l'insertion d'un *b* après *m*, de *d* après *n* devant une *r*, qui avait lieu au XIIe siècle comme auparavant, supposait une dentale pour *n*, une labiale pour *m*. *En* aurait pu prendre tout aussi facilement la prononciation de *an* que *ẽ* celle de *ã*. En général, j'ai donc soutenu les conclusions de M. Mebes en tant qu'elles n'étaient pas défigurées par des exagérations et par des excursions phonétiques dénuées de sens. J'aurais dû faire valoir aussi que souvent, dans les manuscrits du XIIe et même du XIIIe siècle, une *n* finale est transformée en *m* devant la labiale qui commence le mot suivant : ce qui s'explique le plus facilement quand on rejette la nasalisation de la voyelle précédant l'*n*. Une *n* dentale s'assimile facilement à une labiale qui la suit; mais comment expliquer *m* pour *n* si *n* ne sert qu'à exprimer la nasalisation d'une voyelle? Après moi, M. Lücking[3] a repris la question. Un long et minutieux examen d'anciens textes français le fit arriver à peu près aux mêmes résultats : les *n*, *ŋ* (*n* vélaires) et *ñ* (*n* mouillées), à la fin des syllabes, sont distinguées entre elles encore au XIIIe siècle, et la transition dialectale de *en* en *an* ne prouve pas l'existence d'un *a* nasalisé. Mais M. Lücking s'est fourvoyé plusieurs fois et a trouvé une légitime opposition dans M. G. Paris[4] qui conteste la justesse de ces conclusions. Il admet cette fois que, dans la *Chanson de Roland*, l'*o* devant les nasales commençait à se nasaliser et que la nasalisation de *a* et de *e*, dans

[1] *Jahrbuch für romanische und englische litteratur*, N. F. II, 385 ss. || [2] *L. c.*, p. 50 s. || [3] *Die ältesten französischen Mundarten*, Berlin, 1877, pp. 106 ss. || [4] *Romania*, VII, 126.

certaines conditions, était déjà antérieure même aux plus anciens monuments de la langue française. Plus tard, M. G. Paris revint encore une fois à la même question[1]. Il soutint, en complétant ce qu'il avait affirmé auparavant, que, « comme toutes les nasales françaises, » l'*o* nasal « faisait, au moyen âge, entendre dans les terminaisons masculines la consonne après la voyelle : *bōn*, et non *bō* comme aujourd'hui, et que dans les mots féminins où l'*o* est séparé de l'*e* (sourd) final par *m* ou *n* simple ou redoublée, la voyelle était tout aussi nasale qu'elle l'est quand elle en est séparée par *m*, *n* suivies d'une autre consonne; ainsi *Rōme*, *bōne*, comme *rōmpe*, *bōnde* ». De la même manière, *femme* aurait été prononcé anciennement *fēme* puis *fāme*. Cette explication fait comprendre pourquoi, dans les assonances du moyen âge, les mots féminins en *ome*, *om* cons. *e*, *ame*, *am* cons. *e*, etc. aimaient à se séparer des assonances en *o*, *a*, etc. devant d'autres consonnes suivies d'un *e* féminin. De plus, elle concorde avec les témoignages que nous avons pour la prononciation des voyelles nasales au XVIe et au XVIIe siècle. M. Engelmann, dans une étude sur l'origine des voyelles nasales en vieux français[2], soutient que les voyelles devant les *n* mouillées finales étaient déjà nasalisées vers le milieu du XIIe siècle, tandis que le mouillement de l'*n* durait jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Comme les mots avec ces désinences assonaient avec les mots où les mêmes voyelles toniques étaient suivies d'une autre consonne, M. Engelmann croit que, dans les textes français du moyen âge, il était généralement permis d'assoner les voyelles nasales avec les voyelles orales qui leur correspondent. On aurait donc eu tort de conclure à la nasalisation des désinences en voyelle + une consonne nasale, de ce qu'elles évitaient l'assonance avec les mêmes voyelles suivies d'une autre consonne. Les résultats de M. Engelmann ne reposent pas sur une base bien solide. Nous omettons les mentions sommaires de notre problème faites dans les grammaires du vieux français plus ou moins élémentaires, et nous rappelons seulement, en passant, les recherches de M. Haase sur les voyelles *a* et *e* suivies d'une *n* entravée dans les textes picards et wallons du moyen âge[3], et de M. Horning sur *en* + cons. et *an* + cons. dans les patois français actuels de l'Est[4]. Thurot, dans son précieux ouvrage sur la prononciation

---

[1] *Romania*, X, 53 s. || [2] *Ueber die Entstehung der Nasalvocale im Altfranzösischen*, Halle, 1882. || [3] *Das Verhalten der pikardischen und wallonischen Denkmäler des Mittelalters in Bezug auf a und e vor gedecktem n*, Halle, 1880. || [4] *Zeitschrift für romanische Philologie*, XI, 542.

française depuis le commencement du XVIe siècle[1], a dépouillé, par rapport à notre sujet, les grammairiens des quatre derniers siècles : il y a trouvé tant de détails, tant de contradictions, d'inexactitudes et d'indications erronées qu'il est fort difficile de puiser des faits assurés dans ces matériaux presque trop nombreux et pourtant insuffisants. Cependant il est clair que l'état actuel, pour la nasalisation des voyelles et diphtongues françaises, n'a été atteint que vers la fin du XVIIe siècle et que, encore au XVIe siècle et même dans la langue littéraire, des divergences dialectales se faisaient sentir. M. W. Meyer[2], venu le dernier, a résumé succinctement une partie des études faites sur notre sujet et a cherché, pour sa part, à élucider la question. Il croit que, déjà au moins depuis le XVIe siècle, la voyelle nasale n'apparaît, au centre de la France, qu'à la fin de la syllabe; il conclut de *aîné* à un ancien *ēné*, auparavant *ēsné*; il mentionne et explique, sur les traces de M. G. Paris et des grammairiens cités par Thurot, les doubles consonnes originairement dialectales dans *bonne*, *aimme* par *bōne* et *ēme*, et l'*o* ouvert de *pomme* par *pōme* issu de *pome* avec *o* fermé. Cet *o* fermé s'est nasalisé selon lui déjà avant que se soit établie la loi de syncope; « pour *a* le fait s'est produit encore au degré *ā*. » Comme théorie générale, nous apprenons que, dans la grande majorité des cas où il y a nasalisation d'une voyelle par l'influence d'une consonne nasale qui suit, la consonne nasale est devenue vélaire ou légèrement palatale, puis elle a communiqué sa qualité à la voyelle; elle l'a nasalisée (*ãṅ* ou *ãṅ̇*) et est enfin tombée. M. Meyer croit aussi que ces phénomènes doivent être comptés au nombre des plus difficiles de l'histoire de la phonétique romane.

Ce que nous venons de dire sur les recherches faites par rapport aux voyelles nasales du français montre avec évidence l'embarras des savants qui se sont occupés de cette question, sa complication et le peu d'éclaircissements que nous fournit l'examen de l'orthographe et des rimes ou assonances des textes français du moyen âge. Excepté M. Meyer, personne n'a osé se prononcer sur les causes et les étapes physiologiques qui ont dû être parcourues par les voyelles et diphtongues orales suivies de consonnes nasales. C'est qu'on manquait d'un guide. Les patois actuels du Nord de la France, naturellement plus avancés que ceux du moyen âge, ne nous éclairent guère sur les origines de la nasalisation; il faut encore recourir aux idiomes du Midi. M. Gröber a conclu, il est vrai, d'une manière ingénieuse et de prémisses qui paraissent incontestables, que,

[1] Paris, 1883, vol. II, pp. 421-555. || [2] *Grammatik der romanischen Sprachen*, Leipzig, 1890, I, 309 s.

déjà en vieux provençal, les voyelles suivies d'une *n* étaient nasalisées[1], mais il n'en est rien; son argumentation ne prouve que le fallacieux de toute étude faite sur d'anciens textes sans une bonne connaissance des patois modernes. Cependant l'erreur de M. Gröber est excusable, d'autant plus que bien des Méridionaux qui parlent parfaitement leurs patois, égarés comme lui par l'orthographe, se trompent sur leur propre prononciation, croient prononcer une voyelle nasale pendant qu'ils font entendre distinctement une voyelle orale suivie d'une consonne nasale, dentale ou labiale[2]. Dans les parlers du Midi et dans presque tout le territoire qu'ils embrassent, j'ai trouvé vivantes les étapes que le français a pu ou dû parcourir pour arriver à sa prononciation actuelle des voyelles nasales. On y trouve souvent, dans un même patois, une voyelle orale + une consonne nasale alvéolaire (*n*) devant d'autres consonnes dentales, une voyelle orale +une consonne nasale labiale (*m*) devant des consonnes labiales, une voyelle orale + une *n* vélaire devant les consonnes vélaires, une voyelle nasale très faible ou une voyelle orale + une *n* vélaire devant d'autres consonnes ou à la fin des mots. C'est là à peu près l'état actuel des idiomes du Languedoc et du midi de la Provence. Dans d'autres patois, j'ai trouvé des voyelles nasales plus ou moins distinctes devant des consonnes nasales conservées, des voyelles nasales d'une articulation tout à fait particulière et inconnue au nord de la France; enfin des combinaisons très variées dans le traitement de la voyelle devant des consonnes nasales conservées ou supprimées, selon la nature des consonnes qui suivaient ou suivent les consonnes nasales, selon l'accent d'intensité et selon la place des syllabes ou des mots dans la phrase. Je ne puis prendre à tâche de poursuivre la nasalisation telle qu'elle existe dans les voyelles du Midi, cette entreprise nous mènerait loin : qu'il suffise d'avoir fait remarquer qu'ici encore nous trouvons, dans les patois du Midi, vivant l'un à côté de l'autre, tous les phénomènes et toutes les étapes de transition qu'il faut supposer comme ayant existé auparavant dans les dialectes de la France septentrionale. C'est donc encore dans ces patois méridionaux, trop négligés jusqu'ici par les romanistes, qu'il faudra chercher et qu'on pourra trouver la clef de la nasalisation française et une solution satisfaisante du problème que nous venons de décrire et qui a déjà causé tant de travail plus ou moins stérile aux savants romanisants.

---

[1] *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, 487, note. || [2] M. W. Meyer, *l. c.*, p. 312, ne tient pas compte de l'état actuel de la nasalisation dans les idiomes provençaux.

Les deux exemples donnés suffiront pour prouver la justesse de notre thèse. Nous pourrions facilement en ajouter d'autres et énumérer une foule de problèmes de la grammaire historique du français qui, malgré tous les efforts des savants, n'attendent pas moins leur solution définitive, faute d'un recours conséquent et méthodique aux idiomes du Midi. La transformation successive de *a* posttonique (et des autres voyelles posttoniques) en *e* sourd (en provençal *u*, *o*, *a*, *e* sourds); l'articulation exacte des diphtongues et des triphtongues de l'ancien français *ui*, *oi*, *ai*, *ei*, *ou*, *au*, *eu*, *iai*, *iei*, *ueu*, etc., qui toutes existent encore dans les patois du Midi, et leur transformation en simples voyelles; la transition du *c* et du *g* prépalatal (et du *t* et du *d* latin devant un *i* en hiatus) en chuintantes, représentées dans les idiomes méridionaux par une richesse extrême de sons différents qui nous permettront de constater presque toutes les possibilités et toutes les vraisemblances de l'histoire compliquée des palatales latines; le changement successif des dentales et des labiales intervocaliques, arrivé à son dernier développement déjà dans le français du XIIe siècle, mais s'accomplissant de nos jours dans les patois méridionaux du Sud-Ouest; bien des phénomènes de la phonétique syntaxique et de la flexion ayant existé en vieux français et subsistant encore dans les patois du Midi, toutes ces questions et bien d'autres d'un intérêt vital pour la construction de la grammaire historique du français ne peuvent être et ne seront jamais éclairées suffisamment que quand on aura appris à tirer profit des renseignements nombreux et concluants que nous fournissent les beaux idiomes qui, heureusement, persistent encore de nos jours au Midi de la France.

On pourra m'objecter que, quand même il existe dans les patois occitaniens des évolutions phonétiques et grammaticales parallèles à celles qui ont dû se faire au moyen âge dans le Nord de la France, il n'est nullement prouvé que ces évolutions soient identiques. L'égalité des sons français du moyen âge et du provençal moderne n'est peut-être qu'apparente; des transformations identiques dans leurs résultats ne s'accomplissent pas nécessairement de la même manière; les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets; il ne faut jamais perdre de vue que chaque évolution phonétique est en rapport avec le système phonique entier d'une langue ou d'un patois. Toutes ces objections sont bien fondées, elles nous disent qu'en utilisant les patois méridionaux il ne faut pas identifier à la légère. Mais il ne faut pas oublier non plus la proche parenté de la langue du Nord et de celle du Midi. Les sons du provençal et du français sont les continuateurs directs du même système phonique; il n'y a guère de

vraisemblance que la même langue latine rustique, adoptée par une même nationalité, ait souvent développé des sons égaux pour l'oreille, mais différents dans l'articulation. Il y a des habitudes nationales aussi dans l'articulation des sons. Rien ne fait supposer que les sons conservés jusqu'aujourd'hui au Midi, mais perdus dans le Nord, ne représentent pas fidèlement ceux qu'on employait dans le français du moyen âge. Si des transformations identiques dans leurs résultats ne se font pas toujours de la même manière, il est toujours plus que probable que, sur le même sol, dans des conditions plus ou moins identiques, ces transformations ont pris le même chemin, et, si les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets, il n'en est pas moins vrai que les mêmes effets sont la règle. Certes, il n'est pas indiqué de rapprocher à la légère un phénomène lingual quelconque du français avec un phénomène apparemment identique, mais peut-être d'origine foncièrement différente, dans quelque autre dialecte du grand domaine roman, bien que ce soit pour maint romaniste le dernier mot de la sagesse et de la bonne méthode; mais il ne faut pas exagérer les scrupules non plus et ne pas fuir des rapprochements qui, par la nature des faits, ont toute raison d'être établis.

Si nous demandons une utilisation constante et méthodique, et, en conséquence, une étude appliquée et approfondie des idiomes actuels du Midi de la France, pour pouvoir construire une grammaire historique du français, claire dans toutes ses parties, nous ne voulons pas pour cela qu'on néglige l'étude des patois de la France du Nord. Au contraire, l'idéal, c'est une combinaison de ces études qui seule pourra souvent mener à un éclaircissement total des parties obscures de l'ancienne langue française. Les patois français du Nord, qui continuent directement les anciens dialectes dans lesquels nous est transmise la littérature française du moyen âge, ont, en partie, conservé leurs anciennes formes et leur ancienne prononciation; en partie, ils se sont développés ultérieurement et se sont même éloignés extrêmement de leur passé littéraire. Mais, dans tous les deux cas, ils nous fournissent des renseignements sur l'ancienne langue, soit qu'ils nous les donnent directement (dans le cas d'une conservation intacte) ou qu'ils nous permettent de les déduire (dans le cas où le patois aurait progressé). Toujours la comparaison de ce qu'on a trouvé ou reconstruit, à l'aide des patois français, comme probable pour l'ancienne langue française, avec ce qui existe, dans le cas analogue, dans les patois conservateurs du Midi, mènera à des résultats plus assurés que ne le permet l'observation la plus sévère de l'ancienne orthographe et des rimes des textes français du moyen âge. Souvent, par la combinaison des faits

observés dans les patois du Nord et du Midi avec les moyens littéraires des anciens textes, nous arriverons à l'évidence là où, sans le concours des patois méridionaux, il n'y aurait jamais que des ténèbres.

Si, de cette manière, le passé de la langue française est éclairé par la lumière directe que donnent les patois vivants, nous créerons une grammaire historique du français bien supérieure à tout ce que nous pouvons lui demander de nos jours, alors que l'étude des patois du Nord et surtout du Midi n'est que commencée. Une grammaire historique du français, construite avec ces moyens, éclaircira en même temps les développements analogues des autres langues romanes et contribuera à l'avancement de la grammaire romane comparée bien plus que ne le fait la comparaison intempestive ou prématurée des patois des différentes langues romanes. Diez a créé la grammaire romane en comparant les langues romanes entre elles; l'étude comparée des patois de la France nous permettra de construire la véritable grammaire historique française. Plus tard, quand des grammaires particulières, basées sur l'étude des patois, seront faites pour toutes les langues romanes, on recommencera avec succès la comparaison de ces langues, et l'on possèdera ainsi la grammaire comparée des langues romanes dans un état parfait. M. W. Meyer a repris l'ouvrage de Diez déjà de nos jours : il est venu trop tôt, il a dû fatalement échouer. Nous ne sommes pas encore à l'époque des revues générales; au contraire, pour l'étude des époques plus récentes des grammaires romanes, un sain isolement vaut mieux aujourd'hui qu'une synthèse qui, présentement, ne peut jamais qu'être incomplète et superficielle.

Résumons-nous! Sans l'étude approfondie des patois aussi bien du Midi que du Nord de la France, pas de grammaire historique de la langue française et, par conséquent, pas de grammaire comparée des langues romanes qui vaille. L'étude des patois est l'A et l'Ω de toute grammaire historique. Pour bien étudier les patois, il faut être un véritable phonéticien, c'est-à-dire un phonéticien naturaliste, physicien et physiologiste. Or, comme la grammaire historique, qui ne peut plus se passer de l'étude des patois, forme une partie intégrale de la philologie, ce ne sera pas seulement la grammaire, ce sera toute la philologie moderne qui prendra le caractère d'une science naturelle.... On a oublié trop longtemps, et on l'oublie encore tous les jours, que les langues se composent de sons qui appartiennent par leur effet acoustique à la physique, par leur formation à la physiologie, et que les lettres de l'alphabet ne sont que des signes très imparfaits de ces sons vivants du temps présent et du passé. L'étude de la valeur réelle de ces lettres passées ou présentes ne peut être faite que par un naturaliste qui sache reconnaître les émissions de la voix cachées

sous les lettres, qui sache faire revivre le passé en donnant aux lettres mortes une réalité vivante. Nous ne condamnons pas pour cela la méthode historique qu'on a suivie jusqu'à présent dans les recherches grammaticales : elle a sa valeur et elle nous a donné la préparation nécessaire pour bien étudier les parlers vivants, langues littéraires et patois; mais elle a besoin d'être rajeunie ou régénérée par l'étude de l'actualité vivante, si elle ne veut tomber dans un état stérile de pétrification.

Je ne veux pas revenir ici à mes idées sur le rôle que la phonétique doit jouer dans l'étude de la syntaxe historique[1], ni démontrer comment les sciences naturelles demandent leur admission même dans l'étude historique de la littérature et des mœurs, depuis que la psychologie va à l'école de la physiologie : qu'on me permette seulement encore quelques mots de consolation pour ceux qui aiment beaucoup les lettres et la philologie, mais qui détestent les sciences naturelles. La philologie conservera toujours des domaines où les sciences n'entreront pas, et, ce qui nous importe le plus, on pourra même toujours s'occuper utilement des patois modernes, sans posséder l'outillage coûteux et décourageant que M. Rousselot nous a fait connaître. On n'a qu'à s'informer des résultats de la science phonétique telle qu'elle existe, à s'habituer à bien entendre et à bien noter ce qu'on a entendu. Avec cela et avec un peu de résignation, quand on se trouve en face de sons inaccoutumés et difficiles à analyser et qu'il vaut mieux livrer aux investigations des phonéticiens naturalistes, on peut facilement collectionner des matériaux des plus utiles...

---

[1] *Zeitschrift für französische Sprache und litteratur*, XII, 12 ss.

KOSCHWITZ.

LE PATOIS D'ARRÉNS

I. — Notes de phonétique

VOYELLES

a tonique est intermédiaire entre l'*a* français de *pas* et l'*a* de *part* : *ké pùrtat* « vous portez », *kar* « chair ».

a atone. — Protonique, il est un plus fermé : *árat* « rat ». Posttonique et précédé des labiales *p* et *b*, il tend vers *o*, Ex. : *prùbů* « poussière », *kùpů* « culpabilité » ; précédé d'autres consonnes, il tend vers *è* : *ạrã* « maintenant », *tùtã* « toute ». Il sera, néanmoins, toujours noté *a*.

e tonique. — Fermé dans *plék* « pli », *éskùbét* « balayette », il l'est un peu plus quand il est final : *arẽ* « rien », *bùrizé* « levain » ; il est ouvert dans *ké lèt* « vous l'avez », *pè* « pied », mais un peu moins ouvert que l'*è* français.

e atone. — Il est fermé dans : *éskrịbé* « écrire », *bẹ́be* « boire » ; ouvert dans *pèrak* « chiffon ».

i tonique et atone est identique à l'*i* français : *ūkirīt* « un cri », *éskahīt* « délié », *sạri* « isard », *hạri* « crapaud ».

u tonique est idendique à l'*u* français : *tu* « toi », *gurut* « gruau », *blu* « bleu ».

u atone. — Il tend vers *œ* : *bũrtũbèra* « penture », *trũbũkạ* « trébucher ».

o tonique est ouvert : *ké pòt* « il peut », *kélò* « il l'eut », *aròk* « enroué ».

u tonique est très ouvert : *bùs* « vous », *gùza* « oser ».

u atone. — Il est plus ouvert encore et tend vers *o* : *alibèrů* « délié », *parlùstèrů* « bavard ».

Les voyelles sont nasalisées quand elles étaient suivies en latin d'une consonnes nasale : *plẽ* « plein », *pã* « pain », *kã* « chien », *bĩ* « vin », *ũ* « un », *bũ* « bon ».

Elles se nasalisent faiblement lorqu'elles sont suivies ou même précé-

dées actuellement d'une consonne nasale : *kẽmĩuǵya* « il mange », *kébõnhẹ̀* « ils veulent faire ».

Nota. — Une voyelle nasale perd de sa nasalité dans le discours rapide : *débũmãtĩ* pour *dé bũ mãtĩ* « de bon matin ».

A la finale, on croirait entendre deux nasales, la seconde plus forte que la première : *plãã* « beaucoup ».

DIPHTONGUES

ạy : kristạy « cristal », *arétạy'* « retaille », *pay* « père ». — *ạů : kalạů* « pierre », *pùrtạů* « portail ». — *ẹy : kẽnę̃y'* « j'allai », *kéléstãnkẹ̀y'* « je l'arrêtai ». — *ẹů : grẹů* « regret », *lẹů* « tôt », *sẹů* « ciel ». — *ẹy' : bùtẹ́y'* « vautour ». — *ẹů : mẹ̃ů* « miel ». — *iy : kùbiy'* « je le vis ». — *ịů : arịů* « ruisseau », *mĩůt* « menu ». — *iů : kůryůs* « curieux ». — *ya : béryak* « ivrogne », *byạǵyé* « voyage ». — *yè : likyèr* « gourmand », *byèrya* « vierge ». — *ùy' : ùrǵùy* « orgueil ». — *uẹ : prũẹ̃ra* « prunier », *pũrũẹ̀ra* « démangeaison ». — *ùy' : krùy'* « quenouille », *pùy* « pou ». — *wa : kwạté* « quatre ». — *wè : drwẹ̀la* « douve », *patwès* « patois ». — *wé : wé* « aujourd'hui ».

TRIPHTONGUES

ẹ̃ãů : pazẹ̃ãů « grosse pièce de bois que l'on fixe sur les murs d'une construction pour retenir les chevrons et les fermes. » — *ẹwy' : kékrẹwy'* « je crus ». — *yạů : mãtẹ́ryạů* « matériel », *mãtyãů* « matinée ». — *iůy' : kébĩůy'* « je vins ». — *yạy' : aryãy'* « pré inculte sur le bord du Gave ». — *yéy : myéy'* « milieu ». — *yẹů : grabyẹů* « Gabriel ». — *yịů : barèyịů* « éphémère ». — *wẹ́y : wéy* « œil », *nwéyrị* « nourrir ». — *wéů : bwẹů* « bœuf », *wẹů* « œuf ».

CONSONNES

En dehors des cas d'assimilation dont nous nous occuperons plus loin, elles ne donnent lieu qu'aux remarques suivantes :

k̃. — Le *k* devant *y* devient *k̃ : likyèr* pour *likyèr* « gourmand », et devant les diphtongues *éo, ia* : *k̃yò* pour *ké ò* « que oui » ; *ét k̃y a* « celui qui a » pour *ét ki a*.

ǵy. — *ǵyãmẽs* « jamais ».

j. — *kélajùǵat* pour *ké las ǵyùǵat* « tu l'as joué ».

b. — *brạba* « sage ». — *v* n'existe pas ; *f* est importé du français.

ʒ. — *mãz ʒaryẽn* « main d'argent ».

ǵ. — Ce caractère représente un *g* qui tend à devenir fricatif : *ùbliǵa* « obliger [1] ».

f. — Cette lettre se trouve dans les mots empruntés au français et dans une quinzaine d'autres : *ẽn fafarnã* « salir », *fùtcãn !* « exclamation de surprise », *flòk* « bouquet », *fléskérèt* « loquet », *farlaẖịkas* « contes légers » *faḱyọyas* « vaines caresses », *ènfa$^{d}_{z}$a* « ennuyer », etc.

s, *z*. — M. Passy croit que notre *s* diffère du *s* français en ce que le bout de la langue s'avançant comme pour un *s* ordinaire, la partie immédiatement postérieure se relève comme pour un *y*. Le *s* se trouve surtout à la finale et précédé ou suivi d'un *i*, même remarque pour le *z*. Pour moi, n'y pouvant rien reconnaître de spécial, je note simplement ces deux sons par *s z*.

ɛ, *j*. — Ils se forment comme en français. Le *ɛ* final des vieillards venant après une diphtongue dont le second élément est *y*, est remplacé par *s* chez les jeunes : *payɛ* « père », *mãyɛ* « mère », *kristayɛ* « cristaux », *paréyɛ* « paire », sont devenus *pays*, *mãys*, *kèristays*, *paréys*. — *ɛ* final ordinaire tend vers *s* devant une explosive soufflée et vers *z* devant une explosive vocalique : *ũbẹ̀skẽmbọ̀* « un fardeau il en veut », *kébastẹ̀z$^{d}_{z}$ap* « il bâtit avec ». — *ɛ*, *j*, *s*, *z* précédées de *n* sont allongées : *sãnɛiǵạ̀las* « s'ils ont des hannetons », *késẽnsạũtãn* « ils sautent ». On le remarque surtout en comparant les mêmes fricatives précédées de *m* et de *n* dans les patois des environs de Tarbes.

tɛ, *tj*. — *tɛ* ne se trouve que dans le corps d'un mot, jamais à la finale *mẹ̀tɛé* « apprivoisé » ; *tj* est formé par la rencontre de l'*s* final (aujourd'hui tombé), de *èts* « avez » et d'un *y* suivant : *nũlètjạmèzẖịs*, *nũ lèt iạ̃mẽs bis* « vous ne l'avez jamais vu ».

h. — Il sort, comme nous verrons plus loin, de *s* ou de *ɛ*.

h'. — C'est une aspirée soufflée qui s'emploie devant un mot isolé ayant une voyelle à l'initiale ou encore dans les exclamations.

y. — *l* est passée à *y* à la finale et devant le *s* de flexion. Ex. : *kũnséy* « conseil », *èt sẽn sùréy* « l'ostensoir », *kabẹ́ys* « épis de blé ».

y'. — C'est un *y* soufflé : *yạ̀y'*.

r. — Le *r* n'est jamais initial d'un mot, un *a* le précède toujours. Intervocal, et suivi d'une explosive, il n'a qu'un seul battement : *ạra* « maintenant », *akérò* « cela » ; ils est des personnes et de petits enfants

[1] Le système graphique employé ici réclamerait pour ce son un *g* surmonté d'un *h* ; mais le temps a manqué après la remise de la copie pour pouvoir graver ce caractère.

qui le suppriment dans ce cas, disant : *ũkuè* pour *ũkurè* « un curé ». Il peut, étant intervocal, être fortement roulé : *ça̧ra* « du tout », *baŕéya* « verser ».

ɫ. — On trouve de nombreux exemples du son intermédiaire entre *l* et *r*, chez les enfants surtout. J'ai entendu : *aŕékòɫta* pour *aŕékòrta* « récolte », *aɫkòba* pour *arkòba* « alcôve ».

ks, *gz*, *kt*, *pt*. — Ces groupes n'existent pas dans les patois d'Arréns. Les illettrés les trouvant dans le français, prononcent *ts* pour *ks*, *dz* pour *gz*, *th* pour *kt* et *pt*. Ils disent ainsi : *ètsèthé* pour *èksèpté*, *èdzą̃mpl* pour *ègzą̃mpl*, *ạth* pour *ạkt*.

Consonnes renforcées. — Lorsqu'on veut appuyer sur un mot dont la première lettre est une consonne, celle-ci est renforcée, lors même qu'elle serait placée entre voyelles. Ainsi dans : *èbéroy* « et joli » se prononcera : *èbbéroy*; *kéʒélè* « il est laid » : *kéddéllè*.

La consonne initiale étant suivie d'une autre consonne, toutes les deux sont renforcées : *kéʒé poŕòpi* pour *kéʒépoŕòpi* « il est propre »; *ké la khlù-ɫétạʒa* pour *kélakulùkétạʒa* « il l'a crochetée ».

La voyelle *a* précède toujours *r* initial; mais si on veut appuyer, la lettre euphonique disparaît, et on a *r* fortement roulé : *ŕŕé* pour *aŕé* « rien ».

LETTRES ADDITIONNELLES.

Nous réunissons sous ce titre les lettres qui apparaissent entre deux mots dont ni l'un ni l'autre, à l'état isolé, ne les possèdent actuellement.

ʒ dans *aʒasét* pour *a asét* « à celui-là »; *aʒaŕés* pour *a aŕés* « à personne ».

ġ dans *bùléġak* pour *bùlé ak* « le vouloir »; *ãną̃ġak hè* pour *ãnã ak hè* « aller le faire ».

r dans *dẽmãrasé* pour *dẽmã at sé* « demain au soir »; *ka̧ůkarña* pour *ka̧ůka ña* « quelqu'une »; *ãrò!* pour *ã ò* « ah oui! ».

L'*r* des infinitifs de la première conjugaison se conserve si le mot suivant commence par une voyelle (le plus souvent devant le pronom *ak* « cela » : *préstaraso̧ġés* pour *présta aso̧ġés* « prêter ceci »; *sérka̧rak* pour *sérka ak* « chercher cela ».

y. — L'*y* des infinitifs en *ęy* se conserve de même et parallèlement à la forme en *ġ* lorsque le mot suivant a une voyelle à l'initiale :

bùlęyakhè pour *bùlé ak hé* et *bùlęġak* « vouloir le faire »; *kręyak* pour *kré ak* et *kręġak* « le croire ».

Quelquefois ces lettres additionnelles se placent les unes pour les autres, ainsi on dit : *ãną̃ġak*, *ãną̃rak*, *ãną̃ʒak* « aller le ». Il est à remar-

quer que ʒ̊ est d'introduction récente, provenant du dialecte d'Argelés. Elle est constamment employée pour *g r* dans le parler des Messieurs.

ʒ̊ pour *r* dans *aʒ̊ạyza*, qui devrait se dire étymologiquement *a ra ạyza* « à la aise, à l'aise ».

b, *ǧy*, *ṉ* pour *n* dans *béãûté*, *ǧyạûté*, *ṉạ̃ûté*, *ũạ̃ûté* « un autre ». Dans le langage des enfants, on trouve de nombreux exemples de fricatives se plaçant dans le corps des mots, les unes pour les autres. J'ai entendu des enfants dire : *mũkarụ̀* pour *mũkaʒ̊ù*, *r* pour ʒ̊ « mouchoir », *èrũn* pour *èʒ̊ũn* « et dont », *r* pour ʒ̊ et réciproquement : *akéʒ̊ò* pour *akérò* « cela », ʒ̊ pour *r*, *ạʒ̊a* pour *ạra* « maintenant », ʒ̊ pour *r*.

RÉSONNANCES

Dans la prononciation lente, lorsqu'une consonne explosive initiale est suivie d'un *r* ou d'un *l*, il se place entre les deux consonnes un bruit plus ou moins léger.

Ma mère dit : *bərũmã* pour *brũmã* « nuage », *turùtèy* pour *trùtèy*, *kurùts* pour *krùts* « croix », *éspèrit* pour *ésprit*, *éspèlĩnga* pour *ésplĩnga* « épingle », *fèlistas* pour *flistas* « coup de gaule », *apèléga* pour *apléga* « ramasser », *artòrkala* pour *artòrkla* « andin de foin que l'on va engranger ».

Quelquefois même ce bruit acquiert la longueur d'une voyelle ordinaire. J'ai entendu : *kalạû* pour *klạû* « clef ».

CHUTE DE CERTAINS SONS

Une fricative placée entre deux voyelles semblables tend à tomber, et les deux voyelles se réunissent en une longue.

J'ai entendu : *érãnẽphasạ̃yùkréy* pour *érãnẽphasạ̃ʒ̊ayukréy* « la nuit passée je crois ».

Il y a deux mois, une personne me dit sur la route : *kèbẽzʒ̊ébbilà* « tu viens du village », la finale ǧyẽ ne fut pas articulée.

ASSIMILATION

Voyelle + voyelle.

Tonique + atone donnent une voyelle longue si elles sont de même nature :

keʒ̊éplãkịû, *ké dé plã akiû* « il est bien là »; *keʒ̊élèlùr*, *ké dé lè èlùr* « il est

laid et sale »; *kébijiʒòra, ké bi ijiʒòra* « il vit Isidore »; *sébòli, sé bo òli* « s'il veut de l'huile »; *ũkaũebrit, ũ kaeũ ùbrit* « un caisson ouvert ».

é initial atone, en contact avec une voyelle tonique, peut s'élider :

hèlaeuġa, hè la éeuġa « fais qu'elle s'essuie »; *kéhèlẽnkaza, ké hè lè ẽn kaza* « il fait laid à la maison »; *kafinĩnãrĩbãn, ké a fĩnĩ ẽn arĩbãn* « il acheva en venant »; *ũntaét, ũ ẽnta ét* « un pour lui »; *képloskùta, ké plò éskùta* « il pleut, écoute »; *hèlũnkaʒra, hè lù ẽnkaʒra* « fais-le encadrer ».

Atone + tonique ou atone initiale. — La tonique ou l'atone initiale s'assimilent l'atone simple :

éskèpèras, éska è pèras « amadou et pierres »; *kéʒẽmyẽlakiù, ké dè myélé akiù* « il est mieux là »; *ériʒèakéhètùt, éra iʒèa ké hè tùt* « l'intention fait tout »; *kéʒéròra, ké dé éra òra* « c'est l'heure »; *hèġũnũ, hè ġé ũ nũ* « fais-y un nœud ».

Consonne entre voyelles ou l, r, z, w et voyelle.

1° Les consonnes finales *p, t, k, s, e* deviennent sonores devant une voyelle.

Ex. : *ét kap ẽn tèra, èkhabẽntèra* « la tête par terre »; *ét aùté, éʒaùté* « l'autre »; *ké m ak as a dizé, kẽmãġazaʒizé* « tu dois me le dire »; *bés akéro, bézakéro* « vois cela »; *ké éh'lùrée ét pũmẽ, kéh'lùréjéphũmẽ* « le pommier fleurit ».

2° Les consonnes douces *b, d, ġ* deviennent fricatives lorsqu'elles sont entre voyelles ou entre *r, z, l* + voyelle.

Ex. : *arbéyasé* « se promener »; *mãzʒaryẽn, mãs daryẽn* « mains d'argent »; *kazbézũŋ, kas bézũŋ* « tu as besoin ».

3° Les consonnes douces *b, d, ġy* initiales deviennent également fricatives lorsque, précédées d'une voyelle, elles sont suivies de *r* ou *l* :

Ex. : *ũabląnka, ũa bląnka* « une blanche »; *kéʒébrąba, ké dé brąba* « elle est sage »; *kéʒéjésit* pour *ké dés ġyésit* « tu es sorti »; *kélajùġat* pour *ké las ġyuġat* « tu l'as joué ».

Les mots introduits récemment du français font exception à cette règle : *ùbliġa* « obliger ».

b intervocal suivi de *w* se confond avec lui : *ũawèta* pour *ũa bwèta* « une boîte ».

Consonne + consonne.

Explosive soufflée *p, t, k* + *p* = *ph*, + *t* = *th*, + *k* = *kh* :

p : ékhaphẽneat, ét kap pẽneat « la tête penchée »; *aképhèù, akét pèù* « ce cheveu »; *saphéʒasat, sak péʒasat* « sac rapiécé ».

t : dathu, dap tu « avec toi »; *sépùrtathùt, sé pùrtat tùt* « si vous portez le tout »; *sathòkas, sé ak tòkas* « si tu le touches ».

ḱ ne se trouve pas; *ḱ* n'est initial que dans le mot *ḱoy* « enfant ».

k : kakhùy', kap kùy' « tête nue »; *nẽrakũmãkharb̥ũ, nẹ̃ra kũmã ét karb̥ũ* « noire comme le charbon »; *bakhaũb̥éy? bé ak kạũ béy?* « il le faut bien voir? »

Explosive soufflée + *b* = *bb*, + *d* = *dd*, + *ǵ* = *ǵǵy*, + *gy* = *gg*, + *m* = *mm*, + *n* = *nn*, + *ṇ* = *ṇṇ*, + *l* = *ll*, + *ḷ* = *ḷḷ* :

b : nũbbùy, nũ p bùy « je ne vous veux pas »; *ãnãbbẹ̃nẽ, ãnạt bẹ̃nẽ* « allez vendre »; *kabboyd̥ʒizé, ké ak boy dizé* « je vais le dire ».

d : akhạddékaũkétẽ̃ns, at kap dé kạũké tẽ̃ns « au bout de quelque temps »; *sélèddat? sé l èt dat?* « l'avez-vous donné? »; *ẽ̃mbèddũạũzèt, ẽ̃n bèk d ũ aũzèt* « dans le bec d'un oiseau ».

ǵy : satsaǵǵyạ̃mẽ̃s, sé ak sap ǵyạ̃mẽ̃s « si jamais il vient à le savoir »; *nũlayrédǵǵyétat, nũ l ayrét ǵyétat* « vous ne l'auriez pas jeté »; *sélaǵǵyũṇẽ̃s, sé l ak ǵyũṇẽ̃s* « si tu le lui joins ».

g : nũggozéd̥ʒizé, nũ p gòzé dizé « je n'ose vous dire »; *aggãbbãntat, at gat bantat* « au chat vanté »; *kaggozazd̥ʒizé, ké ak gozas dizé* « tu oses le dire ».

m : nũnẽ̃gatrõmmẽ̃s, nũ nẽ ék a trop mẽ̃s « il n'y en a guère plus »; *ãmmãrea, at mãrea* « au marcher, marcher, infinitif pris substantivement »; *bédʒãmmũsu, bét ak mũsu* « voyez-le monsieur ».

n : nũnnẽ̃géaré, nũ p nẽ̃gé aré « je ne vous nie rien »; *ẽ̃nnẽ, ét nẽ* « le noir »; *sélãnnẽ̃gat, sé l ak nẽ̃gat* « si vous le lui niez ».

ṇ : kisãṇṇạũté, ki sap ṇạũté « qui sait un autre »; *ẽ̃ṇṇẹ̃b̥ré, ét ṇẹ̃b̥ré* « le genièvre »; *sélãṇṇãkạra? sé l ak ṇãkạra?* « le lui mordra-t-il? ».

l : kallẹ̃ùyè, kap léũyé « tête légère »; *bẹ̃llũ, bét lù* « voyez-le »; *hikallwẽ̃ṇ, hịka ak lwẽ̃ṇ* « écarte cela ».

ḷ : ũkoḷḷéyut, ũ kop ḷéyut « un coup choisi »; *séḷḷẹ̃b̥as? sé t ḷẹ̃b̥as?* « te lèves-tu? »; *sélaḷḷésat, sé l ak ḷésat* « si vous le lui laissez ».

Explosive soufflée + *f* = *f*, + *s* = *ts*, + *ɛ* = *tɛ* :

f : érab̥ùferipũnã, ẹra ab̥ùp feripũnã « le renard rusé »; *nãfwét, nãt fwét* « aucun fouet »; *safẹ̃lịkazakịũ, sé ak fẹ̃likas akịũ* « si tu le mets là ».

s : nũtsũb̥ùt, nũ p sùb̥ùt « vous ne vous souvenez pas »; *k ètsab̥ut, ké èt sab̥ut* « vous avez su »; *nũpatsab̥éréyd̥ʒizé, nũ p ak sab̥éréy dizé* « je ne saurais vous le dire ».

ɛ : ũsklọteupạẽ̃nãyga, ũ ésklop eupat ẹ̃nã ạyga « un sabot immergé dans l'eau »; *sùpèteaũzit, sù pé èt eaũzit* « si vous l'avez choisi »; *sétateukès, sé t ak eukès* « si tu le suças ».

Explosive soufflée + *z* ou *j*. — Le *z* initial n'existe que dans quelques mots empruntés au français, comme *zélatù*; je ne crois pas qu'une explosive soufflée le précède jamais. On ne trouve pas non plus *p* + *j*. Mais *t* + *j* et *k* + *j* = *tj* :

sélètjãmẽzbista, sé l èt jãmẽs bista « si vous l'avez jamais vue »; *sélatjẽnẽt, sé l ak jẽnẽt* « si vous la gênâtes ».

Explosive soufflée + *r*. — Le *r* n'étant jamais initial, ce groupe ne peut se rencontrer que dans le corps d'un mot. Or, comme nous l'avons vu, une résonnance vocalique se place toujours entre les deux consonnes.

Explosive soufflée + *h'* :

p + *h'* = *ph* : *ũsklophẽnũt, ũ èsklòp hẽnũt* « un sabot fendu ».

t + *h'* = *th'* : *sélèthikat, sé l èt hikat* « si vous l'avez mis ».

k + *h'* = k^h tend vers t^h : *kak*^{h}*ùraẓ̣ès*, ou *kat*^{h}*ùraẓ̣ès, ké ak hùraẓ̣ès* « tu y pratiquas un trou ».

Explosive soufflée + *s* + explosive soufflée ou vocalique. La première explosive tombe :

akospérẓ̣uts (*a kòp s pérẓ̣uts*), *a kòt s pérẓ̣uts* « à coups perdus »; *ãmũɛaspér èt, ãmũɛats péɹ èt* « attirés par lui »; *akozẓ̣ékaḷạů* (*a kóp s dé kaḷạů*), *a kòt s dé kaḷạů* « à coups de pierre »; *kĩnsklazgrãns* (*kĩns klak s grãns*), *kĩns klat s grãns* « quels grands coups ».

Nasale + labiale (*p*, *b*) = *m* (*mp*, *mb*) :

m : *nũbùlũmpasa, nũ bulũm pasa* « nous ne voulûmes pas passer »; *kélẽmbis, ké l ẽm bis* « nous l'avons vu ».

n : *nwãmpùẓ̣ut, nũ ãn pùẓ̣ut* « ils n'ont pas pu »; *kébãmbéy, ké bãn béy* « ils vont voir ».

ŋ : *késplampéy, ké s plãŋ péy* « Pierre se plaint »; *élwẽmbatista? é lwẽŋ batista?* « est-il loin, Baptiste? ».

Nasale + dentale (*t*, *d*) = *n* (*nt*, *nd*) :

m : *sélẽntùkat, sé l ẽm tùkat* « si nous l'avons touché »; *kébãndéɛa, ké bãm déɛa* « nous allons laisser ».

n : *kélãntirat, ké l ãn tirat* « ils lui ont tiré »; *kélãndat, ké l ãn dat* « ils lui ont donné ».

ŋ : *kémẽnsùbẽntè, ké m ẽn sùbẽŋ tè* « je m'en souviens, tiens »; *ũpũndébuskays, ũ pũŋ dé buskays* « une poignée de branchettes ».

Nasale + palatale (*ky*, *gy*) = *ŋ* (*ŋky*, *ŋgy*) :

m : *gaytãŋkyoy, gaytãm kyoy* « regarde-moi, enfant »; *nũnzébẽŋgyãmẽs, nũ ẽnzé bẽm gyãmẽs* « nous ne nous voyons jamais ».

n : kaŋkyoys, ké ân kyoys « ils ont des enfants »; *nāpùyẽŋǵyési, nū pùyẽn ǵyési* « ils ne pouvaient pas sortir ».

ŋ : kéléstrẽŋǵyabbés, ké l éstrẽŋ ǵya ak bés « il le serre, tu le vois bien ».

ŋ + ky ne se rencontre pas.

Nasale + explosive vélaire (*k*, *g*) = *ṅ* (*ṅk*, *ṅg*) :

m : kélẽṅkrùbit, ké l ẽm krùbit « nous l'avons couvert »; *sé tùrnãṅgùhits, sé tùrnām gùhits* « si nous revenons mouillés ».

n : kébāṅkaůzi, ké bān kaůzi « ils vont choisir »; *kāṅgùzat, ké ān gùzat* « ils ont osé ».

ŋ : ūbāṅkạůt, ū bāŋ kạůt « un bain chaud »; *sétatẽṅgẹra ! sé t atẽŋ gẹra !* « tu vois bien qu'il t'atteint ! ».

Nasale + nasale. — La première s'assimile à la seconde.

m, n, ŋ + m = mm :

kẽmmẽt, ké ẽm mẽt « nous avons peur »; *pérūmmāmbis ? pér ūn m ān bis ?* « par où m'a-t-on vu ? »; *ūkùẓ̣ūmmáẓ̣u, ū kùẓ̣ūŋ máẓ̣u* « un coing mûr ».

m, n, ŋ + n = nn :

katụstẽnnẽǵat, ké a tùstẽm nẽǵat « il a toujours nié »; *sélānnẽẓ̣ẹyat, sé l ān nẽẓ̣eyat* « si on l'a nettoyé »; *éẓ̣ésprạ̃nnūbaǵayré, ét ésprāŋ nū ba gayré* « l'épargne ne lui va guère ».

m, n, ŋ + ŋ = ŋŋ :

knéŋŋạ̃ůté, ké ẽn ẽm ŋạ̃ůté « nous en avons un autre »; *kāŋŋākat, ké ān ŋākat* « ils ont mordu »; *éstrẹ̃ŋŋāůtékọp, éstrẽŋ ŋạ̃ůté kòp* « étreint une autre fois ».

Nasale + *f*, *s*, *ɛ*, *j*, *l* = *n* (*nf*, *ns*, *nɛ*, *nj*) :

f : kélabẽnfrikasạẓ̣a, ké l a bẽm frikasạẓ̣a « nous la voyons brisée »; *késūnfwétats, ké s sūn fwétats* « ils se sont fouettés »; *akékhwẽnfīnūt, akét kwẽŋ fīnūt* « dès que ce côté sera fini... ».

s : kélẽnséǵit, ké l ẽm séǵit « nous l'avons accompagné »; *ẽmbāntạ̃nsokiẓ̣izẽn, ẽn bāntān só ki ẓ̣izẽn* « en vantant ce qu'ils disent »; *késplạ̃nsīnsékaléy, ké s plãŋ sīnsé kaléy* « il se plaint sans nécessité ».

ɛ : kẽnɛibạůs, ké ẽm ɛibạůs « nous avons des chevaux »; *ānɛukat ? ān ɛukat ?* « ont-ils sucé ? »; *sékrạ̃nɛétaẓ̣ébòra, sé krạ̃ŋ ɛé ta débọ̀ra* « s'il craint qu'il s'en aille dehors ».

j : nūbẽnjẽnāt, nū bẽm jẽnāt « nous ne le voyons pas gêné »; *nūlānjạ̃mẽs, nū l ān jāmẽs* « ils ne l'ont jamais ».

l : késérkạ̃nlāmbrụskas, ké sérkām lāmbrụskas « nous cherchons des raisins de vigne sauvage »; *kẹ̃bẽnẽnlẹ̃ŋā, ké bẹ̃nẽn lẹ̃ŋā* « ils vendent du bois de chauffage »; *ūtérẽnlé, ū térẽŋ lé* « un terrain laid ».

Nasale (*m*, *n*, *ŋ*) + *l* = *ŋl* :

kũnzẽŋlébat, *kù ẽnzé ẽm lébat* « nous nous l'avons levé »; *nũmãŋlésat*, *nù m ãn lésat* « ils ne m'ont laissé »; *kéléstrẽŋlèsaů*, *ké l éstrẽŋ lèsaů* « il le serre, laissez-le ».

La nasale + *h* ne souffre pas de modification.

Latérales. — La latérale *l* n'est jamais finale, et *y* remplace toujours *l* à la fin d'un mot.

s et *ɛ* finales + explosive soufflée = *s* :

kéʒ̊éspértùt, *ké dés pértùt* « tu es partout »; *képartéɛtatarba*, plus rap. : *képartéstatarba*, *ké partée ta tarba* « il part pour Tarbes ».

Les petits enfants prononcent *érakhòla* ou bien *érahkhòla* pour *éraskòla* « l'école » : *érakhòla* est la forme la plus répandue. Les petits enfants prononcent de même *èthé* pour *èsté* « celui-ci ».

s et *ɛ* finales + explosive vocalique = *z* :

kélazʒ̊at, *ké l as dat* « tu lui as donné »; *sarèeǵara ?* plus rap. : *sarézǵara ?* *s arée ǵara ?* « rit-il du tout ? ».

Toutefois, dans la prononciation rapide, *sǵy* deviennent *j* :

sẽnãjãůta, *sé n as ǵyãůta* « si tu en as une autre ».

On trouve quelques exemples de la transformation du *s* en *h* devant un *ʒ̊* et un *b̊* dans la prononciation des anciens.

s, *ɛ* + nasale = *z*, plus rapidement *h* (*zm*, *zn*, *zŋ*, — *hm*, *hn*, *hŋ*), + *l*, *l* = *h* (*hl*, *hl*), + *f* = *h* (*hf*) :

m : *sélazmẽtut*, p. r. : *sélah'mẽtut*, *sé l as mẽtut* « si tu l'as mis »; *partézmẽ*, p. r. : *partéh'mẽ*, *partéɛ mẽ* « pars moi ».

n : *kùbizněǵat*, p. r. : *kùbih'něǵat*, *kù bis něǵat* « tu le vis noyé »; *déspuznãskut*, p. r. : *déspuhnãskut*, *déspuɛ nãskut* « depuis né ».

ŋ : *sẽnãzŋãůté*, p. r. : *sẽnãshŋãůté*, *sé ẽn as ŋãůté* « si tu en as un autre ».

ɛ + *ŋ* ne se trouve pas.

l : *ũntébahlùǵya ? ũn té bas lůǵya ?* « où vas-tu loger ? »; *kafẽnẽhlèů*, *ké afẽnẽɛ lèů* « il finit bientôt ».

l : *sahlébat..*, *s as lébat...* « si tu as levé... »; *sùbréhlèbat*, *sé ùbrée lèbat* « s'il ouvre, lève-toi ».

f : *dẽmmẽhfi*, *dé èt mẽs fi* « du plus fin »; *èpuhfinit é puɛ finit* « et puis fini ».

s + *ɛ*, *j* = *h* (*hɛ*, *hj*) :

ɛ : *bozʒ̊uhɛiflats ? bos dus ɛiflats ?* « veux-tu deux soufflets ? ».

j : *sùbéhjãmẽs*, *sù bés jãmẽs* « si tu le vois jamais ».

ɛ + s = hs :
parèhsẽnũ ! parèɛ sẽnũ ! « parais, sinon ! ».
s + s = ss :
sèvassùkùʒi, sé bas sùkùʒi « si tu vas secouer ».
ɛ + ɛ = ɛ :
kùkaůzèɛaůtiů, kù kaůzèɛ ɛaůtiů « il le choisit tout chaud ».
s + h = ss :
kèvassè, ké bas hè « tu vas faire ».
ɛ + h = ɛɛ :
sépartèɛɛlů, sé partèɛ hè lů « si tu pars fais-le ». Le *h* n'est pas toujours assimilé, et on l'entend quelquefois suivant *s* et *ɛ*.

Conclusions :

1° L'assimilation est regressive, c'est-à-dire que le second élément produit généralement l'assimilation du premier. Excepté cependant pour les fricatives *s* et *ɛ* + *h* comme on l'a déjà vu;

2° Les explosives soufflées donnent une explosive aspirée';

3° Une explosive soufflée + une explosive vocalique donnent une explosive vocalique redoublée;

4° Une explosive soufflée + une nasale donnent une nasale redoublée ;

5° Une explosive soufflée + une latérale donnent une latérale redoublée ;

6° Une explosive soufflée + une fricative soufflée donnent un *t* + cette fricative. Ce *t* disparaît devant un *f* (exception pour le *h*) ;

7° Une nasale + plus une explosive bilabiale donnent un *m* + cette explosive ;

8° Une nasale + une explosive dentale donnent un *n* + cette explosive ;

9° Une nasale + une explosive palatale donnent un *ŋ* + cette explosive ;

10° Une nasale + une explosive vélaire donnent un *ṅ* vélaire + cette explosive ;

11° Nasale + nasale donnent cette nasale redoublée ;

12° Une nasale + *l* donnent un *n* + *l*; une nasale + *ḷ* donnent un *ŋ* + *l*;

13° Une nasale + une fricative donnent un *n* + cette fricative ;

14° Une fricative + nasale donnent une nasale aspirée dans la prononciation rapide ;

15° Une fricative + une latérale donnent une latérale aspirée.

Pour ma mère, ces dernières assimilations donnent une aspirée, même dans la prononciation lente.

II. — Notes de Syntaxe.

NOM

Les noms propres précédés du nom veulent toujours être précédés de la préposition *dé* : *batistũ dé kalòt* « Baptiste de Calot, c.-à-d. de chez Calot ».

Il en est de même des noms féminins employés comme noms propres : *mikèů dẹra kạza pèy dẹ́ra krạ̃mpa* « Michel de la maison, Pierre de la chambre ».

ARTICLE

1° L'article ne s'exprime pas dans les phrases partitives : *kèy krũmpat hịů è plũmẽts* « j'ai acheté fil et plumes ».

2° On peut supprimer l'article après *ou* conjonction : *dẹ́ras pétịtas ù grạ̃nãs* « des petites ou grandes ».

3° L'article ne s'emploie pas lorsque le nom est précédé des prépositions *a* « a », *ẽn* « dans », *pér* « par », *ta* « pour » : *ké soy ẽn kạza, ké bãm ta mĩsa* « je suis dans maison » ; « nous allons pour messe ».

4° L'adjectif possessif veut toujours être précédé de l'article : *ét mẽ ỗmĩ* « le mien mari », *ẹ́ra tò hẹ̃nnã* « la tienne femme ».

ADJECTIF

1° *grãn* peut ne pas prendre la marque du féminin : *ụ̃a-grãn-pòrta* pour *ụ̃a-grạ̃nã-pòrta* « une grande porte ».

2° Lorsqu'un adjectif se rapporte à deux substantifs de genres différents, il s'accorde avec le dernier et ne prend pas le pluriel, à moins que le reste de la phrase n'indique que l'adjectif se rapporte aux deux substantifs : *ụ̃a mãynạ̃ʒ̍a è ũ mãynãt béroy* « une fillette et un garçon joli », ou réciproquement : *ụ̃ mãynãt è ụ̃a maynạ̃ʒ̍a béròya.* — *ké gạyta dap éts ůẹ́ys è ra bụ̀ka ùbrịʒ̍a* « il regarde avec les yeux et la bouche ouverte ».

3° L'adjectif possessif est toujours invariable à Arréns.

4° *prẽmẽ* « premier », employé dans le sens de « avant » est toujours suivi de *ké* « que » : *karĩvèy prẽmẽ ké tu* « j'arrivai premier que toi (avant toi) ».

5° L'article et l'adjectif possessif se suppriment devant les noms *pay* « père », *māy* « mère », *payeèt* « grand-père », *māyeęta* « grand'mère », *ūnklé* « oncle », *tata* « tante » ; mais non devant *nēbùt* « neveu », *hi* « fils », etc. : *pay-ké-ḑé-ṭīūt* « père est venu », *èy ūnklé?* « mon oncle? »

6° *ūs* pluriel de *ū* « un » joue le rôle d'article partitif : *kù-ḑé-ūs-koz-ḑé-pūn* « il lui donna des coups de poing ! »

PRONOM

1° Les pronoms personnels *sé*, *lu*, *la*, *ů* compléments d'un verbe à l'impératif ou à l'infinitif se placent toujours après le verbe : *ké māreẹ̄n sīnsé pùrtąsé ẽn lòk* « ils marchèrent sans se porter *soi* en lieu (nulle part) », *pérké mẽtẹ̄mẽ akérò* « pourquoi mettre *moi* cela ».

2° Les pronoms *pé* « vous », *té* « toi » suivent le *ké* qui précède le verbe ou le verbe lui-même : *ta ké pé èt bùtat akérò?* « pourquoi vous avez-vous mis cela ? », *ta ké hika-pé sùl?* « pourquoi vous mettre seul ? ».

3° Le pronom *ẹ̄nzé* « nous » se met avant le verbe : *k-ẹ̄nzé-ṭòs* « tu nous veux » ; et après, lorsqu'on interroge : *bõnzé?* « nous veux-tu ? ».

4° Le pronom interrogatif *ki* se dit toujours des personnes : *ki sūn ẹsté mūndé* « que sont-ils tout ce monde ».

5° Les pronoms indéfini *nāt* « aucun » fait au pluriel *nāts*, lorsqu'il signifie ni les uns ni les autres : *nāts nū sūn bīūts* « ni les uns ni les autres ne sont venus ». *kąḑa* est toujours invariable.

VERBE

1° *ké* « que » précède le verbe à tous les temps, excepté à l'impératif : *ké soy* « je suis », *kaymẽ* « j'aime », *kaymẽs* « que tu aimes », *ké ḑéeąras* « tu laisseras », *lẹ̀sa* « laisse ». *bé* « bien » remplace quelquefois *ké* pour donner plus de vigueur à la phrase : *bé-hé-ṭéroy-ḑią* « qu'il fait jolie journée ! »

2° Le verbe avoir *èy* se place quelquefois à la fin du membre de phrase : *ūa pùzẹ̄ta a* « un moment a (il y a un moment) », *sé-hèḑ-a-ąas* « si fait tu l'as (si tu l'as fait) ». La 3e personne du singulier *a*, quand elle est précédée d'un nom féminin pluriel, subit l'attraction de l'*a* de flexion, qui devient long : *bèras pùzẹ̄tās* pour *bèras pùzẹ̄tas a* « belles poses il y a, c.-à-d. beaux moments il y a (il y a déjà longtemps) ».

3° L'impératif veut être suivi du subjonctif et non du futur lorsque les deux propositions ont le même sujet : *sąas mūt kān dūs* « sois muet lorsque tu donnes » et non *kāndąras* « lorsque tu donneras ».

4° Le gascon aime à placer (complément du verbe infinitif) ou attribut en tête de la phrase : *brạbé kù bùy* « sage je le veux », *pũmãs nũ-n bùy* « des pommes je n'en veux pas », *dẹra lébù nũ mẽn pạrlés* « de la laideur ne m'en parle pas », *mĩnḡya ké kạů* « manger il faut ».

5° Devant le verbe être on peut placer immédiatement l'attribut en écartant le *ké* : *saůbạẓas sũn* « sauvées elles sont ».

6° Lorsqu'un verbe de mouvement a pour complément l'infinitif *sérka* « chercher », on peut supprimer l'infinitif et le remplacer par *énta* « pour ». Ex. : *ké-ẓé-ãnãt-ta-ras-bạkas* « il est allé pour les vaches (chercher s. ent.)», *ké-ẓé-ãnãt-ta-r-ạyça* « il est allé pour l'eau ».

PRÉPOSITION

1° Lorsqu'on veut montrer qu'on stationne plus ou moins momentanément quelque part, on emploie la préposition *ẽn* et non *a* : *ké soy ẽn Paris* « je suis dans Paris » et non : *je suis à*.

2° Lorsqu'un verbe de mouvement est suivi de l'indication du point vers lequel on se dirige, en emploie la préposition *ẽnta* ou sa contraction *tà* « pour » et non *à : ké-boy ta Paris* et non *à Paris*. De même on dit : *kèy ẽn tẹ̃ra* « tomber en terre » (tomber par terre), *kèy ta tẹ̃ra* « tomber à terre », alors que la chose dont on parle est séparée de la terre. Cependant, on emploie souvent les deux expressions l'une pour l'autre.

ADVERBE

1° Les adverbes de quantité *tãn*, *tròp*, *ạůtạ̃n*, *kạ̃nté*, *plã*, peuvent s'employer comme adjectifs. Ils s'accordent alors en genre et en nombre, *plã* seul ne peut prendre que la marque du pluriel : *ké-no-autạ̃ntas-ki-n-bũlũ* « il en eut autant qu'il en voulut », *tropas-ké-n-a* « trop il en a ».

aůtãn peut être suivi de *kụ̃mã* « comme ». Ex. : *kèy aůtãn kụ̃mã tu* « j'ai autant comme toi ».

2° *Même*, adverbe, se rend par *bèt mãẓẹ̃ɛ*. Lorsque *même* signifie *quand même, lors même que*, le patois d'Arréns dit seulement *kãn : kãn nũ bùlérés* « lors même que tu ne voudrais pas ». Dans la langue des jeunes, *même* s'emploie comme en français.

3° *bèt* peut prendre une foule d'acceptions toutes différentes. Par lui-même c'est un adjectif qualificatif et il signifie *grand*, et même *beau*. Mais il entre dans beaucoup de locutions. Je vais en noter quelques-unes :

bèt-dịa-ké-bĩrạ « quelque jour il viendra ».

a-bèt-bùmbòla, loc. invariable = à tort et à travers.

a-bèt-plazé, loc. inv., littéralement : avec beau plaisir = doucement, sans se presser.

bèllèů (*bèt lèů*) = dans un moment, tout à l'heure.

bèt sé pòt = cela se peut, c'est vraisemblable.

bèt kop = quelquefois.

bèt ạra (*bèʒạra*) = maintenant, il y a un moment, tout à l'heure.

bèt mạů (*bèmmạů*) = litt. beau mal = cela ne m'étonne pas.

bèraʒéz grạndahọů (*bèra déz grạnda họů*), interjection, pour marquer l'étonnement, la surprise.

à bèt bihlạů, locution adverbiale : par côté.

bèt bèt, adverbe : cela ne m'étonne pas.

bèt krãnk họů : interjection.

4° L'affirmation *o* « oui » a subi les transformations suivantes ; en composition avec *be : ọbé, obẹ́*. De même, *oui* français est devenu : *wè, wé, wi* et s'adjoignant *bé : wịbé, wịbèt* ; en composition avec *ke : kéo* « que oui », *kio, kyọ, kékyo, kétio*.

5° Il y a un signe d'affirmation *o* inaccentué, qui se prononce en aspirant légèrement, la langue effleurant le palais.

Et encore un signe de négation inaccentué, la langue placée contre le palais comme un *l*, se met à sa position normale et on aspire doucement. On peut aussi expirer.

III. — Textes.

Parmi les textes, les uns ont été notés d'après la prononciation de ma mère, âgée de quarante-cinq ans, qui comprend le français usuel, mais ne le parle jamais ; d'autres d'après celle de mon oncle *pèya dé mīstè* (Pierre de Misté), âgé de cinquante-cinq ans, qui comprend le français, l'écrit un peu, et, comme ma mère n'a jamais quitté Arréns ; le dernier, d'après une vieille femme *twẹ̃nã déra lạ̃nã* (Antonia de la Lande), que j'ai rencontrée fortuitement sur la route et dont j'ai noté la conversation sans qu'elle se crût observée.

Dans la traduction littérale, je me suis attaché, non à donner une forme française, mais à rendre le patois mot pour mot.

M. Jean Passy a très bien montré, dans son étude sur le patois d'Eaux-Bonnes, les avantages que présentent les notations successives. Son étude m'a servi de guide ; de plus, il a bien voulu revoir mes textes.

PHRASES DÉTACHÉES

Je me suis attaché à ne donner comme phrases que celles qui pouvaient intéresser par leur construction.

Je les ai saisies au vol de la conversation ; je ne possède donc jamais que la forme rapide. Je restitue la forme lente et je mets en regard la la traduction littérale. Quand celle-ci n'est pas compréhensible, je la fais suivre entre parenthèse, d'une traduction plus libre.

Conversation faite le 3 mars 1891, avec *twẽnã déra lãnã*. C'est elle qui parle d'abord :

è ké sęů hè pét bilaǥyé? *èkésęůhèpébbilaǥyé?*	Et, qu'est-ce qu'il se fait par le village ?
aré dé nąů nũ sé parut, *arędẽnąů nũséparut,*	Rien de nouveau n'est pas paru,
déspue ǥyù ki n soy ǥyésiʒa? *déspũjụ̀kĩnsoyésiʒa?*	depuis moi qui en suis sortie. (Depuis que j'en suis sortie.)
nũ nũ è ũn ètz éts ąůtés ? *nũnũ éũnędzédząůtés*	Non, non, et où avez-vous les autres? (Vos parents)?
ét mẹstré ké ẽm, *ẽmmẽstrékẽm*	Le maître nous l'avons (est),
pér asiwés ẽn hòra. *pérasiwézẽnhòra.*	Par là-bas en haut.
è farãnsés kĩn ba ? *èfarãnsékĩmba ?*	Et François, comment va ?
ò bèt bèt ké sarétirąba tùt sé. *obèbbèt kèsarétirąbatùtsę.*	O bien, bien, il rentrait tout soir. (Tous les soirs).
kãn ǥyèra asiů hąůt. *kãŋǥyèrasiůhąůt.*	Quand il était là-bas en haut.
è kãn a dé sérbisé a hè? *èkãnąʒésérbisahé?*	Et combien a-t-il de service à faire ?
nũ n a ké kwąté mẽs *nũnąkékwątẽmẹs*	Il n'en a que quatre mois
ẽnkora dé hèts. *ẽnkoraʒéhèts.*	encore de faits.

ké séré fyèr pér asi	Il serait fier par ici
késéréfyèrpérasi	
ẽn gar$^{d}_{z}$ãn ẹras ọlas.	en gardant les brebis.
ẽnçar$^{d}_{z}$ãnẽrazọlas.	
è nũs ké ẹ̃nzé payrarẽm dé ḡyẹstégé.	Et nous, nous nous passerions d'y
ẽnũskẽnzépayrarẽm déyẹstégé.	être.
kĩn hérét, kĩn ayré ké hè !	Quel froid, quel vent il fait !
kĩnhérẹkhĩnãyrékéhẹ̀ !	
a diů syat twẹ̃nã [1].	A Dieu soyez Antonia.
a$^{d}_{z}$ieathwẹ̃nã.	
a dyã̃ůta bista dũńkas.	A une autre vue adoncques.
ayãůtaƀista$^{d}_{z}$ũńkas.	

Explication de quelques mots : *ẹů* « y », *nãů* « nouveaux », *kĩn* « comment », ici, c'est une contraction de *ki nẽ* « que j'en »; *kĩn* signifie encore : *quel* comme on le verra plus loin ; *asiwés* = là-bas, les jeunes disent : *asiů*.

DIVERS

è kĩn ba akérò ?	Et comment va cela ?
èkĩmbãkérò ?	
è palã béroy è bùs ?	Et bien joliment, et vous ?
èpalãƀéròyèƀùs ?	
è ké t paséyas béroy akiů ?	Et tu te promènes gentiment là.
èképhaséyazƀéròyakiů ?	
è sĩnsé ké paséyãmẽ taƀẹ̀.	Et sans que me promener aussi.
èsĩnséképaséyãmẽtaƀẹ̀.	(Et je fais autre chose que me promener.)
bùlét hè akérò ?	Voulez-vous faire cela ?
bùléthẹ̀akérọ̀ ?	
ké m a bùy ḡya.	Je me le veux, oui.
kẽmãƀùyya.	(Je veux le faire assurément.)
ké hè déů lọků.	Il fait du fou.
kéhẹ̀$^{d}_{z}$èůlọků.	(Il fait le fou.)
ké m ayét èůt parlat....	Vous m'aviez eu parlé...
kẽmãyẹ̀$^{d}_{z}$èůpharlạt....	
o ho ké m sùƀẽ ḡya.	Oui, oui, je m'en souviens, oui.
ohokẹ̀nsùƀẹ̀ya.	

[1] Même dans la prononciation lente, *a$^{d}_{z}$iůsyat* (soyez à Dieu), se dit *a$^{d}_{z}$ieat*.

tùrnã ǵya haras dé bũnã ọra.	Revenir, tu feras de bonne heure.
tùrnãyaharas débũnọ̃ra ?	(N'est-ce pas que tu reviendras de bonne heure ?)
s ãm pẹ̃nsé ò.	Je me le pense, oui.
sãmpẽnséyò.	(Je le crois.)
ḷésa ẹras hiẽstras baṛạẓas.	Laisser les fenêtres fermées.
ḷésạrahshyẽstrazbaṛạẓas.	
sụ̀ké ẹras pọ̀rtas ùbiri.	Rien que les portes ouvrir.
sụ̀kéraspọ̀rtazùbirị.	(N'ouvrir que les portes.)
sé s ẽn bò sérbi ké s a hạra.	S'il s'en veut servir il se le fera.
sésẽmbosérbi késahạra.	
ké p ẽm èy ạůtãn dé ǵòy	Je vous ai autant d'amitié
képẽmẽy aůtãndéǵòy	
kũmã p é m ẽn èt.	comme vous m'en avez.
kũmãpẽmẽnẽt.	
ũn dés ãnãt ?	Où es-tu allé ?
ũndézãnãt ?	
ké èy ãnãt hè ũ tùr dé kã.	Je suis allé faire un tour de chien.
kèyãnãthè ũtùrẓékã.	(Une petite promenade.)

DEVINETTES

D'après ma mère.

Comme on le verra, ma mère n'a qu'une notion très vague du mot. Elle le partage quelquefois en deux parties : *ẽnũbarri kùtét* ou bien on réunit deux ou trois ; *ẽnũkũmbẽn*. Pour elle, le *ké* fait toujours partie du verbe qui le suit. J'ai mis entre crochets la division logique.

ũa kaůziḷẹta[1]		Une petite chose
ũakạůziḷẹta		
tụ̀ta platẹ̀ta,		toute plate,
tùtạplatẹ̀ta,		
kéẓits énũplãnẽrét	[*ké dits ẽn ũ plãnẽrét*]	dit sur une petite plaine:
kéẓizẽnũplãnẽrét		
kéhạsa ạyré	[*ké hạsa ạyré*]	Qu'il fasse vent
kéhasạ̃yré		

[1] *kaůziḷẹta* « petite chose » signifie aussi devinette. On dit : *dịhmẽkạůziḷẹtas* « dis-moi de petites choses », pour : « apprends-moi des devinettes. »

ù kéhạsa sù,	[*ù ké hạsa sù*]	ou qu'il fasse soleil,
ùkéhạsasù,		
tùstẽm ġùhi̯ẓa késoy ḡyù	[*tùstẽm ġùhi̯ẓa ké soy ḡyù*]	toujours mouillée je suis
tùstẽnġùhi̯ẓa késoyyù		moi.
ũã kaûzilẹ̣ta sĩnsépéû nẽos,	..... *sĩnsé pẹ̣û nẽ os*	Une petite chose sans
ũãkãûzilẹ̣ta sĩnsépẹ̣ûnẽọs,		poil ni os,
kẽnhèpùẓa dégros.	*ké n hè pùẓa dé gròs*	en fait rompre de gros.
kẽnhèpùẓạẓégrọs.		
éralẹ̣ñka.		La langue.

*
* *

kwạté dãmĩzélẹ̣tas ẽnũkũmbẽn	.....*ẽn ũ kũmbẽn*	Quatre petites demoi-
kwạtẹ̣ẓãmĩzélẹ̣tas ẽnũkũmbẽn		selles dans un couvent
nũbẽn nẽplwéya nẽbẽn.	*nũ bẽn nẽ plwéya nẽ bẽn*	ne voient ni pluie ni
nũbẽnnẽplwéyãnẽbẽn.		vent.

Les quatre demoiselles, ce sont les quartiers de la noix que l'on trouve réunis après qu'on a brisé la coque.

*
* *

kwạté sérù lẹ̣tas	*kwạté sérùlẹ̣tas*	Quatre petites sœurs
kwatẹ̣sérùlẹ̣tas		
kébịbẽn tẹ̣sta ébạrba.	*ké bịbẽn tẹ̣sta é bạrba*	vivent tête et barbe.
kébịbẽntẹ̣stébạrba.		(Sont placées l'une de-
		vant l'autre.)

*
* *

kwạté dãmĩzélẹ̣tas		Quatre petites demoi-
kwatẹ̣ẓãmĩzélẹ̣tas		selles
nũbẽn érabrũmẹ̣̄ta.	*nũ bẽn ẹ̣ra brũmẹ̣̄ta*	ne voient pas les nuages.
nũbẹ̣̄nẽrabrũmẹ̣̄ta.		

*
* *

ékhaeũyẽt dẹ̣ẓiû lùpay	*ét kaeũyẽt dé dịû lù pay*	Le petit caisson de Dieu
ékhạeũyẹ̣̄ddẹ̣ẓiûlùpay		le père
késùbrée sĩnsé klạû.	*ké s ùbrée sĩnsé klạû*	s'ouvre sans clef.
késùbrẹ̣sĩnséklạû.		
ét kalẹ̣ũ.		La noix.

Car il suffit de la pointe d'un couteau pour partager la noix en deux parties.

*
* *

blãn, blãn kũmãkhùlạt,	[*blãnk, blãnk kũmã ét kùlat*	Blanc, blanc comme le caillé,
blãnblãnk kũmãkhùlạt,		
nẽ nẽ kũmãphékạt.	[*nẽ nẽ kũmạ ét pékat*]	noir, noir comme le péché.
nẽnẹ̃kũmãphékạt.		
ẹra piga.		La pie.

*
* *

érapèt péddéhọ̀ra,	[*ẹra pèt pét déhọ̀ra*]	La peau en dehors,
érapèphéddéhọ̀ra,		
érapẹ̀la péddéẓẽns.	[*ẹra pẹ̀la pét deẓẽns*]	l'habit en dedans.
érapẹ̀lapéddéẓẽns.		

La peau, c'est le suif ou la résine ; l'habit, c'est la mèche qui peut être en coton ou en fil d'étoupe.

*
* *

éphéů péddéḇat érakrùsta.	[*et péů pét déḇat ẹra krũsta*]	Le poil par dessous la croûte.
éphẹ̀ůpéddéḇạt érakrùsta.		

La croûte, c'est-à-dire le suif, la bougie ou la résine recouvre le poil, c'est-à-dire la mèche.

*
* *

dus kats è duzḇèts	[..... *dus bèts*]	Deux têtes et deux becs
duskadzèẓuzḇèts		
nwãn nẽ tripas nẽḇùẓèts.	[*nũ ãn nẽ tripas nẽ buẓèts*]	sans entrailles.
nũ ãn nẹ̃ tripas nẽ bùẓèts.		

tripas et *bùẓèts* sont synonymes. Cependant on dit plutôt *bùẓèts* pour les animaux.

*
* *

sèt sakats katùrzè hùrats		Sept coups, quatorze trous.
sètsakats katùrzéhùrạts.		
ẹras éstalãns.		Les ciseaux.

*
* *

hạůta kũmũ palè,	[*hạůta kũma ũ palè*]	Haute comme une meule de paille,
hạůtakũmũpalè,		
nũn pararé ũ dĩnẽ.	[*uũ ẽmpararé ũ dĩnẽ*]	elle ne soutiendrait pas un denier.
nũmpararé ũẓĩnẽ.		

sérẽna, bèrẽnā képasa pérapẽnā *sérẽnāvérẽnā képasapérapẽna*	*....ké pasa péra pẽnā*	...Passe par le précipice.
èzbùzèts ẽnāgạûta. *èzbùzèdzẽnāgạûta*	*éts bùzèts ẽnā gạûta*	les boyaux dans la gorge
è rastripas ẽnāhạûta *èrastripazẽnāhạûta.*	*è èras tripas ẽnā hạûta*	et les entrailles dans le giron.

Je ne comprends pas les deux premiers mots : *sérẽnā bérẽnā.*

éravrūmā. Le nuage.

PRIÈRES

1° DEVANT UNE CROIX

(D'après ma mère.)

kùrùts bẽnẽzita, *krùzvẽnẽzita,*	[*kurùts*]	Croix bénie,
dān salut èbita. *dānsaluzèbita.*	[*dām salut è bita*]	donne-moi salut et vie.
satān baravān, *satāmbaravān,*		Satan Barabas,
tiratẽn dezavān. *tiratẽndézavān.*	[*tira té ẽm dé davān*]	Ote-toi de devant (moi),
sé aré èy prūmẽtut *saré èyprūmẽtut*		si rien j'ai promis
āmmāû ésprit, *āmmāwésprit,*	[*at mạû ésprit*]	au mauvais esprit,
asi kẽmẽn destùrné, *asikẽmẽndéstùrnẽ,*	[*asi ké m ẽn déstùrné*]	ici j'en reviens,
asi kẽmẽn dézzik. *ạsikẽmẽndézzik.*	[*asi ké m ẽn dézzik*[1]]	ici je m'en dédis.

2° LE PATER DE *prévérī*

(D'après ma mère.)

ǵyù llévèy dévū mātī, *dyūnlévèy dévūmātī,*	[*ǵyù m lévèy de bū mātī*]	Je me levai de bon matin.
trùvèy ānūsta dāmẽta *trùvèyānūstazāmẽta*	[....*a nūsta....*]	Je trouvai à notre petite Dame

[1] Les jeunes diraient : *dézzízé.*

ẻṅkãmī kẽm mẽtù *ẻṅkẽ̃mī kẽmmẽtù*	[*ẽn kãmī ké m mẽtù*]	dans le chemin. Elle me suit
érakrùts daḃãn *érakrùzdaḃạ̃n*	[*ẹra krùts daḃãn*]	la croix devant
také éphékat nũ mẽṅçãn *tạképhékạ̃nnũmẽṅçạ̃n*	[*ta ké ét pékat nũ mẽṅçãn*]	pour que le péché ne me trompe
nẽn drũmīn nẽn buḷãn *nẽndrũmīnnẽmbuḷạ̃n*	[*nẽẽn drũmīn nẽẽn buḷãn*]	ni en dormant, ni en veillant,
arọra dé ra nũsta mũr *arọrazérãnũstamũr*	[*à ra ọra dé ẹra nũsta mũr*]	à l'heure de notre mort
kãn nẽů syãm. *kãnẽůsyãm.*	[*kãn ẹů syãm*]	lorsque nous y serons.

Au lieu de dire *dyũm ḷéḃèy* « moi je me levai », ma mère sépare le *m* du *dyũm* « je moi » et le reporte sur *ḷéḃèy* en renforçant le *ḷ*. Cette forme est intéressante, les jeunes diraient *dyù kẽm*.

mẽṅçãn. On dirait aujourd'hui : *mẽṅçạ̃nẽ* « me trompe ». Ma mère récite cette prière d'après sa grand'mère, qui était née en 1800.

3° LE PATER (*éphatèr*)

(D'après mon oncle.)

La division par mots est de mon oncle lui-même. Pour éviter l'accumulation des consonnes au milieu des mots, il les partage en deux parties, dans *pér dũnãm* « pardonnons ». Réciproquement, il donne comme n'en formant qu'un seul : *ara* pour *a ra*; *èa kẹras* pour *è a akéras*. Cependant, comme il écrit quelquefois le français, il a plus que ma mère la notion du mot.

Je donne entre crochets la division logique.

nũsté pay ḱyèts ẻn sẹů, *nũstépay ḱyèdzẽnsẹů,*	[*nũsté pay ki yèts ẻn sèů*]	Notre père qui êtes dans le ciel,
bọsté nũm sịa sãntifikat, *bọstẽnũm siasãntifikạt,*		Votre nom soit sanctifié,
bọsté aŕéyạůmẽ *bostaŕéyạůmẽ*		Votre royaume
nũs aḃẹ̃ṅka, *nũzaḃẹ̃ṅka,*		nous advienne,
bọsta bùlẽntat sịa hèta *bọstạḃùlẽntạt sịahèta*		Votre volonté soit faite

ẹ̃nā tẹ̃ra kũmā ẽn sẹ̀ů.		dans la terre comme
ẽnātẹ̃ra kũmānsẹ̀ů.		dans le ciel.
dannũs ạů dịa déwé	[*dat nũs ạů dịa dé wẹ́*]	Donnez-nous au jour
dunnũzạůʒ̍ịaʒ̍éwẹ́		d'aujourd'hui
nũsté pā dé kạʒ̍a dịa,		notre pain de chaque
nũstépā déka ʒ̍a ʒ̍ịa,		jour.
pér dũnāt nũstas ùfẹ̃nsas	[*pérʒ̍ũnāt nũstas ùfẹ̃nsas*]	Pardonnez nos offenses,
pérʒ̍ũnāt nũstạzùfẹ̃nsas		
kũmā nũs ạůtis		comme nous autres
kũmạ̃nũzạůtis		
las pér dũnām	[*l as pérʒ̍ùnām*]	les pardonnons
laspérʒ̍ũnām		
ākéts èa kẹ́ras	[*a akéts è a akẹ́ras*]	à ceux-là et à celles-là
akẹ́dzèakẹ́ras		
kīn ʒ̍zãn ùfẽnsat[1].	[*ki ẹ̃nzé ãn*]	qui nous ont offensé.
kīnzẽnũfẽnsat.		
nũn léeéts	[*nũ ẽns léeéts*]	Ne nous laissez
nũnhléeéts		
pas sůkũmba		pas succomber
pasukũmba		
ara tẽntasyũ	[*a ẹ̀ra tẽntasyũ*]	à la tentation,
aratẽntasyũ		
mẽs dehlịůrạ̃nnũs		mais délivrez-nous
mẹ̃zʒ̍ẹ̀hlịůrạ̃nnũs		
dé tùt mạ̃ů.		de tout mal.
detũmmạ̃ů.		
atạů sịa.		Ainsi soit-il.
atạůsịa.		

Nombre de formes du *pater* ci-dessus sont béarnaises. Par exemple : *ạů dịa* pour *at dịa* « au jour »; *léeét pas* pour *léeét* seulement. A part les contes, quelques devinettes et quelques proverbes, tous les morceaux de littérature orale se disent en béarnais plus ou moins authentique. Nos paysans éliminent à dessein dans le patois indigène l'article *ét*, *éra* et emploient volontiers *lù*, *la*. Comme on l'a vu, le *ké* qui précède toujours les verbes conjugués est supprimé, tout ceci pour imiter le béarnais littéraire.

---

[1] *ùfẽnsat* devrait s'accorder et être ainsi d'un *s* : *ùfẽnsats*.

4° L'AVE MARIA (*abẽmmãrịa*)

(D'après mon oncle.)

La division par mots est encore de lui.

ḍyù két salụẓé mãrịa,	[*dyù k ép....*]	Moi, je vous salue Marie,
ḍyùkétsalụẓẽmãrịa,		
plẽa dé ɡarạsya,		pleine de grâce (de grâces),
plẽaẓéɡarạsya,		
lù sẽụũ ké dé dap bùs,		le Seigneur est avec vous,
lùsẽụũ kéẓéẓabbùs,		
bùjèts bẽnẽẓịta	[*bùs ḍyèts bẽnẽẓịta*]	vous, vous êtes bénie
bùjèzbẽnẽẓịta		
pét désus tùtas ẹras hẹnnãs,		par dessus toutes les femmes.
péddẹsustùtạzérashẹnnãs		
bẽnẽẓit kéẓé é furũt	[*bẽnẽẓit ké dé ét furũt*]	Béni est le fruit
bẽnẽẓikhéẓé éfurũt		
dé bòsté bẽntré jèzũs.	[*dé ét*[1] *bòsté bẽntré jèzũs*]	de votre ventre : Jésus.
débòstébẽntréjèzũs.	[*débébòsté...*]	
sẹnta mãrịa mãy' dé dịù,		Sainte Marie, mère de Dieu,
sẹntãmãrịãmãyẓéẓịù,		
pérégat dịù pér nũs,		priez pour nous,
pérégaddịùpérnũs,		
parạùbés pékaẓùs,		pauvres pécheurs,
parạùbéspékaẓùs,		
ara èaròra	[*ạra è a ra òra*]	maintenant et à l'heure
arèaròra		
dé nũsta mũr[2].		de notre mort.
dẽnũstãmũr.		

5° LES GRACES (*éras ɡarạsyas*)

(D'après mon oncle)

La division par mots est de moi.

a ra pérẽmẽsyũ dé dịù	A la permission de Dieu
arapérẹmẽsyũẓéẓịù	

---

[1] *de bòsté* pour *de ét bòstè*, forme qui, par imitation du français, supprime l'article précédant toujours ici l'adjectif possessif. || [2] Il faudrait ici encore l'article, et dire : *déra nũsta.*

è dé ra kūmpāuīa ;	Et de la compagnie ;
ẹ̄ẓérakūmpāuīa ;	
diǵām[1] *sẹ̄ṅkèlès patèrs,*	disons chacun de nous, *paters,*
diǵạ̄nsẹ̄ṅkèlẹspatèrs,	
è sẹ̄ṅkèlès avẹ̄mmārias,	et chacun de nous, *ave maria*
èsẹ̄ṅkẹẓavẹ̄mmārias,	
tà ras ạ̄nnās dé èt éspurùvatòri,	pour les âmes du purgatoire,
tarazạ̄nnās dẹ̄ẓéspurùvatòri,	
ta ké lù būn diů l as arépòzé.	afin que le bon Dieu les repose.
takèlùvūndiů lazarépòzé.	
kạẓa duas avẹ̄mmārias	Chaque deux *ave maria*...
kaẓaẓuas avẹ̄mmārias	
à ra ẹ̄ntẹ̄nsyū dé nūsta dạ̄mā,	à l'intention de Notre-Dame,
arāntẹ̄nsyū dẹ̄nūstaẓạ̄mā,	
kù palạzyā dé asistạ̄nzé	qu'il lui plaise de nous assister
kùpalạzyaẓasistạ̄nzé	
ạra è partikūlyèrāmẹ̄ns	maintenant et particulièrement
arèpartikūlyèrāmẹ̄ns	
à ra òra dé nūsta mūr.	à l'heure de notre mort.
aròraẓẹ̄nūstāmūr.	
sẹ̄ṅkèlès ạůtés péras ạ̄nnās	Impossible de trad. litt. Voici le sens :
sẹ̄ṅkèzạůtés pérazạ̄nnās	Que chacun de nous dise autant d' *ave maria* pour les âmes...
dèts nūstés payé è māyé	de nos pères et mères,
dèhnūstéspayẹ̄māyé	
farayé sòs parẹ̄ns āmīts è ẹ̄nẹ̄mīts	Frères et sœurs, parents, amis et ennemis.
farayshòs parẹ̄nzāmīts èẹ̄nẹ̄mīts	
è pér tùts akèts ki ǵyẹ̄m īůts	Et pour tous cela dont nous sommes tenus
èpértùẓzakèts kiyẹ̄ntīůts	
dé pérèga nẹ̄ diů,	d'en prier Dieu.
dépérèǵạ̄nẹ̄ẓiů,	
sé sùférèẹẹ̄n ẹ̄n éspurùvatòri.	S'ils souffrent dans le purgatoire.
sésùférèẹẹ̄n ẹ̄nẹ̄spurùvatòri.	
pèra mūr dé pasyū	Par la mort de Passion
pérāmūrẓpasyū	
dé nūsté sẹ̄ṇẹ̄.	de Notre Seigneur.
dẹ̄nūstésẹ̄ṇẹ̄.	

[1] Arréns dit *dizyām* plutôt que *diǵām*.

pér pẽnẽtẹ̃nsya déts nũstés pékats.	Par pénitence de nos péchés.
pérpẽnẽtẹ̃nsya déhnũstéspékats.	
ké dịů kẹ̃nzé dũ bũnã mũr.	Que Dieu nous donne bonne mort.
kẹ̃ẓịůkẹ̃nzẹ̃ẓùbũnãmũr.	
ké dịů kẹ̃nzé çarẓé	Que Dieu nous garde,
kẹ̃ẓịů kẽnsçarẓé	
dé ẹras bérçũyãs dé ẹsté mũndé	des abominations de ce monde,
dérạzbérçũyãs dèstẽmũndé	
è dé ẹra dãnnãsyũ dé ét ạůté.	et de la damnation de l'autre.
ẹ̃ẓérạẓãnnãsyũ déẓạůté.	
sẽñkélés sarbès a nũsta dãmã,	Que chacun de nous dise un *salve* à Notre-Dame.
sẽñklésarbẹs ãnũstaẓãmã.	
kẽnzé çarẓé ét kabạů,	Qu'elle nous garde les bestiaux,
kẽnzçardékhabạů,	
dé mãů è dé dézçarạsya,	de mal et disgrâce,
dẽmãwèẓẽẓézçarạsya,	
è nũs dé mũri ẽn éstat	et nous de mourir en état
ẽnũzẓẽmũrịnẽstạt	
dé pékat mũrtạů.	de péché mortel.
dépékãmmũrtạů.	
pér tùts éts fiẓèlas téréspasats.	Pour tous les fidèles trépassés.
pértùdzehfiẓèlas téréspasats.	
dé purùfũndis....	De profundis...
dépurùfũndis....	

Aujourd'hui *prẽmẽsyũ* se dirait : *pérmẽsyũ.*

éspurùbatòri n'est pas le mot français purgatoire, il signifie lieu d'épreuve, du verbe *éspurùba* « éprouver ».

kabạů désigne en général toute espèce de bestiaux : vaches, moutons, etc. Etymologiquement, il ne devrait désigner que les chevaux.

On a pu remarquer que mon oncle dit toujours *kẽns* « nous » ; les jeunes diraient *kẹ̃nzé.*

Les *grâces* se récitent encore telles que je viens de les transcrire. Les personnes qui n'ont pas quitté le pays et qui parlent le pur dialecte, disent cela avec des mots choisis et des intonations que ne sauraient employer les esprits cultivés.

NOTE COMPLÉMENTAIRE. — Plus exactement, *a* atone protonique devrait être noté *á* ; posttonique, *å* après une labiale, *ã* après toute autre consonne.

CAMÉLAT.

JEAN QUI DANSE[1]

(PATOIS DE BOURNOIS — *bŭnĕ* — CANTON DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS, DÉPARTEMENT DU DOUBS.)

ĕ yĕvĕ n'fwĕ ī bŭb d bŭnĕ k'ān ĭ ǵyĕ djā k dās. ān ī ǵyĕ dīnĕ ĕ kăz k'ĕ n'fĕzĕ rā k d dāsĭ. ĕl ĕtĕ ĕĭ gĕ, k sĕtĕ tŭdj teāt, tŭdj fyŏt, tŭdj săt dĕvŭ lu ; ĕlō, sĕtĕ ī ǵyăl, kwĕ.

pĕ mwā, sulĕ n'āpăte pĕ k'ĕl ĕtĕ bī sĕrvĭjā, mā fwĕ, ĕ pŏ bī teĕrĭtăby.

mē ĕ ñĕ ñū d pĕrfĕ, ĕ pŏ lĕmĭ djā ĕvĕ sō pte dĕfă ĕtŭ ; sĕtĕ dĕvwĕ d lĕ rākūn pŭ sœ k vñī lŭ dĕrēdjĭ kā ĕ sătĕ, kā ĕ vĭrĕ, ŭ bī kā ĕ fyŏtĕ dĕz ăr d ǵīǵ lŭ lō dĕ vĭ.

sōdjĭ vŏr ī pŏ s ĕl ŏlĕ ĕ fĕt ! ĕ nā mākĕ pĕ yēn[5].

vwĕlĕ k lŭ djŭ dĭ rvĭrŏ d lĕ

Il y avait une fois un garçon de Bournois qu'on lui disait[2] Jean qui danse. On lui disait comme ça à cause qu'il ne faisait rien que de danser. Il était si gai, que c'était toujours chante, toujours siffle, toujours saute d'avec lui ; allons, c'était un diable, quoi.

Pas moins[3], cela n'empêche pas qu'il était bien servisant[4], ma foi, et puis bien charitable.

Mais il n'y a personne de parfait, et puis l'ami Jean avait son petit défaut aussi ; c'était d'avoir de la rancune pour ceux qui venaient le déranger quand il sautait, quand il virait, ou bien quand il sifflait des airs de guingue le long des voies.

Songez voir un peu s'il allait aux fêtes ! Il n'en manquait pas une.

Voilà que le jour du retour de la

---

[1] C'est une brave vieille femme, Julie Paillot, qui m'a appris ce conte quand j'étais tout petit berger. Elle l'appelait le conte de sa grand'mère. Je l'ai reconstruit fidèlement d'après mes souvenirs et ceux d'une de mes sœurs. || [2] Qu'on lui disait = qui s'appelait. || [3] Pas moins = néanmoins. || [4] Servisant : celui qui aime à rendre service. || [5] On prononce aussi *yèn*.

fèt d lĭl, s mãgõ d djã ĕvé eĭ
tã vĭrí, eĭ tã sãtã tut lĕ djunã,
kĕl ĕvé rãbyã d mĕdjĭ; d
té sõte kĕ nèr ĕpré mĭnã,
kã ã kyŭvĭ lu bĕl, ĕl ĕvé nté
lĕn dã lĕ bdĕn, kĕ s sré
mwĕteĭ dĕvŭ lĕ pé d sõ vãtr!
ã frŏmé tú pĕteŭ, eĭ bĭ
kĕ nu rãk lŭ tã dĕetã
ĭ tuteé pu mĕdjĭ lŭ lõ dĭ
temĭ, ĕ pó d sã rvènĭ ã
fyã pĕ n-ne kĕl ĭ teŭzé
dé dã dĭe, ĕ pó kã n
vwĕyé pé sõ dwĕ dvã sõn ãy.
kã ĕ fu ã dzŭ d lĕ lõdjŏl,
ĕ sĕrãté[4] pŭ sõfyã n
mĭnut ã mĕdjã sõ tuteé k
lĕ fyĕnur ãbãmé.
ĕl ŏlé mŏdr lĕ prémĭr gŭlã,
kã tŭ pŭ ĭ kó vwĕlĕ n
pŭr vĕy pŭrãs tut rãbrĭknã
k trãvŏeĭ lĕ bãr ã pĭ d lu.
— mõ bõ mõsyé, kĕl lĭ
ǵyé, ãsĭt pĭdĭ d mwĕ pŭ lĕmŭ d
dŭ. dõ yã swĕ yã bdju
mõ temĭ, ĕ pó yã mĕrteĭ dã
lé teã lobwĕrã[5]; ĕl ã eĭ mõ
kĭ n pó pu lvã lé emĕl,
ĕ pó ĭ mŭ d fé, kĕl ǵyé
ã s lĕyã teŏr eu ĭ mèrdjèrŏ,
ĭ sã kĭ zĭ vĕ dmwĕrã
ĭkĭ.
— ĕlõ, ĕlõ, lĕ fãn, k lĭ

fête de l'Isle, ce *mãgõ*[1] de Jean avait s tant viré, si tant sauté toute la journée, qu'il avait oublié de manger; de telle sorte qu'à une heure après minuit, quand on *clovit* le bal, il avait une telle lune dans la bedaine, qu'il se serait mouché d'avec la peau de son ventre!

On fermait tout partout, si bien qu'il n'eut rien que le temps d'acheter un gâteau pour manger le long du chemin, et puis de s'en revenir en fuyant par une nuit qu'il y tombait des dents de herse, et puis qu'on ne voyait pas son doigt devant son œil.

Quand il fut au dessous[2] de la Longeole[3], il s'arrêta pour souffler une minute en mangeant son gâteau que le dessus embaumait.

Il allait mordre la première goulée, quand tout pour un coup voilà une pauvre vieille pauvresse toute brisée qui traversa la haie au pied de lui.

— Mon bon monsieur, qu'elle lui dit, ayez pitié de moi pour l'amour de Dieu. Depuis hier au soir j'ai perdu mon chemin, et puis j'ai marché dans les champs labourés; il est si mou[6] que je ne peux plus lever les semelles, et puis je meurs de faim, qu'elle dit en se laissant tomber sur un petit tas de pierres, je sens que j'y vais rester ici.

— Allons, allons, la femme, que lui

[1] Synonyme de farceur, diable. *mãgõ* est aussi le juron familier de femmes. || [2] Au dessous = au bas. || [3] Lieu dit du territoire de Mancenans. || [4] Tous les verbes de la 1re conjugaison ont une double terminaison au passé défini, on dit également bien *ĭ mĕrãtĭ* : je m'arrêterai au *ĭ mĕrãté*. || [5] Les illettrés disent *robwĕrã*. || [6] Pour la terre est si molle.

ǵyĕ djā, ĕ n fá pé vó lèyi ólá
dīnĕ; vóz é fē? tèni,
mēdji-m stè brīk d tuteĕ. sá
n krōtŏt d lĕ fĕt, sulĕ vó rbĕyrĕ
ī pó d kĕr, ĕ pó, vó
sĕt, yá dé bwēn teāb ĕ pó dé
bō áy; kā voz ĕrĭ sófyá
n mĭnut, ĭ vó rmènrá juskè
teĕ vó.

lĕ pŭr fān nè dmādĭ pé
mè; ĕl s dépādji d mēdji n
çŭlá, ĕ pó á bŭ dī ptè mómā
ĕl s mĕtī ĕ mĕrtcĕ ā s sótūā
d ĕprĕ djā. kā ĕ fun
ádeu dĭ djĕlō, lĕ véy púrás
sĕrátĭ. — vóz é prŭ lwē s
kó kĭ, mō çĕeō, ā vó rmĕeyā,
ĭ vó prŭ rātrá tut sĕl;
iá, k vóz é sĕrvijā! ĕ fá
kĭ vó bĕy ák pŭ
vó pwēn. vwĕlĕ kĕl tĭrĕ d sō
sĕteō ī bé vyólō tŭ nó ĕ pó
ī çrŏ sĕteŏ d pŭdr.

— tēnĭ, mō fè, vwĕkī ī vyólō
klŭ sō sātā ĕ dú lĭ lĕ
rōd, ĕ pó kān á fueĕ d dāsĕ
kā ā lātā; kā vó lu
mènrĭ, tu sé k lātādrā
srā fueĕ d dāsĕ, rĭbō mĕryō.

dĕvu st pudrè kĭ, sá āku
bī pé; ān ā teĕrdjā vŏt fuzĭ,

dit Jean, il ne faut pas vous laisser aller comme cela; vous avez faim? tenez, mangez-moi ce morceau de gâteau, c'est une *krôtôt*[1] de la fête, cela vous redonnera un peu de cœur, et puis, vous savez, j'ai de bonnes jambes et puis de bons yeux; quand vous aurez soufflé une minute, je vous remènerai jusque[2] chez vous.

La pauvre femme ne demanda pas mieux; elle se dépêcha de manger une goulée, et puis au bout d'un petit moment elle se mit à marcher en se soutenant d'après Jean. Quand ils furent au dessus du Jélo[3], la vieille pauvresse s'arrêta. — Vous êtes prou loin ce coup-ci, mon garçon, en vous remerciant, je veux prou rentrer toute seule; Jésus[4], que vous êtes *servisant*! il faut que je vous donne quelque chose pour vos peines. Voilà qu'elle tira de son sac un beau violon tout neuf et puis un gros sachet de poudre.

— Tenez[5], mon fils, voici un violon dont le son s'entend à deux lieues à la ronde, et puis qu'on est forcé de danser quand on l'entend; quand vous le *mènerez*[6], tous ceux qui l'entendront seront forcés de danser, ribon marion.

D'avec cette poudre-ci, c'est encore bien pis; en en chargeant votre fusil,

---

[1] *krôtôt* = litt. petite croûte, désigne tout reste friand qu'on rapporte de la fête. || [2] Quelques vieilles personnes prononcent encore *djūskè*. || [3] Plateau qui domine à pic l'Isle-sur-le-Doubs. || [4] On dit aussi *jó : jó k tè bĕt :* Jésus, que tu es bête! puis *jós* dans la seule expression : Jésus, Marie, *jós, mĕryá*. || [5] Lorsque tenez a un sens impératif, *tēnĭ* devient *tènĭt : tnĭt vó trākĭl*, tenez-vous tranquille. || [6] Mener le violon, mener le tambour, etc. = jouer du violon, jouer du tambour.

tu suk vŏ tĭrrĭ dɛu, vŏ lu vyĭ byŏsĭ kmã vŏ vurĭ, u bĭ kŭwĕ̃ ãɛĭ rwĕ k bĕ̃l.

ã vwĕyã tŭ sŭlĕ, djã nã rvènĕ pĕ, ĕl ŏlĕ rmĕɛyĕ̃ lĕ pŭrãs, kã tŭ pŭ ĭ kŏ, lĕ vwĕlĕ kselãsĭ kmã ĭ lĭvr ĕ vã̃ lŭ djĕlŏ ã fzã lĕ kĭkãbŏl[2] pĕ dɛu lĕ twĕ.

— nõ dblæ̃, s kĕl-lã̃ bĭtŏ ĕvu rãvwĭknã̃, lĕ vĕy, kgyĕ djã ãn æ̃vrã dĕz æ̃y kmã dĕ pŏtɛ d grãdj, gyã̃l ãpŭtɛ kĕl vĕ tŭt sĕkŏlmæ̃ɛĭ ã djĭgã, pĕ dɛu lĕ twĕ; mã fwĕ, tã pĕ pũ lĭ, ĕl nĕ pĕ bzẽ dĕvwĕ lĕ mŏtɛ kã ĕl ã næ̃, kĕl lŏl lèvŭ ĕl vŭrĕ. tũdj ã tu k yã̃ ĭ bĕ vyõlõ skŏ kĭ, sã̃ n bwẽn pĭr ɛu mĕ fã̃, sŭ kĭ vĕ mã bĕyĭ d vĭrĭ skŏ kĭ ! fu dĭ, fu fã̃. sã pĕdr èn mĭnut, lŭ vwĕlĕ kse mĕtĭ ĕ mnã̃ sõ vyõlõ tŭ dĭ lõ dĭ tɛmĭ ã sã rvẽñã; ĕ fzĕ dĕ sã̃ d kĕbĕ, kãn ĕrĕ dĭ kĕ lèvĕ lŭ gyã̃l dã lĕ tɛãb.

ĕlõ, mã fwĕ, sã̃ bõ, vwĕlĕ mõ djã k rãtrĭ ĕ pŏ ks kwĕtɛĭ, mẽ ĕ nã kyŭvĭ pĕ læ̃y d lĕ næ̃, lŭ bŭgr, ĕn fzĕ k d rĭr dzŭ sĕ kã̃l ã s pãsã

tout ce que vous tirerez dessus, vous le voulez blesser comment vous voudrez, ou bien tuer aussi raide que balle.

En voyant tout cela, Jean n'en revenait pas; il allait remercier la pauvresse, quand tout pour un coup la voilà qui s'élança comme un lièvre à val le Jélo en faisant la *kĭkãbŏl*[1] par dessus les toits.

— Nom de bleu[2], ce qu'elle a bientôt été ressuscitée, la vieille, que dit Jean en ouvrant des yeux comme des portes de grange, diable emporte qu'elle va toute *s'ĕkŏlmæ̃ɛĭ*[3] en *djĭgã*[4] par dessus les toits; ma foi, tant pis pour elle, elle n'a pas besoin d'avoir les mouches quand il est nuit, qu'elle aille où elle voudra. Toujours est-il que j'ai un beau violon ce coup-ci, c'est une bonne pierre sur ma faux, ce que je vais m'en donner de tourner ce coup-ci ! Fut dit, fut fait. Sans perdre une minute, le voilà qui se mit à mener son violon tout du long du chemin en s'en revenant; il faisait des sauts de cabri, qu'on aurait dit qu'il avait le diable dans les jambes.

Allons, ma foi, c'est bon, voilà mon Jean qui rentra et puis qui se coucha, mais il n'en ferma pas l'œil de la nuit, le bougre : il ne faisait que de rire dessous son bonnet en se pen-

[1] *kĭkãbŏl* = culbutes nombreuses et rapides. || [2] Juron très employé à Bournois par les jeunes gens qui n'osent pas encore prononcer de gros jurons. || [3] *sĕkŏlmæ̃ɛĭ* = se meurtrir et se déchirer les chairs d'un même coup. || [4] En bondissant comme le bétail qui fuit à travers champs sous la piqûre des mouches.

sŭ kèl ŏlè fárdèvu sō vyólō.

ā fwè, tŭt è lè pìkŏt dī
djŭ, lŭ vwèlè ksān ŏlī eu lè teèrír
è pó ks mètī è mnā dī vyólō
d tut sè fóe.

tŭ pŭ ī kó, vwèlè lè djā
ks mètēn è débŭrā dè mājō
ā sátā è pó è dāsí ā mwètā
d lè vī.

lè fān k trājī èvī
fyè dèvŭ yā swèyŏ pyè d lèsè,
sè k drèmī ākŭ sátēn
dī lè sā pār lŭ tā ds
vètī, è yān èvè pu dlè mwètī
dèvŭ yèt kál d nè è pó è
pī dètea.

lèz ām kè rèdjī lè
bèt sátī dèvŭ yè fūrte.

āfī lè djūn, lè vèy, lè
lón, lè bŭtu s mètēn è sátā
trètŭ ā s bólā d rìr.

kā è fú bī ā trè, vwèlè
k glódŏ, k vèñè kŭnā
pèsè dèvŭ lè bŏrdjèrī. ā bī, s
kó kī, sfu bī īn ātr eĭbrèlī.
ās k n vwèlè pè mè bŭgr
d kèb è pó d bèrbī ks
mètēn è djīgā èlātŭ dī bŭkŏ,
è pó glódŏ k kūnè d tŭt
sè fóe ā mwètā ! ā mèz èfā,
sŭk ā ryè, sŭk ā ryè ! s djn lè,
dèkā sètè ī djnóvrál,
ān fèzī kèd dāsī.

sant ce qu'il allait faire d'avec son violon.

Ma foi, tout à la petite pointe du jour, le voilà qui s'en alla sur la Charière[1] et qui se mit à mener du violon de toutes ses forces.

Tout pour un coup, voilà les gens qui se mirent à débourrer des maisons en sautant et puis à danser au milieu de la voie.

Les femmes qui trayaient avaient fui d'avec leurs seaux pleins de lait, ceux qui dormaient encore sautèrent du lit sans prendre le temps de se vêtir, il y en avait plus de la moitié d'avec leur bonnet de nuit et puis à pieds déchaus.

Les hommes qui arrangeaient les bêtes sautaient d'avec leurs fourches.

Enfin les jeunes, les vieux, les borgnes, les boiteux se mirent à sauter tous en se boulant de rire.

Quand ils furent bien en train, voilà que Claudot[2], qui venait de corner[3], passa d'avec la bergerie. Ah bien, ce coup-ci, ce fut bien une autre chibreli[4]. Est-ce que ne voilà pas mes bougres de chèvres et puis de brebis qui se mirent à gambader alentour du bouc, et puis Claudot qui cornait de toutes ses forces au milieu ! Ah mes enfants, ce qu'on rit, ce qu'on rit ! Ce jour-là, *depuis quand* (bien que) c'était un jour ouvrable, on ne fit que de danser.

---

[1] Place située au milieu de Bournois et où le monde se réunit habituellement le dimanche. || [2] Berger du village il y a une vingtaine d'années. || [3] Qui venait de faire le tour du village en cornant pour rassembler la bergerie et la conduire au pâturage. || [4] Danse du pays.

mẽ tŭ lé dũmwẽn, lèmi djã
ǵiǵé juskè skè ñèvé
pu nrĭnrŏf dzŭ lé sŭli.
tŭ lé djã ètĩ bĭyãj,
ormĭ k mõsyèr kurí.
teèk kó ks pŭr djã
olé s kõmsã, sŭlè nã fĭnĭeè
pu; sõdjĭ vŏr ĭ pó s mõsyèr
kurí yã ǵyé, yã ǵyé!
è pó, snètè ãkŭ rã k
dĭ mĭ détr dĭsputã, sãk sè
pénĭtãs ètè tũdj d n pé
mnã dĭ vyõlõ dũ trã
dũmwẽn d sèt!
sètè bõ pŭ ĭ kó, mẽ sŭlè
n pyé pé durí dĭnè, è lè
fĭ dè fĭ djã bdjĭ pãsyãs. ã!
sã dĭnè, kès ǵyè, vŏn
vyè pé kã dãs, mõsyèr
kurí? è bĭ! ètãt yũ d sé
djŭ, vó vŏrĭ vŏr k vó dãsrĭ
kmã lèz ãtr, bõ gré mã gré.

sŭlè n fu pé lõ.
lŭ mèǵdjĭ d lè fé d fŏlõ,
èpré èvwè fã vĭrí lé fètéyu
tã djŭ d tã, djã rmõté
swèyŏt ã fyõtã, kã tŭ pŭ
ĭ kŏ è vwèyĭ mõsyèr kurí k sèyé
n myãl kè lèvé dèdjè tĭrí deu
dũ trã fwè sã lè pĭkã.

ã nõ d blã! kès ǵyè djã
tŭ dĭ kó ã s frŭtã lé mẽ,
ĭ krè bĭ k skó kĭ mõsyèr
kurí vè dãsí dèvŭ dé bèl fèy.
vwèyã vŏr.

Mais tous les dimanches, l'ami Jean *guinguait*[1] jusqu'à ce qu'il n'y avait plus *ŋrĭŋrŏf*[2] dessous les souliers.

Tous les gens étaient bien aise, hormis que monsieur curé.

Chaque coup que ce pauvre Jean allait se confesser, cela n'en finissait plus; songez-voir un peu si monsieur curé lui en disait, lui en disait!

Et puis, ce n'était encore rien que du miel d'être disputé, c'est que sa pénitence était toujours de ne pas mener du violon deux ou trois dimanches de suite!

C'était bon pour un coup, mais cela ne pouvait pas durer comme ça. A la fin des fins Jean perdit patience. Ah! c'est comme ça, qu'il se dit, vous ne voulez pas qu'on danse, monsieur curé? Eh bien! attendez un de ces jours, vous verrez voir que vous danserez comme les autres, bon gré mal gré.

Cela ne fut pas long.

Le mercredi de la fête de Fallon, après avoir fait virer les festoyeurs trois jours de temps, Jean remontait Soyote[3] en sifflant, quand tout pour un coup il vit monsieur curé qui suivait *une* (un) merle qu'il avait déjà tiré dessus deux ou trois fois sans *la* piquer (atteindre).

Ah nom de bleu! que se dit Jean tout d'un coup en se frottant les mains, je crois bien que ce coup-ci monsieur curé va danser d'avec de belles filles. Voyons voir.

---

[1] Jouer de la guingue ou d'un instrument qui en imite le son. || [2] Rien. On dit aussi *nrĭf nè rŏf*. || [3] Lien dit entre Fallon et Bournois.

— mõsyèr kurí, kǫ̃yè djã,
bìyím vôt fuzì, vôz ě eur
kìn lě võ pě mãkã̌, mwě.

— mõsyèr kurí, k tẽnẽ ě ěvě
lũjě, ě põ k sěvě k djã
ktũě tũ sũk ě vyě, běyí sõ
fuzì. djã lũ teěrdjì děvũ lě pũdr
k lě pũrãs yěvě běyí.

ě fã dìr klě myã̌l ětě vnu
s pôzã̌ just eu ĩ byõsní
kětě tu pyẽ d rõs ě põ
děpèn tut ě lãtu. sã̌ bõ, vwělě
k djã mìg, ě põ tu dĩ kõ,
pã, lũjě děgrìgõlě ě lě vãlã̌ d
lã̌rb.

— vìt, vìt, mõsyèr kurí,
kǫ̃yě djã, ěl lã̌ sèlmã byõsí
fut vìt lě rěmésã̌.

mõsyèr kurí ãtrì kmã ě pyì
ã mwětã dì bwěeõ; mẽ ã̌
mõmã kěl ölě mětr lě mẽ deu
lě myã̌l, vwělě k djã smětì ě
mnã̌·sõ vyõlõ d tũt sě fõe.
ã̌! jõs, měryã̌, mẽz ěfã, ě nã̌
pě põsìby d sìmãdjìnã̌ sũk s
pěsì!

vwělě kãn ãtãdã lũ vyõlõ,
mõsyèr kurí s rlèvì tũ dĩ kõ
ě põ kě smětì ě dãsí d tũt
sě fõe ã̌ mwětã dě rõs ě põ
děz ěpèn. ã̌! mõ dũ, mõ dũ,
mẽz pũr ěfã, s vôz ěvì
ãtãdu s pũr mõsyèr kurí,
kě brèyö ě běyě! ě mãjur
kě sãtě sẽz ěbì s děfrèeurì, ě
põ ě sẽgrěfnẽ tã k
lũ sã lì pěteìeě tũ pěteũ.

— Monsieur curé, que dit Jean. donnez-moi votre fusil, vous êtes sûr que je ne *la* veux pas manquer, moi,

Monsieur curé, qui tenait à avoir l'oiseau, et puis qui savait que Jean tuait tout ce qu'il voulait, bailla son fusil. Jean le chargea d'avec la poudre que la pauvresse lui avait baillé.

Il faut dire que *la* merle était venue se poser juste sur un poirier sauvage qui était tout plein de ronces et puis d'épines tout alentour. C'est bon, voilà que Jean vise, et puis tout d'un coup, pan, l'oiseau dégringola à la vallée de l'arbre.

— Vite, vite, monsieur curé, que dit Jean, elle est seulement blessée, fuyez vite la ramasser.

Monsieur curé entra comme il put au milieu du buisson; mais au moment qu'il allait mettre la main dessur la merle, voilà que Jean se mit à mener son violon de toutes ses forces. Ah! Jésus, Maria, mes enfants, il n'est pas possible de s'imaginer ce qui se passa!

Voilà qu'en entendant le violon, monsieur curé se releva tout d'un coup et puis qu'il se mit à danser de toutes ses forces au mitan des ronces et puis des épines. Ah! mon Dieu, mon Dieu, mes pauvres enfants, si vous aviez entendu ce pauvre monsieur curé, quels braillements il baillait! A mesure qu'il sautait, ses habits se *défrenchuraient*[1], et puis il *s'égraffinait* tant que le sang lui *partissait* tout partout.

[1] *s děfrèeurí* : se mettre en lambeaux.

— ărĕtē, ărĕtē, djā, ărĕtē!
k ǥyē s pŭr mõsyèr kurī.
mẽ djã nĕrãtĕ pē dĭ tŭ,
bĩ ã kõtrã, ĕ vĭrē, ã sãtã
ĕ põ ã s bõlã d rĭr ĕlãtŭ
dĭ byõsnī, ĕ põ mõsyèr kurī ĕtĕ
fŭeī d vĭrī ĕtŭ.
ãfĭ, ĕ lĕ fĭ dē fĭ, djã sĕrãtī.
sõdji vŏr ĭ põ s spŭr
mõsyèr kurī ĕtĕ ǥõnã! ŏ ĕn
pyĭ pē rãtrã d djŭ ã vlĕdj.
mã fwŏ, sã bõ. mẽ vwĕlĕ k lŭ
lãdmẽ lŭ mĕtĭ, tut ĕ lĕ pĭkŏt
dĭ djŭ, lē djãdãrm vñẽn pãr
lĕmĭ djã pŭ lŭ mnã ã prĭjõ;
ĕ lĕtĕtɛẽn dĕrī lĕ kŭ d
yē tɛvã ĕ põ lŭ vyõlõ ĕtŭ.
ã! mã fwĕ, skõ kĭ, djã ĕrē
bĭ vyu rtɛnĭ lĕ kŭ ãī tɛĕ ã
yē k lĕ kŭ dē tɛvã, mẽ
sã kmã dĭ : ĕ nã pu
tã d kyõ lŭ ku kãn ĕ tɛī
lē... ã fwĕ ẽ! lŭ vwĕlĕ k
fu ãfrõmã ĕ põ djudji dã ĭ vĭr-
tĕ mẽ. ã! ĕl u bē s dèmnã,
lŭ pŭr ǥyãl, lē djudj n vyẽn
ãtãdr nsõ nkyĕtɛ, ĕ
lŭ kõdãnẽn ĕ ĕtr pãdu kmã
ĭ põ.
sõdjĭ võ ĭ põ s lē djã
fyẽn pŭ lŭ vŏr pãdr!
kã lĕmnĕ ĕ ɛĕmã,
tŭt lĕz ĕfãr ĕtĭ dĕdjĕ ĕprãtī;

— Arrêtez, arrêtez, Jean, arrêtez! que disait ce pauvre monsieur curé.

Mais Jean n'arrêtait pas du tout, bien au contraire, il virait en sautant et puis en se boulant de rire alentour du *biosnie*[1], et puis monsieur curé était forcé de virer étout.

Enfin, à la fin des fins, Jean s'arrêta. Songez voir un peu si ce pauvre monsieur curé était *gôné*[2]! Oh il ne put pas rentrer de jour au village.

Ma foi, c'est bon. Mais voilà que le lendemain le matin, tout à la piquette du jour, les gendarmes vinrent prendre l'ami Jean pour le mener en prison; ils l'attachèrent derrière la queue de leurs chevaux et puis le violon étout.

Ah! ma foi, ce coup-ci, Jean aurait bien voulu retenir la queue du chat au lieu que la queue des chevaux, mais c'est comme on dit : il n'est plus temps de clore le c.. quand on a ch.. au lit... Ah ma foi hein[3]! le voilà qui fut enfermé et puis jugé dans un *vire-ta-main*[4]. Ah! il eut beau se démener, le pauvre diable, les juges ne voulurent entendre ni son ni cloche, ils le condamnèrent à être pendu comme un porc.

Songez voir un peu si les gens fuyèrent pour le voir pendre!

Quand on l'amena à Chamar[5], toutes les affaires étaient déjà apprê-

---

[1] Poirier sauvage. || [2] Mal arrangé, déchiré. Particulièrement couvert de boue. || [3] Exclamation fréquemment employée dans la conversation avec un sens affirmatif. || [4] Dans le temps qu'il faut pour tourner la main, *illico*. || [5] Autrefois sombre promenade de Besançon, embellie aujourd'hui, où se font les exécutions capitales.

ã vwĕyã sulĕ, s pŭr djã
dvẽn ãeï byã klĕ mõ, s
puteã ĕ n pedjï pĕ lĕ tĕt.
ĕ fã dïr kkã kĕkũ
ã kõdãnã ĕ mõ, dvã k d
mĕrï ãn ï bĕy tũ sŭk ĕ võ :
dĕ teĕrpeñ d bõbõ, dĕ pyĕ d
frïkõ. dï bõ vï, ãfï tũ sŭk ĕ
võ.
djã n s fŭtĕ pĕ mã d tũ sŭlĕ,
ĕl ĕrĕ bï mï ẽmã nĕsïtã
d ɡõd dĕrï sõ fŭnõ ; sŭlĕ
fã kkã ã lï dmãdĕ sŭk
ĕ vyĕ, ĕ dmãdĕ tũ bwẽumã
sõ vyõlõ pŭ lũ mnã ãkŭ
n fwĕ dvã k d mĕrï.
ãn ãtãdã sŭlĕ, vwĕlĕ k lũ kurï
d bŭnĕ, kĕtĕ vnu ĕtŭ, s
mĕtï ĕ fur dvã lĕ djudj puk ãn
lï bĕy pĕ, mẽ ĕ ũĕ rã
ĕvu ĕ fãr, ã lï bĕvĕ tũ d mẽm.
— ĕ byĕ, k ɡyĕ mõsyĕr kurï,
pŭïsk vŭ vŭlĕ l lĕsĕ mnĕ
sõ vyõlõ, ãtãeĕ mwĕ ã un ãrm
dvã kïl kõmãs, vŭ vĕrĕ
vwĕr kïl vã ãrĕvï dĕ mãlĕr.
sã bõ, ã lwĕyï mõsyĕr kurï
ĕvŭ dĕ kõdj d teĕ k dĕ bŭ
n lĕz ĕrï pĕ kãsã.
tŭ pŭ ï kõ, vwĕlĕ djã ks
mĕtï ĕ mnã sõ vyõlõ d tŭt
sĕ foe.
ã ! mĕ pŭr ĕfã, s võz
ĕvï vu kĕ rĕmĕdj !
lĕ djã kĕtï ãpïlã lũ
deu lãtr s mĕtẽn ĕ sãtã
kmã s lŭ ɡyãl lĕz ĕvĕ tnu.
dã lŭ kmãsmã, ĕ ryï
kmã dĕ bŭsu ã sãtã pĕ
deu lũ lãtr, mẽ ã bŭ dï

tées ; en voyant cela, ce pauvre Jean devint aussi blanc que la mort, ce pourtant il ne perdit pas la tête.

Il faut dire que quand quelqu'un est condamné à mort, devant que de mourir on lui baille tout ce qu'il veut : des paniers de bonbons, des plats de fricot, du bon vin, enfin tout ce qu'il veut.

Jean ne se f... pas mal de tout ça, il aurait bien mieux aimé une assiettée de gaudes derrière son fourneau ; cela fait que quand on lui demanda ce qu'il voulait, il demanda tout bonnement son violon pour le mener encore une fois devant que de mourir.

En entendant cela, voilà que le curé de Bournois, qui était venu étout, se mit à fuir devant les juges pour qu'on ne lui baille pas, mais il n'y eut rien à faire, on lui bailla tout de même.

— Eh bien, que dit monsieur curé, puisque vous voulez le laisser mener son violon, attachez-moi à un(e) orme devant qu'il commence, vous verrez voir qu'il va arriver des malheurs.

C'est bon, on lia monsieur curé avec des cordes de char que des bœufs ne les auraient pas cassées.

Tout pour un coup, voilà Jean qui se mit à mener son violon de toutes ses forces.

Ah ! mes pauvres enfants, si vous aviez vu quel ramage !

Les gens qui étaient empilés l'un dessus l'autre se mirent à sauter comme si le diable les avait tenus.

Dans le commencement, ils riaient comme des bossus en se sautant par dessus l'un l'autre, mais au bout d'un

mómā, ě yān ěvé d lě mwěti
k bōlī pé dzŭ lěz átr,
ě pó k běyī bī lě brèyŏ
dĭ sā ǵyál. ě ǵyī
prŭ : ărěté, ărěté, djā, vŭ
sré pardŏné !

mē djā nékŭté rā dĭ tŭ,
bī dĭ kōtrár, ě ǵīǵé ākŭ
pu fó.

mōsyèr kurí, kān fèzé pé
ětāsyō, dé kā ěl été bī lwěyí,
fzé déz éfó épŭvātáby pŭ
dāsí ětŭ.

tŭ pŭ ī kó, ě fóe d s
démná, ásk n lŭ vwělě pé
k dérěsné lŭrm ě pó ks mětĭ
ě djīǵá á trěvé déz átr děvŭ
lárb dérí sō dó ! á mō
dú, mō dú, mé púr ěfā,
s vóz ěvī vu ! ě tŭ lé sá ě
yān ěvé dú trá dékáfyá ! á ǵyé
prŭ ě djā dérátá, kān été
tŭ fŭtu, ě p ó kā lŭ lèyré
trākĭl, s bŭgr lě nékŭté rā.
ě lě fī, ě s mětĭ ě désādr d deu
lé pyāte ā mnā túdj
sō vyólō, ě pó ě sā rvéñĭ bī
trākĭlmā ě bŭné ā s bólā
d rĭr.

dé s djŭ tě, ı vó fŭ mō
byě kěl á ěvu bī trākĭl,
ñū nózé pu lābétá kā ě
mné dĭ vyólō, pé mēm mōsyèr
kurí.

moment, il y en avait de la moitié qui *boulaient*[1] par dessous les autres, et puis qui braillaient bien les braillements du cent diable. Ils disaient prou : arrêtez, arrêtez, Jean, vous serez pardonné !

Mais Jean n'écoutait rien du tout, bien du contraire, il *ginguait* encore plus fort.

Monsieur curé, qu'on ne faisait pas attention, depuis qu'il était bien lié, faisait des efforts épouvantables pour danser étout.

Tout pour un coup, à force de se démener, est-ce que ne le voilà pas qui déracina l'orme et puis qui se mit à gambader à travers des autres d'avec l'arbre derrière son dos ! Ah mon Dieu, mon Dieu, mes pauvres enfants, si vous aviez vu ! A tous les sauts il y en avait deux trois de broyés ! on disait prou à Jean d'arrêter, qu'on était tous foutus, et puis qu'on le laisserait tranquille, ce bougre-là n'écouta rien. A la fin, il se mit à descendre de dessus les planches en menant toujours son violon, et puis il s'en revint bien tranquillement à Bournois en se *boulant* de rire.

Depuis ce jour-là, je vous fouts mon billet qu'il a été bien tranquille, personne n'osait plus l'embêter quand il menait du violon, pas même monsieur curé !...

---

[1] Qui roulaient comme des boules.

CH. ROUSSEY.

LEXIQUE SAINT-POLOIS

(*Suite.*)

---

bŭlèt, +, boulette. — Petite quantité de laine, roulée en forme de boule, servant à arrêter les *bŭçlŭr* d'un matelas. — Dans la banlieue : bonbon quelconque en forme de boule. *bŭyĕ-mĕ pŭr ẽ sŭ d'eĕ bŭlèt lõ.* — Au fig., faute, bévue, sottise.

bŭlètmẽ. Voir *bĕlĕtmẽ*.

bŭli, +, s. m., bouilli. Dans la banlieue, concurr. : *eăr*, *dŭe eăr*.

bŭliy +, sorte de bière commune autrefois fabriquée par les ménagers et même les *sĕsyĕ* (fermiers). Cette boisson avait pour base le son bouilli (*bŭli*) dans l'eau. *kã k'õ n'ăvwĕ k'dĕl bŭli ă bwăr, eĕ kărtõ ĭ n'ĕtăt-tĕ pwẽ sĭ dĕfĭsĭl ĕdsŭ eĕl byĕr.* — Au fig., *ăvwăr dŭ pẽ kũĭ ĕ dĕl bŭli brăsĕy*, ne manquer de rien.

bŭlĭr, +, bouillir. — Absolument, terme de *bŭrĕs*, faire bouillir le linge. *ŏz ălõ bŭlĭr.* — *bŭlĭr sŭ săl*, faire bouillir le linge avant de l'*ĕbrŭĕ*. — Au fig., *bŭlĭr dẽ s'pyõw*, ou simplement *bŭlĭr*, frémir d'impatience ou de colère. Même sign. : *fĕkĕ*. — *măl bŭlĭr*, avoir une mauvaise issue. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭyĭr*.

bŭlõ, +, peloton. *ã bŭlŏ d'fĭeĕl.* Même sign. : *bŭlĕ*.

bŭlõ, +, s. m., pomme ou poire enveloppée de pâte et cuite au four. Même sign. : *tyŭtyŭ*.

bŭlõ, *bŭlŏt*, +, s., personne grasse et dodue ; se dit surtout des personnes de petite taille. *ã ptĭ bŭlõ ; ăn grŏs bŭlŏt.*

bŭlŏt, +, s. f., veronica hederæfolia, arvensis, agrestis et filiformis. Les pauvres gens font avec ces véroniques de l'*ăfŭrĕ* pour leur vache. *ăn ŏtĕ d'bŭlŏt.*

bŭlŏtĕ, ×, être en bonne santé. *eă vă byẽ ? ăwĕ, eă bŭlŏt.* Même sign. : *rŭlĕ*. — Prospérer. *ĕ bẽ ! jĕjĕf, vŭ jŭ ĭ võ ? bẽ ! ăwĕ, eă bŭlŏt ã mŏlĕ.*

bŭltĕ, +, rouler (en mauvaise part). *võ, mĭ, j't'ĕl l'ĕvĕrwĕ vĭt bŭltĕ pŭ lwẽ.* — Même sign. : *gălĭĕ*.

bŭlŭt, +; n'est usité que dans cette locution : *fĕr bŭlŭt*, tomber, culbuter. — Au fig., faire faillite ou banqueroute.

bŭlvĕrs, +, s. m., agitation, désordre, bouleversement, catastrophe.

bŭlwăr, +, bouilloire. Même sign. : *bŭyŏt*.

bŭlwăr, ×, s. f., jeu, autrement dit *jŭ d'kĭl ă răbăt*. Vieilli. — Voir *kĭl*.

bŭăĕw, ×, boueur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭăĕr*.

bŭr, s. m. Voir *bŭrbŭr*.

bŭrăd', +, poussée, coups de poing; attaque en paroles.

bŭrădĕ, +, rudoyer; maltraiter, donner des *bŭrăd'*.

bŭrăk, +, s. m., coup de vent violent, mais de peu de durée.

bŭrbŭr, +, s. m., torche de paille pour *bŭrdĕ*. Beaucoup d'individus emploient la forme *bŭbŭr*. — A Lenzeux : *bŭr*. — *fĕr bŭrbŭr* = *bŭrdĕ*.

bŭrdĕ, +, aller, le jour du *bŭrdī*, dans les vergers, danser et chanter autour des pommiers en portant des torches de paille allumées. Même sign. : *fĕr bŭrbŭr*.

bŭrdī (*ĕɛ*), +, le premier dimanche de carême.

bŭrdō, +, bâton de pèlerin. — Poteau ou morceau de bois mobile qui se place verticalement au milieu d'une *bŭryĕr* ou d'une porte cochère, afin de pouvoir y appuyer ou y fixer les deux battants. — Tige de diverses plantes; se dit surtout des pousses de l'oseille quand elle monte pour fleurir. *dĕ bŭrdō d'sŭrĕl ; — ɛĕl sŭrĕl ăl ĕt ă bŭrdō.*

bŭrdōdin, ×, coureuse, femme de mauvaise vie. Employé conc. avec la forme *bŭrgādin*. — Même sign. : *drŭl*, *mādrŭl*.

bŭrdōnăj, +, bourdonnement.

bŭrdōnĕ, +, monter, pousser en *bŭrdō*, en parlant de certaines plantes. *ĕm sŭrĕl ăl bŭrdōn*. Même sign. : *mōtĕ*.

bŭrĕy, +, s. f., fagot de menues branches.

bŭrĕt, +, s. f., petit pain ou petit gâteau de forme ronde. — Dans la banlieue on donne également ce nom aux brioches. *ăn bŭrĕt ĕd dă sū.*

bŭrĕt, ×, s. f. pl., poils enchevêtrés, feutrés. *mĕ byŏ lăpĕ ĭl ŏ tŭ sĕ pwăl kĭ s' mĕt ă bŭrĕt.*

bŭrĕyĕt, +, petite *bŭrĕy*.

bŭrgăj, +, voisinage. *ŏ sĕm ɛĭ dĕn ē mĕkă bŭrgăj*. — Par extension, ensemble des localités voisines du lieu que l'on habite. *ăl kōnwĕ tŭ lĕ jĕ d'sĕ bŭrgăj.*

bŭrgādin, ×, coureuse. Voir *bŭrdōdin*.

bŭrik, +, s. m. et f., âne, ânesse. — Au fig., personne stupide, ignorante. — *fĕr tŭrnĕ kăk'ă ĕ bŭrik*, l'abêtir.

bŭrikĕ, +, fagot formé de quelques longues branches en guise de parement et bourré en dedans de brindilles ou de branches brisées; — fagot d'épines.

bŭrjwĕ, *jwăz*, +, s. bourgeois. *ɛĕ bŭrjwĕ d'sĕ-pŏ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭrjwă*.

bŭrnĕzyĕn, +, race de bêtes à cornes de petite taille.

bŭrs-ă-bĕrjĕ, capsella bursa-pastoris.

bŭrsĕt, +, petite bourse. — Par extension et familièrement, bourse. *tŭ sĕ bōnī, ĭ mĕ tŭt dĕ s'bŭrsĕt, ĭ n'dĕpĕs pwĕ ă yăr.*

bŭrsŏw. Voir *bŭrsyŏw*.

bŭrsyĕ, *ĕr*, +, celui, celle qui tient la bourse.

bŭrsyŏw, +, s. m., bosse à la tête survenue à la suite d'une chute ou

d'un coup. *s'fèr ä̃ bŭrsyŏ ẽ kèyã̃.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭrsŏw.*

bŭrŭr, +, s. f., gonflement, météorisation (des ruminants). *ès vàk e'èt ä̃n bŭrŭr k'àl ŏ.* — Grande quantité d'aliments prise par un individu glouton. *ĕn n'ärprèd' ä̃n bŭrŭr.* A dans cette acception la même sign. que les mots *bäf, bäfrèy, gävŭr, pälèiy.*

bŭryĕ, ×, bourrelier. Voir *gŏyĕ.*

bŭryĕ, +, s. m. pl., débris, rognures de cuir sans valeur.

bŭryŏw, +, bourreau. A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭrŏw.*

bŭsòl, +; *pĕrd' la bŭsòl*, perdre la tête. Même sign. : *pĕrd' là bŭl.*

bŭstĭfäl, +, bonne chère.

bŭt ! bŭt ! +, interj. marquant l'insouciance, l'indifférence. *rĕnälĕ-vŭ dvã l'plä̃v, ŏz älĕ-t èt frèk. bŭt ! bŭt ! tã pìr !*

bŭtärd', +, s. f., caprice. *ĕ sĭ l ärprĕ ä̃n bŭtärd' ĕ pĭ k'ĭ s'märĭ pū ?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŭtäd'.*

bŭtĕ, +, heurter, mettre. Vieilli.

bŭtèl, +, bouteille. — Dans la banlieue, a le même sens que *bŏkäl.* Voir ce mot.

bŭt-ẽ-gäl, +, variété de pomme.

bŭtìe, +, brique ou pierre placée dans une maçonnerie de manière à ne laisser voir qu'un de ses bouts.

bŭtìk ou *bŭtìk*, +, s. m., boutique (de marchand, d'artisan, etc.). *ăvĕ sẽ ptĭ bŭtìk äl pĕ vĭv fẽ byẽ.* — S. f., en mauvaise part, maison mal tenue; maison où les domestiques sont mal nourris ou mal payés. — En langage plaisant ou libre, le derrière et les parties naturelles chez les deux sexes. *fŏ mĭ ämŭtrĕ tŭ vŭ tìt bŭtìk kŏm eŏ, dŏ, mĕ ptĭ nĕnĕ ! — bĕbèl äl ärĕ ròs, äl ärgäbĕl dĕ e'rĭŏ k'ŏ lĭ vwĕ tŭ s'bŭtìk; tälär ä s'frŏ rfŭt ŏ vyŏlō.*

bŭtìklĕ, × (sauf dans le faubourg d'Hesdin, où l'on emploie la forme fém. *bŭtìklèt*), s. m., échoppe, et par extension petite boutique peu garnie.

bŭtìnèt, +, s. f., nombril, et par extension région ombilicale.

bŭtlĕ, +, petit bout. — Familièrement, bout de la mamelle.

bŭtär, äz, +, préposé à la vente des grains sur les marchés du Nord et du Pas-de-Calais. — Faubourgs et banlieue, concurr. : *bŭtäw.*

bŭtvĕ, +, faire des rainures avec le bouvet.

bŭyär ou *bŭlär*, +, bouleau. Vieilli. Voir *bŭyĕ.*

bŭyĕ ou *bŭlĕ*, +, bouleau (arbre). *ä rämō d'bŭyĕ.* Employé (de préférence) conc. avec la forme *bŭyär.*

bŭyòt, +, bouilloire. Mêm sign. : *bŭlwär.*

bŭyŏtĕ, +, bouillir doucement.

bŭyō, +, bouillon. — *bŭyō d'ōz är*, breuvage empoisonné. — Par plaisanterie, *bŭyō pwĕtū*, lavement. — Au fig., *gŏbĕ ä̃ bŭyō*, faire une perte considérable.

bŭyō-blã, +, verbascum thapsus.

bŭzã, s. m., bouse. Voir *bŭzŏ.*

bŭzätyèr, +, vachère; servante de ferme qui prend soin des vaches, *kĭ ŏ tŭdĭ sĕ pyĕ dĕ e'bŭzŏ.*

bŭzĕ, +, tripot, lieu de débauche et de prostitution.

bŭzŏ, +, s. m., excrément des bêtes à cornes; ce que ces animaux évacuent en une seule fois. — Au fig., *ĕ grŏ bŭzŏ*, personne tout à la fois lourde, malpropre et d'un certain embonpoint. — A St-Pol-ville, beaucoup d'individus emploient la forme *bŭzà*.

bwàr, +, s. m., aliment liquide donné aux animaux domestiques. Même sign. : *brăvàj*. Voir ce mot.

bwàt ou *bwăt*, +, boîte. — *bwăt ă brŭlē*; voir *brŭlē*.

bwàtlèt ou *bwĕtlèt*, +, petite boîte.

bwăzĕ ou *bwĕzĕ*, +, boiser; lambrisser. Peu usité.

bwăzrīy ou *bwĕzrīy*, ×, boiserie. — Banlieue : *bwĕzŭr*.

bwĕl, s. f., buis. Usité à Maizières.

bwĕsō, +, boisson. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bwăsō* — A Manin : *bŏεō*, *bwĕεō*.

bwĕtàj, +, état d'un individu ou d'un animal qui *bwèt*. Vieilli à Saint-Pol-ville.

bwĕtĕ, +, boiter. Même sign. : *klŏkĕ*.

bwĕtlàĕ, s. f., mesure agraire équivalente à un *kărtyĕ*. Usité à Maizières, Sars-le-Bois, Ambrines, Manin, Izel-lez-Hameau.

bwĕtàĕw, *àĕz*, +, boiteux.

bwĕzŭr, boiserie, châssis de fenêtre. *j'ăwă lĕεĕ m'gŏp sŭ l'bwĕzŭr*. Usité dans la banlieue.

bwē, bon. Voir *bō*, *bōn*.

bwēnmē. Voir *bōnmē*.

bwēnàr, bonheur. Usité dans la banlieue.

bwēntàĕ, *bwētàĕ*. Voir *bōntèy*.

bwĕ, +, faire le lessivage du linge. *ŏ bŭrō l'smān kĭ vyē, ĕnō?* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

bwèy, +, s. f., lessivage du linge. *ŏ fĕjō l'bwĕ dē trwĕ smān*. — Même sign. : *lĕεĕv* (à Saint-Pol-ville : *lĕsìv*).

bwĕyèt, ×, petite *bwèy*.

bwĕis ou *bwĕiz*, s. f., tuyau de poêle; tuyau ou conduite en terre cuite. — Concurr. : *bŭε*; voir ce mot.

bwĕisō-ărdā, ×, cratægus pyracantha. — Faubourgs et banlieue : *bŭεō-ărdā*.

byèy, +, biais. *ε'ĕ kŏpĕ ē byèy*. Voir *ĕflĕεā* (*ēn*).

byèf, +, s. m., terre argileuse, compacte et collante, difficile à ameublir. — *byĕf ă kăyŏw*, *byĕf* mélangé de silex plus ou moins gros.

byĕfàw. Voir *byĕvràw*.

byèr, +, bière. *dĕl fŏrt byèr; dĕl byèr mŏtyĕ; dĕl tĭt byèr; dĕl byĕr blāk*. — *byĕr ĕd prŏvĭzyō*, bière fabriquée en mars et pouvant se conserver longtemps.

byĕrèt, +, bière très faible.

byĕvràw, *àĕz*, +, se dit d'un terrain où le *byĕf* domine. *dĕ tĕr byĕvràĕz*. — A Manin : *byĕfàw*.

byē, ×, subst. et adv., bien. — *ĕn pŭ fĕr ĕd byē*, être tracassé, préoccupé, n'avoir plus un moment de repos. — Faubourgs, concurr. : *byā*. — Banlieue : *byē*. — A Lenzeux, Œuf-en-Ternois, Guinecourt : *byē*. Cette dernière forme est aussi employée dans la banlieue par quelques individus.

byē-dī ou *byē-dĭr*, ×, s. m., bavardage, ce que l'on vient de dire.

S'emploie ironiquement. *ăl ărĕ sŭ sĕ byĕ-dī.* — *rĕstĕ sŭ sĕ byĕ-dī*, ne pas ajouter un mot à ce qu'on vient de dire.

byĕnăräw ou *byĕnŭräw*, *äz*, ×, bienheureux. — Banlieue : *byĕnăr'ĕw*, *byĕnŭr'ĕw*.

byĕvnū, *ŭt*, ×, bienvenu. — Banlieue : *byĕvnū*.

byŏw, *bĕl*, ×, adj. et adv., beau, belle. *dĕ byŏ swăl ; — dĕ bĕl-ĕz ăvăn ; — ẵ byŏ ăp ; — ẵ byŏ ăt-ū ; — ĭl ŏ byŏ dĭr ĕ fĕr.* — Au fig. : *ẵ byŏ mŏr*, se dit d'une personne qui vient de mourir et dont on est bien aise d'être débarrassé, soit parce qu'on ne l'aimait pas, soit parce que l'on attendait impatiemment sa succession. — *pŏrlĕ byŏw*, prier, supplier, et par extension filer doux. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŏw*, *bĕl*. — Banlieue : *byŏw*, *bĕl*.

byŏ-frĕr, +, beau-frère.

byŏ-fyū, +, beau-fils.

byŏ-jĕ, +, s. m. pl., le beau-père et la belle-mère.

byŏ-pŏrä, +, s. m. pl., le beau-père et la belle-mère. A Saint-Pol-ville, conc. : *bŏ-pŏrä*.

byŏ-pĕr, +, beau-père.

byŭlĕ (*s'*), +. Voir *s'myŭlĕ*.

bzäe, +, besace. — *pŏrtĕ ă bzäe*, porter une chose sur l'épaule, à la manière d'une besace. Conc. : *bĕzäe*.

bzĕy, ×, course inutile. — *fĕr dĕ bzĕy*, en parlant d'un ouvrier, quitter son ouvrage pour aller boire de cabaret en cabaret. L'ouvrier qui a cette fâcheuse habitude a toujours soin de tenir un outil à la main, en faisant ses *bzĕy*; de cette manière, il a l'air de faire une course quelconque ou de se rendre à son travail. — Conc. : *ĕbzĕy*.

bzĭy ou *bsĭy*, ×, vessie. *ĕetĭ-lŏ ĭ krĕrwĕ byĕ k'dĕ bzĭ e'ĕ dĕ lätern.* Vieilli. — A Manin : *sĭy*, *bŏtĭv*.

bzĭnĕ, +, en parlant des bestiaux, courir, sauter, gambader, soit à la suite d'un effroi, soit à cause des piqûres des mouches ou des taons. *rĕtrĕ lz-ĕ, vŭ văk, ĭ bzĕnt ă tnŭr.* — En parlant des personnes, aller et venir de côté et d'autre, faire des sorties intempestives. *dŭ k'e'ĕ k'ăl ĕ rĕvwĕ bzĭnĕ, eĕl-lăl ?* — En parlant d'une jeune fille, avoir une mauvaise conduite, des mœurs légères. *ĕm mĕkĕn ăl bzĕn ẵ mŏlĕ d'trŏ ă m'mŏd', j'ĕn pĕ mĭ l'wărdĕ.* — Etre affecté d'un tremblement nerveux. — Conc. : *ĕbzĭnĕ*.

bzĭnwär, +, jeune personne de mœurs légères, coureuse. — Conc. : *ĕbzĭnwär*.

bzĭr, +, faire. Voir *psĭr*.

bzõŋäw, *äz*. Voir *bĕzõŋäw*.

bzwĕ, besoin. — Faubourgs : *bzwä̃*, *dzwä̃*. — Banlieue : *bzwäz*, *dzwäz*.

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

bà, subst., adj., adv.
bà ! +, interj.
bǎbĭyàʃ.
bǎbĭyàr.
bǎbĭyě.
bàɛ, + (de voiture).
bǎɛě, +.
bǎ-fõ, ×.
bǎfwě, ×.
bǎg̊, +.
bǎgàʃ, +.
bǎgǎtèl, +.
bǎklě, +, v.
bǎlǎfrèy, ×.
bǎlǎs, ×.
bǎlǎstàʃ, ×.
bǎlǎstě, ×.
bǎlǎstyèr, ×.
bǎlǎ, +.
bǎlǎs, +.
bǎlǎsě.
bǎlǎsmǎ.
bǎlǎswàr.
bǎlǎsyě, + (d'horloge).
bǎlbǔsyě.
bǎlě, subst.
bǎlèn, × (banl. : *bǎlǎn*).
bǎlĭvòw.
bǎlkõ, ×.
bǎlõ, +.
bǎlǒtě, ×.
bǎlùr. P. u.
bǎlǔrdìz. P. u.
bǎnàl, +.
bǎyèr, +.
bǎràk, +.
bǎràʃ (s. un cours d'eau). P. u.
bǎrbàr, +.
bǎrbǎrīy, ×.
bǎrbě, +.
bǎrbìɛ, +.
bǎrbĭfyě, ×.
bǎrbǒtàʃ.
bǎrbǒtě.
bǎrbǔyàʃ, +.
bǎrbǔyě, +.
bǎrbǔyèr ou ....*æ̀w*, *æ̀z*, ×.
bǎrbyě, +.
bǎrĭk, ×. P. u.
bǎrĭkàdt, +.
bǎrĭkǎdě, +.
bǎrĭtõ, ×.
bǎrk, ×.
bǎrkèt, +.
bǎròw.
bǎrõ, *õn*.
bǎryǒlàʃ.
bǎryǒlèy.
bàs, + (mus.).
bǎsě (chien).
bǎsès, +.
bǎsìn, ×.
bǎsĭnwàr.
bǎskìn, +.
bǎskùl, +.
bǎskǔlě.
bǎs-kùr, +.
* *bǎsmǎ̃* (....*ẽ*).
bǎsõ.
bǎs-tàl.
bǎstõnàdt, ×.
bǎtàʃ, +.
bǎtàr, +.
bǎtǎyõ, +.
bǎtǎ̃, +, s.
* *bǎtĭmǎ̃* (.....*ẽ*).
bǎtĭzě.
* *bǎtmǎ̃* (....*ẽ*).
bǎtòw.
bǎtæ̀r.
bǎtæ̀z.
bǎtū, +, s. f.
bàv, ×.
bǎvàr, ×.
bǎvǎrdàʃ, ×.
bǎvǎrdě, ×.
bǎvě.
bǎvèt, ×.
bǎvǒlě, +.
bǎvæ̀w, *æ̀z*, +.
bǎyě, ×, bâiller.
bǎyõnèt, +.
bǎzānèy.
bǎzě (*s'*), +.
bǎzẽ, +, étoffe.
bǎzĭlìk, + (plante).
bǎ, +.
bǎbẽ.
bǎdt, ×.
bǎdàʃ, ×.
bǎdě, ×.
bǎdlèt, +.
bǎdǔyèr, ×.
bǎk, +.
bǎkě, ×.
bǎkèt, +.
bǎktě.
bǎkyě.
bèɛ.
běɛě.
bědèn, +.
bědòw, ×.
běkìl, +.
běl-fìl, +.
běl-mèr, +.
běl-sæ̀r, +.
běně, +.
běnědĭsĭtèy, +.
běnědĭksyõ, +.
běnĭtyě, +.
běyě, v. P. u.
běyě, +, subst.
bèrʃ.
bèrjrīy.
bès, +.

bĕtà, +.
**bĕtmã* (....*ẽ*).
bĕtõ, ×.
bĕtõnàʃ, ×.
bĕtõnĕ̀, ×.
bĕtràt̀, +.
bĕzĕ̀.
bĕ, +, subst.
bĭbrõ, ×.
bĭeõnĕ (*s'*), ×.
bĭdõ, +.
bĭfĕ.
bĭftèk, +.
bĭfŭrkăsyõ, ×.
bĭfŭrkĕ, ×.
bĭçărõ, +.
bĭgõ, *ŏt*, +.
bĭgŏtrĭy.
bĭjũ.
bĭjŭtrĭy.
bĭjŭtyĕ.
bĭnĕ, +, dire deux messes.
bĭnŏk.
bĭs, +, 2 fois.
bĭskăyẽ, +.
bĭskŏrnũ, *ũt*.
bĭskũĩ, +.
bĭtĕr, ×.
bĭvăk, ×.
bĭvăkĕ, ×.
bĭyàr, +.
bĭyàw, *àz*.
bĭzănŭèl.
bĭzĕ, + (pigeon)
bĭzŏw.
bĭzŏtĕ.
blăg, × (à tabac).
blăçàr.
blămàp, +.
blămĕ, +.
blăzĕ (*s'*), ×.
blã-bèk.
blãeàt.
blãeàr.
blãkèt.
blãm.
blĕsã, *ãt*, +.
blĕsĕ, +.
blĕsùr, +.
blĕtir, +.
blŏkũs.
blŏtìr (*s'*), +.
blõ, *ŏd'*, +.
blũz, +.
bŏw, *bèl*, ×.
bŏã ou *bŏwã*, ×.
bŏbèe.
bŏdrĭĕ, ×.
bŏ-fis.
bŏ-frèr.
bŏkũ.
bŏ-pèr.
bŏrdàʃ, + (d'un vêtement).
bŏrdèl, +.
bŏrdrŏw, ×.
bŏrn, ×, s.
bŏrnàʃ, +.
bŏrnĕ, +.
bŏs.
bŏskĕ.
bŏsũ.
bŏtèy.
bŏtìn, ×.
bŏtlàʃ, +.
bŏtlĕ, +.
bŏtyĕ, +.
bõ, +, subst.
**bõbŭrdèmã* (.....*ẽ*). P. u.
bõbãs, +.
bõbĕ, +.
bõbõn, + s.
bõd. P. u.
bõdĕ.
bõdìr, +.
bõdõ. P. u.
bõn, × (d'enfant).
bõnàs, +.
bõnĩ.
bõnĭfyĕ.
bõnĭmã.
bõnàr, +.
bõntrĭy, +.
bõntyĕ, +.
bàr.
bàrĕ, +, v.
bàrĕ, +. s.
brà.
brãs.
brãsàr. P. u.
brãsèy.
brãslĕ.
brãsyèr, ×.
brãsĕ, +.
brãt, ×, adj. et subst.
brãvàd', ×.
brãvĕ, +.
brãvõ, +.
brãvùr. P. u.
brãyàr, +.
brãyĕ, +.
brãyèt, ×.
brãzĕ, +.
brãzùr, +.
brãzyĕ, +.
brãe.
brãeàʃ.
brãeũ.
brãdìr, ×.
brãl, +.
brãlà, *ãt*, +.
brãl-bà, +.
brèe.
brèf, +.
brĕvĕ, +.
brĕvtèy, +.
brĕzyèr.
brẽ (d'herbe, etc.).
brẽbŏryõ, +.
brẽdìl, ×.
brĭdĕ, +.
brĭdõ, +.
brĭçãdyĕ, +.
brĭçã, +.
brĭçĕ. P. u.
brĭk, +.
brĭkèt, ×. P. u.
brĭktrĭy, +.
brĭyòe, ×.
brĭzĕ.
brŏdĕ, + (sur étoffe).
brŏdàz, +.
brŏdrĭy, +.
brŏkãtàj, +.
brŏkãtĕ, +.
brŏs.
brŏyàʃ.
brõeĕ, +.
brõz, +.
brõzĕ, +.
brũĩ, +.
brũĩnĕ.
brũìr.

* *brŭ̆ismã̄* (....*ε*. *ẽ*).
brŭ̆lã̄, *ã̄t*, +.
brŭ̆l-pŭ̆rpwẽ̄ (*ă*).
brŭ̆l-tū.
brŭ̆lùr, +.
brŭ̆lwàr, ×.
brŭ̆mæ̆w, *æ̆z*.
brŭ̆skẽ̄, +.
* *brŭ̆skmã̄* (.....*ẽ*)
brŭ̆skrīy, +.
brùt, +, s. et adj.
brŭ̆tàl, +.
brŭ̆tàlĭtèy, +.
brŭ̆tàlĭzẽ̄, +.
* *brŭ̆tàlmã̄* (....*ẽ*)
brŭ̆yã̄, *ã̄t*, +.
brŭ̆yèr, ×.
brŭ̆, + (de noix)
brŭ̆èt, +.
brŭ̆yàr, × (banlieue : ...*l*..).
brŭ̆yẽ̄, +.
brŭ̆yõ, + (écrit).
bù̇ε, ×.
bŭ̆ε̆, ×, v. et s.
bù̇f, ×.
bŭ̆fẽ̄, ×.
bù̇g̊, *bù̇gl*, × (musique).
bŭ̆ltẽ̄, +.
bŭ̆rèt, +.
bŭ̆rẽ̄ (outil).
bŭ̆rò̊w, +.
bŭ̆tẽ̄, +.
bŭ̆vàp̊.
bŭ̆vàr, ×.
bŭ̆vèt, ×.
bū, s. f.
bù̇ε.
bŭ̆ε̆ẽ̄, +, adj.
bŭ̆ε̆ẽ̄, *èr*, +.
bŭ̆εõ, +.
bŭ̆εõnẽ̄.
bŭ̆εrīy, +.
bŭ̆dẽ̄.
bŭ̆dẽ̄, +.
bŭ̆dĭyèr, +.
bŭ̆dæ̆r, *æ̆z*.
bŭ̆fã̄, *ã̄t*, ×.
bŭ̆fẽ̄, ×.
bŭ̆fìr (*s'*), +.
bŭ̆gõnẽ̄, +.
bŭ̆grã̄, ×.
bŭ̆jīy, +.
bŭ̆kẽ̄, +.
* *bŭ̆lãjẽ̄* (...*ẽ*..).
bŭ̆l-dŏg̊, +.
bŭ̆lẽ̄, + (de canon).
bŭ̆lõ, +.
bŭ̆lõnàj̊, +.
bŭ̆lõnẽ̄, +.
bŭ̆lvàr.
bŭ̆lvĕrsẽ̄, +.
bù̇r, +, s. f.
bŭ̆ràε.
bŭ̆rŭ̆kã̄, ×.
bŭ̆rbyẽ̄, ×.
bŭ̆rdõnẽ̄, +.
* *bŭ̆rdõnmã̄* (.....*ẽ*).
bŭ̆rẽ̄, +.
bŭ̆rg̊, +.
*bŭ̆rgàd*ᵗ.
bŭ̆rjõ, +.
bŭ̆rjõnẽ̄, +, v.
bŭ̆rjõnèy, +, adj.
bŭ̆rjwà, *ã̄z*.
bŭ̆rjwŭ̆zīy. P. u.
bŭ̆rlẽ̄, +.
bŭ̆rŏ̊w.
bù̇rs, +.
bŭ̆rsĭkõ, +.
bŭ̆rsŭ̆flẽ̄.
bŭ̆rsŭ̆flùr.
*bŭ̆skŭ̆làd*ᵗ, +.
bŭ̆skŭ̆lẽ̄, +.
bŭ̆t-ã̄-trẽ̄. P. u.
bŭ̆tõ, +.
bŭ̆tõnẽ̄, +.
bŭ̆tõŋèr, +.
bŭ̆tùr.
bŭ̆tŭ̆ràj̊.
bŭ̆tŭ̆rẽ̄.
bŭ̆vẽ̄, +.
bŭ̆vrīy. P. u.
bŭ̆vyẽ̄. P. u.
bŭ̆yã̄, *ã̄t*.
bŭ̆yīr.
bŭ̆yõnẽ̄, +.
bwà.
bwàr, +, v.
bwŭ̆sõ.
bŭ̆vĭ, +.
bŭ̆vĭsõ.
byẽ̄fẽ̄, +.
byẽ̄fẽ̄tæ̆r, *trìs*, ×.
byẽ̄fẽ̄zã̄, *ã̄t*, ×.
byẽ̄fẽ̄zã̄s, +.
byẽ̄n-ẽ̄t, ×.
byẽ̄tõ.
byẽ̄vẽ̄yã̄, *ã̄t*.
byẽ̄vẽ̄yã̄s.
byẽ̄vnìr (*s'fẽ̄r*), +

C

ɛă, ×, ça, cela. La forme *ɛă* ne s'emploie que devant un verbe : *ɛă vyẽ; ɛă kmẽɛ ă s' vĩr*. On dit *ɛŏ* dans tous les autres cas : *ɛ'ĕ kõm ɛŏ; ɛ'ĕtẵ ɛŏ*. — Banlieue : *ɛå, ɛå vnwẵɛ;* — *ɛaŏ, ɛ'ĕ ɛaŏ..* — A Saint-Pol-ville, conc. : *să*. — A Ligny-St-Flochel, Marquay, Bailleul-aux-Cornailles : *ɛŏ, ɛlŏ, ĕɛlŏ* (devant un verbe), *ɛŏ vnwẵɛ, ɛlŏ ĕ bwã̃ɛ, k' ĕɛlŏ ĕ byŏ̃w;* — *ɛlŏ, hlŏ, ĕɛlŏ* (dans les autres cas), *ɛ'ĕ byẽ ɛlŏ, ăl fwĕ kõm hlŏ* ou *kõm ĕɛlõ*.

ɛăbŏ, +, sabot; — jouet d'enfant en forme de toupie, appelé aussi *tŭpĭ ă kăɛwăr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *săbõ*.

ɛăbŏtăj, +, s. m., action de *ɛăbŏtĕ*.

ɛăbŏtĕ, +, marcher bruyamment avec des sabots ou d'autres chaussures. — Par extension, remuer beaucoup et avec bruit, en parlant des enfants. — A Saint-Pol-ville : conc. : *săbŏtĕ*. — A Fruges : *ɛăflŏtĕ*.

ɛăbŏtyĕ, ĕr, +, celui, celle qui *ɛăbŏt*; — fabricant de sabots. — A Saint-Pol-ville, conc. : *săbŏtyĕ*.

ɛăbrăk, ×, terme injurieux, femme grande, mal bâtie et peu intelligente. Même sign. : *brĕg*.

ɛăbŭkĕ. Voir *ɛăbŭkĕ*.

ɛăbŭkẵw. Voir *ɛăbŭkã̃w*.

ɛăflŏtĕ, marcher avec bruit. Usité à Fruges. Voir *ɛăbŏtĕ*.

ɛăgrẽ, ĕn, +, adj., chagrin, ine.

ɛăk, +, chaque; — chacun. *ĭz õ ẵ ɛăk ã̃ sũ* ou bien *ĭz õ ẵ ã̃ sŭ ɛăk*.

ɛăkã̃, ã̃n (ou *ã̃n*), +, chacun, une. — *ã̃ ɛăkã̃*, locution fréquemment employée. *ã̃n ɛăkã̃-n n'ŏ s' bŏt*. — Beaucoup d'individus, croyant bien parler, emploient la forme *săkã̃*.

ɛălã, ăt, adj., lambin, nonchalant, paresseux. *sĭ k'jĕ l'fwĭrĕ pwẽ, mĕ kŭrtĭlăj, ĕj păsrĕ pŭr ɛălã*. Usité à Œuf-en-Ternois.

ɛămăyăr, ywăr, ×, celui, celle qui chamaille. — Banlieue : *ɛămăl̃ăr, l̃wăr*.

ɛămĕ, +, essaimer. *mĕ mŭk ĭ ɛã̃mt*. Même sign. : *ĕɛămĕ*. — Par extension, déguerpir, décamper, se disperser. *ălõ, tì, ɛã̃m bĕ vĭt!* — S'emploie aussi quelquefois dans le sens de déménager.

ɛămŏw, +, chameau. — Terme injurieux; s'adresse surtout à une femme de mauvaise vie.

ɛăpĕyĕ, chapelier. Voir *kăplĭĕ*.

ɛăpẽ, +, sapin; arbre résineux

d'une espèce quelconque : le pin, le mélèze, le thuya, etc., sont des *ɛăpẽ*. — A Saint-Pol, conc. : *săpẽ*.

ɛăpĭŋèr, sapinière. Peu usité. Employé dans la banlieue. — A Saint-Pol-ville : *săpĭŋèr*.

ɛăpòw, ×, chapeau. Voir *kăpyòw*.

ɛàr, +, chair, viande. Dans la banlieue, se dit spécialement de la viande de bœuf. *ŏ mẽjrō dĕl ɛăr ă l' dŭkàs; — dĕl bĭz̃ ɛàr; — dĕl dŭɛ ɛàr*. — Peu usité à Saint-Pol.

ɛărèy, +, s. f., raclures ou parties charnues aux cuirs pendant leur préparation.

ɛărfū. Voir *ɛĕrfū*.

ɛărī ou *ɛárī*, +, céleri (apium graveolens).

ɛárkŭ̈ĭtrīy, ×, charcuterie, et

ɛárkŭ̈ĭtyĕ, ×, charcutier. Formes employées par un grand nombre d'individus.

ɛărlătã, +, charlatan. Les personnes qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *sărlătã*.

ɛărtrĭĕ, *ĕr*, ×, perclus, e. Voir *kărtrĭĕ*.

ɛăs-gŭ̈l, +, s. m., cheville de fer servant à faire sortir une autre cheville. *fŏrwĕ ɛ̃ ɛăs-gŭ̈l pŭr dĕgŭ̈yĕ*.

ɛăs-klū, ×, outil de fer ou d'acier servant à enfoncer les clous ou les pointes plus avant dans le bois. — Même sign. : *kăɛèt*.

ɛăs-mæ̃nèy. Voir *kăɛ-mæ̃nèy*.

ɛăvàt, +, savate.

ɛăvtyĕ, +, savetier; par extension, mauvais ouvrier.

ɛăzŭp, + chasuble. Quelques individus emploient la forme *ɛăzŭr*.

ɛãbŏrã, ×; *vyŭ ɛãbŏrã*, terme injurieux usité surtout dans le faubourg de Béthune.

ɛãbŭkĕ, +, faire du bruit en frappant ou en remuant les meubles. On emploie également la forme *ɛăbŭkĕ*.

ɛãbŭkæ̀w, *æ̃z*, +, celui, celle qui *ɛãbŭk*. On dit aussi *ɛăbŭkæ̀w*.

ɛãdĭyèt. Voir *kãdĭyèt*.

ɛãdlæ̃z, ×, Chandeleur. A Saint-Pol-ville, conc. : *ɛãdlæ̀r*. Voir *kãdĭyĕ*.

ɛãk, +, chancre, cancer, affection cancéreuse quelconque; — loupe ou excroissance (sur un tronc d'arbre).

ɛãkĭyãj ou *ɛãkĭlãj*, +, s. m., action de *ɛãkĭyĕ*.

ɛãkĭyàr, *ywàr* ou *ɛãkĭlàr*, *lwàr*, +, celui, celle qui *ɛãkèl*.

ɛãkĭyĕ ou *ɛãkĭlĕ*, +, remuer sans cesse dans son lit. *ɛĕ dĕ lŏ ĭ ɛãkèlt ă tnŭr*.

ɛãkræ̀w, *æ̃z*, +, chancreux, cancéreux.

ɛãp, +, chambre. *ĕl ɛãp*, dans les chaumières des paysans, se dit particulièrement de la seconde pièce, où sont les lits de la famille. La première pièce est dite : *ĕl măzō*. — Concurr. : *kãp* (×); — *kæ̃p* (banlieue).

ɛãpræ̀l, +, s. f., cannelle (de tonneau).

ɛãv. Voir *kẽf*.

‡ *ɛĕɛèt* (*fĕr*), +, faire froid. *mŭɛ tĕ mĕnòt, ĭ fĕ ɛĕɛèt*.

ɛĕdĕ, céder. Forme des faubourgs et de la banlieue.

ɛĕ-d'æ̀v, +, chef-d'œuvre. —

S'emploie surtout ironiquement en parlant d'un ouvrage mal fait, d'une bévue ou d'une action dont on n'a pas à se vanter. *vlă-t-ĭ pă ŭ byò eĕ-d'àv!* — La forme *sĕ-d'àv* est employée par les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler.

eĕf, +, chef; — luron. *sĕ fyŭ e' ĕt ŭ rŭd' eĕf*. Voir *brĕgă*.

eĕk. Voir *eĕrk*.

eĕn, +, chaîne; — sorte de herse en fer articulée.

eĕnĕ, +, chaîner; — passer la *eĕn* sur une terre ensemencée.

eĕnŭī, ×, chènevis. Concurr. : *kĕnŭī*. Voir ce mot.

eĕrăn, +, baratte. *ăn eĕrăn ă bătĕ*.

eĕrĕ, +, instrument servant à peigner le lin et le chanvre, à en séparer les étoupes de la filasse.

eĕrĕeăf, +, s. m., action de *eĕrĕeĕ*. Peu usité.

eĕrĕeĕ, +, peigner le lin ou le chanvre à l'aide du *eĕrĕ*. — Au fig., par plaisanterie ou dénigrement, jouer du violon. Même sign. : *krĕ-eōnĕ*, *trĕeōnĕ*. Ces trois verbes ne s'emploient guère qu'en parlant d'un mauvais musicien.

eĕrĕeăw, +, ouvrier qui *eĕrĕe*. — Au fig. et par analogie, ménétrier. Même sign. : *krĕeōnăw*, *trĕeōnăw*, *răklă d' bŏyòw*. On n'applique ordinairement ces différents termes qu'à un mauvais musicien; on les emploie aussi par plaisanterie.

eĕrĕg, ×, seringue. — A Saint-Pol-ville, conc. : *srĕg*.

eĕrĕgĕ, ×, seringuer. — A Saint-Pol-ville, conc. : *srĕgĕ*.

eĕrfŭ ou *eĕrfu*, cerfeuil. — A St-Pol-ville, conc. : *sĕrfŭl*.

eĕrk, +, cercle (dans ses principales acceptions); cerceau. — Au fig. : *ĭ bŭvrwĕ eĕrk ĕ tōyòw*, il a très soif. — Quelques individus emploient la forme *eĕk*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *sĕrk*.

eĕrklăf, +, s. m., action de *eĕrklĕ*.

eĕrklĕ, +, cercler (un tonneau, etc.). — A Saint-Pol-ville, concurr.: *sĕrklĕ*.

eĕrklĕ, +, sarcler. *ĭ eĕrklwĕt-tĕ kŭrŏt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *sĕrklĕ*.

eĕrkŭl, ×, cercueil. — A Saint-Pol-ville, conc. : *sĕrkŭl*. — Banlieue : *lŭjĕ*.

eĕrŭ, *ŭt*, +, charnu, bien garni de chair. *ĭ n'ĕ pă grŏ, sĕ fyŭ, mĕ il ĕ kŏr byĕ eĕrŭ. — dĕ pwăr fòr eĕrŭt.*

eĕrvĕl, +, cervelle. — Au fig. : *ăn tŭt eĕrvĕl*, se dit de celui qui a la tête faible. — Consistance. *dŭ pĕ, dŭ bŭr sĕ eĕrvĕl*. — A St-Pol-ville, conc. : *sĕrvĕl*.

eĕzyĕ, *ĕr*, ×, loueur de chaises à l'église. Peu usité.

eĕ, ×, cent. *ŭ eĕ d'ŭ; eĕt ĕkŭ*. — Conc : *sŭ*. — Banlieue : *eĕ*.

eĕe, +, minutieux à l'excès, s'occupant à des riens. — Avare; se dit souvent d'un marchand qui pèse ou mesure trop juste. *k' ŏz ĕt byĕ eĕe? mĕtĕ n' ĕ kŏr ŭ mŏrsyòw*. — Concur. : *eĕeĕ*.

eĕeĕl, +, s. f., cousin, tipule, moucheron. *ĕt mĕjĕ ă eĕeĕl*, être tourmenté par les mouches. — Par analogie : *e'ĕ mĕjĕ ă eĕeĕl*, se dit d'une

substance ou d'un objet quelque peu détérioré, paraissant en quelque sorte mangé par les mouches. — Au fig. : *ĕt mĕjĕ ă ɛ̃ɛ̃ɛ̃l*, être tracassé au point d'en perdre le sommeil. Dans cette acception on dit également : *ĕt myĕ ă mŭk*.

ɛ̃ɛ̃ɛ̃t, +, adj. des deux genres, un peu *ɛ̃ɛ̃ɛ*.

ɛ̃ɛ̃ɛ̃, +, autre forme de l'adj. *ɛ̃ɛ̃ɛ*. Voir ce mot.

ɛ̃ɛ̃ɛ̃nĕ, ×, flâner, se promener en ayant l'air de tout examiner, mais sans intention malveillante. Vieilli. Voir *rŏdăyĕ*.

ɛ̃ɛ̃ɛõnĕ, +, agiter de droite et de gauche, imprimer un mouvement horizontal de va-et-vient. *ɛ̃ɛ̃ɛõnĕ* un van, un tamis.

ɛ̃ɛ̃d, ×, s. f. pl., cendres. *păsĕ dĕ ɛ̃ɛ̃d; rĕkŭlĕ ăvĕk dĕ ɛ̃ɛ̃d*. — Banlieue : *ɛ̃ɛ̃d*, *ɛ̃ɛ̃n*.

ɛ̃ɛ̃drĭĕ, +, grand morceau de toile grossière dont on garnit intérieurement le *păswăr*, et dans laquelle on dépose les cendres qui doivent être coulées en lessive. A St-Pol-ville, conc. : *sãdrĭĕ*.

ɛ̃ɛ̃drõ, +, s. m. s., cendres tamisées; — poussière de chaux, menue chaux qui se trouve au fond du chaufour. *ăn brŭtĕ d' ɛ̃ɛ̃drõ*.

ɛ̃ɛ̃k, ×, cinq. *ɛ̃ɛ̃k ăr*. A St-Pol-ville, conc. : *sɛ̃k*. — Banlieue : *ɛ̃ɛ̃k*, *ɛõk*. *ɛ̃ɛ̃k sũ; ɛ̃n pyĕɛ ɛõk fŭrõ*.

ɛ̃ɛ̃kãt, ×, cinquante. — A St-Pol-ville, conc. : *sɛ̃kãt*. — Banlieue : *ɛ̃ɛ̃kãt*.

ɛ̃ɛ̃kãtãn, +, cinquantaine. Concurr. : *ɛ̃ɛ̃kãtɛ̃n* (×); *sɛ̃kãtɛ̃n* (Saint-Pol-ville).

ɛ̃ɛ̃kãtyɛ̃m, +, cinquantième. Concurr. : *sɛ̃kãtyɛ̃m* (Saint-Pol-ville).

ɛ̃ɛ̃kyɛ̃m, +, cinquième. Concur. : *sɛ̃kyɛ̃m* (Saint-Pol-ville).

ɛ̃ɛ̃n. Voir *ɛ̃ɛ̃d*.

ɛ̃ɛ̃tãn, +, centaine. Conc. : *ɛ̃ɛ̃tɛ̃n* (×); *sãtɛ̃n* (Saint-Pol-ville).

ɛ̃ɛ̃tŭp, +, centuple. A Saint-Pol-ville, conc. : *sãtŭp*. Peu usité.

ɛ̃ɛ̃tŭr, +, ceinture. *ăn ăblŭk ĕd ɛ̃ɛ̃tŭr*. Quelques individus, voulant bien parler, disent *sãtŭr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *sɛ̃tŭr*. — *ɛ̃ɛ̃tŭr* ou *kŏrwɛ̃y*, ceinture de fagoteur munie d'un *ăŏkĕ* servant à y suspendre la *sărp făgŏtwăr* quand l'ouvrier ne s'en sert pas. La *ɛ̃ɛ̃tŭr* de fagoteur est aussi désignée sous les noms d' *ŏkĕ* ou *ăŏkĕ*. *ɛ̃ făgŏtœ̃w ĭl ŏ tŭdĭ sn ŏkĕ, pãs ĭ n' pœ̃ mĭ jĕftĕ s' sărp ă tĕr*.

ɛ̃ɛ̃tŭrõ, +, ceinturon. A Saint-Pol-ville, conc. : *sɛ̃tŭrõ*.

ɛ̃ɛ̃tyɛ̃m, +, centième. A Saint-Pol-ville, conc. : *sãtyɛ̃m*.

ɛfãl ou *ɛ̃ɛ̃vãl* (pl. *ɛfõw* ou *ɛ̃ɛ̃võw*), ×, cheval. *ɛ̃ bõ ɛfãl; trwă ɛfõw; kăt ɛ̃ɛ̃võw*. Employé conc. avec la forme *ɡvõ* (+). *ɛ̃ ɡvõ, dĕ ɡvõ*.

ɛfăyĕ ou *ɛ̃ɛ̃văyĕ*, chevalier. Peu usité.

ɛfĕ ou *ɛ̃ɛ̃vĕ*, chevet, oreiller. — Faubourgs et banlieue : *kăvĕ*. Voir ce mot.

ɛfĭl ou *ɛ̃ɛ̃vĭl*, ×, cheville. Conc. : *ɡwĭl* (+).

ɛfĭyĕ ou *ɛ̃ɛ̃vĭyĕ*, cheviller. — Faub. et banlieue : *ɡwĭyĕ, ɡwĭlĕ*.

ɛfœ̃w ou *ɛ̃ɛ̃vœ̃w*, ×, cheveu. — Au fig. : *ɛ̃ă ă d' bŏ ɛfœ̃w*, se dit de ce qui est en mauvais état, usé, ou

de ce dont on ne peut tirer parti. — Concurr. : *kăvăw* (+).

eī, +, ci. *ĕetĭ-eī*, *ĕel ŏm-eī*. — Ici. *ĕj sŭ eī*, *vyĕ eī*. — Ceci. *ă eĕl-lăl ĭ lĭ fŏ tŭdĭ eĭ ĕ eŏ*. — *eī*, ici, s'emploie conc. avec la forme *ĭeī*. — Usité surtout dans la banlieue.

eĭbŭlĕ, +, injurier, malmener, maltraiter. *ă l' ŏpĭtăl*, *ŏ mwē*, *ō n' ĕ pă eĭbŭlĕy*. — Trimer. *t' ĕrŏ l' tā d' eĭbŭlĕ*. — Même sign. : *eŏlĕ*.

eĭd ou *eĭt*, +, cidre. *dŭ dŭe eĭd*. A Saint-Pol-ville, conc. : *sĭd*, *sĭt*.

eĭf, +, chiffre. — *kăt ĕd eĭf*, piège consistant en une lourde planche supportée par trois petits bâtons placés comme les trois lignes qui forment le chiffre 4 et accrochés l'un à l'autre par des entailles.

eĭfărnĕy ou *eĭfărnĕy*, +, s. f., enchifrènement. *ătrăpĕ l' eĭfărnĕy*, s'enchifrener.

eĭfărnĕyĕt, +, petite *eĭfărnĕy*.

eĭfĕ, +, chiffonner. *eĭfĕ s' rŏp*; — *ă păltŏ tŭ eĭfĕy*.

eĭflŏtăw, ×, siffleur. N'est guère usité que dans les faubourgs.

eĭfō, ×, chiffon. — Terme injurieux, femme ou fille quelque peu coquette, mais d'une propreté douteuse. Même sign. : *çĕnĭl*.

eĭfō, +, siphon (d'eau gazeuze). A Saint-Pol-ville on emploie de préférence la forme *sĭfō*.

eĭjĕ, ciseau de menuisier. Employé à Ramecourt conc. avec les formes *eĭjŏw*, *eĭjĕw*.

eĭjŏw, ×, s. m. s., ciseaux (de couturière, etc.); ciseau (de menuisier, etc.). — *eĭjŏ ărdī*, ciseau à froid. — Banlieue : *eĭjŏw*, *eĭjĕw*. Voir *eĭjĕ*.

eĭjŏw, ×, s. m., tipule (les grandes espèces).

eĭk, ×, s. m., élégance, distinction, perfection. *ăwăr dŭ eĭk*; *e' ĕ tăpĕ dă l' eĭk*. — Adj., beau, distingué, élégant, capable, parfait. *ăn eĭk pĭp*; *ăn rŏp eĭk*; *ăn eĭk fĕm*.

eĭk, +, chique (de tabac). — *ĭ n' vŏ pwē ăn eĭk*, il ne vaut pas grand' chose; se dit d'un malade dont l'état ne s'améliore pas. — Au fig. : *kŏpĕ lă eĭk* à quelqu'un, le surpasser (chanter mieux que lui, par ex.).

eĭk, +, s. f., gros morceau. *ăn eĭk ĕd pĕ*. Même sign. : *brĭf*, *eĭkō*, *klĭp*, *klĭpō*, *trĭk*.

eĭkătrĕ, taillader, couper mal.

eĭkătrŭr, +, cicatrice; plaie qui n'est pas encore bien cicatrisée.

eĭkān, +, chicane, discussion, dispute.

eĭkānăj, +, s. m., action de *eĭkānĕ*.

eĭkānăr, *nwăr*; *eĭkānăw*, *ăz*; *eĭkāyĕ*, *ĕr*, +, celui, celle qui *eĭkān*, qui aime à *eĭkānĕ*. Formes employées indifféremment.

eĭkānĕ, +, chicaner, discuter. disputailler, disputer. — *eĭkānĕ* quelqu'un, lui chercher querelle. *jŭ k' ĭ vŭrwĕ kŏr ĭeī pŭ m' eĭkānĕ*, *eĭtĭ-lŏ?*

eĭkānăw. Voir *eĭkānăr*.

eĭkāyĕ. Voir *eĭkānăr*.

eĭkĕ, +, v., chiquer (du tabac). — Manger, surtout avec appétit. *ĭz kŏm ĭ eĭk*, *ĕetĭ-lŏ!* Même sign. : *bŭfĕ*.

eĭkĕ, +, s. m., petit morceau de

cuir aminci par un bout que les cordonniers placent dans le talond'une chaussure pour le tenir un peu plus haut sur le derrière.

ɛ̃ikèt, +, s. f., petit morceau. *dě ɛ̃ikèt ěd pǎpyě.*

ɛ̃ikmã̄, ×, avec *ɛ̃ik*. Concurr. : *ɛ̃ikmẽ̄*.

ɛ̃ikŏmòr, +, sycomore (acer pseudoplatanus). La graine ailée de cet arbre porte le nom de *kŏdǎkŏ*.

ɛ̃ikõ, +, gros morceau de pain. Moins fréquemment usité que les synonymes *brìf*, *ɛ̃ik*, *klìp*, *trìk*.

ɛ̃ikæ̃w̄, +, celui qui chique. — Bon mangeur. *ǣ rŭd' ɛ̃ikæ̃w̄.*

ɛ̃iktàʃ, +, s. m., action de *ɛ̃iktě*; résultat de cette action; état de ce qui est *ɛ̃iktèy*.

ɛ̃iktě, +, découper, mettre en menus morceaux, faire des *ɛ̃ikèt*. — *õ ɛ̃ikèt ǣ mŏlě d' pǎrsẽ̄ dsū*. — Par extension, couper de travers, d'une manière inhabile.

ɛ̃iktūr, +, s. f. pl., résultat de l'action de *ɛ̃iktě*. Même sign. : *ɛ̃iktàʃ*, m. s.

ɛ̃ìl, +, s. f., cil, sourcil. *ǎvwǎr dė lõg̃ ɛ̃il ǎ sěz yū*. — Vieilli.

ɛ̃imě, +, produire des *ɛ̃imèt*, en parlant des choux et de quelques autres plantes.

ɛ̃imèt, +, s. f. pl., rejetons qui poussent sur les *tŭrlŏ* de choux restés en terre. *kŏr byẽn ūrě d' ǎvwǎr děl sŭp ǎ ɛ̃imèt*. — *ɛ̃imèt*, choux de Bruxelles. — Au fig., avoir des *ɛ̃imèt dẽ̄ s' tèt*, avoir des soucis, de l'inquiétude. *ǎ s' fŭtwě lě mŭl ɛ̃imèt dẽ̄ s' tèt*.

ɛ̃imẽ̄, ×, ciment. Conc. : *sĭmã̄*.

ɛ̃imẽ̄tàʃ, ×, s. m., action de *ɛ̃imẽ̄tě*. Peu usité.

ɛ̃imẽ̄tě, ×, lier avec du *ɛ̃imẽ̄*, enduire de *ɛ̃imẽ̄*. Conc. : *sĭmã̄tě*.

ɛ̃imẽ̄tyèr, +. Voir *ɛ̃imtyèr*.

ɛ̃imtyèr, +, s. des deux genres, cimetière. Employé concur. avec les formes *ɛ̃imẽ̄tyèr* (+, s. f.) et *sĭmtyèr* (×).

ɛ̃imwǎr, ×, adj. *pǎyěl ɛ̃imwǎr*, lèchefrite. Ce mot a complètement disparu du langage saint-polois : on le retrouve dans les anciens inventaires. Voir *sĭmě*.

ɛ̃ipàr, *pwàr* ou *ɛ̃ipæ̃w̄*, *ǣz*, ×, celui, celle qui a l'habitude de *ɛ̃ipě*. Peu usités.

ɛ̃ipě, ×, dérober adroitement. *ĭ l̥ ŏ ɛ̃ipě s' pẽ̄m*.

ɛ̃ipŏtàʃ, +, s. m., action de *ɛ̃ipŏtě*. Concurr. : *ɛ̃ipŏtrīy*.

ɛ̃ipŏtě, +, trouver à redire à un ouvrage fait, ou dénigrer une marchandise pour ne pas en payer la valeur; soulever des contestations au moment du règlement d'un compte ou de l'exécution d'une convention; marchander chichement.

ɛ̃ipŏtæ̃w̄. Voir *ɛ̃ipŏtyě*.

ɛ̃ipŏtrīy. Voir *ɛ̃ipŏtàʃ*.

ɛ̃ipŏtyě, *èr* ou *ɛ̃ipŏtæ̃w̄*, *ǣz*, +, celui, celle qui *ɛ̃ipòt*.

ɛ̃ipæ̃w̄. Voir *ɛ̃ipàr*.

ɛ̃ir, +, cire. *děl ɛ̃ir gã̄n*. — *ɛ̃ir ǎ drèc* (faub. et banlieue), cire molle pour cirer les meubles. A Saint-Polville, on emploie de préférence la forme *sìr*.

ɛ̃irǎʃ, +, cirage. A St-Pol-ville, concurr. : *sĭrǎʃ*.

ĉirĕ, +, cirer. A Saint-Pol-ville, concurr. : *sĭrĕ*.

ĉirk, cirque. Forme des faub. et de la banlieue.

ĉirŏ, +, sirop. *dŭ ĉirŏ d' grŭjĕl*. — Absolument : *dŭ ĉirŏ*, de la mélasse, dite aussi : *ĉirŏ d' kărt-ē-ĉŭk*. Voir ce mot.

ĉirō, cierge. N'est plus usité; on le retrouve dans les vieux inventaires.

ĉirŭjyē, ×, chirurgien. Concur. : *sĕrŭzyē*. Dans la banlieue, se dit aussi pour médecin.

ĉiryĕ, +, cirier. A St-Pol-ville, concur. : *sĭryĕ*.

ĉis, +, s. m., huile de schiste. Brûler du *ĉis*.

ĉit. Voir *ĉid'*.

ĉitădĕl, citadelle. Forme des faub. et de la banlieue. Peu usité.

ĉit-ĉit, +, n'est employé que dans cette phrase : *y' ă pă* (ou *y' ŏ pwē*) *d' ĉit-ĉit*, il n'y a pas à tortiller.

ĉitĕrn, citerne. Forme des faub. et de la banlieue.

ĉitĕrnĕ, +, garnir (une cave, etc.) d'un enduit imperméable. A Saint-Pol-ville, on dit plutôt *sĭtĕrnĕ*.

ĉitrĕ, +, v. N'est employé que dans cette expression : *pēm ă ĉitrĕ*, pomme à cidre. A Saint-Pol-ville, concur. : *sĭtrĕ*.

ĉitrō, citron. Forme des faub. et de la banlieue.

ĉitrōnĕl, +, melissa officinalis. A Saint-Pol-ville, concurr. : *sĭtrōnĕl*.

ĉitrōyĕ, citronnier. Forme des faub. et de la banlieue. Peu usité.

ĉitrŭl, +, citrouille, potiron. *dĕl sŭp ă ĉitrŭl*. A St-Pol-ville, conc. : *sĭtrŭl*.

ĉivărŭc (*ă lă*), à la diable. *dĕl twăl fĕt ă lă ĉivărŭc*. Usité à Ramecourt. Très vieilli.

ĉivŏ, +, oignon récolté l'année précédente et replanté pour être utilisé vert.

ĉivyĕr, +, civière. *pŏrtĕ ă ĉivyĕr*. — Sorte de caisse ou de bâti à claire-voie que l'on suspend sous un chariot ou une charrette.

ĉlăçĕ, ×, fouetter, battre, donner la schlague. Peu usité.

ĉlō, *ĕclō*. Voir *ĉă*.

ĉlŏf, +. *ălĕ ă ĉlŏf*, aller dormir, aller se coucher.

ĉmē. Voir *kmē*.

ĉmĭnĕy. Voir *kmĭnĕy*.

ĉmĭnŏ, ×, ouvrier terrassier sans domicile fixe. N'est usité que depuis la construction du chemin de fer. Voir *rŭlăw*.

ĉnăp. Voir *ĉnik*.

ĉnălĕr ou *ĉnĕlĕr*, +, perche ou baliveau tenant lieu de solive dans un *ĉnĕl*.

ĉnĕ, ×, chenêt. Anciennement : *kmĭnŏw*.

ĉnĕl, +, grenier à fourrages au dessus des étables, dont le plancher, formé tout simplement de perches ou de jeunes baliveaux posés d'une poutre à l'autre, reste complètement à jour. — Par extension, petit grenier situé au dessus d'une mansarde.

ĉnik ou *ĉnăp*, +, eau-de-vie.

ĉnikĕ, +, boire de l'eau-de-vie.

ĉnikăr ou *ĉnikăw*, *ăz*, +, qui aime à *ĉnikĕ*.

ɛõ. Voir *ɛã*. — *ɛõ*, +, cette personne. Se prononce en ce cas avec un air de dédain. *ĕj n' ĕ pwẽ fŭt ĕd ɛõ ĭɛĩ*. — *ɛõ!* exclamation affirmative. *ɛõ! ăwẽ! pŭr sŭr k' ăl ĭ vărõ!* — A Saint-Pol-ville, concurr. : *sã*.

ɛõɛõ (*fĕr*) ou *ɛõɛõ*, +, se dit de deux petits cultivateurs qui s'associent et réunissent leurs chevaux pour cultiver leurs terres. On dit aussi : *fĕr ă ɛõɛõ*. — Se prend parfois dans le sens de : vivre en concubinage.

ɛõk, +, souche, grosse bûche noueuse. — Absolument : *ɛĕl ɛõk*, la bûche de Noël. N'est plus guère employé dans cette acception. — Au fig., personne lourde, maladroite et stupide.

ɛŏkĕ, +, taller. *ĕdz ăvãn kĭ ɛŏkt-ĕ byẽ*. On emploie aussi dans le même sens le mot *jĕmlĕ*.

ɛŏkĕ, +, trinquer. *jŏ k' ŏ ɛŏkõɛ ĕsãn*. Concurr. : *ɛŭkĕ*.

ɛŏkĕt, +, petite *ɛõk*. — Au fig. : *ĕt kõm ăn tĭt ɛŏkĕt*, se dit d'une vieille personne ratatinée qui ne veut plus quitter le coin du feu.

ɛŏklĕ, +, éclat de bois enlevé par la cognée à la souche d'un arbre que l'on abat. *ăn ŏtĕ d' ɛŏklĕ*. — Au fig., individu peu intelligent.

ɛŏlăr, *lwăr*, +, fainéant, paresseux, celui qui bat continuellement le pavé sans vouloir jamais travailler d'une manière suivie. S'emploie aussi adjectivement.

ɛŏlĕ, +, pousser avec le pied, fouler aux pieds. *ɛŏlĕ ă kŏ d' pyĕ*. — Manier sans soin, sans précaution. *ɛŏlĕ s' mărɛãdiz*. — Par extension, rudoyer, maltraiter, *bŭrădĕ*. *ĭ ɛŏlwĕt lă pēr*. — Flâner, battre les champs ou le pavé sans vouloir travailler d'une manière régulière. *sĕ fyū ĭ ɛŏl tŭ l' tã kõm ɛõ*. — Au fig. : *y' ĕn ŏ tĕlmĕ, dĕ lăpĕ, dĕ ɛ' bŏ, k' ō lzĕ ɛŏl ă kŏ d' pyĕ*, c'est-à-dire qu'on les voit détaler à chaque pas que l'on fait.

ɛŏlĕy, +, s., se dit d'un enfant continuellement maltraité ou battu. *ɛ' ĕ l' ɛŏlĕ d' ĕs măzõ*.

ɛŏp, +, s. f., vase de verre ou de faïence de forme cylindrique ou en cône tronqué, contenant un demi-litre (*pĕt*). Cette contenance est loin d'être atteinte aujourd'hui. *ăn ɛŏp ĕd byĕr*. — Contenu de ce vase. *bwăr dĕ ɛŏp*.

ɛŏpăr, bouvreuil. Usité à Fruges. Voir *rŭvyū*.

ɛŏpĕ, +, boire des *ɛŏp*, surtout en grande quantité.

ɛŏpĕ, +, heurter, buter. *ĭ m' ɛŏp tŭdĭ ẽ păsã*; — *mĕ pyĕ ĭl ŏ ɛŏpĕ ã kăyŏw*. — Toucher à, être auprès de. *ĕs măzõn ăl ɛŏp ă l' nŏt*; — *ĕm jĭnŏfrĕ sĕp ăl ɛŏpwĕ ă dĕ dŭp*. — A Manin : *ăɛŏpĕ*.

ɛŏpăr, celui qui aime à boire des *ɛŏp*. — Faubourgs : *ɛŏpăw*. — Même sign. : *pĕtlăw*.

ɛŏrɛ, s. m., mauvaise odeur (de rat, de souris, par ex.). *pŭĕ l' ɛŏrɛ*. Usité à Manin.

ɛŏrɛĕl, +, sorcière. A Saint-Pol-ville, concur. : *sŏrsyĕr*. — La forme *sŏrsyĕl* est employée par ceux qui prétendent bien parler.

ɛŏtyĕ, +, trou à purin. — Par

extens., purin, urine des animaux. Voir *rüsī*, *rüẽ*.

ɛõ̰ʲ ou *ɛõs*, ×, chose. — Se dit aussi d'un individu ou d'un objet dont on ne retrouve pas le nom. *ɛy! ɛõs ĭl ɛ̆ rõs. — pãs-mɛ̆ ɛ' ɛõ̰ʲ lã̆-bõ.* Concur. : *mãɛ̆*. — *ɛõs* (objet dont le nom échappe) est toujours du même genre que l'objet qu'il désigne. — Adjectivement : *ɛ̆t tũ ɛõs*, être quelque peu chagriné, éprouver un peu de malaise.

ɛõɛõ. Voir *ɛõ̆ɛõ* (*fɛ̆r*).

ɛõɛõ, +, fruit du pommier sauvage, et, par extension, mauvaise pomme. Même sign. : *pɛ̃m ã̆ kõ̆ɛõ*. — Au fig. : *ɛ' ɛ̆t ã̆n mɛ̆kã̆t pɛ̃m k' ã̃ ɛõɛõ*, se dit d'un individu grossier ou vicieux dont on a cherché vainement à améliorer le caractère.

ɛõglɛ̆, +, fouetter avec une baguette (*ɛõglɛ̆t*).

ɛõglɛ̆y, ×, volée de coups de baguette. — Banlieue : *ɛõglã̆ɛ*. — Concurr. : *ɛõglũr*.

ɛõglɛ̆t, +, baguette flexible pouvant servir à donner une *ɛõglɛ̆y*; baguette rameuse ou non avec laquelle on chasse les bestiaux.

ɛõglũr. Voir *ɛõglɛ̆y*. Ces quatre mots sont surtout employés dans la banlieue.

ɛõ̃k. Voir *ɛɛ̃k*.

‡ *ɛã̆ɛã̆*, tablier (*ã̆kõ̆rɛã̆*.) Usité dans la banlieue.

ɛrĭj, +, cerise. *rũj kõm ã̆n ɛrĭj*. — A St-Pol-ville, conc. : *srĭs*, *srĭʲ*.

ɛrĭjɛ̆, +, cerisier, appelé également *ãp ã̆ ɛrĭj*. — Peu usité à Saint-Pol-ville, où la forme *srĭzyɛ̆* est employée de préférence. — A Maizières : *ɛrĭjyõ̆w*.

ɛrõ, +, s. m. pl., tiges de fèves battues. Conc. : *fã̆flõ̆*. Voir *rã̆k*.

ɛũɛã̆j, +, s. m., action de *ɛũɛɛ̆*. Peu usité.

ɛũɛã̆r, *ɛwã̆r*, +, celui, celle qui *ɛũɛ*. Voir *ɛũɛã̆w*.

ɛũɛɛ̆, +, sucer. *ã̆ lĭ fɛ̆ ɛũɛɛ̆ dũ rɛ̃-ɡõ̆rĭɛ*. — Par extension, manger de baisers. *j' ɛ̆ pã̆ kɛ̆r k'õ ɛũɛ kõm ɛõ sz ɛ̆fã̆*. — *s' ɛũɛɛ̆*, se dit ironiquement de deux amoureux qui s'entre-baisent sans cesse. — Au fig. : *ɛũɛɛ̆* quelqu'un, lui tirer peu à peu son argent ou ses marchandises, etc. *t' ɛ̆ bõ tũ jũs ã̆ ɛũɛɛ̆ lz õt*.

ɛũɛɛ̆t, +, s. f., petit morceau de toile renfermant soit une figue ou un morceau de sucre candi, soit du pain trempé dans du lait sucré, que l'on donne à sucer aux jeunes enfants..

ɛũɛɛ̆t, +, s. f., lamium album, appelé aussi *õrtũl blã̆k*; lonicera periclymenum. S'emploie ordinairement au pluriel.

ɛũɛõ̆tã̆j, +, s. m., action de *ɛũɛõ̆tɛ̆*. — Chuchoterie.

ɛũɛõ̆tɛ̆, +, suçoter. — Chuchoter.

ɛũɛõ̆tã̆w, *ã̆ʲ*, +, celui, celle qui *ɛũɛõ̆t*. — Chuchoteur.

ɛũɛã̆w, *ã̆ʲ*, +, autre forme de *ɛũɛã̆r*, *ɛwã̆r*. — Se dit aussi de celui qui aime à se faire payer à boire ou à dîner.

ɛũɛõ̆l, s. f., coup, horion. Usité à Œuf-en-Ternois. Voir *õ̆rɲõ̆k*.

‡ *ɛũɛũ̆k*, +, bonbon, friandise. A Saint-Pol-ville, conc. : *sũsũ̆k*.

ɛŭk, +, s. f., coup, heurt, légère contusion. *ĕn tŭt ɛŭk*. — Coup, choc entamant l'écorce d'un arbre. — Par extension, secousse physique ou morale reçue par un malade. *ăl pŭ mŭrĭr ă l' mwēdèr pĕtŭt ɛŭk*.

ɛŭk, +, sucre. *dŭ ɛŭk d'ŏrf*. Quelques individus prononcent *ɛŭkr*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *sŭk*, *sŭkr*.

ɛŭkàd' ou *ɛŭkràt*, +, sucreries, friandises. — A St-Pol-ville, conc. : *sŭkàd'*.

ɛŭkĕ, +, heurter (un objet dur). *ɛŭkĕ ɛ' pwàl*. — Autre forme de *ɛŏkĕ*, trinquer.

ɛŭkĕryĕ. Voir *ɛŭkrĭĕ*.

ɛŭkŏlà, +, chocolat.

ɛŭkràt. Voir *ɛŭkàd'*.

ɛŭkrĕ, +, v., sucrer. *ɛŭkrĕ sn ĕkŭlèy*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *sŭkrĕ*.

ɛŭkrèy, +, s., variété de pomme.

ɛŭkrèrīy, ×, fabrique de sucre. Peu usité. — A St-Pol-ville, conc. : *sŭkrèrīy*.

ɛŭkrĭĕ, +, sucrier. Quelques individus emploient la forme *ɛŭkĕryĕ*. — A Saint-Pol-ville, concur. : *sŭkrĭĕ*.

ɛŭrɛē, +, s. m. s., ce qui reste de la paille, du papier ou d'autres matières rongées par les rats ou les souris.

ɛŭrɛĭnĕ, +, ronger, *kŏpĭyĕ*, en parlant des rats et des souris. *ɛĕ rŏ ĭ ɛŭrɛĕnt-ĕ tŭ mē sŭkrĭō*. — Par extension, se dit aussi parfois des autres animaux. *mē pŭrɛŏw ĭl ăvwĕ ɛŭrɛĭnĕ s' rĕtrămŭr*.

ɛŭ! ɛŭ! +, cri pour chasser les poules.

ɛŭ-blā (*fĕr*), ×, revenir bredouille, ne pas réussir dans ce qu'on a entrepris.

ɛŭmàk, +, savetier, cordonnier. Se dit en mauvaise part.

ɛŭvŭràf (*coiffée à la*), coiffée à la diable. Usité dans les faubourgs.

ɛwĕ, +, choix. *ăvwăr ĕl ɛwĕ dŭ rwèy*, avoir fille et garçon. — A St-Pol-ville, concurr. : *ɛwà*.

ɛwĕzìr. Voir *kŭjìr*.

ɛwèt, ×, beau, bon, superbe.

ɛwĕ, s. m., mare, abreuvoir. Usité à Manin.

ɛyàr. Voir *tyàr*.

ɛyàs, ×, diarrhée. Voir *drìs*.

ɛyàt, ×, excrément d'insecte, de mouche notamment.

ɛyèrf, cierge. Forme de la banlieue.

CHRONIQUE

La *Revue* a fait une perte qui nous est particulièrement sensible. Un de nos premiers et plus utiles collaborateurs, M. l'abbé Rabiet, est mort à la Bourboule, le 8 août dernier, à l'âge de trente-trois ans. Je ne puis mieux faire que de reproduire en grande partie la notice que M. l'abbé Lejay, son ami, lui a consacrée.

« Il avait fait au petit Séminaire de Plombières (Côte-d'Or) des études excellentes. Au grand Séminaire s'étaient révélés cette ardeur de travail, cette curiosité toujours éveillée, ce goût des études littéraires qui devaient faire à la fois l'honneur et le tourment de sa vie. Après un court passage à Plombières, en 1880-1881, il entrait à l'Université catholique de Lyon l'année suivante, et en sortait licencié en 1883. Ce fut pendant les vacances de cette année qu'il entra en relations avec une famille qui, depuis, ne cessa de l'entourer de la plus touchante sollicitude, à laquelle il dut longtemps la tranquillité de ses études et la sécurité de sa vie, à laquelle il aurait dû de conserver la vie elle-même, si la Providence l'avait permis. Il revint passer l'année 1883-1884 à Plombières, où l'ancien professeur de cinquième a laissé à ses collègues le souvenir du meilleur des amis, et à ses élèves celui de l'éducateur le plus intelligent.

« Mgr Rivet comprit que, malgré les services qu'il pouvait rendre au diocèse, il y aurait plus grand profit à laisser poursuivre à ce jeune prêtre les hautes études à peine entrevues. Soucieux avant tout des intérêts généraux de l'Eglise et du besoin toujours plus sensible de s'assurer les domaines de la science en en occupant les sommets, il le laissa partir, quoique à regret.

« Ce fut ainsi que l'abbé Rabiet put passer à Fribourg-en-Brisgau l'année 1884-1885 ; il connut là un enseignement supérieur, tout dévoué à la recherche scientifique, dont la fonction est de créer la science et d'en propager les méthodes, sans la préoccupation tyrannique d'un programme fait d'avance.

« Cette année décida de sa vocation. Venu à Paris en octobre 1885, il fut élève de la Faculté des lettres et de l'Ecole pratique des hautes études, et reçut une large formation philologique. Fribourg-en-Brisgau lui avait montré le chemin; Paris lui donna véritablement le viatique nécessaire à la route. Il montra quelque hésitation, au début, sur la voie qu'il devait suivre.

« L'archéologie, la philologie grecque, les langues romanes l'attiraient à la fois. Il écrivit, en 1888, un petit travail sur les *Inscriptions de Cadenet* (*Vaucluse*), qui semblait faire présager un épigraphiste. Mais, à cette époque, MM. Gilliéron et l'abbé Rousselot fondèrent la *Revue des patois gallo-romans*, où ils se proposaient d'étudier les parlers vivants d'après une méthode rigoureuse, et de les noter d'après un système uniforme et précis. Ce fut pour l'abbé Rabiet une révélation. Il se mit à étudier son propre patois, celui qui avait bercé son enfance sous les grands ombrages de la forêt de Velours. *Le Patois de Bourberain* parut d'abord en article, puis en brochure. En même temps, il entreprenait la traduction de la *Grammaire des langues romanes*, de M. W. Meyer-Lübke. Cette grammaire devait s'appliquer à l'étude non des textes, comme l'avait fait Diez presque exclusivement, mais des parlers vivants.

« Ces deux importants travaux mettaient en vue l'abbé Rabiet. Aussi quand, en 1889, fut fondée l'Université catholique de Fribourg en Suisse, il fut désigné, par les professeurs

de Paris, pour occuper la chaire de philologie romane. Il y a enseigné deux ans, exposant la grammaire du vieux français et expliquant les textes, avec cette précision et cette élégance qui étaient comme un ressouvenir de ses précédentes études archéologiques. Déjà très fatigué à son départ, le rude hiver de la Suisse l'affaiblit encore. Il soutint courageusement la lutte contre le mal, supportant la double tâche d'un enseignement chargé et des fonctions de doyen, rendues plus délicates encore par la confection des règlements de l'Université. Au mois de janvier 1891, il était très malade, quand ses amis de Paris le virent pour la dernière fois. Depuis il n'a fait que décliner. En quittant Fribourg, au mois de juillet, — l'année scolaire achevée, — il n'était plus que l'ombre de lui-même.

« Il s'est éteint à la Bourboule, où il venait d'arriver, comme une lampe dont l'huile est brûlée jusqu'à la dernière goutte.

« Il laisse, outre les ouvrages mentionnés plus haut, de nombreuses notes sur les patois de la Bourgogne et de la Gruyère. On espère en tirer parti. Il laisse surtout, à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir de son affection si accueillante et si intime, de son ardeur à la poursuite du vrai, de sa largeur d'esprit et de sa générosité de caractère. Dieu l'accueille en son repos éternel ! Il peut s'y abandonner, car il a rempli sa courte vie de l'activité de deux jeunesses. »

— M. d'Arbois de Jubainville a fait paraître, à la librairie Bouillon, un nouveau volume, *Les noms gaulois chez César et Hirtius de bello gallico*. Première série, les composés dont *rix* est le dernier terme (in-18 jésus, XV-259 pages ; prix, 4 fr.). Je reviendrai, dans le prochain fascicule, sur ce livre dont je rendrai compte, ainsi que de deux autres du même auteur : *Les premiers habitants de l'Europe* et *Les noms de lieux habités en France*. C'est dans les ouvrages du savant professeur du Collège de France que les hommes, curieux de connaître ce qui est resté dans notre langue de l'ancien celtique, doivent puiser leurs renseignements.

— *Le dictionnaire général de la langue française* de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, est à son sixième fascicule. Il est arrivé au mot *coller*. On trouvera sans doute que la publication va lentement. Mais, si l'on songe à l'importance des recherches auxquelles est obligé M. Thomas par la tâche qu'il s'est imposée de dater l'apparition de chaque mot nouveau dans la langue, on sera encore étonné du résultat obtenu. Les nouveaux fascicules sont intéressants comme les premiers. Seulement je regrette que l'on ait conservé, même en la notant comme douteuse, certaine étymologie hasardée (*calembour*) qui tenait à cœur à M. Darmesteter, mais que l'on n'a aucune raison de respecter.

— On nous signale l'apparition prochaine chez l'éditeur Vaillant-Carmanne, à Liège, d'un volume dû à la collaboration de plusieurs membres de la Société du Folklore wallon, les *Mélanges Wallons*. Il se composera d'une série d'études relatives au dialecte et aux croyances populaires du pays wallon. On y trouvera, notamment, les articles suivants : Auguste Gittée, *A propos d'un jeu wallon*, explication d'une ronde de petites filles qui a conservé des traces très intéressantes de vieilles coutumes du mariage ; Eugène Monseur, *A propos d'un jeu wallon*; Jules Simon, *Les limites du picard et du wallon en Belgique*, sur la ligne de démarcation du dialecte wallon et du dialecte picard parlé dans l'ouest du Hainaut ; A. Bovy, *Les patois de Hannut et de Jehay-Bodegnée*; G. Doutrepont et J. Haust, *Les parlers du Nord et du Sud-Ouest de la province de Liège ;* A. Doutrepont, *Formes variées de quelques mots wallons*. Le prix est de trois francs payables à la réception. Les souscriptions doivent être adressées à M. Aug. Gittée, professeur à l'Athénée, rue Fond-Pirette, Liège.

LE GÉRANT,

TABLES

TABLE GÉOGRAPHIQUE

[Les mots en italiques annoncent des publications de texte].

Aigremont, 7.
Arréns, 228.
Arréns, 245.
Bèze, 35.
Beynes, 8.
Bourberain, 35.
Bournois, 255.
Bretons, 8, n. 1.
Cellefrouin, 97 sqq.
Cellefrouin, 136, 137, 166 sqq., 193 sqq.
Chambourcy, 7.
Chavenay, 8.
Crèpières, 8.
Davron, 8.
Doubs, 255.
Fallon, 260.
Feucherolles, 8.
Lachaussée, 33.
Luxembourg central, 17.
Mancenans, 256, n. 3.
Maule, 8.
Meuse, 33.
Montainville, 8.
Provence, 214.
Saint-Jamme, 7.
Saint-Nom, 8.
Saint-Pol, 40, 205.
Seine-et-Oise, 7.
Vallon (pays), 284.

TABLE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES ÉTUDIÉS OU DONNÉS EN PATOIS

Bournois, *bŭnĕ*, 255.
Chamar, *ɛ̆mā̆*, 262.
Charrière (la), *tɛ̆rĭr*, 259.
Jélo (le), *djĕlŏ*, 257.
Lachaussée, *lăɛ̆ŏsĭ*, 33.
L'Isle, *lĭl*, 256.
Longeolle (la), *lŏdjŏl*, 256.
Soyotte, *swĕyŏt*, 260.
Vigneulles, *vĕŋŭl*, 33.

TABLE DES MOTS ÉTUDIÉS

al entr., 19.
-alam, 19.
ar entr., 19.
-are, 18.
-as entr., 19.
-aticum, 19.
atura, 28.
-avam, 19.
-avum, 19.
bl final, 30.
eĭbrèlĭ, 259, n. 4.
digitum, 25.
djĭçā, 258, n. 4.
-ellam, 21.
-ellum, 21.
-eta, 22.
gôné, 262.
-ia, 22.
-ica, 22.
-icl-, 26.
-ily-, 26.
(i)s, (i)ss fr., 29.
-ittam, 26.
kĭkābŏl, 258, n. 1.
mère-goutte, 38, n. 1.
yrĭyrŏf, 260.
-oi, -eau, 16.
or entr., 26.
orium, 26.
os entr., 26.
qu, 29.
sc latin, 29.
sĕkŏlmâeĭ, 258, n. 3.
sitim, 25.
tectum, 25.
umam, 27.
unam, 27.
ur libre, 27.
utum, 28.
venelle, 39, n. 1.
-yare, 19.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Accent de force, 10; d'intensité, 134. — Acuité, 173. — Appareils pour l'étude physique des patois, 72 (v. figures). — D'Arbois de Jubainville (H.), *Les noms Gaulois*, 284.

Carte : Luxembourg central, 17.

Consonnes : à Arréns, 230; à Saint-Jamme, 13; notées graphiquement, 88 et sqq; assimilations de consonnes, 234; fricatives (chute des), 233; *l* mouillée + *s*, 217; groupes, 16; terminaison des groupes, 10; variations dans la sonorité des consonnes, 101.

Conte : Jean qui danse, 255. — Costume : *bōnĕ tŭrnā*, 49. — Croquemitaine (v° *brĭkăsī*), 55.

Devinettes, 246.

Etudes romanes (offertes à G. Paris), 63.

Fêtes : Jeudi-Saint, 44.

Figures : appareil enregistreur, 73; *bŏdĕ d' sē-nĭkŏlà*, 46; *brăk*, 52; explorateurs : de la langue (externe), 75 ; des lèvres, 76 ; de la respiration, 77; du larynx, 78 et 79; du nez, 79; inscripteur de la parole, 80 et 81 ; notation des consonnes, 88 ss.; des voyelles, 92 ; des voyelles nasales, 106 ; des consonnes isolées, 107 sqq.; des groupes de consonnes, 110 sqq.; diverses, 140 sqq.; palais artificiel, 87; signal électrique, 74; tambour à levier, 73; souffle (mesure du), 126 sqq.; spiromètre, 82; stéthoscope biauriculaire, 83.

Folklore : v. costume, conte, croquemitaine, devinettes, fêtes, gesticulation, jeux, prières populaires.

Genre : changement de genre, 21, n. 3. — Gesticulation, 42.

Hatzfeld, Darmesteter, A. Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*, 64, 284. — Hauteur musicale des sons, 173.

Intonation, 10.

Jeu : bouchon (v° *bût*), 60.

Mot (notion du), 246.

Mélanges wallons, 284.

Nombre : pluriel, 29, n. 2.

Participes : passés, 32.

Patois, méthode, 66, 214; graphie, 5, 209. — Phonétique syntactique, 14, 232. — Prières populaires : Ave Maria, 252; les Grâces, 252; Pater, 249.

Rabiet (Eugène), 283.

Résonnances, 233.

Sémantique : *bìk*, 41; *bítlõ*, 42; *bíyẽ*, 42; *blã̀ bõ*, 43; *blã̀-bõnẽ*, 43; *blãẽ*, 46; *brìskõ*, 55; *bũk*, 58. — Sons : disparition, 207; durée, 138; interjectifs (sons), 99. — Souffle, 125. — Syntaxe : du patois d'Arréns, 240; syntactique (phonétique), 14, 232.

Tutoiement et non tutoiement, 33, n. 1; 34, n. 1.

Voyelles : à Arréns, 229; à Saint-Jamme, 12; insérées, 30; notées graphiquement, 92 sqq.; assimilation de voyelles, 233; nasales, 220; quantité, 11; diphtongues : à Arréns, 230; diphtongaison, 10; triphtongues à Arréns : 231; variations dans la sonorité des voyelles nasales, 101; *ĕ* entr., 20; *ē* libre, 23; *e* + gutt. + dent., 24; *ŏ* libre, 26.

Zanardelli, *Langues et dialectes*, 64.

TABLE DES ARTICLES PAR NOMS D'AUTEURS

Camélat. — Le Patois d'Arréns 229
Chroniques 63, 283
Dion (A.). — Patois de Lachaussée (Meuse) 33
Edmont (E.). — Lexique Saint-Polois (suite) [B. C.] 40, 265
Koschwitz. — La Phonétique expérimentale et la philologie franco-provençale 214
Marchot (Paul). — Les Patois du Luxembourg central 17
Passy (Paul). — Patois de Saint-Jamme (Seine-et-Oise) 5
Rabiet (E.). — Lettre de Jean Tiercelet sur le chemin de fer de Châtillon à Besançon 35

Rousselot (J.). — Patois de Cellefrouin; étude expérimentale des sons..... 65
Première partie. Analyse physiologique des sons de mon patois; leurs modifications inconscientes; mesure du travail qu'en exige la production..... 71
Ch. I. Méthode graphique appliquée à la phonétique. 72
Ch. II. Régions d'articulations..... 87
Ch. III. Fonction du larynx; variation dans la sonorité des voyelles nasales et des consonnes..... 101
Ch. IV. Souffle employé pour la parole; mesure de l'effort; accent d'intensité..... 125
Ch. V. Durée des sons; accent temporel..... 139
Ch. VI. Hauteur musicale des sons; accent d'acuité.. 173
La méthode graphique appliquée à la recherche des transformations inconscientes du langage..... 209
Roussey (Ch.). — Jean qui danse (Patois de Bournois, Doubs).... 255
Système graphique..... 5

PC
2701
R56
t.4

Revue des patois gallo-romans

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY